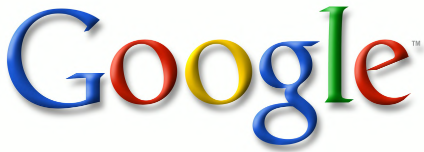
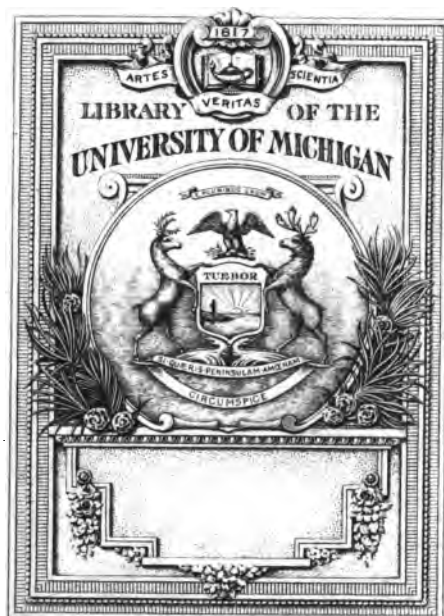



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

LA
VENDÉE
EN 1793

I

PARIS.—IMPRIMERIE BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
Quai des Augustins, 55, près le Pont-Neuf.

LA VENDÉE EN 1793

PAR FR. GRILLE

TOME PREMIER

PARIS
CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
13, rue du Jardinet.

1851

LIVRE I.

LIVRE I.

CHAPITRE PREMIER

I.

Ceci est un testament :

Testament politique, historique, philosophique ; à propos de la Vendée, je dis mon sentiment sur toutes choses.

Je fais mon livre à l'occasion d'un autre, à l'occasion d'un livre dont il y a longtemps que je connais l'auteur.

Cet auteur a conquis par mille efforts une grande position dans l'Etat, dans la société, dans les lettres.

Je suis obscur près de lui, mais je ne suis pas humble.

En admirant la souplesse de son esprit, la fécondité de sa plume, j'ai témoigné bien des fois publiquement de mon antipathie pour ses opinions, pour sa marche dans les affaires, pour la tendance de ses œuvres.

Nous sommes aux bouts opposés du diamètre.

Il était du *Canapé,* de cette coterie doctrinaire qui de si petite qu'elle était, si peu nombreuse, s'accrut, prit de l'influence, se constitua à l'état de parti, s'éleva au pouvoir, et fit dévier de son cours, troubla dans son orbite, l'astre de la Patrie.

Je vis ce parti au début, et je prédis son sort : intrigue, activité, succès, immense crédit, fautes graves, danger pour le pays, prétention à toutes les gloires et chute complète avec les princes tour-à-tour flattés et accusés, avec les trônes successivement soutenus, ébranlés, renversés.

La vie de cette secte, comme le jésuitisme, occupera une place dans notre histoire générale.

Je resserre mon plan. L'auteur dont je parle attaque en ce moment même, avec violence, la Convention.

Dans les volumes de lui que j'ai sous les yeux, et qu'il vient de publier, il se montre amant passionné de la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire absolue, car il n'y en a pas d'autre [1].

Il se déclare l'ennemi de la République et l'auxiliaire de MM. Véron et Cassagnac, il se sert des mêmes armes.

Je ne le suivrai pas sur ce terrain, d'autres lui répondront, et les faits surtout lui répondront.

L'auteur est de la grande école du sophisme. Il

[1] C'est erreur ou mensonge que de dire qu'aujourd'hui en France on peut établir la Monarchie mixte ou modérée. La Monarchie ne serait que ce qu'on a vu qu'elle avait toujours été : un despotisme plus ou moins déguisé, selon le caractère des rois ou des ministres.

manie bien le faux. Il en fait jaillir mille étincelles. Mais à quoi sert? les faits, dis-je, révéleront assez de son travail toute l'impuissance. Ils le réduiront à néant.

Ce travail si bourré d'arguments et de *preuves* est un anachronisme comme tous ceux de ce genre qui nous sont venus du Val Richer ou d'ailleurs, et que l'intérêt, la routine ou l'ambition multiplient.

On est surpris du nombre de gens nés de la Révolution et qui ne sont rien que par elle, mais qui la renient pourtant et la trahissent.

Du fleuve des idées qui roule ses flots à travers les âges, ils ne voient que l'écume. Ils la prennent, la ramassent et nous la jettent à la figure, à nous les hommes de la *démocratie vulgaire* comme ils nous appellent, comme ils traitent la nation, comme ils qualifient avec impertinence tout ce qui n'est pas eux, toute cette masse, toute cette multitude à leurs yeux vile qui veut le gouvernement de 92 et de 1848, et qui ne veut plus à aucun prix de la quadruple aristocratie des nobles, des prêtres, des bourgeois et de la banque.

Ils n'auront pas raison, ils ne sortiront pas victorieux de la lutte par eux audacieusement engagée, mais ils retarderont le progrès et feront bien du mal : c'est là leur joie.

Ils oublient le juste et le vrai. Ils font de l'apostasie par vanité, par goût. Sortis du peuple, ils détestent le peuple, ils se frottent les mains quand ils ont pu tourner quelqu'une de ses positions et lui ravir quelqu'un de ses droits.

Nous sommes aux bouts opposés du diamètre.

Il était du *Canapé,* de cette coterie doctrinaire qui de si petite qu'elle était, si peu nombreuse, s'accrut, prit de l'influence, se constitua à l'état de parti, s'éleva au pouvoir, et fit dévier de son cours, troubla dans son orbite, l'astre de la Patrie.

Je vis ce parti au début, et je prédis son sort : intrigue, activité, succès, immense crédit, fautes graves, danger pour le pays, prétention à toutes les gloires et chute complète avec les princes tour-à-tour flattés et accusés, avec les trônes successivement soutenus, ébranlés, renversés.

La vie de cette secte, comme le jésuitisme, occupera une place dans notre histoire générale.

Je resserre mon plan. L'auteur dont je parle attaque en ce moment même, avec violence, la Convention.

Dans les volumes de lui que j'ai sous les yeux, et qu'il vient de publier, il se montre amant passionné de la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire absolue, car il n'y en a pas d'autre [1].

Il se déclare l'ennemi de la République et l'auxiliaire de MM. Véron et Cassagnac, il se sert des mêmes armes.

Je ne le suivrai pas sur ce terrain, d'autres lui répondront, et les faits surtout lui répondront.

L'auteur est de la grande école du sophisme. Il

[1] C'est erreur ou mensonge que de dire qu'aujourd'hui en France on peut établir la Monarchie mixte ou modérée. La Monarchie ne serait que ce qu'on a vu qu'elle avait toujours été : un despotisme plus ou moins déguisé, selon le caractère des rois ou des ministres.

manie bien le faux. Il en fait jaillir mille étincelles. Mais à quoi sert ? les faits, dis-je, révéleront assez de son travail toute l'impuissance. Ils le réduiront à néant.

Ce travail si bourré d'arguments et de *preuves* est un anachronisme comme tous ceux de ce genre qui nous sont venus du Val Richer ou d'ailleurs, et que l'intérêt, la routine ou l'ambition multiplient.

On est surpris du nombre de gens nés de la Révolution et qui ne sont rien que par elle, mais qui la renient pourtant et la trahissent.

Du fleuve des idées qui roule ses flots à travers les âges, ils ne voient que l'écume. Ils la prennent, la ramassent et nous la jettent à la figure, à nous les hommes de la *démocratie vulgaire* comme ils nous appellent, comme ils traitent la nation, comme ils qualifient avec impertinence tout ce qui n'est pas eux, toute cette [illegible] toute cette multitude à leurs yeux vile qui ve[illegible]uvernement de 92 et de 1848, et qui ne ve[illegible] aucun prix d[illegible]druple aristocratie [illegible]s, des prêtres [illegible]rgeois et de la banq[illegible]

Ils n[illegible]s raison, ils [illegible]t pas victorieux [illegible]e par eux a[illegible]ent [illegible] mais [illegible]ront le pro[illegible] bie[illegible] c'est [illegible]e.

[illegible] le juste [illegible]s fo[illegible] [illegible]nité, pa[illegible]tis d[illegible] ils [illegible]euple, [illegible]nt l[illegible]and [illegible]rner [illegible]de s[illegible]t lui [illegible]

Il fait de l'armée de Mayence une incendiaire.

Il fait de l'armée de Mayence une prostituée.

Il dit que cette brave armée a voulu se vendre !

Et qu'une députation d'officiers et de soldats est venue s'offrir à l'armée catholique !

Pour des millions !

Et que si on ne l'a pas achetée, c'est qu'on n'avait pas d'argent libre.

Il fait de nos soldats de vils gredins, et de leurs officiers des scélérats !

III

C'est M. de Barante, l'ex sous-préfet de Bressuire, le préfet de la Vendée, préfet de Nantes sous l'Empereur,

Homme considérable,

Qui, plein d'admiration pour les rebelles, ami de leurs chefs, fait cet odieux conte [1] !

Il travestit tout : le brigand est le dieu, et le patriote l'infâme

C'est à ce point de vue qu'il se place.

Je me place à un autre.

Je réfuterai cet auteur comme j'ai réfuté Galbaud,

[1] J'avance : Dans le livre de M. de Barante sur la *Convention*, il y a des moments où il écrit sur les hommes de cette grande époque, les plus élevés, comme s'il écrivait de Mandrin et de Cartouche. Il ne voit dans la Révolution qu'une débauche. La nation, en remontant avec énergie à toute la dignité qui lui avait été arrachée par la fourberie et la violence, ne lui apparaît que comme une cohue qu'on ne peut trop châtier.

Tout ce livre me jette dans un étonnement qui n'est égalé que par mon indignation et ma tristesse.

qui s'attaquait au premier bataillon de Maine-et-Loire.

J'ai fait quatre volumes pour opposer, sur nos volontaires, des réalités à des mensonges.

Je reprends la plume, quoique tard, pour défendre les Mayençais contre un débordement d'imputations calomnieuses.

IV

Je défendrai les républicains contre les carlistes. S'il y en a de criminels, je ne les ménagerai point, je dirai leurs vices. Mais je dirai aussi les vices et les crimes des Vendéens, des paysans, des nobles, des prêtres.

Je dirai tout.

Lisez ceci : « Pour entreprendre une insurrection, « si l'on calculait les espérances de succès, jamais on « ne la commencerait. Quand une fois elle est entamée, il faut bien la soutenir. La raison et le courage portent à continuer une résistance devenue « nécessaire; mais ce n'est qu'avec une audace irréfléchie, un dévouement entier à ses opinions, un « enthousiasme d'autant plus noble qu'il est plus « aveugle, que l'on commence de telles entreprises. »

Quelle théorie! L'aveuglement érigé en dogme et l'irréflexion qui devient une vertu!

On va loin avec de telles maximes. C'est la guerre par tempérament et par caprice.

Toute la Vendée est là : une bouffée de sang!



V

Le livre de M. de Barante est écrit comme ceux de la Fronde : il vaut mieux par le style que par les doctrines. Un certain abandon, une certaine naïveté, une façon de mollesse qui y règne sont calculés pour faire croire à la grande dame ; mais le nerf de l'homme se révèle à mille traits. Tout se tient et s'enchaîne dans cette composition assurément fort étudiée, et les inattentifs s'y laissent aller sans défiance et sans crainte. C'est cet art précisément qui fait que tout y est dangereux et qu'il y faut un contrepoison et un remède.

L'auteur prend une idée et la tourne et retourne jusqu'à ce qu'il en ait tiré ce qu'elle a de captieux.

Il prend une idole, puis deux, puis trois, et leur sacrifie le reste.

Amis et ennemis, tout rayonne ou s'efface au gré de l'artiste, et le passant ébahi s'arrête devant ce trompe-l'œil, ce roman de la Table Ronde où tout est de feinte et de feu et d'une grâce mêlée de vigueur, d'éloquence et de fiel.

J'accorde tout, je blâme tout. Sous cette élégance est l'immoralité. Ce triomphe inouï est une calamité publique.



VI

Ce retour aux Vendéens, cette apothéose, cette canonisation des Brigands ont peut-être causé tous les maux qui nous accablent [1].

[1] L'expression de ces pensées est-elle en contradiction avec mon livre même ?

Et quand l'Empereur parlait de cette *guerre de géants*, que faisait-il, que jeter au milieu de nous un brandon de discorde ?

Il éteignit la querelle pour un jour et la ralluma pour un siècle.

Il pacifia la Vendée, signa le traité qu'avait dressé Hoche, et, bien en dehors des vues de Hoche, bien au-dessous de lui par la pureté de cœur, il bouleversa la France par sa noblesse, son trône, son concordat.

Le retour aux Vendéens fut le rappel des vieux rois.

L'Empereur tomba dans le puits qu'il avait creusé.

Dès qu'il n'y eut plus de liberté, de révolution, d'armées de la république, il n'y eut plus de Bonaparte, il n'y eut plus de prestige, il n'y eut plus de force.

Et des nuées de Cosaques dévorèrent nos champs comme des sauterelles.

Et nous vîmes fondre sur nous les préjugés vermoulus des races fétides.

VII

Un mot de M. de Barante est un portrait.

Lescure est le saint des saints, le saint du Poitou,

L'esprit a de ces doutes et il va toujours. Je redoute l'importance qu'on donne à l'insurrection vendéenne, et j'écris l'histoire de la Vendée. Mais j'écris aussi, et surtout, l'histoire de ceux qui ont combattu les rebelles.

C'est un chapitre de la grande histoire de la Révolution française, de l'histoire du cœur et de l'humanité.

qui porte un cilice et n'a pas tué un homme. Au plus fort de la mêlée, et s'y précipitant, il dit de tuer, non pour lui, mais pour la gloire de Dieu plus que du Roi.

Cathelineau est un saint, un autre, le saint d'Anjou, le saint de la plèbe, enfant de la gerbe et du chaume, un envoyé du ciel, ange exterminateur, qui mène le paysan de l'œil et du geste, sert merveilleusement le dessein des prêtres, n'offusque point le noble; âme simple, illuminée, cœur d'acier, bras de fer, et qui, par religion et vocation, tuerait son frère.

D'Elbée, un sous-lieutenant qui tranche du maréchal, officier valeureux sans contredit, mais qui pousse l'amour du commandement jusqu'au ridicule; exagère les pratiques de dévotion par pur charlatanisme, pour flatter le paysan; répète à tout propos qu'il s'en remet au ciel de la victoire et n'est appelé par le Poitevin narquois que le *général de la Providence.*

Donissan est le mentor qui sait tout, voit tout, devine tout, espère peu, donne de bons conseils qu'on ne suit point. Il joue le rôle de Cassandre. Le plus franchement de tous, il redoute les honneurs et se montre d'un désintéressement que nul n'envie.

Bernard de Marigny, quoique de forte stature et d'athlétique aspect, est d'un naturel doux, facile, aimable. Oui, fort bien; mais il s'exalte et s'irrite dans la guerre et se développe tout à coup sous de sanglantes formes. Pendant et après le combat il est

féroce : on cite de lui de belles proclamations et des assassinats.

Charette est voluptueux en même temps que farouche. Il voudrait régner seul, n'est content de rien. Il arrive toujours trop tard aux grandes affaires, avec des soldats qui lâchent pied ; paye, lui, de sa personne et ne recule pas ; mais il se fait redouter et haïr plus qu'estimer, et compromet tout par ses défections, ses perfidies.

Talmont, le plus bel homme de l'armée, est d'une galanterie qui l'énerve et d'une valeur maladroite qui sert peu. Il n'inspire nulle confiance aux paysans, et il a bien la mine de regretter de n'être pas resté en Angleterre, ou repassé, avec ses maîtresses, à Jersey.

Baudry d'Asson est un bon gentilhomme, un modèle de rébellion, mais un pauvre sire et un niais qui se met à la tête d'une armée sans savoir commander une patrouille,

Stofflet a du courage, mais il est rude, grossier. Il se montre exigeant, et l'on se demande pourquoi. On le traite bien ; que veut-il ? Le paysan ne l'aime guère et le suit pourtant comme un des siens. Il conduit l'infanterie, et s'il a contribué au gain des batailles, il nuit à la cause par une ambition démesurée.

Forestier, venu de Chaudron et fils d'un cordonnier, est souple, intelligent, dévoué. Il convient à ces messieurs les chefs, qui lui donnent, lui ôtent, lui rendent des commandements sans qu'il s'en targue trop ou qu'il s'en plaigne. C'est un instrument commode qu'on ne peut trop louer.

Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers, parle d'or, comme un livre, et des heures entières; il touche et persuade : il a rendu des services et de grands; mais c'est un fourbe : il n'a nulle conviction, et cette guerre qu'il prêche n'est qu'un ressort pour la fortune qu'il rêve, et un piédestal pour sa statue.

L'évêque d'Agra n'est qu'un fade pantin, dont le bénédictin Jagault fait jouer les fils.

Tel est un excellent général de procession.

Tel autre arrive en habit à paillettes, l'épée au côté, le chapeau sous le bras, craint le bivouac et la pluie, et se cache derrière les caissons quand les balles sifflent.

Il y a dans cette galerie de la comédie autant que du drame.

On ôte à Bonchamp le trait sublime qui lui a valu à Saint-Florent un tombeau de marbre. On lui reproche amèrement le passage de la Loire *qui perd l'armée*.

Henri de Larochejaquelein est le héros ce cette guerre. Il est bouillant, intrépide, téméraire. Se battre et se battre encore, c'est là sa joie. Il dit au prisonnier qu'il fait : « Veux-tu te battre avec « moi? » Il faut qu'il brave chaque jour dix morts pour une. Mais quand le destin l'appelle au commandement général, quand il subit malgré lui le rang suprême, il y trouve une prudence et un génie qui éclatent soudain, et qui font de lui, visiblement, l'homme extraordinaire et le colosse : il porte tout!

VIII

Ai-je bien interprété M. de Barante?

S'il est ambassadeur et pair de France, c'est qu'il a eu sa conversion pour marche-pied.

S'il est de l'Académie, c'est qu'il a eu son livre pour passeport.

L'opinion fait le fauteuil, et les *Ducs de Bourgogne* ne sont qu'un prétexte.

Il a des critiques; des partis dans le parti, des censeurs blancs, des purs, des âpres; mais il a bien autrement encore d'imitateurs.

Que de singes l'ont suivi! les faiseurs et barbouilleurs ont pris chez lui le mot d'ordre; ils ont ressassé, recopié, enjolivé; fournisseurs de libraires, mendiants de château, flatteurs du règne, commis conventionnels ou quelque chose d'approchant et de pire, tous se font vendéens, prêtres, menteurs *quand même.* C'est le vent et la mode, et ils y cèdent. Ils voguent en pleine mer de récriminations et gagnent des écus à défigurer et calomnier les représentants du peuple, les généraux, sans choix, sans mesure, en bloc, les soldats de la patrie, les enfants de cette révolution que rien ne peut dompter, qui vivra malgré eux, malgré tout, qui changera tout, qui est dans le sol, dans le globe, dans la chair et le cœur des peuples, qui a fait déjà deux fois le tour de l'Europe, qui a balayé les trônes et ne les a relevés que par moquerie; qui fit et défit des rois, mit des noms de potentats à la place de ceux qu'elle biffait, troqua des électorats contre des duchés, des épées contre des

mitres, vida et remplit les couvents dans dix États, chassa et reprit les jésuites, comme pour apprendre au monde que les princes du ciel et de la terre ne sont que de vains fantômes sans consistance, sans cervelle, sans base; qui se repose à présent de ces grandes secousses, qui regarde en arrière et jouit de ses œuvres, mais qui reprendra son élan à son heure, trompera la surveillance et l'ire des papes, des czars, des sbires, des espions, des diètes, des écrivassiers, des braillards, des geôliers, des bourreaux, rompra leur ligue, franchira les barrières et foulera aux pieds, dédaigneusement, tous les obstacles, sans dévier jamais de son but, de son cours, et semant à poignées les droits, le progrès, la liberté :

Liberté, Liberté chérie!

IX

Savary a commencé de réparer le mal; il m'a montré le chemin. Adjudant-général, ami de Canclaux, de Kléber et de tous les officiers de valeur de l'armée de l'Ouest, il les classe bien. Il a publié sur eux et sur leurs adversaires six gros volumes de pièces authentiques qui sont une mine féconde où chacun puise.

Il a fait deux campagnes dans le pays de deuil; il a vu de près le Bocage et ses batailles. Il est exact et ferme, un peu froid, un peu raide; mais il s'anime au besoin, il s'éveille aux grands traits, il combat l'erreur, surtout la mauvaise foi, il la poursuit l'écrase, et il a des mouvements d'indignation contre

l'effronterie des uns, la lâcheté des autres, réservant ses éloges et son admiration pour la seule vertu, le patriotisme.

Son livre est excellent, mais il ne dit pas tout, il n'est pas partout. Connu des gens d'étude et de cabinet, il n'est pas du salon, de l'atelier, de la halle; il ne fait pas pénétrer, comme je le voudrais, la vérité dans toutes les classes.

Il est plus militaire que politique. J'en demande un à présent plus politique que militaire; le temps a marché, le peuple a marché, il veut tout savoir, et il nous faut pour lui quelque tableau rapide et tout *conventionnel*, et qui soit dans cet effort de la grande lutte et du duel à mort entre les deux principes : hier ou demain, peuple ou roi.

C'est là le grand point. Plus j'avance dans la vie et plus ces idées me deviennent sensibles. La révolution a dit son mot, de 89 à 94; ce qui est venu depuis n'a été que réaction : Directoire, Consulat, Empire, tout!

Les longues saturnales de l'esprit de compression ne m'en imposent point.

Assez rétrogradé.

En avant, en avant!

Nous ne sortirons du chaos où nous sommes replongés que par l'abolition radicale du vieux système.

Rotation, remplacement : le passé par l'avenir.

Le surnaturel par la raison.

Le divin par l'homme[1] !

x

D'autres recueils ont paru : ceux de MM. Guépin, Fillon, Bancelin, Blordier ; vingt autres du même genre, des spécialités, des localités, des rapports, des carnets, des journaux, des liasses ; j'ai tout lu avidement et je cherche encore.

Guépin dit Nantes, et Blordier dit Angers. Tous deux sortis de la révolution, mais d'une date différente et d'écoles diverses. L'un plus hardi que l'autre. Guépin toujours fidèle et plein d'élévation, Blordier se trompant parfois sur les faits généraux, sur les noms de lieux et d'hommes et ne s'émancipant guère. L'un apôtre d'une mâle philosophie que rien n'arrête, l'autre docile organe d'une modération indéfiniment concessionnaire.

Suivez Guépin pour le mouvement de la réforme en Bretagne ; ne suivez pas Blordier dans ses aperçus de la Vendée, il s'y égare souvent ; mais tenez-le pour curieux, quoique incomplet, dans tout ce qui concerne le vieux temps de sa ville natale.

Bancelin fait des révélations précieuses sur Ségré et tout ce district ; et quant à Fillon, qui écrit de Fontenay avec des documents empruntés aux Goupilleau, il jette des clartés toutes nouvelles sur les massacres de Machecoul, sur les relations et le caractère de Souchu et de Charette, sur les négociations des

[1] « Il n'y a qu'une chose de droit divin ou plutôt de droit humain : « la Liberté. » (Toulgoët, 9 juillet 1851.)

rebelles avec l'Espagne et l'Angleterre, sur les comités de l'insurrection, la contrainte dont il fallait user pour soulever les paroisses, la tiédeur fréquente des soldats catholiques, les malentendus des chefs et les partialités du livre de Barante[1].

Et que dire encore de neuf?

Que dire? mais tout est neuf! le sujet a mille faces, il est inépuisable. J'ai des matériaux à moi, j'ai des souvenirs, j'ai des circonstances et des appréciations particulières sur tous les faits: je ne veux rien perdre.

Et après moi, et après nous, le génie viendra.

Et alors il se fera sur l'Ouest un travail immense.

Et le mystérieux ébranlement de cette vaste contrée; ce choc des convictions, des croyances, des doutes; ces sarcasmes lancés dans le sanctuaire, ces risées de l'autel et des cérémonies, et cette aversion profonde pour un vocabulaire abominable et impie; ces étincelles ou ces obscurités, ce mépris ou cette passion des rites antiques, ces masses d'élèves de Rousseau et de Voltaire qui se précipitent sur l'ignorance, et ces populations accroupies qui se cramponnent au moyen-âge, et ces prêtres qui sifflent comme des serpents du milieu des broussailles, et ces nuées de femmes qui s'envolent sur leurs traces; ce dégoût de la vie dans les plus jeunes, cette soif du sang dans les plus timides, ce désordre effréné dans les plus chastes; ces serments, ces parjures; ces deux cocardes, qui,

[1] Lisez, lisez cet intéressant ouvrage publié par Fillon en 1847, chez Robuchon. Il n'a que cent pages, mais il est plus utile à consulter que les plus épais volumes.

comme deux étoiles, guident des légions vagabondes et innombrables; tout ce carnage et ce bruit et ce monde ému jusqu'en ses entrailles, et toutes ces phases, ces crises, ces évolutions de la société humaine auront leur Bible et leur Iliade, leur muse, leur Homère, Hérodote ou Tacite, Hugo, Lamartine, Michelet, qui s'empareront de ces épopées, de ces fastes, et feront vibrer les cordes de cette musique d'une terre devenue un temple!

C'est toi que j'attends, ô Muse, c'est toi que j'appelle.

Chante et pleure cette Vendée que j'ai tant parcourue, que j'ai tant aimée, que j'ai sauvée peut-être de quelque entraînement funeste et d'une rechute!

Lieux désolés et chers! où tant de généreux patriotes tombèrent sous le fer aiguisé par les prêtres; où tant de braves paysans furent les victimes du crucifix et de la Vierge, qu'on tendait sous leurs pas comme des traquenards!

Pas un sillon que le sang n'ait engraissé, pas un écho qui ne redise la plainte, pas une pierre qui ne recouvre une tête, un bras, un corps brisé.

Qui fouillera ces cendres, qui secouera cette poussière, qui interrogera ces ossements blanchis et en tirera des leçons pour les âges futurs?

O Muse de la révolution, viens et couvre de ta voix les cris renaissants du fanatisme!

CHAPITRE DEUXIÈME.

XI

Je ne donne ici qu'un épisode, une moitié de guerre. Je ne traite que d'une année, l'année fameuse, l'année 93, qui vit le soulèvement général des Vendéens, la prise de Thouars, la prise de Saumur, l'occupation d'Angers, l'échec de Nantes et une halte aussitôt pendant le débat des grands partis de la Convention.

Puis le réveil, qui vint aux rugissements des haines du dehors, et ce déchaînement royaliste, ces trahisons qui causèrent la *terreur;* et les hostilités prenant un caractère de frénésie; les bataillons et les hordes grossissant, se heurtant, se prenant aux cheveux, se mordant, se tordant, se traînant par lambeaux dans le feu et la poudre.

Et les républicains chassant de leurs bois sacrés les catholiques.

Et les Brigands, désespérés, pleurant, maudissant le sort; mais qui, fuyant pêle-mêle, se retournent, se hérissent, se dressent comme des lions, étonnent le vainqueur, l'arrêtent, le repoussent, lui disputent sa proie, lui font lâcher prise;

Et sont encore dix fois battants, battus; échouent à Grandville, triomphent à Antrain et à Dol, s'épuisent devant Angers où la fatalité les ramène, et s'en vont, par Le Mans et Laval, écharpés, rompus, s'anéantir à Savenay, dont le sac est leur tombe.

Voilà mon livre : Hommes de sang, femmes violées, maisons en ruines.

Tous les droits de l'humanité méconnus, la morale oubliée, et des titres qu'on se fait de l'orgie infâme.

Parmi ces lâchetés, il y eut de l'héroïsme, il y eut de l'attendrissement, des traits sublimes, des fêtes.

J'ai dansé sur la mort. J'étais des farandoles autour de l'arbre, autour des arbres, car il y en avait deux : Liberté, fraternité.

Où sont-ils? où sont-elles?

Tant de sacrifices faits ont-ils été perdus?

Oh! non, j'en jure!

Je n'écris pas de sang-froid. Il faut que vous m'excusiez. Pas un souvenir qui sorte de ma pensée; et souvent, durant le jour, durant la nuit, je sens en moi un grand trouble.

Aux cris de rage succédaient les chants de miséricorde.

O voix saintes, mais rares!

La bonté n'était pas la vertu dominante, c'était le

courage. La pitié, en ce temps-là, s'exila de la terre. La peur la tua. L'instinct de conservation rendait abject. On reniait sa sœur, on dénonçait son frère, et je sens mes yeux qui se remplissent de larmes,

Ou bien, ce qui était pis, on s'amusait du meurtre, on s'y habituait, on s'en faisait un besoin, on respirait doucement l'odeur de la bataille, et l'on était alors inexorable!

XII

La Vendée eut ses germes bien haut et bien loin. Elle vint de Pilnitz et de Coblentz plus que des Tuileries. Calonne en fit le plan. Les princes y eurent plus de part que le roi. Ils pensaient plus à eux qu'à lui; plus au trône qu'au frère.

Les princes regardaient le roi comme englouti, son fils comme mort. Ils se partageaient leurs dépouilles et s'établissaient sur leurs cadavres.

Vilains êtres! que nous avons vus et soufferts à Paris, vingt ans plus tard, bien fardés et déjetés, bien affamés, bien faux.

Et la France, lasse de guerre, de despotisme et de tout, les écouta un jour, et ne fut payée de sa longanimité ou de sa faiblesse que par des déceptions et des outrages.

XIII

Mais Louis XVI n'était pas étranger aux complots. Il soupçonnait, hésitait, laissait faire.

La reine prévit et apprit la révolte. Elle vit chez la princesse de Lamballe, où étaient ses rendez-vous, tous les hommes influents, et approuva tout ce qui

se faisait et se ferait à Paris, dans le Midi, dans l'Ouest, par le noble et le prêtre, et par le bourgeois, cette race hybride, la plus rétrograde et la plus enragée.

Le bourgeois, plus près du peuple, craignait plus le peuple et s'affligeait plus de son contact; il n'avait nulle idée grande, morale, généreuse, et n'avait pour guides que son avarice et sa vanité.

C'était cette vanité qu'on caressait, qu'on exploitait et dont on se faisait une arme contre l'Assemblée nationale, la Convention et le peuple.

Le roi et la reine se débattaient contre les votes, les exigences, les formes, qui étaient pour eux de l'hébreu, qui leur liaient les bras, la langue et le cœur.

Que ne s'étaient-ils évadés par Varennes!

Mais le roi était aussi lourd que la reine leste. Il mangeait, dormait et n'allait point; il eut la porte ouverte et ne passa point, et d'un coup-d'œil la reine sonda l'abîme!

Restés et garrottés, ils prirent des secours où ils purent.

XIV

Ces deux têtes couronnées (hélas! découronnées par la main de fer du sort!), sur le même oreiller, de retour aux Tuileries, que se disaient-elles?

Le mari et la femme, en causant la nuit, seuls, ne concevaient de sceptre, de diadème et de règne, que ceux de Louis-le-Grand.

Mais ils étaient trop petits.

Les heures fuyaient pour tous et ne s'arrêtaient que pour eux.

Dans leur esprit, toujours, la royauté et la France c'était un.

La France était à eux ; ils en étaient les délices et les maîtres.

Ils avaient sucé ce leurre avec le lait.

Mais de plus neufs et de mieux avertis eurent-ils d'autres idées ?

Le trône donne le vertige.

Napoléon eut des idées pareilles à celles de Trianon. Il voulait le pouvoir sans bornes. L'Univers pour lui fut trop étroit, et nous, comme s'il nous eût ensorcelés, nous le suivîmes !

Louis-Philippe, instruit par tant de voyages et de misères, après Valmy et Jemmapes tant vantés, après le supplice de son père, l'exil des siens, après la chute de la branche aînée et tant de promesses faites à l'Hôtel-de-Ville, où arriva-t-il ? au gouvernement personnel, sans garanties et sans contrôle.

Et Guizot, à Lisieux, s'en fit le ministre !

XV

Pour un roi, le code unique, c'est, quoi ? sa volonté.

Ne sortez pas de là, et ne vous abusez plus.

Si vous aviez, encore une fois, pour je ne sais combien de mois, la monarchie, vous l'auriez toute semblable à la hideuse figure qu'abattirent nos pères.

Vous auriez autour d'elle des nobles, des prérogatives, des exemptions, et tout l'attirail obligé de ce pouvoir exorbitant : L'arbitraire.

Vous auriez le clergé catholique, intolérant par nature et par nécessité, et le jésuite confesseur et l'officialité, l'inquisition, la dîme.

Tout principe va droit à ses plus extrêmes conséquences.

Que prêchait-on dans la Vendée ou à Jalèz? La royauté gothique, la Sainte-Ampoule!

XVI

Je tiens de M. Laîné, ministre, qu'en un moment d'angoisse le roi le fit appeler, le roi Charles X :

— « Qu'y a-t-il à faire?

— « Sire, rentrer dans la ligne constitutionnelle.

— « Je ne demande pas mieux, formez le cabinet.

— « Il n'y a pas à balancer : Gérard, Périer, « Laffitte.

— « Quels noms!

— « Ceux que donne l'opinion et qui sauvent.

— « Les miens sont : De Bruges, d'Escars et « Vitrolles.

— « Sire, souffrez que je me retire. »

Étonnez-vous donc des Ordonnances!

XVII

Louis XV dégradé retombait sur Louis XVI; la Dubarry sur Marie-Antoinette.

De Claude à Messaline!

Chaque trait fut un poignard.

Dans les réunions intimes, la reine ravissait; pour ceux qu'elle aimait, c'était une fée; pour ceux qu'elle haïssait, une louve.

Ses amants l'affichèrent, à l'exception d'un seul, un étranger.

Ses amies la trahirent, à l'exception d'une seule qu'elle dédaignait, et qui revint d'Angleterre mourir pour elle.

Légère et impérieuse, la reine avait plus de génie et plus de cœur que le roi et les princes.

Le roi l'adorait, et tantôt il se fia trop à elle, tantôt trop peu.

Et que fit-il par elle de décisif? Rien.

Si tout s'entrave par elle, rien ne va par elle.

Je vois ce qu'elle veut, ce qu'elle dit, et non ce qu'elle exécute.

Elle gémit et murmure partout, plie partout.

La voilà à Paris et la voilà au Temple, en chemin pour l'échafaud.

Plus femme que reine!

Moins hautaine que dévouée!

Digne de pitié!

XVIII

La cour était débauchée et joueuse. Le roi souffrait de ces mœurs, mais plus par dévotion que par raison.

Des pressentiments qui le séparaient de ce monde-ci le jetaient vers l'autre.

Les prêtres ne le dominèrent pas autant qu'on le crut.

Il était plus prêtre qu'eux.

Il croyait !

Ils marchaient avec lui et se perdaient. Il avait des scrupules qu'ils entretenaient. Dissimulé comme eux, il jurait des lois qu'il fraudait. Jouet des intrigues, plastron des quolibets, pivot de tous les contraires, il cherchait des adhérents, des champions, des complices et en achetait. On savait le tarif.

Il trouvait plutôt des agents que des supports dans les hommes à prétentions ou naissantes ou déçues qui faisaient de leur âme une marchandise.

XIX

Turin, Fribourg, Coblentz, La Haye, Londres, Jersey, furent des foyers de conspiration contre la France.

La Rouërie, en Bretagne, ourdit des trames qui s'étendirent sur les neuf évêchés comme des traînées de poudre.

Lézardières[1] organisa sourdement dans le Poitou des *Compagnies royales* dont les chefs, postulant et acceptant les grades supérieurs dans les gardes nationales, enserraient tout ainsi et savaient tout.

Un de ses agents, le sénéchal de Tiffanges, Guerry de la Fortinière, a tenu registre de cette confédération.

On engageait la noblesse à ne pas émigrer, à demeurer dans le Bocage, à se préparer.

[1] Sa fille a fait quatre volumes sur l'histoire politique de la France.

x x

Le Poitou! ce pays de calvinisme et de novateurs! qui fatiguait Charles IX, Henri III et Louis XIII de ses convulsions, ce théâtre des rigueurs de Guise et de Richelieu, n'avait obtenu grâce qu'en léchant la dalle des églises et cédant aux pratiques de la plus extravagante superstition.

Toujours ardent, brusque, enthousiaste, il se livrait au catéchisme avec l'emportement qu'il avait mis à la huguenoterie; briseur d'images, il ne vivait que d'images et repoussait le progrès au dix-huitième siècle comme il l'avait invoqué au seizième.

Le seul mot de révolution le fit frissonner. Ses premiers symptômes d'opposition aux lois nouvelles remontaient à 89, et sa députation noble et archi-noble aux États-Généraux protesta aigrement contre toute concession, tout mélange d'ordres, toute fusion d'intérêts, tout accord d'idées et toute réforme.

Trois curés de Poitou firent autrement, firent mieux; ils prêchèrent d'exemple et s'unirent au *tiers*. Mais ce fut un éclair. Ils n'entraînèrent pas le haut clergé, pas les gentilshommes, pas le pays; ils eurent sur les campagnes trop peu d'empire, on les hua au retour, et, dès 91 il y eut des rumeurs graves, dès 92 des troubles sérieux à Bressuire. On y tua des révoltés, on y pendit des patriotes.

Les Prussiens entraient en Champagne et les royalistes se levaient dans l'Ouest.

C'est cette coïncidence, cette connivence, qu'il ne faut pas perdre de vue. Les royalistes la nient, elle

les gêne, mais les preuves en sont partout. J'y reviendrai.

XXI

La Prusse avait son roi philosophe, comme un roi est philosophe : en vers, par lettres et aux soupers de Postdam[1].

Frédéric II était philosophe comme Catherine II : des billets-doux échangés, des procédés galants entre eux et Diderot, d'Alembert, Voltaire; jolis passe-temps dont nul n'était dupe.

Une grande partie de nos religionnaires proscrits avaient trouvé un asile sur la Sprée. Louis XIV, en les chassant, comme en rasant Port-Royal, avait prolongé d'un siècle l'agonie des races royales.

Sans lui, il y aurait longtemps que nous serions en république.

Les princes sont des pieux qui embarrassent tout.

Le généralissime Brunswick, grand zélateur du *Vicaire Savoyard*, n'en venait pas moins réprimer nos *velléités d'affranchissement*, et ses manifestes étaient d'une étrange insolence.

A cette insulte faite étourdiment à la nation, toutes nos milices citoyennes furent en alerte. Angers, dès ce temps-là, fournit ses bataillons les plus dévoués. Les uns coururent au Nord et s'y couvrirent de gloire; les autres se jetèrent sur la révolte, et l'on crut un moment qu'ils l'avaient étouffée.

Mais le terrain gagné dans la première campagne

[1] Le royaume de Prusse a la forme d'un scorpion, étendant partout ses pattes.

fut perdu dans la seconde. La Prusse fit la paix, l'Autriche fit la guerre La Vendée surexcitée releva sa crête. Le roi avait payé de la vie son appel à l'étranger; et ce coup terrible, frappé avec réflexion, avec calme, dans une assemblée de gens de bien, l'élite de la France, sans qu'aucun de ceux qui l'ont porté en ait eu la conscience troublée, n'en rendait au dehors la monarchie que plus rogue, plus hargneuse, plus âpre.

Loin de désespérer, les princes n'en machinèrent qu'avec plus d'activité, de souplesse et de ruse.

La coalition redoubla d'efforts pour nous réduire, et le 24 février (date prophétique !) un décret rendu par la Convention nationale, vraiment nationale ! appela aux frontières trois cent mille hommes pour soutenir les volontaires, la ligne, garnir les places fortes, purger le territoire de la présence de l'ennemi, exterminer l'armée de Condé.

XXII

Aux frontières !

Ce cri fut la terreur des jeunes gars du Poitou, de l'Anjou, des Mauges.

La terreur des mères.

La joie des prêtres !

Les prêtres rirent dans leur barbe et comprirent tout de suite la situation.

Vos fils, dirent-ils aux mères, seront débauchés, perdus, damnés.

Vos fils, dirent-ils aux pères, ne reviendront

jamais. Plus de charrue, plus de labours, plus de fermes.

Vos fils serviront ceux qui ont tué le roi, ceux qui renient le bon Dieu.

Miséricorde!

Les gars devaient se marier, adieu la noce. Adieu le clocher, la fête du saint, les pâques; adieu les filles, adieu les mesurées, les vendanges, les habitudes. Il faut quitter le bonnet, la bielle[1], les sabots; et de libre qu'on était se faire soldat.

Soldat de la République!

C'est bon à Paris, au Nord, partout; mais ici, non.

Ce n'est pas qu'on ne sache le danger de la résistance.

Les troupes viendront et les gardes nationales.

Eh bien, on verra!

XXIII

« Allons, enfants de la patrie! »

C'est le chant du diable. On n'a de patrie que son village. On ne connaît pas la France, on ne veut pas d'Angers, on ne veut pas de Nantes, on n'ira pas au district : on est buté!

Et ce mouvement d'égoïsme et cet instinct de l'Ouest se montrent du même coup, avec une égale force dans toutes les paroisses, dans toutes les métairies, dans toutes les âmes.

Quelle occasion pour les prêtres, les nobles, l'émi-

[1] *Bielle*, veste du Vendéen.

gration, d'attiser des colères qui bouillonnent pour leur cause !

Car leur cause à eux, c'est eux !

Leur patrie, c'est eux !

Ils avaient couvé cette antipathie. Ils attendaient le moment, et le voilà venu. Ils s'étaient ménagé ces auxiliaires, et ils s'en emparent vite; ils n'ont pas l'air d'avoir rien provoqué, ils se font prier, forcer, enlever. Ils n'ont pas fomenté la guerre civile, ils n'ont eu garde! Elle est venue les contraindre. Il y est allé pour eux de la charité, de l'honneur. Devaient-ils abandonner leurs paysans, leurs voisins, leurs paroissiens, leurs frères? ils s'en seraient fait scrupule. Ils ont marché à la voix de la religion, de la royauté, de la famille.

O les bons prêtres !

O les preux chevaliers !

La générosité se joint au courage !

XXIV

Illusion ! illusion !

Car il y eut des nobles qui s'abusèrent. J'en vis de bien en peine. Restés dans leurs communes, ils y recevaient des quenouilles de Coblentz et des camouflets journaliers de la part d'anciens valets ou de municipaux malotrus et ivrognes.

Ils payaient la faute de quinze siècles d'abus.

Ils se jetaient dans nos bras, et nous les protégions, nous les aimions, Ils étaient patriotes comme nous, et avec plus de mérite; mais ils n'en avaient pas moins à passer des heures cruelles.

Il y en eut qui servirent la République, et qui périrent par la main du bourreau.

Cette position était affreuse.

Et comment distinguer? tous, bons et mauvais, avaient des pères, des frères, des parents émigrés.

Les émigrés formaient l'avant-garde ennemie et nous menaçaient de mort, de verges, de potence!

Quelle indulgence avoir en face de ce défi ?

XXV

Si la noblesse eut mille motifs de quitter ses châteaux et de s'exiler, elle n'en eut pas de marcher avec l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, contre la France.

C'est d'avoir pris ce parti, d'avoir tiré l'épée qui est une tache pour elle. Elle ne s'en lavera pas. Elle ne s'en relèvera pas.

L'amour de la patrie est une loi immuable, que rien ne permet d'enfreindre.

Honte et malédiction aux parricides.

J'excuse les nobles de fuir, non de se battre. Le crime pour eux! la justice pour nous! La gloire pour nous qui ressaisîmes l'égalité des droits, qui écoutâmes la grande voix de l'humanité, qui risquâmes tout pour sa cause et proclamâmes sous le canon ennemi, le canon des nobles, le poignard des prêtres, la fraternité universelle.

XXVI

Le prêtre ne s'abuse pas, il sait ce qu'il est et ce qu'il fait. Il cache sa turpitude sous le voile sacré.

Il a l'œil de velours et la griffe de fer. Il veut du sang pour défendre le crédit usurpé qu'on lui arrache.

Il ne veut pas le bonheur de la nation mais le pouvoir de sa robe.

Il est du peuple, il sait ses maux, ses privations, ses larmes, et loin de le soulager dans son affliction, il le tourmente, l'inquiète, l'accable. Loin de le tirer de sa crasse, il l'enfonce dans l'erreur. Il voit la disette et s'en réjouit. Il compte sur la famine. Nos affres sont ses ressources.

Par lui, l'ombre d'un enfant est évoquée. Le Temple a un pauvre être affublé d'une couronne, d'une couronne d'épines, ce petit Louis XVII qui, demi-mort, comme un spectre est promené devant les yeux des âmes compatissantes. On galvanise la royauté par des complaintes et l'on chante des noëls sur les persécutions stupidement exercées contre un rejeton qui languit et s'étiole.

Et si les maux qu'il endure étaient le fruit d'une trame ourdie à l'étranger!

Tout se peut! tout se peut!

Les promesses du régent et du lieutenant-général, les comtes de Provence et d'Artois, sont colportées. On distribue des brevets, on signe des lettres-patentes. On jette des fusils et de la poudre sur les côtes. On répand de faux assignats. On corrompt tous les gages, on détruit les sûretés. On annule les décrets. On crée l'anarchie.

Et puis on se plaint des décrets de la Convention!

Mais ce que ne doivent pas oublier les patriotes, c'est que l'Autriche et l'Angleterre assassinent la France par un infatigable et impudent machiavélisme.

Si la France n'est pas morte, ce n'est pas leur faute.

Ses plaies saigneront jusqu'à ce qu'elle soit vengée!

XXVII

On couvrit la France de nonces, de missionnaires apostoliques, de prédicateurs dépêchés par *Zelada*, le cardinal dirigeant, aux bulles envenimées.

On ne sait pas l'infection qui débonda par ces canaux impurs!

Hommes de Dieu, hommes d'enfer, hommes de haine et de pleurs : oh! qu'a fait ma patrie pour vous être livrée?

A Saint-Laurent-sur-Sèvre était le double atelier des frères du Saint-Esprit et des sœurs de la Sagesse.

Ouvriers d'exorcisme!

Hydre à deux sexes!

De cette fabrique sortaient toutes les exhortations, tous les rosaires, cœurs de Jésus, chapelets, arrêts de mort contre les *truts !*

Les prêtres qui s'étaient soumis à la constitution civile, les curés qui avaient pris la place des réfractaires, les *intrus*, étaient comme des monstres qu'on n'osait regarder en face, qui avaient des cornes, qu'on tuait sans remords, comme des chiens gâtés.

Ceux qui allaient à leur messe étaient des brebis galeuses, dignes du même sort.

Il était défendu aux chrétiens de se faire marier, baptiser, enterrer par le ministère de ces renégats.

Défense expresse d'obéir à la loi du recrutement.

A la loi de l'impôt.

A toutes les lois !

On forgeait des prières du roi, des oraisons qui venaient de madame Élisabeth, qui venaient du Saint-Père, qui venaient du ciel. On les récitait au prône, on les semait dans le Bocage.

Tout cela germait !

Les frères de Saint-Laurent ont tout le sang de la guerre à se reprocher.

Et qu'ils se relèvent, qu'ils sortent du tombeau, ils recommenceront !

XXVIII

Nos brillants historiens font la révolution ; moi qui suis vieux, je la sais.

J'ai vu les religieux, les nonnes, les sœurs du pot, les prêtres à la tête des processions.

Comme des druides, implacables comme eux et s'apprêtant aux sacrifices humains par des ablutions, des jeûnes, des veilles; les curés et vicaires, les frères et chapelains avaient des chênes favoris et consacrés.

Au lieu de gui, une madone.

Les miracles tombaient du ciel comme une rosée.

Chêne de Saint-Laurent de la Plaine.

Chêne de Bégrolle.

Chêne de Légé.

Chêne de Vezins.

On en avait partout, on y allait la nuit, à la lueur des torches, hommes et femmes, par multitudes, venant de dix lieues, chantant des litanies.

Un penchant secret, un attrait infini par le mélange de races, de conditions, d'âges. On mangeait en commun, on priait en commun, on jurait guerre et mort aux patriotes !

XXIX

Et quand on avait cru toutes ces bandes dissipées, elles se remirent à bondir comme des bêtes fauves.

Ce monde si grand, si beau, qui donc l'altère? cette intelligence de l'homme, qui donc l'obstrue ?

Qui donc empêche les développements du bien?

Abîmes impénétrables !

Éteint en Bretagne, l'incendie se rallume à Chollet, à Challans, à Montglône ; tous les hommes de dix-huit à quarante ans, garçons, veufs, appelés pour le tirage, se mutinent et s'écrient : Nous ne partirons pas !

A Challans, la révolte a pour chef visible Gaston (Bourdic), un perruquier, qui ne dure que peu de jours, et qui périt à Saint-Gervais, dans une mêlée [1]. Son nom court l'Europe. C'est le restaurateur de la monarchie et, en haine de la France, Pitt lui adresse ses félicitations dans de longues épîtres.

A Montglône (Saint-Florent), le gendarme est chassé, le district chassé, les papiers brûlent.

[1] Blordier (qui est sans critique) fait de Gaston un être problématique. Thiers (qui brouille tout) impute à Gaston les massacres dus à Souchu.

x x x

Le paysan, qui brûle tout, s'étonne qu'on brûle.

Le paysan, qui tue tout, s'étonne qu'on tue.

Partout les archives sont livrées aux flammes. Ces brûlis sont des fêtes. Des gens qui ne savent ni lire ni écrire ont en haine le papier; ils en ont peur.

Les nègres ont peur de l'écriture.

L'homme tient du bœuf. Ses yeux grossissent tout.

Il redoute les scribes, les sorciers, tabellions, faiseurs de parchemins et de grimoires, de talismans, de cabales, qui lui portent malheur, lui nouent l'aiguillette, l'emprisonnent pour fermages arriérés, pour dettes.

Brûler le district, c'est brûler le fisc et la milice, la révolution, l'intrus; c'est se défaire d'un coup de toutes les inventions de Satan.

Tenez compte avec moi de ces éléments pour vous faire une idée de la facilité avec laquelle se propage la révolte.

Une pièce de canon braquée, tirée et qui ne blesse personne, *qui ne fait pas de mal*, est abandonnée aux insurgés, c'est leur denier-à-Dieu.

Les voilà engagés et de toutes parts ils crient : A nous, à nous !

Ils passent d'un bourg à l'autre, et attirent leurs parents, entourent les prêtres ; ils se jettent à genoux, font le signe de la croix, reçoivent la bénédiction et sont invincibles.

Des milliers de fous jurent de ne jamais céder.

O Jésus-Christ, sauve-nous !

O Sainte-Vierge, aide-nous !

Et notez que nous sommes en plein siècle des lumières !

XXXI

Les premiers pas de ces dévots sont des atrocités.

Le nom de *Brigands* que dans les villes on leur donne n'est que trop justifié.

Il y aura des représailles, d'horribles; mais le crime sue de la Vendée, il sort du sein de ces bandes fanatisées, enivrées, hors d'elles-mêmes qui refusent d'obéir aux lois de la France, qui refusent d'aller au Rhin défendre la patrie.

XXXII

Les patauds, les réprouvés, les infâmes *bleus*, sont, au dire du prêtre, qui endoctrine le paysan, nos troupes à nous, les gardes nationaux, les braves soldats qui veulent que tout Français prenne, au nom de la République, l'uniforme et la cocarde.

La cocarde tricolore est, par les Brigands, jetée au feu, ils crachent dessus.

La cocarde blanche et parfois verte ou noire, signe de la rébellion, est faite dans les châteaux par les marquises, et arrosée d'eau bénite par le prêtre.

On fait des cartouches, on aiguise l'épée, la faulx, le couteau de chasse.

On s'arme de bâtons ferrés, de gourdins, de massues, de fourches. On quitte son foyer le fusil sur l'épaule, et l'on met à sa ceinture des pistolets. On déploie le drapeau fleur-de-lysé dans les campagnes.

Le tocsin sonne !

XXXIII

On bat la générale !

On crée des bataillons, des escadrons, des compagnies franches.

Et le drapeau tricolore est déployé dans les cités populeuses ou les gros bourgs.

Et l'on part au pas de charge, avec des canons, mèche allumée.

Deux peuples, deux races, deux siècles, qui vont s'entre-heurter comme deux rocs, comme deux laves.

Qui arrêtera ce fléau, qui éteindra ce brasier, qui fera taire ces furies?

Aux armes! Aux armes !

Vive le Roi !

Vive la République !

Les troupes ennemies s'avancent du levant et du couchant comme des trombes.

L'église et le cimetière qui tiennent lieu de redoutes, les abbayes, les fermes, et le donjon, les tourelles ; La Jumellière, Jallais, Chemillé, Chollet, Vihiers, et cent villes et villages sont pris et repris, dans toutes les directions sur l'Irôme, la Sèvre, la Moyne, la Divatte, l'Èvre, et dans les vallées creuses, au milieu des forêts, des plaines, des landes.

XXXIV

Écoute, peuple, et suis-moi dans ce dédale. J'en connais les détours, je suis du pays, je ne t'égarerai

pas; mais arme-toi de patience, car la traite sera longue, épineuse, rude.

Tu as besoin qu'on t'éclaire, non pas qu'on te flatte.

Oh! que de bandeaux on t'a mis sur les yeux!

Qui les déchirera tous?

J'essaie! et dans ce que je puis, je te mets à même de comparer les faits, les hommes, les caractères : tu décideras.

Je ne t'excite pas, je t'élève et je crois en toi.

XXXV

Je hais la faiblesse à l'égal de la violence : l'une mène à l'autre. Il y a du sang au fond de toutes les lâchetés.

C'est le sentiment de la dignité qui sauve l'homme du vice, et le préserve de la dégradation qui fait sa honte.

La peur a fait plus de mal au pays que l'exaltation.

L'hypocrisie m'est plus odieuse encore que le fanatisme.

La France n'aura de grandeur, de prospérité, de joie, qu'au jour où elle sera inspirée par la justice, et qu'elle vivra sous les pures lois de la liberté.

Non pas des lois de système, mais d'expérience. Non des lois d'exception, mais générales. Non pas des lois écrites, mais pratiquées : lois non pas violées, mais saines!

XXXVI

Depuis que je lis, que je réfléchis, que je pense, il m'a fallu passer par toutes sortes de régimes.

Emporté comme la feuille au courant des tempêtes!

Chaque heure fut une épreuve, chaque revers un conseil.

Rien n'a manqué à mon initiation.

J'ai vu se succéder tous les masques de gouvernement : j'ai pu choisir.

Ma raison ne s'est pas pliée à leurs caprices.

Ma volonté ne s'est pas humiliée sous leur joug.

Et ma voix et ma plume ont protesté hautement contre la tyrannie, contre l'absurde, contre l'oppression matérielle et morale, de quelque secte ou parti qu'ils aient pris l'enseigne.

C'est au peuple, à sa masse, à sa souveraineté, à l'universalité des citoyens que je suis resté fidèle.

Je n'ai été d'aucun conciliabule et d'aucun club.

J'ai maintenu mon indépendance au sein de l'excès.

Qu'affecterais-je de ne pas me rendre ce témoignage?

Il m'a paru que cette déclaration, que cette confession était utile aux premières feuilles d'un livre où tant de passions vont être analysées, tant d'événements décrits, tant d'hommes jugés.

Jugez-moi aussi, prononcez.

J'avais dans le cœur, dès le berceau, tous les instincts qui, sous le nom de principes, firent explosion en 1789.

Je fus révolutionnaire au premier coup de tocsin, et je le suis encore, et je sens que je le serai tant que la transformation de la société humaine, si ardemment souhaitée, si vivement combattue, ne sera pas achevée.

CHAPITRE TROISIÈME

XXXVII

Dans mon livre sur les *Volontaires*, j'ai dit les commencements de la guerre de la Vendée et donné les batailles des mois de mars et d'avril.

Je reprends mon travail à partir de mai.

Je lie les événements de Paris et de la France à ceux de l'Ouest.

La Fayette est en fuite ou plutôt à Olmutz. Cet astre si brillant s'est éclipsé. Homme de plus de cœur que de science, sa franchise fut son habileté ; son nom, sa fortune, sa jeunesse le portèrent aux entreprises qui décidèrent du destin de sa vie. Il cherchait les aventures, les grandes, et il les trouva. Prenant un rôle actif dans deux révolutions, il fut l'ami de Washington et de Franklin, l'ennemi de d'Orléans et de Mirabeau ; il ébranla le roi, fut antipathique à la reine, entama tout sans rien finir, voulut mener le

peuple et l'Assemblée, et en fut débordé. L'armée qu'il veut séduire lui rit au nez. S'il quitte l'Amérique plein de gloire, il quitte la France plein de souci, de dépit, d'inquiétude, et part de Sédan pour aller expier ses fautes ou nourrir encore ses illusions dans un cachot.

XXXVIII

Dumouriez a trahi. Il commença par l'intrigue, servit aux révolutions de Brabant et de Pologne, fut à Niort, en 91, commandant de la 12e division militaire[1], se montra à Cherbourg en ingénieur habile pour fonder le port, aida puissamment à l'organisation des volontaires qu'il ne tarda pas à redouter, prit de l'importance, entra au ministère, trompa le roi, trompa le peuple, fit des prodiges dans l'Argonne et en Belgique, eut l'éclat d'un héros et finit comme un roué.

Il pensa plus à lui qu'à la France, et périt à l'étranger sous le poids de sa honte.

Le duc de Chartres, qui était son aide-de-camp, l'a suivi à Bruxelles, rêvant une couronne.

Philippe-Égalité, après tant de saletés, de concessions et de fautes, est arrêté et envoyé à Marseille sous bonne escorte.

L'armée est en désordre, la frontière menacée.

La Gironde et la Montagne, en apparence unies

[1] A Niort, les honneurs de sa maison étaient faits par Mme de Bauvert, sa maîtresse, qu'il appelait sa cousine. J'ai vu à Paris cette femme longtemps après; elle était encore fardée et intrigante.

jusqu'au 21 janvier, se divisent le 22 et se montrent l'échafaud.

En mai, aux premiers jours, la Gironde l'emporte!

XXXIX

La Vendée a grandi; ses limites étaient Nantes et la Loire, jusqu'à Chalonnes, puis le Layon, Tigné, Vihiers et Trémont, Argenton-le-Château et Breuil, Bressuire et Amaillou, la Châtaigneraye et Saint-Paul en Gastine, la Caillère, Saint-Cyr-en-Gats, la Réorthe, Saint-André-de-Mareuil, Girouard, Saint-Giles, Challans, la Garnache, Machecoul et Port-Saint-Père.

C'était là le pays de la rébellion, c'était là l'enceinte des paroisses qui, spontanément et de premier jet, avaient résisté au tirage des réquisitionnaires.

Mais la révolte a pris de l'extension, elle va jusqu'à Rochefort et les Ponts-de-Cé, Soulaine, Saint-Melaine, Brissac, Doué. On a vu des Brigands jusqu'aux portes d'Angers et de Saumur; ils menacent Thouars, Airvault, Parthenay, Fontenay, Luçon; ils ont assiégé les Sables et comptent les prendre. Ils sont maîtres de Noirmoutiers, de Bonin, de Bourgneuf et de Pornic même; ils bloquent Paimbœuf.

Les paroisses de l'insurrection primitive sont par eux regardées comme une possession fixe et légitime, c'est la Vendée royale et le *pays chrétien*.

Les communes occupées depuis la guerre et enlevées aux patriotes sont par eux traitées de *terres conquises*.

XL

Autour de cette contrée où respire la haine de nos idées, de nos drapeaux, de nos lois, nous n'avons eu jusqu'à présent que peu de troupes de ligne, et tout l'effort s'est fait par les gardes nationales. Chaque district, chaque ville a fourni son armée, nommé son général. C'est une émulation admirable; mais de la rapidité même du départ il naît une confusion qui nuit aux résultats : on se lève, on court, on se bat sans accord et sans règle. Des bataillons sortis d'Angers, de Saumur, de Niort, de La Rochelle, de Nantes, ont eu parfois de signalés avantages et souvent essuyé de sanglants revers.

Nos succès découragent moins les insurgés que ne les enhardissent nos défaites.

On les méprisa trop.

Il faut s'y reprendre et marcher contre eux avec des précautions, des munitions, des forces.

XLI

Les généraux Berruyer et La Bourdonnaye, qui, dans le principe, eurent le commandement des troupes et continrent la rébellion entre la Loire, le Layon, le Thouet, forcés de se replier, n'inspirent plus de confiance et sont rappelés.

Canclaux remplace à Rennes, à Vannes, à Nantes, La Bourdonnaye ; il a sous ses ordres Petit-Bois et Beysser ; il tient le pays d'Oudon et d'Ancenis jusqu'à la mer, faisant des excursions sur la Sèvre et le lac de Grand-Lieu, dans le Marais et le Bocage.

Berruyer avait son quartier-général à Angers.

Châles, ancien prêtre, le dénonce à la Convention comme vieux, noble, suspect, comme incapable. Goupilleau se fâche et dit : « Berruyer est plein de « civisme, il n'a point de luxe, il vit de pain et d'eau, « couche sur la paille. Si l'on déteste les nobles, on « n'aime pas les prêtres. » Châles se mord les lèvres ; mais réduit à quitter la tribune, il agit dans les comités et fait retirer le commandement à Berruyer.

XLII

Qui est nommé à la place de Berruyer?

Biron, le duc de Lauzun, l'homme à aventures, l'homme à femmes ; si bien et si mal avec la reine, si bien et si mal avec la République, qui paiera cher son élévation et ses folies.

C'est lui qui est appelé au commandement en chef d'une armée dont les bataillons, trop clairsemés, s'échelonnent de la Gironde à la Loire.

Quand il a reçu l'avis de sa nomination, il était à l'armée d'Italie ; on l'éloigne du Midi où les d'Orléans, ses amis, sont incarcérés ; il ne sera à Angers qu'à la fin de mai ; en l'attendant, c'est le chef d'état-major, le général Menou, qui mène les troupes.

Mais c'est encore un noble ?

Oui, Menou est noble. Il n'y avait dans la ligne que des épaulettes nobles. Les *volontaires* ont nommé leurs officiers ; mais dans les généraux il n'y a que peu de roturiers. On changera tout cela. Le moment

n'est pas venu. Il approche. Tout va par degrés. On épure, on tue. Menou fait exception. Il plaît à la Gironde, qui a le dé ce jour-là. Il est plus jeune que Berruyer, plus frais, plus adroit, il saura se démêler de son *intérim*. C'est un des hommes les plus gais, les plus braves, les plus aimés de l'armée.

Sous ses ordres, Gauvilliers, qui de colonel de la garde nationale d'Angers est devenu adjudant-général, commande les troupes qui défendent la Loire de Sainte-Gemme à Chantocé.

Tabary est à Ingrande, Tuncq à Varades.

Tuncq, Tabary, Gauvilliers, passent le fleuve chaque jour, et par Denée, Rochefort, Chalonnes, Montjean, Montglône, font des battues jusqu'à la Jumellière, Jallais, Beaupréau.

Talot est aux Ponts-de-Cé, et fait des patrouilles à cinq et six lieues en avant de ses redoutes.

Leygonnier est à Doué, poussant des reconnaissances à Martigné-Briant et à Gonnord. Sa commission de général était pour les Pyrénées. Ce sont les représentants qui l'ont retenu dans l'Ouest. Mal vu des soldats, peu redouté des Brigands, mécontent de sa position, il sollicitait son changement ou sa retraite.

Sur sa gauche, à Passavant, aux Verchés, à Nueil, est le chef de brigade Beffroy, l'un des frères du Cousin Jacques [1], ami de Carnot.

Salomon est à Saumur, gardant le Thouet et la Dive, veillant sur Montreuil-Bellay, mais peu entre-

[1] Beffroy de Régny, auteur des *Lunes* et de pièces de théâtre en grand nombre et à grand succès, dans le genre bouffon.

prenant et ne faisant que des marches et contre-marches ou des parades.

Chalbos [1], envoyé de Paris, général par hasard, plein de cœur, sans expérience, commande l'armée de Niort. Il s'est avancé de sa personne jusqu'à Fontenay, Vouvant, La Châtaigneraye, ayant sous ses ordres, à sa droite, Quétineau, qui, des Aubiers et de Bressuire, s'est replié sur Thouars et est chargé d'Airvault; à sa droite encore, mais plus rapproché de lui, pour le soutenir, Sandos, Gascon, qui occupe Saint-Maixent et Parthenay; à sa gauche, Beaufranchet-Dayat qui est à Luçon, et Boulard aux Sables.

Ce dernier lui-même a sous sa direction Esprit-Baudry, qui, à l'extrémité du rayon, garde Olonne et manœuvre sans cesse autour de Challans, Bouin, Saint-Giles.

C'est là tout le cercle dont le cœur est aux Brigands : six à huit cents paroisses, et ce qui touche et ce qui accourt, un million d'âmes !

XLIII

Goupilleau défendit Berruyer; Choudieu l'aimait aussi : et pourtant ce général était usé dans l'Ouest; il n'y pouvait rester. Je dirai pourquoi, après avoir transcrit ses deux dernières lettres qui sont le résumé de sa vie, de ses opinions, de sa manière de considérer les événements et les hommes.

Lettre de BERRUYER au ministre de la guerre.

« Citoyen ministre,

« J'ai fait humainement tout ce que j'ai pu contre

[1] Blordier dit *Chaldos*, par erreur.

« les rebelles. Je n'ai rien à me reprocher et rien à « reprendre non plus dans la conduite des officiers « généraux qui servent avec moi. Leygonnier et Gau- « villiers ont de l'expérience et du mérite. Quétineau « a comme eux du zèle et du talent, mais nos trou- « pes à tous ne sont pas de celles qui peuvent vain- « cre ici. Nous avons trop de bataillons de formation « nouvelle et trop peu de troupes aguerries. L'orga- « nisation est déplorable, la discipline nulle. Il fau- « drait des camps pour tenir le soldat, et non des « logements dans les villes, qui empêchent toute « surveillance et facilitent l'insubordination et le « pillage.

« Nos efforts ont amené quelques succès, mais « avec des pertes à jamais regrettables. Les deux « compagnies de grenadiers, l'une de Saumur, l'autre « de Montreuil, qui ont été en partie détruites, en « partie faites prisonnières à Boisgrolleau, ont jeté le « deuil dans les familles. Angers et toutes les villes « en général ont vu périr un grand nombre de leurs « plus braves citoyens, et il ne faut pas oublier que « nous avons à combattre le plus grand ennemi « de la République : le fanatisme.

« J'avais pris des positions avancées dans la Plaine « et les Mauges. Mais les défaites de mes lieutenants, « dues à la supériorité du nombre des ennemis et à « leur exaltation que rien n'arrête, m'ont fait pren- « dre le parti, afin de n'être pas coupé sur tous les « points, de me replier sur Doué pour couvrir Sau- « mur, sur les Ponts-de-Cé pour couvrir Angers, et

« de faire repasser de la rive gauche sur la droite de « la Loire les troupes qui étaient à Chalonnes, Mont- « jean, Saint-Florent, et qui à présent occupent « Saint-Georges, Ingrande, Varades.

« C'est dans ces postes bien retranchés que j'at- « tends des renforts. »

LETTRE de BERRUYER au ministre des affaires étrangères (ayant par intérim le portefeuille de la guerre).

« Citoyen ministre,

« Ne vous fatiguez pas de mes lettres. Je vous écris « toujours dans le même mouvement, dans le même « espoir, dans les mêmes termes. Que puis-je de « mieux pour vous convaincre de l'urgence des « moyens que je vous fais connaître? Que vos em- « barras de Paris et du Rhin ne vous détournent pas « de ceux de l'Ouest, car en vérité la République « court au moins autant de risques de notre côté « que du vôtre, elle y est attaquée aussi vivement.

« Plus j'insiste sur ces considérations, plus je me « montre fidèle. La guerre est ici dévorante, et ce « n'est pas un petit métier que de lutter avec si peu, « et le genre de troupes que nous avons contre les « ressources extraordinaires de l'insurrection géné- « rale et profonde que nous avons à combattre. Mou- « rir, pour les rebelles, n'est pas une peine, mais « un bonheur. Ils vont au ciel ou ressuscitent : et que « faire contre de telles gens? Vous savez, citoyen « ministre, jusqu'à quel point des têtes exaltées par « l'esprit religieux ont pu de tout temps se porter,

« l'histoire en offre assez d'exemples. Eh bien! ce « n'est rien, comparativement à ce que nous avons « devant les yeux. Les Vendéens dépassent tout ce « qu'on peut imaginer. Ces misérables abandonnent « femmes, enfants, propriétés, tout ce qu'ils ont de « plus cher au monde, pour suivre quelques prêtres « scélérats qui, le crucifix à la main, leur donnent « la bénédiction et leur promettent les jours d'une « éternelle béatitude.

« Je suis forcé d'avouer que mes soldats ont bien « moins d'énergie et de fougue. Que m'envoie-t-on? « Des hommes qui savent souvent à peine faire l'exer- « cice et qui ne sont engagés que pour quinze jours « et un mois. Les administrations de département « ne peuvent faire plus, et ce qu'elles ne donnent « pas, c'est la fermeté dans le combat et cette ponc- « tualité sous les armes qui est la première vertu « militaire.

« Quand le temps porté par les arrêtés est expiré, « mes hommes s'en vont sans congé, et toutes mes « prières, tous mes ordres ne retiennent que le « quart des bataillons. Faites donc une guerre « pareille avec de telles troupes!

« Je vous prédis qu'on ne parviendra pas à éteindre « la rébellion de ces contrées de l'Ouest, si l'on n'y « fait passer des soldats de ligne ou des volontaires « qui aient vu le feu.

« Pour agir avec quelques chances de succès solides, « il me faudrait vingt mille hommes de bonnes trou- « pes. Je vous l'écris comme je l'ai écrit à votre pré-

« décesseur. Qu'on se défasse à Paris de l'idée fatale « que les troubles de ce pays sont de peu d'impor- « tance. Ils sont terribles, c'est moi qui vous l'affirme. « Les rebelles sont plus de vingt-cinq mille sous les « armes ; ils croissent tous les jours. Ils ont des « chefs expérimentés et intrépides. Je vous prie « d'être bien persuadé de ces vérités. Qui dira le « contraire desservira la République. J'ai vu de « près les choses. J'ai vu se battre l'ennemi, j'ai vu « se battre nos troupes, et je déclare que si mes « conseils ne sont pas écoutés, si l'on continue à ne « pas me répondre, à ne pas m'envoyer les forces que « je demande, il arrivera des maux incalculables. »

Ces lettres, fort bien faites, sont le testament et le codicille de Berruyer. C'est un homme sage, qui n'est ni lent ni mou, comme on a prétendu. Il a plus de nerf que son âge ne le comporte, et partout, je le reconnais, il fit preuve de résolution et de cœur ; mais rigide et austère comme un vieux tacticien, il n'est pas propre à commander des gardes nationales : il n'en tirerait rien. Il les chicane sur des détails et ne sait pas manier leur enthousiasme.

La garde nationale d'Angers s'est fait, dans toute cette guerre, une renommée de valeur inattaquable. Elle fut prête à marcher au premier coup de baguette, et ne cessa de combattre qu'à la pleine et entière pacification.

Sa constance fut inébranlable.

Ce qui la mit en butte aux accusations des royalistes doit la faire à jamais honorer des patriotes.

Elle détestait les abus, le fanatisme, les prêtres, les ennemis de l'État. Elle arrêtait les réfractaires et les mettait en prison. Elle ne faisait pas de grâce aux comploteurs et aux traîtres. Elle courut à Bressuire, à Saint-Laurent, à tous les cris d'insurrection, aux processions nocturnes pour en rompre le cours, extirper le mal s'il se pouvait, à sa racine, et déjouer les plans des contre-révolutionnaires.

Elle marchait avec intrépidité contre les Brigands et ne cédait qu'au nombre, à l'extrémité, à la fatalité. Si elle eût toujours eu des généraux animés de son esprit vraiment républicain et de sa haine implacable des préjugés, des rois, des priviléges, elle eût été invincible, et la guerre de la Vendée eût peu duré.

Et ce que je dis des gardes angevines, vous pouvez l'appliquer à celles de Nantes, de Chollet, de Saumur, de Bordeaux, et de toutes nos villes. L'amour de la patrie enflammait ces bataillons et les poussait comme l'amour de la Vierge et du Christ enflammait et poussait les Vendéens. L'ardeur était la même; mais les chefs Vendéens étaient mieux connus, mieux vus de leurs troupes que nos généraux ne l'étaient des leurs. Les rebelles suivaient les chefs qu'ils voulaient; nous devions suivre ceux qu'on nous envoyait de Paris, souvent fort mal choisis. De là des différences de succès, uniquement de là.

Toutes les fois que nos soldats furent bien conduits, ils furent victorieux.

Quand ils battirent en retraite et qu'ils déroutèrent, ce fut qu'il manqua à leur tête, non pas toujours

d'hommes de courage, mais d'hommes de foi, de foi dans la République, d'hommes animés du souffle inspirateur et révolutionnaire.

Je donne une lettre de Choudieu, datée du 1er mai.

Choudieu est d'Angers, il est en opposition directe avec l'administration départementale que préside Dieuzie, avec le district où dominent Brevet de Beaujour et Couraudin.

Le département a fait une adresse à la Convention contre les généraux. Il a envoyé cette pièce à Paris par un de ses membres, et ce sont les députés de l'opinion mixte qui l'ont appuyée.

Choudieu s'élève contre cette dénonciation, et il prend d'autant plus vivement le parti de Berruyer, qu'il est plus irrité contre ceux qui l'attaquent.

Lettre du citoyen CHOUDIEU, commissaire de la Convention nationale, en réponse à l'Adresse présentée à la Convention par un député extraordinaire du département de Maine-et-Loire.

« Citoyens représentants,

« Lorsque la calomnie poursuit, jusque dans le « sanctuaire des lois, les amis les plus ardents de la « Liberté, c'est à ceux qui ont partagé leurs fatigues « et leurs dangers à les venger de l'injustice; c'est « à ceux qui ont été témoins de ce qu'ils ont fait pour « la patrie à faire connaître la vérité aux représen- « tants du peuple qu'on abuse, au peuple lui-même « qu'on égare sur l'opinion qu'il doit avoir de ses « défenseurs.

« Citoyens, nous sommes sur les lieux ; vous nous « avez honorés de votre confiance, vous nous avez « investis de grands pouvoirs : si, jusqu'à ce jour, « nous n'en avons pas usé, croyez que nous n'avons « pas trouvé de coupables ; nous avons tout jugé avec « sévérité, et nous vous en avons rendu un compte « fidèle. Cependant vous accueillez des dénonciations « vagues, et qui n'ont d'autres motifs que des pas- « sions particulières, que les hommes sont toujours « prêts à mettre à la place de l'intérêt public.

« Un commissaire du département de Maine-et- « Loire vous a dit que *les principales causes des revers « que nous avions éprouvés étaient dans le peu d'ordre « que le général Berruyer mettait dans ses dispositions « militaires, dans le mystère dont il s'enveloppait, et « dans le refus qu'il a toujours fait de communiquer « avec les commissaires des corps administratifs.*

« Si ces faits sont vrais, vos commissaires sont bien « coupables, car ils ont dû en avoir connaissance ; « mais aussi, s'ils sont faux, ceux qui vous les ont « présentés sont bien perfides !

« Quant à moi qui ai suivi toutes les opérations, « qui ai pris communication de tous les plans de « campagne, qui ai vu de près les généraux et les « armées, je dois démentir des assertions aussi dé- « nuées de fondement. Je déclare à la nation entière « que le commissaire du département de Maine-et- « Loire en a imposé, et qu'il n'est pas un seul de ces « faits qui soit conforme à la vérité. J'atteste, et mon « collègue Goupilleau, qui vient de partir pour faire

« connaître aux représentans du peuple combien ils
« ont été abusés, attestera comme moi que ce même
« commissaire du département de Maine-et-Loire,
« qui accuse Berruyer de s'être constamment refusé
« à communiquer avec les corps administratifs, a eu
« avec lui, en notre présence, des conférences qui
« ont duré plusieurs heures ; qu'il lui a proposé les
« mesures qu'il a cru utiles; qu'elles ont été arrêtées,
« et que lui-même a été le rédacteur d'une foule
« d'articles qu'il a jugés nécessaires à son administra-
« tion. J'atteste que ce commissaire et un autre de
« ses collègues sont venus voir le général toutes les
« fois qu'ils l'ont voulu , et qu'à chaque fois qu'ils
« se sont présentés, ils ont été accueillis avec fra-
« ternité.

« Si chaque administrateur, si chaque citoyen veut
« devenir général d'armée, si les plans d'attaque et
« de défense doivent être communiqués à chaque
« soldat, alors tout le monde commandera, et per-
« sonne ne voudra obéir. Chacun calcule les opéra-
« tions des généraux d'après ses connaissances par-
« ticulières, ou d'après des intérêts personnels ou
« de localité, et, n'envisageant que le point qu'il
« occupe, il ne veut pas voir que le général d'armée
« doit embrasser tous les points.

« Il est absurde de dire que le général a dû con-
« certer ses opérations avec les administrateurs du
« département de Maine-et-Loire, puisque indépen-
« damment d'une foule d'autres motifs, ces opéra-
« tions s'étendaient au-delà du territoire de ce

« département. Il est faux aussi de dire qu'il s'est « enveloppé du mystère, car vos commissaires ont « tout vu par eux-mêmes, et le général n'a pas fait « une démarche dont il ne les ait instruits.

« A notre arrivée dans ce pays, nous avons trouvé « dans plusieurs endroits des comités civils qui diri- « geaient les opérations de la guerre. Le départe- « ment d'un côté, le district de Saumur de l'autre, « donnaient également des ordres aux commandants « militaires; toutes les dispositions de ces comités « n'avaient pour objet que le pays qu'ils habitaient. « Il en est résulté des opérations contradictoires ou « dangereuses.

« On a voulu détruire cet ordre de choses; les « généraux ont pensé qu'à eux seuls appartenait le « droit de diriger la force armée, puisque eux seuls « étaient responsables; l'amour-propre des individus « s'est trouvé blessé: de là sont venus les reproches « et les dénonciations.

« Nous n'accusons encore personne en particulier, « parce que nous n'accuserons jamais qu'avec des « preuves; mais il est évident pour nous que les « contre-révolutionnaires ont ici des agents qui « cherchent à semer le découragement et le désordre, « en répandant les bruits les plus absurdes, et en « inspirant des défiances contre tous ceux qui peuvent « servir utilement la chose publique.

« Les choses sont, à cet égard, portées à un tel « point, qu'il est impossible qu'un général, quel « qu'il soit, puisse commander ici quelques semaines

« sans être inculpé : il existe autour de nous des
« lâches et des traîtres qui ont besoin d'accuser pour
« cacher leurs perfidies.

« Voilà, citoyens, les véritables causes de nos
« malheurs, et ceux qui vous les déguisent sont seuls
« coupables. Rappelez-vous que sur le premier
« compte que nous avons rendu de la conduite des
« généraux, nous avons été chargés par vous de leur
« transmettre l'expression de votre satisfaction :
« comment se fait-il qu'ils aient démérité en si peu
« de temps, sans avoir changé de conduite? Nous
« vous avons mis sous les yeux un second compte
« de leurs opérations; nous vous avons fait connaître
« tous les désordres qui ont eu lieu dans nos armées,
« et les efforts que nous avons faits pour les arrêter.
« Vous avez dû juger par vous-mêmes que les choses
« étaient portées à un tel excès, que les généraux
« étaient dans l'impossibilité d'y apporter remède.

« Les administrateurs du département de Maine-
« et-Loire vous ont écrit eux-mêmes que quelques
« gardes nationales s'étaient portées à tous les excès;
« que l'indiscipline, le brigandage et la désertion
« étaient à leur comble; qu'on ne trouvait dans un
« grand nombre ni énergie ni courage; et que
« beaucoup de braves gens qui se trouvaient parmi
« eux, et auxquels nous avons toujours su rendre
« justice, étaient exposés à devenir victimes de leur
« lâcheté.

« Et ces mêmes administrateurs qui sont bien con-
« vaincus qu'avec de pareilles troupes il est impos-

« sible de rien tenter viennent aujourd'hui accuser
« de tous ces malheurs des généraux qui ont tout
« fait pour ranimer l'esprit public qu'on avait anéanti
« dans ces malheureuses contrées !

« Citoyens, voulez-vous connaître la vérité tout
« entière ? Berruyer a des formes trop républicaines
« pour des hommes qui ne sont pas encore nés à la
« liberté ; il professe des principes trop austères
« pour des hommes qui ne se doutent pas qu'on puisse
« aimer et servir la patrie pour elle-même.

« Celui qui a conduit à l'échafaud le tyran des
« Français doit avoir pour ennemis tous ceux qui
« soupirent en secret pour un roi ; celui qui s'est
« élevé constamment contre les désorganisateurs ;
« celui qui poursuit avec sévérité toutes les espèces
« de brigandages ; celui qui veut que le soldat obéisse
« et se batte, doit compter autant d'ennemis qu'il y
« y a de traîtres ou de lâches.

« Voilà les crimes de Berruyer et des généraux qui
« commandent sous ses ordres; nous en avons été les
« témoins : s'ils sont coupables, nous sommes leurs
« complices.

« *Angers, le 1er mai 1793, l'an deuxième de la République.*

« L'un des représentants du peuple, commissaire de la
« Convention nationale près l'armée de la réserve,

« P. CHOUDIEU. »

Cette lettre de Choudieu, imprimée et répandue à Angers, donna lieu à la très-courte réponse qu'on va lire :

« Les membres des conseils généraux du départe-

« ment du Maine, du district et de la commune « d'Angers, réunis depuis les troubles qui agitent « le département et les départements voisins; forts « de leur conscience et uniquement guidés par leur « ardent amour pour la patrie, pour la liberté et « l'égalité, et pour l'établissement d'un gouverne- « ment républicain, ne répondent point à la lettre « du citoyen Choudieu, en date du 1er mai.

« Ce qui est énoncé dans l'adresse présentée à la « Convention nationale au nom des trois corps admi- « nistratifs réunis, par leur commissaire député « extraordinaire, consiste en faits que leurs con- « citoyens connaissent. Ils les laissent juges de leur « conduite.

« DIEUZIE, Président du département,
« PAITRINEAU, Président du district,
« BERGER, Maire. »

XLIV

J'ai suivi Choudieu dans sa carrière, dans ses actes, dans ses votes, et je l'ai presque toujours approuvé. Mais ici je me sépare de lui, et je déclare que l'opinion angevine, l'opinion des meilleurs patriotes était contre Berruyer. Tout en respectant son caractère on blâmait sa marche. Il n'avait pas la confiance des gardes civiques. Il n'avait pas, disait-on, le feu sacré : « Qu'il parte ! qu'il parte ! c'était là le cri public, « et qu'on nous donne des hommes de patriotisme et « de génie ! »

Et, par souvenir encore, je suis de cet avis, de cet élan, de cette exigence.

Je me rappelle tous les faits comme si j'y étais encore ; et ne vous y trompez pas : ce que je nomme le *souffle révolutionnaire*, ce n'est pas le sans-culottisme.

Et le sans-culottisme, qu'est-ce? le savez-vous? d'où vient ce mot? du Champ-de-Mars!

D'un de nos jours funestes!

Il fut un cri de rage et de détresse, une lâcheté pour les uns, un crime pour d'autres, une honte pour tous.

La cour raillait le peuple et jouait de sa misère.

Qui n'en jouait alors, qui ne se moquait de ses haillons, qui ne les traitait de guenilles et de loques, qui n'avait sur les lèvres le mot de *canaille*, qui n'avait horreur de ces sans feu, sans pain, sans vestes, sans culottes!

L'injure fut un titre!

Et le peuple piqué, acceptant l'épithète et repoussant le mépris, retourna contre la cour, la reine et le roi, l'âcre ironie.

En 89, au mois de juillet, à l'Hôtel-de-Ville, le roi se sauva en prenant la cocarde.

En 92, en juin, aux Tuileries, il se sauva en mettant le bonnet rouge.

Il se serait sauvé encore au 10 août, en se faisant sans-culotte.

XLV

Le sans-culottisme est la vengeance du peuple et la bassesse de la Gironde.

Tout masque est une lâcheté.

De Vergniaud sans-culotte ou de Robespierre poudré, quel est le plus grand?

Toutes ces farces d'habit, ces cheveux gras, ces fantaisies de costume, ces déguisements et tous ces égarements d'une nation aigrie, n'arrêteront pas la flèche des idées.

L'outrage qui tue les rois ne tue pas les révolutions.

Rien ne modère la révolution, rien ne l'entache, rien ne souille sa tunique.

C'est l'espoir, c'est le verbe, c'est l'arche.

C'est la troisième époque, la troisième ère :

Moïse,

Le Christ,

1789!

La révolution, c'est le genre humain redressé, réconcilié, sauvé.

L'homme encore une fois secoue ses chaînes.

Il a été humilié, vexé, conspué; il a été jeté et oublié dans le cul-de-basse-fosse.

Il a été pendu, roué, écartelé pour des pigeons, des faisans, des lièvres.

On l'a réduit au pain, au son, à l'eau; on l'a forcé de vendre sa vache pour acheter du sel.

On lui a dit : Tu seras soldat, tu verseras ton sang jusqu'à la dernière goutte, et jamais, jamais tu ne seras officier!

Tu paieras les commis, tu paieras les chevaux, tu paieras le sérail des rois.

Les princes te prendront ta femme, ta fille, ton

fils, s'ils veulent; ils les déshonoreront, et si tu dis : *ouf!* on te fera mourir sous la hart.

C'est partout écrit, mais on ne peut trop l'écrire.

Le mal fut long, l'expiation sera longue.

Quinze siècles passèrent sur ces horreurs; qu'il y ait aussi quinze siècles de joies!

XLVI

Ah! c'est là pourquoi je suis révolutionnaire.

Pourquoi je suis contre les nobles, les prêtres, les Vendéens.

Je plains le paysan et je le tue. Je tue le rebelle, l'imbécile, l'idiot qui s'arme contre nous, contre lui-même!

Eh! non, je ne le tue pas, je suis comme Lescure, je n'ai tué personne. Je suis une idée.

Tout enfant j'ai suivi l'armée; ensuite j'ai servi dans les *colonnes mobiles*, et j'aurais pu tuer. J'en ai, dans vingt rencontres, été à même : je ne m'en suis pas soucié; mais je criais avec tous : A bas les Brigands, à bas les cagots, les tyrans, les féodaux, les dîmes, les hypocrites féroces et les ennemis insolents de la vérité!

Je n'ai pas changé, je suis le même. J'ai conquis des positions qu'on m'a volées. Je me suis sacrifié pour le peuple, et il n'a pas seulement su que j'existais. J'ai perdu mes emplois, mes rentes, et j'irai jusqu'au bout : *Vive la République!*

XLVII

Tout ce qui instruit le peuple est de mon sujet.

Je fais plus de philosophie que d'histoire. Dans l'acte je cherche l'homme et dans l'homme l'idée.

On s'est récrié contre ces mots : « La liberté ou la mort ! »

Quelle liberté si la mort est au bout !

Aussi n'est ce pas là ce que veulent dire ces mots écrits partout sur les murailles.

Ils ne disent pas : *Sois libre ou meurs.*

Ils n'obligent pas, ils enseignent.

Ils disent : *je serai libre ou je mourrai.*

La différence est grande.

Ce fut Laréveillère-Lépeaux, né à Montaigu, en Vendée, et député d'Anjou, marié en Anjou, nourri en Anjou, qui fit inscrire ces mots sur les drapeaux : « La liberté ou la mort ! »

Et pas un volontaire qui n'eût dans le cœur cette sainte devise.

L'esclave ne vit point. C'est une machine, un automate, une chose.

L'homme ne vit, ne sent, ne respire, ne pense, n'est grand, juste, glorieux, heureux, que par la liberté.

Vous le croyez comme moi. Redites donc avec moi et comme nos pères : « La liberté ou la mort ! » Apprenez ces paroles à vos enfants, gravez-les sur vos étendards, sur vos canons, sur vos maisons communes, sur vos temples, et réjouissez-vous quand, au nom de la raison, un orateur s'écrie : « Vivre libre ou mourir ! »

Et quand un peuple entier entonne le refrain : « La liberté ou la mort ! »

CHAPITRE QUATRIÈME.

XLVIII

La Vendée est une petite rivière lente, paresseuse, qui prend sa source à Saint-Martin-des-Fontaines, passe à l'Hermenault, puis au nord de Fontenay et se joint, au-dessus de Marans, à la Sèvre Niortaise, qui, elle-même, se jette dans la mer, en face de la pointe d'Aiguillon.

Elle donne son nom à un département du littoral et ce département donne le sien à toute la guerre [1].

La Vendée rebelle ou militaire se divise en haute et basse, à l'est et à l'ouest de la Sèvre nantaise.

Chaque section est subdivisée en différentes branches.

La Haute-Vendée renferme d'abord cette portion de l'Anjou qui va du Layon à la Sèvre et de la Loire

[1] Ce département avait six districts : Fontenay, la Châtaigneraye, Montaigu, Challans, les Sables-d'Olonne, la Roche-sur-Yon.

au Thouet [1]; ensuite dans le Haut-Poitou, les environs de Châtillon et de Bressuire; jusqu'à Saint-Laurent-sur-Sèvre, Mouchamp, et Puybelliard, Lacaillère, la Châtaigneraye, Pouzauges [2].

La Basse-Vendée renferme, du Lay à la Loire et de la Sèvre à la mer : 1° Le pays du *centre* et les villes et bourgs de Mortagne, Tiffauges, Clisson, Montaigu, Saint-Fulgent, les Herbiers, le territoire compris dans ce circuit [3].

2° Le pays de Loroux, de Vallet, de Verthou, de Haute et Basse-Goulaine, et tout ce coin de Bretagne entre la Sèvre et la Loire [4].

3° Le Marais, les Marches, le pays de Retz, le tout s'étendant depuis la Roche-sur-Yon et Mareuil, jusqu'aux ports des Sables, de Paimbœuf, de Nantes [5].

XLIX

Je voudrais bien tout ensemble être rapide et clair.

Le pays en général est morcelé par petites closeries, petites métairies, petits domaines, par champs multipliés entourés de haies, de fossés, de talus qui sont des forteresses.

[1] Les districts de Saint-Florent, Chollet, Vihiers, partie de ceux d'Angers et de Saumur.

[2] Les districts de Châtillon et de Bressuire, partie de ceux de Thouars et de Parthenay, dans les Deux-Sèvres; le district de la Châtaigneraye dans la Vendée.

[3] Portion des districts de Clisson, de Montaigu et de la Roche-sur-Yon.

[4] Portion des districts de Clisson et de Nantes.

[5] Dans les districts de Nantes, Paimbœuf, Machecoul, la Roche-sur-Yon, Challans, les Sables.

Il est couvert de taillis, de futaies, de garennes, de genêts, d'ajoncs, de buissons, qui cachent les toits, les tours, les granges.

Il a des chemins creux, de vraies fondrières.

Il est coupé de ruisseaux, de flaques d'eau, de mares, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a nommé le *Bocage*.

A l'est et au midi il y a des plaines : la plaine de Fontenay, la plaine d'Airvault, la plaine de Doué, la plaine Saint-Laurent.

A l'ouest sont des marais : le *Marais mouillé*, du côté de Luçon, et le *Marais breton*, du côté de Challans, de Machecoul, de Bafou, de Palluau où le caractère de la guerre fut le plus atroce.

L

Après le pays, les chefs. Ils ont voulu de la célébrité : qu'ils en aient et qu'on sache les noms de ceux qui doués d'intelligence, de courage, de force, ont tout employé contre leur patrie.

Je classe l'état militaire vendéen par régions, de mars à mai.

Les recrues de l'état-major s'indiqueront à leur place.

Quant aux particularités sur chaque homme, je prie de recourir aux biographies.

HAUTE-VENDÉE.

Division Angevine.

Bonchamp, considéré comme le général de la division, garde la Loire et occupe Saint-Florent, Montjean, Chalonnes.

Cathelineau est à Chemillé et Jallais, et dans les Mauges[1].

D'Elbée, à Beaupréau et Chollet et dans tout le Bas-Anjou, entre la Moyne, l'Evre et la Divatte[2].

Stofflet, à Vihiers, Coron, Vezins[3].

Duhoux d'Hauterive et son cousin le chevalier Duhoux, à Saint-Lambert-du-Lattay.

Forêt, à Chanzeaux[4].

Des Sorinières, à Mozé, entre Layon et Loire.

Je dis le point central des opérations de chacun et le territoire qui dépendait de lui. Ces circonscriptions se modifiaient par le sort des batailles.

Dans l'armée d'Anjou figurent ensuite, et viennent s'y rallier comme officiers, commandants, capitaines, chefs de paroisses, MM. de Fleuriot, de Scépeaux[5],

[1] Les Mauges vont de Saint-Florent à Jallais. Elles dépendaient de l'abbé de Saint-Florent. Les géographes les étendent trop sur leurs cartes.

[2] Blordier dit que dans la conjuration royaliste, d'Elbée eut en Anjou le rôle de La Rouërie en Bretagne.

Non. D'Elbée entra de bonne heure dans la confédération, comme Lescure, mais ni l'un ni l'autre n'eurent, dans le principe, l'importance qu'on leur prête.

[3] Garde-chasse de Maulévrier, il avait la réputation du meilleur tireur des deux provinces du Poitou et d'Anjou. Les chasseurs, en ce pays, étaient de temps immémorial très-renommés. Ils l'emportaient sur le reste de la France. Il faut lire leurs prouesses dans les chroniques et les livres de vénerie. Les gardes-chasse, les piqueurs, n'étaient pas de petits personnages. Ils étaient considérés des seigneurs, craints des paysans. Stofflet était connu à dix lieues à la ronde; et quand il leva l'étendard de la révolte, il fut suivi, dans le jour, des hommes déterminés de vingt paroisses.

[4] Il avait suivi à Coblentz M. de Chanzeaux, comme domestique. Il venait de rentrer, et il se mit tout de suite à tuer des gendarmes.

[5] M. César de Scépeaux avait une sœur et deux frères.

les deux Martin de la Pomeraye[1], Soyer[2], Tonnelet[3], de Boisy[4], Langrenière.

J'aurais dû commencer par les premiers qui, avec Cathelineau, menèrent au combat, les révoltés :

Perdriau, voiturier de la Poitevinière.

Cadi, médecin de Saint-Laurent de la Plaine.

Cadi jeune, marchand.

Pischeri, marchand de Baupréau.

Amaury, épicier à Jallais.

Loiseau, de Trémentine.

Avril, du May.

Bruneau, du May.

Ce dernier, Bruneau, dit *Six-Sous*, se fit maître canonnier dès la première bataille, celle de Jallais, où fut prise la bouche à feu qu'on nomma le *Missionnaire*.

Une pièce prise à Vihiers, et venue du château de Richelieu, fut nommée *Marie-Jeanne*.

La sœur était femme de M. de Bonchamp. Son roman vendéen a été rédigé par Mme de Genlis.

J'ai vu cette dame à Angers, quand elle était veuve. J'ai appris à faire des armes avec les deux jeunes de Scépeaux : Alexandre et Henri.

César quitta la Vendée en 94, eut un grand commandement dans la Chouannerie, fit sa paix en 96, avec Hoche, et ne manqua jamais à sa parole. Il servit sous l'Empereur et se fit remarquer, notamment dans la campagne de 1814, contre les Alliés.

Henri fut capitaine dans les vélites de la Garde Impériale, se battit bien, et fut tué en Espagne.

Alexandre fut, sous la Restauration, capitaine dans la garde royale.

[1] Mlle Martin suivit ses frères, durant toute la guerre. Elle était, sur la fin de sa vie, curieuse à entendre.

[2] Son frère fut évêque de Luçon. Son neveu est encore grand-vicaire de ce diocèse.

[3] Il était chanoine-régulier à Angers, quand éclata la révolution.

[4] Faible de santé, blessé à la bataille de Chollet, et plus tard fusillé à Noirmoutiers.

Ces noms de *Missionnaire* et de *Marie-Jeanne* firent grand bruit dans les premiers mois.

Après la mort tragique de Bruneau[1], l'artillerie, qui s'accrut promptement, fut dirigée par Herbauld, jeune Loudunois qui avait étudié pour être prêtre, mais qui montra une grande aptitude pour la guerre.

Le commandement supérieur de cette arme passa, dans la Vendée angevine, à M. de Perrault, quand cet ex-officier de la marine royale fut venu rejoindre les Brigands (fin de mai).

M. de Dommaigné commandait la cavalerie de l'Anjou dans la Haute-Vendée.

Division Poitevine.

Les chefs de l'insurrection dans les Deux-Sèvres, furent, en 92, *De Louche*, maire de Bressuire, et quatre gentilshommes : *Baudry-d'Asson, de Richeteau, de Feu, de Calais.*

Ces trois derniers furent pris, conduits à Thouars et fusillés.

Baudry-d'Asson se sauva, et nous le retrouverons dans la Basse-Vendée. Il périra sur un champ de bataille[2].

De Louche fut arrêté à Nantes, et guillotiné.

En avril 1793, Henri de Larochejaquelein qui avait son château de la Durbélière en Saint-Aubin de Baubigné, se mit à la tête des paysans de cette paroisse et des paroisses voisines; il marcha contre les Au-

[1] Voyez plus loin quelques mots là-dessus.

[2] Blordier lui fait gagner une bataille avec de Royrand. Mais à la place de Baudry, il faut lire Sapinaud.

biers [1], et s'en empara sur Quétineau qui occupait cette commune avec assez de troupes, mais peu sûres ou du moins peu confiantes dans leur général.

Henri avait vingt ans. Il avait été officier dans la garde constitutionnelle du roi, et prenait, dans les Brigands, le titre de *lieutenant-colonel*, qui était celui que dans les troupes républicaines on affectait aux commandants des bataillons de volontaires.

Lescure, son ami, marié à mademoiselle de Donissan, avait vingt-cinq ans. Inquiété au château de Clisson, en Boësmé [2], emmené à Bressuire comme suspect, laissé là par la générosité imprudente de Quétineau [3], il ne tarda pas à rejoindre Larochejaquelein et à prendre le commandement de l'armée du Poitou.

A leur exemple, marchèrent MM. de Donissan, de Beauvollier, de Marigny.

Donissan avait cinquante ans. Il avait le grade de maréchal de camp dans les armées de Louis XV; il devint, chez les Vendéens, le gouverneur du *pays conquis*.

Beauvollier aîné avait trente ans. Il dirigea l'artillerie, puis fut trésorier-général [4].

[1] Blordier dit fautivement les Herbiers.

[2] Ne pas confondre avec le Clisson du comté Nantais.

[3] Blordier dit que Lescure et Marigny furent délivrés par Larochejaquelein. Non. Ils restèrent libres quand les Républicains évacuèrent la ville.

[4] Il avait servi (de force) dans la gendarmerie nationale et avait déserté. Son frère, beaucoup plus jeune que lui, le suivit bientôt.

Marigny était officier dans la marine royale et chevalier de Saint-Louis au 10 août ; il avait trente-six ans, et suivit la fortune de M. de Lescure. Quand Beauvollier fut trésorier, Marigny prit le commandement de l'artillerie. Mais il signait aussi : commandant en chef des armées catholiques et royales. Il fit en cette qualité une très-belle proclamation aux habitants de Niort, et afficha la clémence ; mais ses actes ne furent guère conformes à ses paroles[1].

Après eux, venaient les deux Des Essars, dont le plus jeune, l'*abbé*, se fit dans la guerre appeler le *chevalier*.

Forestier, garçon de vingt-cinq ans, qui, favori de Larochejaquelein et son aide-de-camp, son bras droit, commandait la cavalerie poitevine.

Enfin, sous divers titres et commandements parurent dans l'armée de Haut-Poitou MM. de Bouillé-Loritz, Villeneuve-du-Cazeau, de Hargues, de Brochin, Baudry-du-Plessy, de la Fargue, Sainte-Hermine[2].

BASSE-VENDÉE.

Division du Centre.

A *Chantonnay*, M. de Royrand, commandant général de tout le *pays du centre*.

[1] Deux ans plus tard, Charette et Stofflet, à l'instigation de l'abbé Bernier, l'attirèrent dans un guet-apens et le firent fusiller.

[2] Ce dernier avait été en 92 dans la garde constitutionnelle du roi, et en 93 dans la gendarmerie nationale. Pris par les Vendéens, il fut reconnu par La Rochejaquelein, qui le mit à la tête d'une bande ; mais il ne s'y plut pas. Il s'en retourna à Niort, où il avait son bien et un solide ami, M. Guillemeau, qui, répondant de lui comme patriote, fit qu'on le laissa tranquille. Sous le Consulat, il fut préfet de la Ven-

A *la Verrie* et paroisses environnantes, MM. de Sapinaud frères.

A *Saint-Fulgent*, Berrard.

A *Tiffauges*, René-Augustin Guy Guerry de la Fortinière et Guignard.

A *Montaigu*, la Roche-Saint-André. Venaient ensuite MM. de Verteuil, de Cumont (du Buisson), les deux Béjarry (de Saint-Florent-des-Bois), de Denan, des Prés, Grélier du Fougeroux, Baudry-d'Asson, Clabat du Chillou, Solérac, de L'Épinay, de Vaugiraud, les deux de Beaurepaire : Girard et le Chevalier.

Division du Loroux.

A *Vallet*, M. Lyrot de la Patouillère. Il a pour seconds: MM. d'Esigny, de Piron, de Goulaine.

Cette division garde la rive gauche de la Loire, de Nantes à Champtoceaux et Liré.

Division du Marais.

Au Marais, qui va de Machecoul à Saint-Giles, il faut joindre le *pays de Retz*, qui comprend la partie du comté Nantais située sur la rive gauche de la Loire, entre la Sèvre et la mer.

A *Challans* et paroisses voisines, commandent Guerry de Cloudy, O'Byrn, Thomazeau.

A *Vaire*, Baumler.

A *Palluau*, Savin, Asselin, Ménuaule.

A *la Mothe-Achard*, Joly, commandant supérieur[1],

dée. Son neveu est conseiller de préfecture et secrétaire général de ce département.

[1] Joly hait les nobles. Il est redouté de Charette, qui un jour le fait prendre et fusiller comme traître.

le chevalier du Chaffault, Alexandre Pineau, La Voyrie.

A *la Roche-sur-Yon*, William Buckley (de la Brossardière), Saint-Pal, de Chouppes, Pajot.

A *Beauvoir*, François Angibault.

A *Vieille Vigne*, D'Abbaye et Vrigaud aîné.

A *l'île Bouin*, René de Tinguy[1], Ardouin, Frisaye.

A *Saint-Jean-de-Mont*, le chevalier Guerry de la Fortinière, qui (le 16 mars) s'empare de Noirmoutiers[2].

A *la Garnache*, Baudry-d'Arc.

A *Bourgneuf* et dans la partie occidentale du pays de Retz, de Lachenau à la mer, le chevalier de la Cathelinière et son second, Louis Guérin[3], avec les capitaines Vichon, Renaud, Paumier, Ernault, Camus, Guillon.

A *Port-Saint Père*, Gendron.

A *Machecoul*, Souchu, de Coëtus et la Roche-Saint-André, qui y vient de Montaigu.

A *Touvois*, Martineau des Barres.

[1] Tinguy avait de la modération et n'agissait qu'avec beaucoup de réserve. Il écrivait le 15 mars : « Je ne veux pas la guerre, pas la « guerre à outrance, je ne me bats que pour arriver à une paix con« venable.

« Cherchez des munitions, des armes, mais ne faites de mal à per« sonne, et restez chez vous jusqu'à ce qu'on vous appelle. »

Il fut pris à Noirmoutiers, et fusillé en 94, le lendemain de d'Elbée.

[2] Sous ses ordres, Guerry avait huit officiers : Blanconnier, Jean-Louis Maublanc, Pétiaut, Baril, Pierre-Philippe-Joseph Lefèvre, de Rorthais des Châtaigners, Pois-L'Ane, Vrigaut jeune.

[3] Le 8 avril, Guérin, dans une expédition sur Archon, traité de jean-foutre par un de ses gars, lui fend la tête d'un coup de sabre.

A *Légé*, Charette et son aide de camp Laroberie, son chef d'état-major et secrétaire Chabron de Solilhac[1].

Souchu est bientôt pris à Machecoul et fusillé par les ordres du général Beysser, à la prière des femmes dont ce misérable a fait massacrer les maris[2].

Charette alors soumet à son pouvoir ses rivaux grands et petits, et finit par avoir le commandement général de la Basse-Vendée.

LI

Insistons sur Charette.

Il a trente ans. C'est Charette de la Contrie qu'il faut le nommer. Il est né à Couffé, près d'Ancenis; il a fait ses études à Angers, au collége des Oratoriens, avec Volney[3], Bernier[4], Benoît[5], Bodard[6], et avec mon père qui m'en a souvent conté l'histoire.

C'est un oncle, conseiller au Parlement de Rennes, qui paie ses dépenses. Il prend du service sur les vaisseaux du roi; il les quitte en 91 et se marie à une

[1] Solilhac sortait de l'armée de Condé. Il servit dans la légion du Nord, déserta en juin et se joignit aux Brigands, d'abord à l'armée Poitevine, puis avec Charette.

[2] Voir plus loin les détails.

[3] L'auteur des *Ruines*.

[4] Le curé de Saint-Laud.

[5] Fils de l'avocat-général au présidial d'Angers. Traducteur du *Moine* et d'autres romans anglais. Mari de l'Émilie que chanta Demoustier. Chef de division à l'Intérieur, conseiller d'État, directeur général des contributions indirectes, député, comte.

[6] Médecin, auteur d'écrits sur les moyens de se passer de plantes exotiques dans la pharmacie.

riche parente. Il émigre, va à Coblentz, joue, perd, s'ennuie, rentre à Paris, figure parmi les chevaliers du Poignard, et, après le 10 Août, n'a de ressource que de se jeter dans la Vendée, où il se poste au château de Fonte-Clôse en embuscade.

Saint-André, au moment de la prise d'armes, avait le commandement des rebelles dans le pays de Retz. Souchu faisait les proclamations et exerçait beaucoup d'empire. Goulaine et Vrigaud se montraient aussi et voulaient gouverner; mais Charette les écarte et les supplante tous, et s'empare dans tout le pays de la Sèvre à la mer, du Lay à la Loire, d'une autorité qu'il saura bien rendre sans limites.

Il aime les femmes, le vin, le butin, le pouvoir. En sortant de table, il est d'une témérité qui saisit et impose : où il paraît, tout plie ; où il passe, tout meurt, et sa colère, dans le combat ou après, va jusqu'au massacre.

Pornic s'en souvient[1] !

C'est un homme terrible. Solilhac est son âme damnée ; il signera pour lui les traités et les rompra. Mais nous n'en sommes pas là ; restons en mai.

LII

Au début, les chefs et leurs bandes, dans la Haute et la Basse-Vendée (haut et bas pays), ont marché isolément, sans se fortifier l'un l'autre par un accord régulier et constant.

[1] Pris le 29 mars par Charette : tout y fut mis à feu et à sang.

En avançant dans la guerre, et le péril croissant, ils se sont réunis pour quelques entreprises hardies et difficiles; ils se sont concertés pour attaquer, le même jour, sur un même point donné, par des routes convenues, mais sans nommer encore de général en chef.

Après le *coup de main*, ils se sont séparés, chacun retournant à son canton préféré et à ses allures d'indépendance.

Tous pour la subordination montrent une égale répugnance.

On veut bien commander, on ne veut pas obéir.

Le paysan lui-même ne fait la guerre que par insoumission : il combat la liberté et n'aime que la liberté; il se bat chez lui pour ne pas se battre ailleurs. Il raisonne mal, mais il fait sa volonté, rien ne le force, on le prie; il ne suit pas tant des chefs qui lui sont imposés que des hommes qu'il aime, des fils de seigneur qu'il élit et qu'il désigne, ou des curés, ou de ses pareils, des fermiers, de petits marchands, des tisserands, des gens de lui bien connus, et qui le mènent non pas tant où ils veulent que là où il veut.

Si l'on en vient quelque jour à le contraindre, c'est que les affaires iront mal et qu'on sera dans la décadence, aux abois, près de la ruine.

LIII

Si le rapprochement a lieu plus volontiers entre les divisions de chefs et de Brigands, c'est dans les deux sections de la Haute-Vendée : on s'entend là un peu

mieux; mais encore chacun prétend-il, pour sa bande, au titre de *grande armée.*

La grande armée d'Anjou et la grande armée du Poitou ont chacune de quinze à vingt mille combattants, quand le temps presse et que tout est sur pied.

Charette a quinze à vingt mille hommes aussi, peut-être vingt-cinq mille, quand toutes les petites fractions de la Basse-Vendée consentent à se joindre à lui pour quelque expédition à tous profitable.

Le défaut d'ensemble et tant de jalousies secrètes ou flagrantes, malgré une force totale de soixante mille hommes, force qui tend à s'augmenter par des paroisses entières qui viennent d'outre-Loire (Bretagne, Anjou, Maine), malgré des triomphes éclatants et de beaux faits d'armes, n'annoncent aux clairvoyants qu'une fin sinistre.

Bonchamp, Donissan, d'Elbée, en examinant la voie dans laquelle on s'engage, ne doutent pas de l'issue.

Ils combattent pourtant, victimes dévouées!

LIV

J'ai donné un aperçu de la machine militaire des Vendéens; je fais de même pour leurs essais informes d'administration.

Ils veulent organiser et ne peuvent; rien ne vit dans leurs mains, tout meurt.

A la place des districts, des municipalités et de toutes les autorités républicaines, ils créent dans les communes, sous l'inspiration du clergé, des conseils

royalistes, des comités *provisoires*, qui, en attendant le retour au pur ancien régime, gouvernent et jugent, mais qui ne sont ni bien reconnus ni respectés par les chefs de bande.

Le noble se sert de la voix du prédicateur sans aimer le prêtre.

Le prêtre se sert de l'épée du capitaine sans estimer le noble.

Il y a de bons et de méchants comités ; il y en a qui protégent, d'autres qui tuent.

Dans la Haute-Vendée, ils valent sans comparaison mieux que dans la Basse.

Mais ne vous fiez à aucun ; ils sont poussés au mal par le vent de la haine que souffle le sacerdoce.

Ils mettent en arrestation les patriotes, les fonctionnaires, les officiers de garde nationale, tous les partisans des lois nouvelles, et ils décident de leur sort sans appel, sans remise.

La France républicaine arrête aussi et juge les royalistes ; mais la France est le peuple, et la Vendée est la révolte. La France est la règle, et la Vendée est l'exception.

Partout je crains la rigueur, même sous le manteau de la loi, de la volonté générale ; mais combien ne la redouté-je pas davantage quand elle est la compagne avouée de l'iniquité !

LV

Dans la Vendée angevine, deux prêtres se distinguent entre cent autres : le premier, l'abbé Bernier,

par son esprit de domination et de propagande; le second, l'abbé Barbotin, vicaire de Saint-Georges du Puy de la Garde, par son imagination de cannibale.

Tous deux suivent Stofflet. Ils forment son conseil et le poussent à d'atroces résolutions qui ne sont que trop à lui-même dans sa nature[1].

Quand d'Elbée et Bonchamp apparaissent, les scènes s'adoucissent; mais avant eux et même encore après, il y en eut de cruelles.

LVI

A Chollet, le 14 mars, lors de la prise de la ville par Cathelineau et Stofflet, on a fait la *chasse aux Bleus* dans les rues, dans les faubourgs et les hameaux environnants. On a arrêté, tué, jeunes et vieux, par douzaines.

Je ne parle pas des patriotes qui tombent dans le combat : Beauvau, les Briodeau, les fils de Crolle et trente braves; je parle des tués, assassinés, mutilés, lardés, après la trêve.

L'Espinasse, directeur de la poste aux lettres, est tué à sa porte.

Ravinet, fabricant, qui était dans son lit, blessé, est tué à coups de sabre.

Moricet, négociant, est brûlé dans ses magasins avec sa femme et sa sœur.

[1] C'est ici comme à Avignon, où le meurtre de Lescuyer amène la Glacière. Partout les royalistes commencent.

La famille Talot, martyrisée, n'échappe qu'à la faveur de la nuit, et non pas toute.

Des prêtres constitutionnels sont pris au collet, traînés sur le chemin de Beaupréau, déchirés à coups de piques et emmenés avec cent patriotes qu'on lie deux à deux, et qu'aux heures de bataille on met à la bouche du canon.

Le comité de Chollet se forma le 15; Bourasseau de la Renollière en fut le président et Boutillier des Hommelles le secrétaire. Ils tâchèrent de mettre de l'ordre dans cet affreux désordre; mais en dépit des notes justificatives qu'ils écrivirent quand la paix fut faite, ils eurent plus que de la sévérité dans leur gestion, et encoururent, de la part de leurs plus généreux concitoyens, bien de sanglants reproches.

LVII

L'abbé Boinaud, curé de Notre-Dame de Chemillé, dans les reliques duquel ses paroissiens avaient peu de foi, avait promis de faire le serment, mais il ne le fit point, et quand vinrent le *Brigands*, pour se recommander à eux il vociférait en chaire contre les *Bleus :* « Plus vous en tuerez, plus vous irez vite en « paradis. »

Membre du comité, il dit tout crûment en y prenant place : *Effaçons le mot de pardon.*

On ferait de tristes pages de ce que racontaient de lui les Cesbron, les Lecoq, tous les chefs des familles les plus vénérables et qui avaient dans le pays semé le plus de bienfaits.

Le curé de Saint-Lézin était grand et maigre; il avait le corps diaphane comme saint Bernard. Déguisé en chaudronnier, il suivait les Brigands, les exhortait à se battre et à ne point faire de quartier aux réprouvés. Souvent on le vit la nuit sur les champs de carnage, achevant, à coups de son grand crucifix de fer, les Bleus qui, blessés trop grièvement, ne pouvaient se sauver. Il leur cassait la tête, leur crevait les yeux et se livrait contre eux à toutes sortes d'horreurs.

Un petit Gascon, nommé Laussat, vicaire de Saint-Paul-du-Bois, avait imaginé de communier les patriotes malades avec des hosties empoisonnées.

LVIII

Des jeunes gens de Montpellier : Ballard, Parlier, Reboul, avaient à Chollet des dépôts de coton filé; ils étaient patriotes et se battirent contre les Brigands. Ils furent blessés, pris. Reboul et Parlier furent soustraits à la mort par une femme, leur servante, Catherine Bobet, digne et honnête créature! Mais Ballard, tiré du château, fut accusé d'avoir, un an auparavant, à Bressuire, coupé des oreilles de révoltés, et de les avoir portées à Paris, à l'Assemblée : trois cents oreilles!

Affreuse calomnie!

Ballard n'avait pas quitté l'Ouest. Le 14 mars 93, il avait fait le coup de feu dans les rangs de la garde nationale. C'était là tout son crime, et de sang-froid le canonnier *Six-Sous* lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet, en présence du prêtre Barbotin.

Ce *Six-Sous* était un échappé des galères, un scélérat qui volait, violait, pillait, et faisait peur aux Brigands eux-mêmes.

Ils le fusillèrent.

LIX

Calomnie encore :

A l'affaire de Bressuire en 92, il fut tué cent paysans, disent les uns; huit cents, disent les autres.

M. de Barante écrit : « Les gardes nationales de « la Plaine retournèrent dans leurs foyers emportant « comme trophées, au bout de leurs baïonnettes, « des nez, des oreilles et des lambeaux de chair « humaine. »

Quelles infâmes paroles !

Nos gardes nationales étaient là. Je les vis revenir. Elles étaient glorieuses du succès obtenu, heureuses de la paix rétablie; mais des lambeaux de chair, où donc en a-t-on vu, où donc[1]?

Et plus loin, après des chances diverses dans les combats de l'Anjou, les rebelles se dispersant, quand nos troupes parcourent le pays : « Elles n'osèrent, « écrit-on, exercer de vengeance ! »

Elles n'osèrent! qui les en empêchait? sinon l'ardent désir qui les animait de finir la guerre par la conciliation, la clémence, l'oubli?

LX

A Mêlay, près Chollet, le curé Galpin était roya-

[1] Deux de mes oncles étaient capitaines dans le bataillon qui fit la

liste, fanatique et suivant l'armée chrétienne; mais humain pourtant, et ne montant jamais en chaire sans recommander à ses paroissiens de ne pas tuer *sans nécessité* les patriotes.

« Si la cause de Dieu exige des batailles, exécutez « les ordres du Très-Haut, battez-vous, mes amis, pour « votre sainte religion; mais après la lutte ne répan- « dez pas le sang; épargnez-le et traitez les républi- « cains, les prisonniers, comme des frères! »

Galpin survécut à la guerre. Il est mort curé de Mêlay. Son corps repose auprès de ceux qu'il nourrit de sa morale et qu'il arracha par ses conseils à d'affreux remords.

LXI

Je fais suivre ces traits comme ils me reviennent à la mémoire. Ils désespèrent, ils consolent. L'homme est un animal indéchiffrable.

En voici un qui a été raconté de différentes manières. Je le tiens de celui qui en fut le principal acteur : M. Lavau, ami de mon père, et qui, réfugié à Angers après mille chances terribles, donna sa fille à un de nos amis aussi, que nous voyions tous les jours.

Lavau était président du tribunal de Chollet. Le comité l'avait fait mettre au château. Il était question de le faire mourir. Un paysan de faction à sa porte lui dit : « Vous êtes jugé, M. l'abbé va venir, « il vous faut paraître devant Dieu. Vous êtes un bon « monsieur et nous savons que vous avez répandu

campagne de Bressuire, et je sais bien par eux ce qui se passa : la haine des insurgés, le courage; mais non, et mille fois non, des barbaries!

« autour de vous bien des aumônes. Vous n'aimez « pas les nobles, et qui de nous les aime! On nous « parle du Roi, et qui se bat pour lui! Que nos enfants « ne partent pas, c'est là ce que nous voulons; ce « que nous voulons, c'est qu'on ne nous enlève pas « nos *bons prêtres*. Vous avez le malheur de ne pas « les aimer, de ne pas aimer Dieu, de ne pas aller à « l'église et d'aimer les *Bleus*, de les appeler, de les « servir : c'est là ce qui fait que vous êtes condamné, « et que tous tant que nous sommes nous voulons « votre mort! »

Tout cela dit en jargon du pays avec des *j'ons* et des *j'voulons*, avec tristesse et regret, mais aussi avec une imperturbable décision qui ôtait tout espoir de séduire un pareil homme et de s'échapper.

L'abbé vint, il interrogea le prisonnier, il le connaissait bien, et ne trouvant pas son âme en état de grâce, il le remit à un autre jour pour lui donner l'absolution. Ce délai le sauva.

L'abbé se nommait Rivault.

LXII

A Tiffauges le conseil royaliste avait pour membres Gasnault, Charrier, Boussion, et pour président le sénéchal Guerry, un forcené. Ce malheureux conspirait, excitait les paysans, se cachait quand il fallait, revenait et continuait ses menées secrètes.

Les paroisses des environs se soulevaient : « Le « décret de la première réquisition est pour nous « une bonne aide! » C'était le mot de Guerry. Toute

la jeunesse s'armait pour ne pas aller aux frontières; tout le reste se levait, hommes et femmes, pour repousser les nouveaux curés, à l'instigation des réfractaires. C'était une conflagration effroyable [1].

Pour s'opposer à cette révolte, un ancien militaire, M. Douet, beau-frère du docteur Hullin, vint de Mortagne avec quarante gardes nationaux, et se jetant seul au milieu des paysans : « Abaissons nos armes, « leur cria-t-il, ne nous battons pas entre nous, mes « amis! embrassons-nous en bons Français que nous « sommes tous! »

On s'embrasse, en effet; les paysans étonnés s'arrêtent, les gardes nationaux s'approchent, l'union s'établit. Mais, ô revers soudain, ô malheur imprévu! Le sacristain de Tiffauges, Louis Guérin, est survenu comme un tigre [2] : il sort de l'église comme d'une tanière, ses yeux sont enflammés, sa bouche est écumante; il parcourt les rangs de la rébellion, il la rallume, et à un signal donné les paysans renoncent à toute idée paix : ils sont dix contre un, ils enveloppent les gardes, ils en prennent vingt-quatre, puis deux hommes de Tiffauges, deux patriotes, ils les garrottent par deux et les entraînent sur la route de Montaigu, dans le dessein qu'ils ont de brûler le district.

[1] A une messe dite à Tiffauges, le curé dit en bénissant les faulx et fourches des paysans : « Allez, vrais défenseurs de la foi, allez et pour« suivez les démons jusqu'à l'enfer! » Les rebelles étaient plus de six cents, tous en larmes.

[2] C'est lui qui dans le pays de Retz est devenu le lieutenant de la Cathelinière.

Les rebelles avaient mis leurs prisonniers en tête, afin que si l'on rencontrait des *Bleus*, les premiers coups fussent pour eux. Cela ne manqua pas : à peine la bande avait-elle dépassé le village de Treize-Septiers, qu'elle vit venir à elle des gardes nationales et des gendarmes. Dans le mouvement que fit cette apparition, un des prisonniers, Baudry, dit Cadet, prit son couteau et coupant sa corde voulut se sauver, mais il fut tué de vingt coups de fusils qui lui vinrent de toutes parts.

Les paysans veulent tuer de même aussitôt ceux qui restent. Douet les supplie d'assouvir leur rage sur lui seul, sur lui qui a plongé dans cette infortune et commandé ses camarades. Il s'offre pour eux en sacrifice. Les paysans n'écoutent rien, ils fusillent Douet, ils fusillent les vingt-quatre autres[1]; et d'abord, hésitant et reculant devant les gendarmes, ils reviennent à la charge, ils entrent à Montaigu, vont ensuite à Clisson incendier les archives, tuer les patriotes et chanter le *Te Deum* pour leurs victoires.

LXIII

Servanteau de L'Eschasserie était noble et patriote[2]. Il avait son château dans la commune de Bruffière. Il en commandait la garde nationale. Il y avait fait, ainsi qu'à Langeron, à Cugand et dans d'autres communes, planter l'arbre de la liberté.

[1] Bonin, menuisier de Tiffauges, qui était tombé criblé de balles, resta sous les morts ; mais il n'était pas mort. Il vécut d'herbes deux jours, et regagna sa maison, où il guérit.

[2] Les amis de la Constitution avaient créé un *club ambulant* dans la Vendée. De L'Eschasserie en était le secrétaire.

Guerry de Tiffauges s'acharna contre lui. Il le désigna à la haine des paysans et des prêtres, et fit si bien qu'en mars 93, les paroisses, se soulevant contre la réquisition, passèrent au château de L'Eschasserie et tuèrent Servanteau à coups de fusil tirés en pleine poitrine, à bout portant.

LXIV

Que devint ce Guerry? je vais tout de suite vous le dire : il fut commissionné par d'Elbée, Sapinaud, Berrard, pour négocier des renforts à l'étranger [1]. Parti de Tiffauges il s'en alla à Noirmoutiers trouver son cousin le chevalier de la Fortinière, et il y était encore quand l'île fut surprise par Beysser. Il fut arrêté et envoyé à Nantes avec tous les papiers qu'on avait saisis dans sa chambre.

[1] RÉQUISITION. — Au nom des armées catholiques et royales des Bas Anjou et Poitou combattant pour le rétablissement de la foi chrétienne et de la monarchie française, salut.

Prions M. le commandant au premier port d'Angleterre de vouloir s'intéresser auprès des puissances anglaises pour nous procurer, dans le plus court délai, des munitions de guerre et des forces imposantes de troupes de ligne pour parvenir aux fins que nous nous proposons.

Depuis un mois nous sommes en état de contre-révolution. Nos armées, conduites par la Divinité et soûtenues par nos valeureux habitants des campagnes, ont déjà conquis, au nom du roi, les Bas Anjou et Poitou et le pays de Retz, où régnerait la tranquillité si nos villes capitales ne tenaient à un maudit esprit de révolution, que nous serions en état de réduire si nous avions de la poudre promptement.

Nous vous engageons, en conséquence, d'employer toute la célérité qu'exige le plus pressant besoin et serons pour la vie vos fidèles alliés.

Les commandants des armées catholiques et royales d'Anjou et Poitou,

D'ELBÉE, BERRARD, SAPINAUD.

Au quartier-général de Saint-Fulgent, le 8 avril 1793.

Ces papiers qu'a publiés M. Fillon montraient combien il était coupable. Sa vie dans le Bocage était bien connue. Le renom en vivait encore lorsque j'y passai il y a trois ans. Il avait allumé, attisé, entretenu le feu et poussé les paysans aveugles à toutes les fureurs. Il fut mis à Nantes à la prison des *Saintes-Claires*, le même jour que Rorthais-des-Chataigners, Aubert de la Terni, les deux religieuses Bévier, mesdames de Tinguy, de Rorthais et la femme Taconnet.

Guerry voulut s'évader avec ses draps, mais il se brisa les os. On le transféra au *Bouffay* : « Là, « écrivait-on, il a été bien mal, mais il n'en mourra « pas. Il préfère apparemment la guillotine. Je ne « conçois pas pourquoi on ne s'occupe pas de son « procès. »

Il y avait, dans les deux partis, hâte de tuer. Guerry donc fut jugé, condamné, exécuté. Mais son supplice et des milliers de supplices ne firent qu'ajouter à l'horreur de cette affreuse guerre.

LXV

Le comité de Port-Saint-Père avait pour membres Gendron, Maisonneuve, Moreau, Gibot, Surin, qui étaient aussi chefs militaires.

Le comité de La Mothe-Achard se composait de Joly père, Joly fils, l'Espinasseau, Ruchand, Duchaffault, Boilay, Duboys, de Buor, du Fief, Pineau, La Voyerie.

Le comité de Challans avait pour membres Letenneur, de Cloudy, Baumler, Béthuis, Barbotais,

Doussin, de Scudin, de Soullans, de Regnier, Mlle Robert, Mme Mauclerc, Mmes Imbert. Les femmes étaient à plus ardentes que les hommes. Il y en eut de prises et de fusillées.

Le comité de la Roche-sur-Yon était composé de Duplessis, Péchard, Ruchand, Péroteau.

Le comité de Palluau se formait de Louis Savin, Asselin, Rousseau, Tardy, Gilardeau, Groleau, Chimar.

Le comité de Roche-Servière comptait parmi ses membres Lebeau, Guittet, Chaignon, Gaboriaux, Brisson.

Le comité de Bourgneuf a pour président Thomas de Saint-Marc et ensuite Pierre Boulat. Parmi les membres on compte en tête Louis Guérin, commandant, F. Garnier, Musseau.

Le comité de Légé avait pour chef Gouraud de la Raynière. Mais Charette qui avait là son quartier-général ne lui laissait que peu d'affaires.

La liste de ces conseils serait sans fin. Elle serait curieuse, mais difficile à compléter. Qui interroger? Les papiers sont brûlés; les témoins morts.

Combien d'hommes, alors enfoncés dans le parti royaliste, ont ouvert les yeux et sont devenus de chauds patriotes!

Et combien de patriotes se sont refroidis! Gagnés par l'Empire et les Restaurations, devenus riches, importants, ils ont abandonné les voies de la République.

Ils y reviendront!

Par intérêt, par peur!

LXVI

Les demandes du comité de Challans furent nettes et franches :

1° Maintien de la religion catholique, apostolique et romaine.

2° Point de prêtres assermentés.

3° Point de réquisition pour les frontières.

4° Point de patentes.

5° Libre exercice de tous les arts et métiers.

6° Point de vexations contre les enfants ou parents d'émigrés.

7° Application fidèle de la devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

C'était une façon de petite République dans la grande.

Les formules de Paris étaient adoptées par les chefs principaux de la Basse-Vendée. Charette mettait en tête de ses lettres : *Frères et amis*, et terminait par *Salut et fraternité.*

C'était nous qui, selon lui, étions les insurgés ; sa cause était la bonne, et jamais il ne parlait du brave chef de bataillon Viéland, qu'il avait souvent à combattre, jamais des gardes nationales, des Nantais, des Bleus, qu'en disant d'eux : *Ces brigands-là.*

Il n'aimait ni les comités ni les commissaires. S'il en toléra un moment l'existence, ce fut quand ils fonctionnèrent sous sa direction, et même dans ces cas-là il ne les souffrait guère.

S'il forma quelquefois des commissions militaires,

comme à la Roche-sur-Yon, à Challans, à Légé, ce ne fut que pour les chasser presque aussitôt, de peur de leurs observations ou de leur contrôle.

Sa loi fut le caprice, et sa justice le sabre.

LXVII

A Montaigu, les membres du comité étaient La Roche-Saint-André, Chabot de la Coulandre, Richard, Trottier, Bigot. Les paysans qui s'étaient emparés de la ville voulaient y faire main-basse sur les patriotes. Ils se mirent à massacrer des gens qui s'étaient rendus, qui s'étaient fiés à des paroles dix fois jurées.

La Roche-Saint-André eut une peine extrême à mettre un terme à ces boucheries.

Saint-André était fort royaliste, mais fort humain, très-contraire aux lois de la Convention, mais très-peu disposé à suivre les mouvements impétueux de la féroce population qui s'était autour de lui soulevée.

A Montaigu, il sauva plus de cent prisonniers. Les dames Goupilleau lui durent la vie. Ses petites filles me l'ont dit.

Il fut moins heureux à Machecoul.

LXVIII

Les comités secondaires versaient le trop plein de leurs prisons au comité central de Machecoul.

Les prisonniers arrivaient à pied, à cheval et par charretées. Leur jugement allait vite. Il n'y avait pas

de jugement. Pris, condamné. Pas un ne réchappa pendant six semaines !

On liait et l'on fusillait deux à deux, le père et le fils, le mari et la femme. Plus de six cents périrent !

J'ai vu le champ des morts. Ce sont là les martyrs, ceux de la liberté !

Le président de ce comité de bourreaux était Souchu [1].

Les membres étaient :

Decouëtus, — Louis Potier, — Nicollière, — Jean Péraud, — Le chevalier de Keating, — Latour, — Rousseau, — Plantier, — Jean Guilloteau, — Merland-des-Brosses, — J. B. La Heu, — Bâtard, — Fleury, — Archambaud,

Que ces noms ne périssent point, que le royalisme à ces hommes érige des bustes, et que le peuple les ait en exécration !

Ce fut le sang de Machecoul qui monta au cerveau de le Convention et nous valut le décret du 19 mars : « Tout insurgé pris les armes à la main sera puni de « mort ! »

LXIX

J'anticipe un peu pour en finir avec les comités.

[1] Souchu était un grand faiseur de proclamations.

Voici la première phrase de celle qu'il fit afficher en mars 93 :

« Le peuple du pays de Retz et lieux adjacents, rassemblé de lui-« même en corps de nation, dans la ville de Machecoul, pour arrêter « le brigandage, secouer le joug de la tyrannie et reconquérir ses « droits et ses propriétés dont il a été dépouillé par la force et la « violence des Brigands qui ont usurpé l'autorité légitime... »

En mai et en juin, deux conseils supérieurs furent établis pour la direction des conseils de paroisses.

L'idée de leur création vint à Bernier, qui en devait être l'âme.

Que dis-je, l'âme ! Bernier n'en avait pas. Il était dur, égoïste, sanguinaire. Il avait de l'esprit, de l'instruction, de l'audace. Il s'appuya de d'Elbée et de Marigny, et fit organiser ces conseils qui siégèrent d'abord à Mortagne, puis à Châtillon, mais qui sous de grands noms ne furent que des pétaudières. Ils se mêlaient de tout et n'avançaient à rien. L'un, le *Conseil-d'État*, eut la prétention d'être à la fois législatif, administratif, judiciaire, et de faire la contre-partie de la Convention, du Comité de Salut Public, et plus tard du Tribunal révolutionnaire.

Quelle parodie !

L'autre, le Conseil ecclésiastique, espèce de concile permanent, ne fut que précaire, impotent, risible : ni les curés n'obéissaient à ce conclave, ni les généraux n'obéissaient à ce parlement.

On voulut flatter les comités de paroisse en prenant dans leur sein des hommes influents pour en faire des membres des conseils supérieurs, mais cela ne réussit point. Les comités se moquèrent de cette centralisation envahisseuse, et se disloquèrent quand ils ne purent pas rester libres.

Fillon a donné la composition des deux conseils ; il porte à vingt-trois le nombre des membres du premier, à cinq celui de l'autre. Passe pour le concile qui, sur le papier, put être formé de l'évêque d'Agra,

du curé Bernier, du doyen Brin, du bénédictin Jagault, du prieur Doussin ; mais du conseil d'Etat, je ne nommerai que les membres qui, d'après ce que j'ai su de l'un d'eux, y prirent séance :

L'évêque d'Agra, président.
Michel des Essars, second président.
Bernier, curé de Saint-Laud.
Body, avocat d'Angers [1].
Boutillier, de Mortagne.
Bourasseau, de Chollet.
Duhoux d'Hauterive.
Larochefoucauld, prêtre.
Le Maignan, de Saumur.
Lenoir, de Saumur [2].
Thomas de Saint-Philbert de Grandlieu.
Paillou, de la Flocélière.
Brin, doyen de Saint-Laurent-sur-Sèvre.
Michelin, de Champtoceaux.
Barré, de Saint-Florent-le-Vieil.
Gendron, de Port-Saint-Père.
Duplessis, de la Roche-sur-Yon.
Carrière avocat de Fontenay, procureur du roi.
Beauvollier, trésorier.
Jagault, secrétaire-général.
Dupaty, secrétaire.

EXTRAITS DES REGISTRES. — PRINCIPAUX ACTES.

1° Formation de siéges royaux de justice pour le

[1] C'est de lui que je tiens mes notes.
[2] Ancien officier des carabiniers.

civil et le criminel, par arrondissement. (Un sénéchal, un bailli, un procureur du roi, un greffier.)

2° Suspension des justices seigneuriales jusqu'à décision du roi.

3° Officialité maintenue.

4° Cour royale créée pour juger en appel, conformément aux lois d'avant 89.

5° Annulation des ventes et reventes de biens ecclésiastiques.

6° Conservation et régie des biens nationaux pour en employer le produit au culte et à ses ministres.

7° Dîmes suspendues, mais sous la réserve d'une décision définitive à prendre par le roi de concert avec les ordres de l'État.

8° Serment à prêter par tous les fonctionnaires civils et militaires de la Vendée royale.

9° Serment à Louis XVII exigé des suspects de patriotisme[1].

Impôt social mis à leur charge.

Leur désarmement.

Leur exil en cas de résistance et leur renvoi devant les juges royaux.

10° Proscription des réfugiés volontaires[2].

[1] Cartouche délivré par les rebelles à ceux qui prêtent le serment exigé par eux.

« Dommaigné, colonel-général de la cavalerie de l'armée chrétienne, permet à Jean-Michel Jubault de se retirer, sous le serment par lui prêté d'être fidèle à la religion, à Louis XVII, à la monarchie française, et de ne jamais porter les armes contre l'armée catholique et royale.

« *Thouars*, 6 *mai* 1793. »

[2] Les Brigands les nommaient des émigrés et les traitaient comme nous faisions de ceux de Coblentz.

11° Formation des compagnies de guerre.—Élections de leurs capitaines par elles-mêmes, sauf ratification.

12° Passeports exigés pour voyager dans la Vendée insurgée.

13° Cours forcé des assignats de deux sortes :

1° Assignats républicains visés au nom du roi.

2° Assignats fabriqués à Châtillon à l'effigie de Louis XVII.

Il y a encore des règlements pour les subsistances, les munitions, les rassemblements par le tocsin, les marches, les étapes, les hôpitaux, les postes ; mais il faut qu'on sache bien que toute cette organisation n'a jamais été que vaine et fictive. Les conseils furent morts-nés, et ni Lescure, ni Bonchamp, ni Larochejaquelein, ni Charette n'en suivirent les prescriptions et n'en avouèrent les ordres.

Italiam! Italiam!

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER

LXX

Après de longs préliminaires, j'entre en campagne. Nous savons le nom des chefs des deux armées. Nous savons les postes occupés par les bataillons et les bandes, au 1er mai. Manœuvrons maintenant avec ces troupes que guident le drapeau tricolore, le drapeau blanc; et avec de vieux souvenirs traçons une histoire neuve, pleine de vérité et de vie.

LXXI

Sotin, qui devint ministre de la police, était en 93 commissaire civil près l'armée d'expédition de Beysser.

Il écrit de Paimbœuf aux administrateurs du département de la Loire-Inférieure, le 1er mai.

« Nous avons fait une tournée dans le pays de « Retz. Minden, Saint-Gildas, la Plaine, Pornic,

« Saint-Père, ont été visités. Partout où étaient les « prêtres assermentés, la population était tranquille; « mais là où les prêtres n'ont pas prêté le serment, « les têtes sont renversées.

« Dans les églises des réfractaires nous avons pris « les croix et les bannières; nous avons fermé les « portes. On ne prêche là que haine au tricolore, et « ce n'est pas la peine de favoriser nos ennemis. Je « sais bien qu'on dit que persécution fait guerre. « Mais la guerre est toute venue, et à moins de céder, « à moins de mettre les pouces, à moins de renoncer « à la république, à moins de crier vive le Roi, vive « le Pape, vive Notre-Seigneur, il n'y a pas moyen « de ramener ces gens-ci.

« Je n'ai pas varié dans mes idées. J'ai vu tout de « suite l'état des choses et quelles mesures étaient à « prendre : ou laisser ce pays sans y entrer et lui « permettre de se gouverner à sa mode; ou bien, si « l'on y pénètre, le réduire par la fermeté, car il n'y « a pas d'espoir de le soumettre par la douceur.

« Les chrétiens, pour s'établir dans la Gaule, bri- « sèrent les idoles. Ce qu'ils firent contre les païens, « rendez-le-leur. Le temps est venu. Brisez tout ce « qui résiste, si vous voulez ici faire régner vos lois.

« J'ai enlevé des sacristies rebelles tout ce que j'ai « pu : chapes, ciboires, calices, bénitiers, goupil- « lons, encensoirs. Beysser a donné une des chaînes « d'argent au tambour-major du bataillon nantais, « pour sa canne; je vous envoie le reste : faites « fondre. »

Le général Tuncq écrit de Varades, le 1er mai, au général Menou à Angers :

« J'ai passé la Loire avec cent hommes résolus, et « nous avons chassé le poste de Brigands de Montglône. « Je suis descendu au Marilais. L'église est renom- « mée, il y avait là une Vierge qui faisait des siennes; « je l'ai prise et mise en terre. Un vieux prêtre est « venu, qui voulait faire du bruit. Je lui ai dit : « *Tais-toi, ou je te fusille.* Il n'a plus bronché. Tous « les hommes de cet endroit sont avec Bonchamp; « on ne trouve que des femmes dans les maisons. La « femme de Bonchamp était là ; on me l'a dit : je l'ai « cherchée, mais elle s'est dérobée à nos investigations, « et l'un de mes capitaines, Loiselet, un Parisien, « grand fureteur, a appris que cette Brigande fieffée « était cachée dans un arbre; mais lequel? — *Tirez* « *sur tous, et vous l'aurez.*

« Le conseil était sûr, mais je ne l'ai pas suivi. « Tirer sur des arbres pour avoir une misérable « femme, même celle d'un chef, c'eût été ridicule. « Un vieux soldat ne s'arrange pas de ces choses. « Qu'elle et toutes les femmes restent et se sauvent, « je ne demande pas mieux; je voudrais qu'il y eût « dix fois plus de femmes avec les Brigands, ils en « sont embarrassés et ne savent qu'en faire : ce sera « leur perte. Notre avantage sur eux, c'est de n'avoir « pas de guenons que nous traînions à notre suite. « J'ai soin de chasser toute femme qui s'approche de « mes pelotons. On m'a cité un fermier du Ménil qui « était dangereux. Je suis allé pour le prendre, il était

« déniché ; j'ai pris son père et je vous l'envoie. C'est « la famille des Martin, qui influent dans le pays, ser- « vent les correspondances, entretiennent le mauvais « esprit et font plus de mal à eux seuls qu'un batail- « lon. Vous le jugerez. »

Au bas de cette lettre, le général Menou écrivit : « Ce père Martin s'est réclamé du citoyen Restaut. « qui a répondu de lui : je le lui ai remis. Je fais la « guerre aux scélérats, non aux aveugles. »

L'adjudant-général Talot part le 1er mai du château des Ponts-de-Cé, et fait une battue dont il rend compte par une lettre datée de Thouars :

« J'ai la conviction qu'il se trame quelque chose « chez les Brigands. Bonchamp veut faire un coup, « mais lequel ? Je veillerai de mon mieux, c'est tout « ce que je puis faire.

« Bonchamp a passé par ici. On disait qu'il était « mécontent, qu'il se plaignait des Anglais ; et puis « d'autres ajoutaient qu'il voulait passer la mer. Mais « ce sont des feintes.

« Les Anglais promettent plus qu'ils ne donnent : « ils font leur métier d'ennemis de la France. Que « veulent-ils ? la ruine des deux partis.

« Je n'ai rencontré à Vihiers, au lieu de Brigands, « que des femmes pleurant, mourant de faim, déso- « lées.

« J'ai tourné autour de Brissac ; je croyais attraper « Dommaigné et sa bande, mais je n'ai trouvé qu'un « temps et des chemins de diable.

« J'ai passé par dix châteaux, ceux entre autres

« d'Argonne et de Joué où les maîtres sont absents « et tout en délabre. Il faudrait occuper tous ces points-« là Ce qui encourage l'ennemi, c'est de ne voir point « de troupes. Je cours et me montre partout ; mais on « me reconnaît, on reconnaît mes hommes, toujours « les mêmes, comme des comparses de théâtre : cela « finirait par faire plus de mal que de bien.

« Des troupes et des postes partout, des munitions, « de la vigilance, une ardeur incessante, du cœur : et « dans un mois il n'y aura plus de Vendée; vous le savez « comme moi. Parlez, agissez, je vous seconderai. »

Gauvilliers écrit d'Ingrande, le 3 mai :

« J'ai visité tous les postes de mon commandement « depuis la Pointe jusqu'à Ingrande. Tout va bien. « On avait dit que les Brigands avaient passé la Loire aü « *Cellier*, au-dessous d'Oudon. Il n'en est rien. Ce sont « des paysans qui de la rive droite étaient allés rejoin-« dre l'*armée chrétienne* et qui rentrent dans leurs « foyers.

« Le bataillon de Ségré est développé sur la rive « droite du fleuve; il fait des patrouilles de jour et « de nuit; il aide les barques canonnières qui sont « envoyées de Nantes pour protéger la navigation.

« Charlery, à la tête d'un bataillon d'Angers, passe « à Saint-Florent, dont les Brigands sont maîtres, mais « qu'ils n'occupent pas. Il trouve la citoyenne Guéri-« nière qui lui remet les registres du district. Tout est « au repos.

« Tuncq fait aussi des courses dans ce canton. Nos « postes se lient. »

LXXII

Les Brigands se portent sur Thouars ; tous les chefs y sont ; leurs meilleures troupes les suivent. L'attaque est vigoureuse, et Quétineau, qui commande les patriotes, ne tarde pas à s'avouer vaincu. C'est un républicain, brave de sa personne, mais sans expérience, et d'une irrésolution qui cause sa perte. Parti de Niort, il a approvisionné Bressuire et puis l'a laissé prendre. Il se laisse de même surprendre aux Aubiers. Retiré à Thouars, il y fait de mauvaises dispositions, et plus tard il paiera de sa tête de continuelles fautes.

Les acteurs vont parler, écoutez-les.

Mémoire de PRAT, chef de bataillon du Var [1].

« Nous étions à Thouars cinq bataillons :
« 1. Celui du Var ;
« 2. Celui de la Nièvre ;
« 3. Celui des Deux-Sèvres ;
« 4. Celui des Marseillais ;
« 5. Les chasseurs du Midi ;
« puis quelques gendarmes, et enfin la garde nationale de Thouars et des environs. Nous avions des « cavaliers pris dans dix régiments : chasseurs, hussards, dragons, venant des dépôts, mal montés et « surtout mal inspirés, sans sûreté aucune.

« A six heures du matin, le 5 mai, les Brigands

[1] Savary l'appelle *Peu* et le fait chef du bataillon des Marseillais. Mais la pièce que je donne me vient du cabinet d'un homme qui n'avait que de l'authentique et de l'officiel.

« parurent. Ils étaient une multitude et couraient « la campagne. A la tête des bandes, les chefs cara- « colaient avec leurs panaches blancs; on apercevait « des prêtres, on voyait des femmes qui couraient « dans les rangs. Des chants de Litanies et des cris « de mort arrivaient jusqu'à nous.

« L'attaque eut lieu par le pont de Vrines; nous « avions là un poste, mais trop faible. Quétineau me « donna l'ordre de m'y porter avec mon bataillon. Il « donna le même ordre au bataillon de la Nièvre. Le « feu commença nourri, terrible. Nous fîmes des « retranchements, et le jour se passa en fusillade « soutenue.

« A cinq heures du soir, affaibli par le combat et « les hommes tués ou blessés, ayant à contenir un « ennemi qui ne semblait pas disposé à lâcher prise, « je demandai du renfort. Que m'envoya-t-on? de « prétendues gardes nationales, des paysans, qui au « lieu de se battre prirent la fuite. Je tombai sur eux, « avec mes officiers, à coups de sabre, pour les rallier: « ce fut inutilement.

« Les Brigands ont des paysans aussi, mais fana- « tiques, décidés, intrépides. Les nôtres sont indiffé- « rents, dénués de sens, mous. Ils seraient plutôt « contre nous que pour nous. C'était imbécillité ou « trahison que de nous en envoyer. La suite le fit « voir.

« Nous avions du canon qui nous secondait bien; « mais l'ennemi en avait aussi, en plus grand nombre « et qui fit taire le nôtre. Il fallut battre en retraite et

« rentrer dans la ville; notre cavalerie y rentra avant « nous. Je voulus voir Quétineau; il vint à moi et « me dit: *Tenez ferme*. Il était bien temps!

« Il fit sortir le bataillon des Deux-Sèvres par la « porte de Montreuil; les Marseillais suivirent ce mou- « vement, les gendarmes de même, et il y eut un « instant où les Brigands furent repoussés jusqu'au « moulin; mais ils revinrent, se précipitèrent, cou- « pèrent le pont au bas du château, firent brèche par « la porte de Paris, cernèrent la place, abîmèrent nos « troupes par une mitraillade bien dirigée, et se « répandirent dans toutes les rues avec une impé- « tuosité qui fit perdre à Quétineau toute espé- « rance.

« Pour arrêter l'effusion du sang, et d'accord sans « doute avec le district, Quétineau ordonna d'ar- « borer le drapeau blanc. Un citoyen fit un drapeau « et le porta sur les murs. Les Marseillais, l'ayant « rencontré, saisirent la guenille infâme et la déchi- « rèrent. Les chasseurs du Midi (Nîmes, Narbonne, « Carcassonne) se mirent à crier : Vive la Répu- « blique! mais Quétineau accourut, s'empara du « drapeau et le plaça lui-même sur la tour principale, « pour empêcher le massacre, qui allait être « général.

« Je certifie le présent Mémoire sincère et véri- « table.

« *A Saumur, le* 8 *mai* 1793.

« PRAT, Commandant du Var. »

Les Vendéens étaient au nombre de quinze à vingt

mille; à leur tête marchaient Lescure, d'Elbée, Cathelineau, Stofflet, Donissan, Marigny, Bonchamp, Larochejaquelein.

Ce dernier montra ce qu'on devait attendre de lui; s'il ne dirigea pas toute l'attaque, il s'y porta du moins avec une intrépidité qui donna l'exemple à toutes les bandes.

Il était le plus jeune des chefs, peut-être de toute l'armée; mais le coup-d'œil, l'épée, l'âme, tout était d'un génie destiné à de grandes choses.

Il était au pont de Vrines, il était à la muraille, à la porte de Montreuil, le premier il entra par la brèche à la porte de Paris, et les paysans le suivaient en criant : « Vive monsieur Henri! c'est « le bon Dieu qui est son maître et le nôtre, les « Bleus sont perdus! »

LXXIII

On se battit à Thouars de six heures du matin à sept heures du soir. Plus de douze cents hommes des deux parts furent tués ou blessés. La garnison fut désarmée et renvoyée après qu'on lui eut coupé les cheveux d'un côté de la tête : « Si vous revenez, on « vous reconnaîtra et vous serez fusillés. » C'est ce qu'on dit aux soldats ainsi demi-rasés. On ne garda que les *Marseillais* et on en emmena deux ou trois cents qui s'étaient trop bien battus, qui avaient retardé la prise de la ville et qui étaient exécrés pour une expédition faite par eux, en avril, à Bressuire.

On prétendit qu'ils avaient fusillé une douzaine de paysans, pris sans raison dans leurs fermes.

Les Marseillais ne niaient pas l'exécution, mais ils affirmaient que les rebelles avaient été pris les armes à la main et jugés par une commission militaire, en vertu des décrets.

Les décrets! belle excuse près des Brigands!

Ces distinctions, je l'avoue, étaient affreuses. Dans cette guerre, les règles mêmes étaient hors de toute règle.

Nous vivions dans l'excès.

Et moi qui écris, je marche sur la corde raide entre deux abîmes.

Je hais la révolte, j'aime la révolution, j'ai horreur du sang, et je ne sais souvent qui condamner et qui absoudre.

Quoi qu'il en soit, les Marseillais furent exceptés de la capitulation[1].

On ne sut jamais ce qu'ils étaient devenus[2].

[1] Dans le *Guide du Voyageur*, à l'article *Thouars*, on dit qu'ils se firent tous tuer à la bataille. Tallien dit la même chose. Ma version est différente, et je la crois plus sûre. Elle arrive du reste au même résultat. Les Marseillais, ou ceux qu'on désignait sous ce nom, furent tous victimes de leur dévouement à la patrie.

[2] Un document m'arrive à l'instant. Il donne des lumières sur la colère inexorable, toute catholique et sacerdotale, qui frappe les prisonniers réservés de Thouars.

Déclaration de M. Guillemeau :

« Depuis quelques jours, les administrations départementales de la « Vendée, de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, avaient fait diriger « sur la ville de Niort cent cinquante à deux cents prêtres non asser- « mentés, qui avaient été déposés au fur et à mesure de leur arrivée « dans la grande salle basse du donjon, appelée l'*Infirmerie*. En ma « qualité de procureur de la commune, la surveillance des prisons « m'étant confiée, je n'avais rien négligé pour adoucir leur misère, « et je leur avais fait fournir les matelas et les vivres nécessaires.

Plusieurs de nos hussards et de nos dragons s'engagèrent dans les rebelles.

Le commandant Prat se sauva déguisé en garçon de ferme.

On vit arriver des bourgades et des villes voisines

« Sur ces entrefaites, arrivèrent des compagnies Franches du Midi, « une entre autres de Montauban, composée de jeunes avocats, mé- « decins, fils de négociants, qui avaient généreusement et bravement « quitté leur pays et leurs familles pour venir contribuer à la pacifi- « cation de la Vendée, lorsque nous étions au plus fort de l'insurrec- « tion. Ces jeunes gens n'étaient à Niort que de la veille, lorsqu'ils « apprirent que le donjon recélait un grand nombre de réfractaires « de la Vendée et autres lieux. Exaltés au dernier point, ils se por- « tèrent en masse sur la plate-forme du château, en face du donjon, « alors entouré d'un vallon profond, et auquel on ne pouvait arriver que « par un pont de bois fort étroit, qui avait au moins trente mètres de « long. Rendus sur cette plate-forme, les jeunes gens s'écrièrent qu'il « fallait leur livrer les prêtres, cause de la guerre de la Vendée, des « troubles de la France et de leur déplacement à eux, qui étaient « obligés d'abandonner leur pays et leurs affaires.

« Un officier municipal, M. Rouget, qui était ce jour-là de garde à « la maison commune, instruit de ce qui se passait, accourut aussitôt. « Il y avait déjà cinq ou six minutes qu'il était occupé à parlementer « avec ces jeunes gens, connus sous le nom générique de *Marseillais*, « lorsque j'arrivai à la mairie. Je ne pris que le temps de ceindre mon « écharpe, et je courus au secours de notre collègue.

« Je priais, j'insistais, mais tous nos efforts étaient vains, et nous « ne détournions pas la troupe exaspérée de son funeste projet, lorsque « M. le docteur Guillemeau, mon oncle, maire à cette époque, nous « rejoignit. Les Montalbanais menaçaient toujours, mais ils n'avan- « çaient point, lorsque, las de notre opiniâtre opposition à leur livrer « le passage de la tour, quelques-uns d'entre eux pointèrent dans la « direction du pont une petite pièce de canon de quatre livres de « balles, qu'ils avaient amenée avec eux, en jurant qu'ils enfonceraient « la porte de l'infirmerie qui était à l'extrémité du pont, en face, et où « se trouvaient les deux cents prêtres.

« Ce fut alors que le docteur Guillemeau, maire, qui les avait long- « temps pérorés dans leur idiome qu'il parlait bien, ce fut alors, dis-je, « que M. Guillemeau, M. Rouget et moi, nous nous plaçâmes au « milieu du pont, en disant à ces forcenés que leurs boulets attein-

des paysans et des nobles. Le succès gagne les cœurs.

On fit des officiers de ceux qui étaient *de qualité* et qui avaient de l'argent.

De la Ville-Baugé,—Piet de Beaurepaire,—Herbauld, — Sanglier, — De Langerie, — Philpin, — Du Breuil,— Du Pérat,— De Beauvollier, — De la Marsonnière, — De Mondyon, — Renou, — Montault, — Langottière.

Il y en avait de quinze ans, de vingt ans, de quarante et cinquante. Tout était reçu avec des transports d'allégresse; tout était encouragement alors, et l'on courait à la mort comme à la noce.

LXXIV

Boire, manger, brûler les archives, ce fut tout ce que fit à Thouars l'armée catholique. Elle aurait bien

« draient *les magistrats du peuple* avant d'arriver aux malheureux « qu'ils voulaient assassiner.

« L'idée de tirer sur des magistrats revêtus de l'écharpe tricolore « arrêta subitement la main de celui qui tenait la mèche allumée et « voulait mettre le feu au canon. Tout fut sauvé.

« Nos jeunes gens, plus exaltés que cruels, furent encore détournés « de leurs funestes intentions par le commandant de la place qui, « instruit de ce qui se passait, fit battre la générale. Tous ces Méri- « dionaux coururent au point de réunion qui leur avait été assigné, et « l'on profita de leur absence pour prendre de nouvelles mesures de « sûreté, en cas d'attaque. Heureusement elles ne furent point néces- « saires. Dès le soir même, les compagnies Franches partirent pour « Fontenay, et dans la nuit on expédia, sur des chariots couverts, « pour Brouage, tous les prêtres qui nous avaient causé de si vives « inquiétudes.

« Certifié sincère et véritable.

(*Niort le* 19 *avril* 1851.)

« GUILLEMEAU,
« Ancien médecin militaire. »

voulu piller, elle aurait bien voulu faire un mauvais parti aux fonctionnaires, aux chefs militaires, à Quétineau, à tous : Stofflet ne demandait pas mieux que d'entrer dans cette voie ; mais Lescure, et les autres calmèrent leurs gens, et l'on s'en tint aux prisonniers marseillais : ils payèrent pour tous.

Dans un coin, sous un habit de garde national et dans un des bataillons venant de Poitiers, se trouva un prêtre qui se dit évêque. Ce fut Guyot de Folleville, qui se fit reconnaître ou non, mais qu'on admit pour ce qu'il voulut être, et dont on se servit si souvent dans la suite sous ce nom d'*évêque d'Agra,* qui frappait le paysan.

Des vierges, des mitres, des crucifix, des miracles, c'était ce qu'il fallait au Vendéen ; plus il y avait d'incroyable, plus il croyait.

LXXV

La Convention frémit et s'indigna en apprenant cette nouvelle : « Les Brigands sont à Thouars ! »

Le retentissement fut immense.

De là date vraiment la guerre de la Vendée.

Tout ce qui précède n'est que prologue.

Lecointe Puyraveau dénonça Quétineau comme un traître qui avait crié : Vive Louis XVII ! vive la Reine ! vive Jésus-Christ !

« Ce Quétineau cherchait à faire passer dans le « cœur des soldats le poison de l'aristocratie dont il « était infecté, en associant au cri des vils esclaves « des tyrans celui des prêtres sanguinaires qu'il était « chargé de combattre.

« Comment se fait-il qu'il ne se soit pas trouvé un « brave qui lui ait plongé son glaive dans le sein? »

Tallien, qui présidait à Tours un comité de défense, écrivit que Quétineau était un perfide, un lâche, un agent de Dumouriez.

Le fait est que ce général, dans le premier moment, pour sauver la ville et même la garnison d'un massacre problable, cria tout ce qu'on voulut, mais sans quitter sa cocarde, sans renier la République; et, loin de là, quand Lescure, qu'il avait sauvé à Bressuire en ne l'emmenant pas, quand Marigny, Bonchamp, Larochejaquelein, lui dirent : « Restez avec nous, « vous conserverez votre grade, ou, même sans ser- « vir, vous serez respecté, et vous ne courrez pas le « risque de périr sur l'échafaud; » quand mille instances lui furent faites, il répondit obstinément : « Non, Messieurs, je suis républicain. Échangez-moi « contre dix des vôtres; je veux me constituer pri- « sonnier à Saumur, je demanderai des juges; vous « attesterez que j'ai tenu vingt-quatre heures, malgré « l'infériorité de mes forces, et que je ne me suis « rendu qu'après l'assaut, lorsqu'il n'y avait plus « moyen de résister. »

On le laissait dire.

« Je paraîtrai, s'il le faut, à la barre de la Conven- « tion nationale. On ne peut sacrifier un homme « comme moi, plein de patriotisme! »

Et il parlait sur ce ton, au milieu des Brigands, auprès de Stofflet dont il commençait à échauffer les oreilles, quand Lescure, lui remettant un traité en

forme de passeport, lui dit : « Partez, vous êtes libre, « et de plus vous êtes fou ! »

Arrivé à Saumur, Quétineau d'abord eut la ville pour prison. Le représentant Carra l'écouta et le protégea. Mais cela ne suffit point. Sur des ordres venus d'en haut, le général fut mis au château, et la semaine n'était point passée qu'il partit pour Paris entre deux gendarmes, sur un mandat d'amener de Fouquier-Tinville [1].

LXXVI

Tours est dans les transes. La municipalité écrit à la Convention pour avoir des hommes et des armes.

Après avoir pris Bressuire, Thouars, Montreuil, les Brigands marchent sur Chinon. Le directoire d'Indre-et-Loire se porte en avant et veut périr tout entier plutôt que de fléchir. Il appelle à lui tous les patriotes.

Mais que fait Loudun ? Cette ville ouvre ses portes, abat son arbre de liberté, et brûle la cocarde nationale.

La Convention, environnée de périls, s'aigrit de plus en plus. La Montagne veut qu'on tire dans Paris le canon d'alarme. Il faut faire une adresse aux départements et suspendre toutes les affaires civiles : qu'on forme des bataillons, qu'on enrôle les domes-

[1] On disait : *le général Quétineau ;* mais il ne signait que : *le commandant*. Dans une lettre aux administrateurs de Maine-et-Loire, lettre datée du 22 mai, et que j'ai donnée dans le 4e volume de mes *Volontaires*, Quétineau déclare qu'à la nouvelle de sa mise en jugement, ce fut lui qui se constitua prisonnier au château de Saumur.

tiques et les garçons de café, qu'on ferme les spectacles.

« Oui, dit Vergniaud, mais sans fermer immédiatement les théâtres, sans brûler de poudre. Pourquoi redoubler l'alarme par le bruit? Ne peut-on agir sûrement, quoique avec ordre? Que Paris soit calme : il y a loin encore d'ici à la Vendée, et le patriotisme des départements suffit pour mettre à la raison tous nos ennemis. »

« Qu'au contraire, Paris se lève, dit Robespierre, car c'est lui qu'on assiége. La conspiration est au-dedans et au-dehors. Les Brigands ne sont pas les plus à craindre; arrêtons les suspects! »

Marat insiste pour qu'on tire le canon, qu'on prenne des mesures, qu'on déclare que la Convention ne peut sauver la patrie!

« Elle la sauvera, dit Buzot, si vous n'entravez pas sa marche. »

Choudieu l'interrompt : « Qu'on fasse venir trente mille fusils de Maubeuge. »

Thuriot : « Qu'on empêche la circulation des journaux empreints et entachés de modérantisme, qui empoisonnent les départements. »

Bentabolle : « Il y a dans Paris six mille voitures de luxe : je propose d'envoyer dedans et de faire partir pour la Vendée, en poste, toutes les troupes disponibles. »

Le Comité de Salut Public, saisi de ces motions, les examine, les pèse, formule des arrêtés qui portent partout l'activité, la vie.

Le président annonce, en levant la séance, que le 10 mai la Convention quittera le Manége et siégera au *Palais National*, les ci-devant Tuileries.

LXXVII

Santerre et Rossignol sont dépêchés dans la Vendée.

Santerre commande tous les bataillons de nouvelle levée. Chaque homme reçoit *cinq cents francs en assignats* pour entrée en campagne : « Je pars avec quinze « mille hommes, dit-il, j'en aurai bientôt cent mille, « car je connais les Parisiens, ils m'aiment ; ceux « des faubourgs, les vrais, ils me suivront ; nous aurons « avec nous quatre-vingts pièces de canon, et dans un « mois nous amènerons pieds et poings liés tous les « chefs de hordes ! »

Rossignol commandait la gendarmerie de Paris, la 35e division, formée des vainqueurs de la Bastille. Il part pour l'Ouest avec la promesse d'être général en chef avant six semaines.

La route se fait en chantant la *Marseillaise*. Point de discipline, on ne sait ce que c'est, on est libre ; on va se battre contre des Brigands, les tuer, c'est tout ce qu'il faut, il n'y a pas besoin pour cela de grande tactique ; on n'y fera pas de cérémonie.

Orléans, Blois, Tours, sont plutôt effrayées que rassurées par ces troupes, qui ne font heureusement que passer dans leurs murs, et qui, à Saumur, sont réparties en différentes colonnes et vont sur le Thouet, sur la Dive. On en garde dans la ville le moins qu'on peut.

Mauvais chevaux, méchants hommes, tout cela mal équipé, mal conduit : c'est du gibier pour les rebelles.

Nos gardes nationales valent cent fois mieux.

LXXVIII

Six hommes par compagnie sont détachés des bataillons de *volontaires* de l'armée du Nord, et se réunissent à Orléans pour aller dans la Vendée.

Charles Hesse, un ci-devant prince, un général soi-disant républicain, organise par bataillons de neuf compagnies tous ces volontaires détachés.

C'est ce qu'on nomme les *bataillons de la formation d'Orléans.*

Ils prennent des numéros de 1 à 20. Le premier bataillon de Maine-et-Loire, enfermé à Valenciennes, qu'assiégent les Autrichiens, a fourni son contingent à cette formation. Delaage, Guitet, Lemonnier, en font partie[1].

Les renforts venus tant de Paris que de la frontière

[1] Delaage, adjudant-major du bataillon, fut bientôt élevé au grade d'adjudant-général, et fit loyalement la guerre contre les Vendéens. Il se maria, quitta le service un moment, mais il le reprit sous l'Empire, se distingua dans les grandes batailles, et mourut sous Louis-Philippe, après avoir, sous la Restauration, commandé un département comme maréchal-de-camp.

Guitet, fait prisonnier à Mortagne, est relâché par l'ordre de d'Autichamp; il entre comme pharmacien dans les hôpitaux militaires, revient à Angers, est nommé capitaine de colonne mobile contre les Chouans, commandant des gardes urbaines, puis de la garde nationale, membre du conseil municipal, et toujours inébranlable dans son patriotisme.

Lemonnier passe aux royalistes.

s'incorporent dans les brigades qui enveloppent la contrée qu'infeste la rébellion.

LXXIX

Le 7 mai, les Brigands quittent Thouars et se portent sur Airvault et Parthenay; ils menacent Niort et Poitiers, voulant se rabattre ensuite sur La Rochelle.

A Airvault, une de leurs colonnes éprouve un échec et perd des canons.

Mais d'autres colonnes, le 9 mai, entrent à Parthenay sans coup férir. Le général Sandos, Gascon qui bavarde beaucoup, a pris la fuite et s'est retiré à Saint-Maixent; les autorités l'ont suivi. La population est patriote et fort inquiète. Une proclamation est affichée pour rassurer les habitants *dociles* et menacer les *clubistes* : « Si vous portez les armes contre « la religion et le roi, nous saurons vous châtier! »

Cette pièce est signée :

De Larochejaquelein,—D'Elbée,—Cathelineau,— De Beauvollier, — D'Armaillé, — La Bouère, — Des Essars,—Langlois,—Cailleau,—De Marsanges.

Tous les jours de nouveaux noms. Le parti se propage. Beaucoup de déserteurs grossissent ses rangs sans peut-être ajouter à sa force.

Les déserteurs n'ont pas le feu des paysans; ils ont plus de vices; ils ont moins de fanatisme et moins de moralité : ils changent le caractère de la guerre.

LXXX

Le 11 mai, nos patrouilles, parties de Doué, gagnent

Montreuil et s'avancent jusqu'à Thouars que les Brigands ont évacué, y laissant trois cents blessés qui craignent qu'on ne les égorge.

Leurs prêtres nous peignent sous des couleurs abominables.

Nos décrets ne sont pas doux; mais on les élude quand on veut. Bouchotte, qui a pris le ministère de la guerre, explique qu'au lieu de punir de mort tous les rebelles, il faut s'en tenir aux instigateurs et aux chefs.

Les blessés de Thouars furent épargnés et soignés.

Delaage, qui était là, reconnut un Brigand qui l'avait couché en joue à deux pas, et il le sauva.

La nappe qui servait de drapeau sur le clocher fut mise en pièces.

Le 12 mai, le général Sandos partit de Saint-Maixent et rentra à Parthenay, que les rebelles avaient quitté pour courir sur la Châtaigneraye.

Le 13, Viot fils[1], commandant en second de la division de l'Ouest, part de Saint-Georges (route de Nantes), passe la Loire au bas de la Leu, se jette sur le port Girault, sur l'île de Chalonnes, sur la ville même, à l'embouchure du Layon, et en chasse les Brigands.

Gauvilliers, commandant en premier de cette division, se porte à Rochefort, à Saint-Aubin-de-Luigné, aux Quarts-de-Chaume, et balaye tout ce qui se trouve devant lui, avec un bataillon d'Angers.

1 Orfèvre d'Angers et l'un des plus braves officiers de nos gardes nationales.

Les révoltés cependant se moquaient des Angevins : « Nous leur ferons manger de la *Marie-Jeanne*[1]; nous « leur ferons danser la Carmagnole. »

Piqués de ces propos, Gourdon, chef de bataillon, Mordret et Château, capitaines, se jettent sur l'ennemi, le dispersent, s'emparent du Brigand qui avait insulté la République, et l'entraînent au camp, où (bien malgré eux) on le fusille.

LXXXI

La guerre ne se fait pas seulement par le plomb, mais par la langue, les écrits, les placards.

Les patriotes ont des clubs, les royalistes des conciliabules. Tous ont des imprimeries à leur disposition, et, le jour, les murs d'Angers sont couverts de proclamations, de délibérations républicaines; la nuit, d'affiches calomnieuses et incendiaires.

Sur les grands ponts de la ville, il y avait une pyramide qui remontait à l'entrevue d'Anne de Bretagne et de Louis XII. On avait mis sur la pointe un bonnet de Liberté en ferblanc. Les Brigands, par un de leurs affidés, trouvèrent moyen d'y faire coller une pancarte outrageante pour la sœur de l'évêque constitutionnel et pour Dubouix, Gibault, Loret et Cordier, prêtres assermentés, francs patriotes, exerçant de l'influence et qu'ils avaient de fortes raisons de décréditer.

Ces quatre citoyens se réunirent et publièrent la

[1] La pièce de canon prise à Vihiers.

note suivante, qui fut semée partout avec profusion:

OBSERVATIONS SUR UN PLACARD.

« Tout fiers d'avoir allumé la guerre civile dans « ce département, nos bons et dévots aristocrates « font les plaisants; ils épigrammatisent contre les « prêtres constitutionnels, passe encore : il vaut assu« rément mieux faire des épigrammes, même détesta« bles, que d'égorger les gens comme ils font dans « nos campagnes.

« Ces messieurs viennet de placarder que la sœur « de l'évêque Pelletier était marchande. Où est donc « le déshonneur? Fallait-il qu'elle fût prieure, cha« noinesse du Parc-aux-Cerfs? Quelles idées de la « dignité d'une femme se font donc nos ennemis? « rien ne les corrige; ils ne mettent jamais la vertu « que dans le titre; il faut être de condition pour « qu'ils vous respectent. Ils n'eurent que de l'encens « pour les maîtresses des rois et même des gros abbés; « ils n'ont que de la boue pour les femmes de bien « qui élèvent leurs enfants des fruits d'un bon com« merce.

« La sœur de notre évêque a été bijoutière; mais « la femme de saint Pierre, à quoi s'occupait-elle qu'à « faire les filets d'un pêcheur, son mari? elle allait au « marché de Jérusalem vendre du poisson, et qui « donc, en l'imitant, encourrait le blâme?

« Nos braves marchandes de bijoux, de mouchoirs, « de pain et d'épicerie, de marée et de légumes, « même d'allumettes, ne sont-elles pas à cent piques

« au-dessus des catins de Trianon, au-dessus de tant
« de marquises prostituées à des valets!

« Dubouix, Gibault, Loret, Cordier, disent les
« cafards, étaient des *moines*.

« Cela n'est pas vrai.

« Ainsi que cet excellent Pelletier, notre évêque,
« les citoyens Dubouix, Loret et Cordier, étaient
« *chanoines réguliers*. Tous les trois ont été vi-
« caires à Thouars, et les deux premiers, ainsi que
« le prélat, étaient curés longtemps avant la révo-
« lution.

« Quant au citoyen Gibault, il a été fait prêtre
« séculier au séminaire de Poitiers en 1786, vicaire
« à Loudun dans la même année, curé de Rablay en
« 1788.

« Ces quatres citoyens ont fait leurs preuves de
« science et de conduite. Ils ont occupé des chaires
« d'enseignement, et s'ils voulaient ils feraient fort
« justement valoir les services qu'ils ont rendus au
« pays et à la jeunesse avant que la révolution ne fût
« éclose.

« Mais cette explication n'est donnée que pour
« faire apprécier la bassesse, la méchanceté, la
« lâcheté de nos adversaires.

« Loin de rougir d'avoir appartenu à des corps
« que (par parenthèse) les aristocrates voudraient
« bien ressusciter et qui certes fournirent jusqu'en
« ces derniers temps des hommes recommandables,
« ils consentiraient volontiers à devenir carmes, cor-
« deliers, capucins, minimes, et moines enfin, dans

« toute la force du froc, si les Brigands, les dévots,
« les réfractaires, juraient devant Dieu de faire tout
« au monde pour devenir honnêtes gens! »

LXXXII

Les grenadiers pris le 20 avril par les Brigands[1], après une belle défense, à Boisgrolleau, étaient au nombre de 147, savoir : 65 de Saumur et 82 de Montreuil. Ils furent conduits à Chollet, puis à Mortagne, et leurs familles déjà les pleuraient comme morts.

Ils vivaient!

Deux d'entre eux, Huguet et Frémery, furent dépêchés à Leygonnier, pour traiter d'un échange de prisonniers. Le général ne pouvant prendre sur lui cette négociation, il les envoya à Saumur aux représentants du peuple, qui eux-mêmes en référèrent à la Convention. C'était le 1er mai. Nulle réponse ne vint. Le 12, les deux grenadiers, qui avaient juré de retourner à Mortagne rendre réponse, quittèrent leurs femmes malgré des lamentations et des cris, ils s'arrachèrent à toutes leurs affections et allèrent se reconstituer prisonniers entre les mains de Lescure, de Larochejaquelein, de d'Elbée, qui, admirant leur courage, les mirent, pour récompense, eux et leurs camarades, en liberté.

Les capitaines seuls furent retenus : Tribert et Galais ; tous deux d'une indomptable énergie, et qui embrassèrent leurs grenadiers sans qu'une larme leur vînt aux yeux.

[1] Rappelez-vous la lettre de Berruyer, donnée plus haut.

Lettre de TUNCQ aux Administrateurs du département de Maine-et-Loire.

« *Angers, le 15 mai 1793, l'an* II *de la République.*

« Citoyens administrateurs,

« Employé dans l'armée des côtes de La Rochelle « avec ordre du Conseil exécutif provisoire pour me « rendre sur-le-champ à Saumur, étant employé « avant dans l'armée des Pyrénées, mes chevaux « y sont restés. Il m'est impossible de les faire venir « dans le moment. Pour que le service qui m'est « confié n'en souffre point, je vous prie de me faire « remettre dans le jour le cheval pie qui avait été « prêté par le dépôt de Saumur à un officier du « bataillon du Finistère et qui lui a été retiré par « les ordres de Berruyer. Il est resté jusqu'à ce jour « en votre pouvoir. Je le prendrai, à la charge pour « moi d'en payer le montant ainsi que le général « Biron l'ordonnera.

« Auguste TUNCQ. »

Ce cheval pie avait été prêté à l'adjudant-général Viot, et le peuple d'Angers s'en amusait assez. La pie passa à Tuncq, qui ne la paya point.

Les chevaux étaient rares et chers. On prenait ceux des émigrés, ceux des nobles, des séquestrés, des curés déportés, des fermes. Un grand nombre de chevaux avait la morve. Les soldats avaient la gale. Morve et gale aussi étaient dans l'armée chrétienne. On manquait de pain, on manquait de fourrages: bêtes et gens mouraient de faim quand ce n'était pas de fatigue et de plomb. C'était un bizarre temps que ce temps d'héroïsme!

CHAPITRE DEUXIÈME.

LXXXIII

Des troubles ont éclaté dans le Finistère. Canclaux parvient à les apaiser. Il rentre à Rennes, apprend que les rebelles font des progrès du côté d'Angers et veut les arrêter du côté de Nantes.

Il arrive à Nantes et tout de suite il écrit au général Dayat, qui commande à Fontenay, pour qu'il ait à seconder, dans les départements de la Vendée, les mouvements que va faire Beysser dans le département de la Loire-Inférieure.

Il écrit particulièrement à Boulard qui est dans le district des Sables-d'Olonne, en face des insurgés de la Basse-Vendée.

Beysser a sous ses ordres l'adjudant-général Boisguyon, qui est de son caractère et fort de son goût. Il le charge volontiers des bonnes expéditions; mais

tous deux d'une rare présomption, ils ne réussissent pas toujours dans leurs entreprises.

A les entendre, les rebelles ne sont que des troupeaux d'insensés dont quelques mois de battues bien faites débarrasseront le pays. Les leçons qu'ils ont reçues ne les font point revenir de ce jugement. En voici une encore, mais qui ne les rendra ni moins imprudents ni plus modestes.

Envoyé par Beysser contre Charette, Boisguyon écrit de Machecoul à la date du 1er mai.

LETTRE de l'adjudant-général BOISGUYON au général Boulard.

« Je vous ai écrit ce matin et je vous écris encore. « Il faut que mon avis vous parvienne avant la nuit. « J'ai confié ma première lettre à un grenadier qui « s'est déguisé pour arriver jusqu'à vous. Je donne « celle-ci à un gendarme qui prendra le plus long, « mais qui galopera pour vous joindre à Palluau et « dans quelque lieu que vous puissiez être.

« Nous appartenons à deux armées, mais nous « servons la même cause, nos troupes se touchent. « Nous sommes à l'avant-garde, vous des côtes de « La Rochelle, moi des côtes de Brest, et je regrette « bien de n'avoir pu hier prendre Légé, comme j'en « étais chargé, pour aller vous serrer la main et « continuer avec vous la chasse aux rustres.

« Je suis parti de Machecoul avec six cents hom- « mes, de la cavalerie et du canon. Je croyais pou- « voir m'emparer de Charette et par cette capture « finir la guerre. J'ai eu d'abord l'avantage, et j'ai

« pénétré dans le village. Mais il s'est trouvé que « l'ennemi avait dix fois plus de monde que moi; mis « en fuite, il ne s'est pas déconcerté, il s'est rallié « au loin et il est revenu à la charge avec une telle « impétuosité que ma cavalerie a reculé, mon artil- « lerie trop engagée a été prise, il m'a fallu ordonner « la retraite, et je ne vous cache point que c'est plutôt « une déroute que nous avons eue. Il m'a été impos- « sible d'arrêter les fuyards. Il me manque plus de « cent hommes; tous ne sont pas tués. J'ai dû vous « avertir de cet échec, afin que vous évitiez de vous « compromettre par quelque opération dont Légé « serait le but et dans laquelle je ne serais pas à « même de vous soutenir. »

Lettre de VERGNES, chef d'état-major de Canclaux, à Prieur de la Côte-d'Or.

« Ce qui nous manque, c'est, non pas du cœur, « mais de l'ensemble. Je mets partout de l'ordre, et « partout le défaut d'expérience des chefs de postes « déjoue les plans les mieux étudiés. Nous avons de « belles et bonnes gardes nationales, des troupes « résolues, des volontaires déterminés; mais on perd « bien des forces par le mauvais emploi qu'on en « fait, et puis, il m'est impossible de vous le cacher, « il y a dans l'ennemi une connaissance du pays, un « art de saisir en nous le défaut de la cuirasse, un « emportement dans l'attaque et une célérité à se « soustraire à notre poursuite, qui fait que dans « tous les engagements nous arrivons avec deux et

« quatre chances contraires sur une favorable.

« Dans une terre si couverte, avec tant de chemins « creux et si hérissés de haies, il faut, pour réussir, « des troupes légères, accoutumées au service des « tirailleurs, et très-fermes pour ne pas se laisser « étonner d'être souvent prises à l'improviste.

« Envoyez-nous de celles-là, et n'augmentez pas « tant le nombre des soldats que la qualité. »

« Salut et fraternité,

« VERGNES. »

Vergnes est tout l'opposé de Boisguyon. Il craint tout, l'autre ne craint rien.

Deux excès qui se retrouvent dans toutes nos affaires et qui causent nos déroutes, nos désastres, nos maux de tout genre.

Boisguyon, comme Beysser, va tête baissée et perd beaucoup d'hommes sans qu'il y ait au bout de bons résultats.

Vergnes se défie des troupes et ne peut les mener ainsi à la victoire.

Pour avoir des succès, il faut des généraux identifiés avec les corps, aimés d'eux, les aimant, ne risquant la mort des braves qu'à regret, pour un triomphe aussi sûr que peut l'imaginer l'humaine prudence.

Sans ces grandes conditions vous avez des combats de fous, d'ambitieux, des combats de taureaux !

Défilés sans issue où le sang coule à flots, sans espérance !

Lettre de GOUPILLEAU (Ph.-Ch.-A.), commissaire à l'armée républicaine de la Vendée, au Comité de Salut Public.

« *Au quartier général de Palluau, le* 5 *mai* 1793,
« 2e *de la République.*

« Citoyens mes amis,

« Jusqu'à présent j'ai chargé mon collègue Auguis, « qui reste à Fontenay, de vous faire passer le jour- « nal de nos opérations. Je lui envoyais mes notes, « il les joignait aux siennes et vous expédiait le tout, « ce qui lui était facile, puisque ses communications « avec Paris étaient libres, tandis que les nôtres ne « l'étaient pas.

« Maintenant que nous commençons à nous déga- « ger un peu, je vais correspondre directement avec « vous, et je vous serai obligé de me faire savoir si « vous recevez mes lettres, afin que je continue ou « que je cesse ces rapports, selon le succès.

« Boulard, qui a remplacé Marcé, est autrement « solide. Celui-là ne trahira pas. La division de l'ar- « mée qu'il commande est partie des Sables le 1er « mai. Après avoir chassé (sans perte de notre part) « les Brigands des postes qu'ils occupaient à La « Mothe-Achard, à Beaulieu, à Aizenay, à Palluau, « elle n'avait plus qu'à s'emparer de Légé, pour « rendre absolument libre la route de Nantes aux « Sables.

« Nous savions que ce poste était occupé par « huit mille Brigands, et qu'il n'était pas facile de « les en déloger. Nous étions partis des Sables avec « trois mille hommes, mais Boulard avait dû laisser « des garnisons dans tous les postes enlevés par lui,

« et il n'avait plus pour attaquer Légé que quatorze
« à quinze cents hommes.

« Boulard me dit :—Pour bien faire, il faudrait que
« l'armée nantaise, qui doit être à Machecoul avec du
« canon, vînt prendre l'ennemi à revers, pendant
« que je l'attaquerais de front. Le succès serait cer-
« tain. Mais sans cela, j'aurai de la peine. —

« Je reconnus la justesse de ce raisonnement.
« Mais ce fut bien autre chose quand, le jeudi 2 mai,
« à deux heures du matin, nous apprîmes que
« la veille un détachement de six cents hommes
« aux ordres du citoyen Boisguyon avait seul, et sans
« se concerter avec nous, marché droit sur Légé
« avec une témérité coupable, et qu'il y avait essuyé
« une déroute complète, laissant à l'ennemi deux
« canons de 4 avec leurs caissons et le chariot d'am-
« bulance.

« La surprise fut grande pour Boulard et pour
« moi. Ce fâcheux événement, si imprévu, me
« décide à partir sur-le-champ pour Machecoul :
« *Restez ici, général*, dis je à Boulard, *je vais aller
« me concerter pour nous deux avec Beysser, afin de
« mettre plus d'accord et d'ensemble dans nos opéra-
« tions*. Je pars ; je cours toute la nuit ; j'arrive à
« Machecoul. Beysser n'y était pas. Il n'était pas
« de retour de l'île de Noirmoutiers qu'il venait de
« soumettre ; mais je trouvai Canclaux, comman-
« dant par intérim l'armée des Côtes.

« Pendant que j'étais avec Canclaux, nous eûmes
« la nouvelle que les Brigands avaient attaqué Bou-

« lard dans la matinée du 3. Ils fondirent sur lui « avec quatre mille hommes, sur trois colonnes; « mais il les reçut de manière à ne pas leur donner « envie de continuer. Il leur tua une cinquantaine « d'hommes et les fit retourner d'où ils étaient « venus.

« Canclaux me fit part de son plan d'attaque. Il « était fort bon. Je l'adoptai sans restriction. Tous « les corps de l'armée des Sables et de celle de « Nantes se devaient réunir. On devait prendre Légé « sur toutes ses faces, et ne pas laisser de retraite à « ceux qui l'occupaient. Quel que fût leur nombre, « ils jouaient gros jeu. La partie me parut d'avance « gagnée, et je m'en revins vite trouver Boulard « avec les ordres qui le concernaient, l'instruisant « de tout ce qui avait été décidé, de tout ce qu'il « devait faire, de tout ce qu'on ferait ailleurs. Jamais « expédition ne fut mieux combinée.

« C'est ce matin que nos troupes, de divers points, « se sont avancées, et qu'en quatre colonnes elles « ont marché sur Légé. Mais l'ennemi n'y était plus. « Cette nuit il a, sans tambour ni trompette, quitté « la ville, et il s'est retiré selon toute apparence sur « Montaigu et au château de l'Oie. Ce sont là ses « lieux principaux de rassemblement. Nous nous y « porterons, nous ne laisserons pas reposer l'ennemi, « et nous comptons bien, quoi qu'il fasse, lui enlever « ses ressources et rétablir les communications de « Nantes aux Sables, à Fontenay, à Niort, à La « Rochelle.

« Il ne faut pas se dissimuler qu'il y a des précau-
« tions à prendre. Le pays est fourré, les chemins
« sont des fondrières. Chaque champ est une forte-
« resse. Ajoutez que nous sommes, avec nos batail-
« lons, obligés de vivre chez des habitants dont les
« trois quarts sont nos ennemis, et dont l'espionnage
« sert merveilleusement ceux que nous avons à
« débusquer et à combattre.

« Ils se disent tout entre eux et ne nous disent
« rien. Ils cachent le blé, l'avoine, la paille. Nous
« n'avons de nourriture pour nous et nos chevaux
« qu'en criant, menaçant et tuant. C'est triste.

« Une de nos divisions vient de chasser les rebelles
« du poste de Mareuil. Si elle parvient à s'emparer
« de celui de la Roche-sur-Yon et qu'elle puisse faire
« ainsi sa jonction avec nous, nos moyens d'action
« s'en accroîtront sensiblement, et nous serons d'au-
« tant mieux assurés d'obtenir un succès notable et
« décisif sur cette horde de forcenés qui occupe depuis
« trop longtemps ce misérable pays.

« Nous les prendrions par trois points différents :
« la route de La Rochelle, la route des Sables, la
« route de Nantes. Nous les forcerions à se replier sur
« la Loire, où bientôt des troupes en nombre les rece-
« vraient, les battraient, les extermineraient et nous
« délivreraient de ces scélérats.

« Des massacres de plus de cinq cents de nos bra-
« ves, presque tous pères de famille, ont eu lieu à Ma-
« checoul le mois dernier. Cette plaie est saignante.
« Quatre veuves des citoyens compris dans ces tue-

« ries sont venues à Palluau me demander des « secours. J'ai cru devoir autoriser les administra- « teurs de Challans à leur en donner d'alimentaires; « c'est une mesure provisoire, jusqu'à ce qu'il y en « ait de générales. La Convention, j'espère, ne désap- « prouvera pas un acte commandé par l'humanité. »

LETTRE de BEYSSER à Boulard.

« *Machecoul*, 6 *mai*.

« Le commandant Laborie du 4e de ligne était avec « trois cents hommes près Saint-Colombin, au pont « Saint-James. Il a été surpris avant le jour par « les rebelles et mis en fuite. Il avait son drapeau et « un canon : tout est perdu; les officiers se sont fait « tuer, les soldats ont jeté leurs fusils; pas la moitié « n'est arrivée avec ses armes.

« Vous savez qu'à Légé nous n'avons laissé que « quatre à cinq cents hommes. Renforcez ce point, « envoyez-y deux compagnies et tâchez, général, de « nous aider à tout réparer. »

LETTRE de CANCLAUX à Boulard.

« *Nantes*, 7 *mai*.

« Il était impossible de tenir à Légé : les troupes « de ce poste se sont repliées par mon ordre sur « Machecoul.

« Attendons pour reprendre l'offensive que des « plans d'ensemble soient arrêtés.

« Des postes disséminés, des colonnes éparses four- « nissent aux Brigands des occasions d'attaques où « les avantages qu'ils obtiennent les fortifient dans « leur rébellion.

« Suspendons nos coups pour en porter de plus « sûrs. Nous garderons nos positions; gardez les « vôtres, et patience; raidissons-nous contre le sort « et ne désespérons jamais de la République. »

AFFICHE placardée de nuit à Luçon.

« Patriotes, vous êtes des monstres!

« Vous fusillez les prisonniers que vous faites et « vous ne craignez pas les représailles!

« Nous avons quatre mille des vôtres que nous « tenons à l'abbaye de Mortagne.

« A quoi tient-il que nous les fassions cribler par « la mitraille?

« Si, dans trois jours, vous ne relâchez nos frères, « vous entendrez une détonation formidable, et ce « sera le juste châtiment des scélérats que nous « tenons en notre pouvoir et que nous avons eu la « faiblesse d'épargner, malgré les ordres venus du « ciel par la voix de ses ministres.

« . *7 mai* 1793. »

Cette pièce n'est pas signée; mais on sait qu'elle vient du quartier-général de Royrand.

Lettre du Vice-Président du district de Montaigu au citoyen Le Mazurier, à Angers.

« *Nantes, le* 7 *mai* 1793.

« Citoyen et ami,

« J'ai quitté Montaigu, la ville de l'ennui, pour « venir à Nantes où je me ruine et ne m'amuse par « conséquent pas beaucoup plus. Où s'amuse-t-on « par ce temps d'anxiété? Avouez que de naître à

« l'époque des transitions n'est pas commode pour « des gens modérés comme nous.

« Montaigu était peuplé ci-devant de soi-disant « gentilshommes et de prêtres. La municipalité « n'y a jamais eu que les plus mauvais principes. « Nous étions, nous, du district, abandonnés à la « merci d'un tas de vils aristocrates qui ne cessaient « de nous insulter. Nous avions la ressource de les « mépriser cordialement en revanche.

« Combien étions-nous de patriotes? dix sur cent, « et j'exagère. Les prêtres, là comme ailleurs, per- « dent tout. Ils abusent les peuples, ils les fanatisent, « et quand ils les ont armés, ils rendent grâces au « Dieu tout-puissant qu'ils outragent.

« Les prêtres sont en ce pays d'une ignorance « crasse, et c'est par là qu'ils mènent si bien l'idiot « paysan. Ils s'entendent et sont aussi brutaux les « uns que les autres; mais il y a de fins matois qui « gouvernent cette multitude aveugle et qui nous « pousseront tous à de grands malheurs.

« C'est déjà bien commencé. Le département « avait chassé des quarante-huit paroisses du dis- « trict les prêtres qui s'étaient refusés au serment, « que dis-je, chassé? L'arrêté était pris, mais non « exécuté. C'est quand nous avons voulu y tenir la « main que l'orage a grondé sur nos têtes. Tous les « prêtres insermentés se cachent, disent la messe, « conservent la direction des familles, et ce sont les « assermentés bien plutôt qui doivent quitter le « pays, Nous en avions onze, mais l'un d'eux s'est

« rétracté, et les dix autres sont de vrais boucs émis-
« saires dont personne ne veut.

« Que dites-vous, cher concitoyen, d'un pareil « état de choses? Il fallait, dit-on, laisser les con- « sciences tranquilles; mais les consciences sont les « intérêts : les nobles et les prêtres s'en servent pour « créer des forces matérielles qui renversent nos « institutions politiques et rendent impraticable le « mécanisme administratif.

« Ce mécanisme est trop compliqué. Je l'ai dit à « Angers, je l'ai dit à Mantaigu, je le dis à Nantes. « J'ai vu de près la manœuvre dans la Vendée et je « ne suis pas surpris de voir sombrer le navire. Je ne « trouvais partout que des gens pour commander, et « point pour obéir. Cinq directeurs de département, « cinq directeurs pour chaque district, sans compter « les conseils généraux, puis les conseils et les nota- « bles des communes, mettez par-dessus des com- « missaires nationaux, des commissaires civils, des « représentants du peuple, deux ou trois par dépar- « tement, deux ou trois par armée, et quelles armées! « à peine de quelques bataillons pris de tous côtés, « point exercés, point disciplinés, avec des généraux « créés de la veille : qu'attendre, je vous le demande, « de bon d'un tel chaos?

« Les Brigands ne sont pas mieux réglés. Ils ont « tous l'amour du commandement. Ils font les « princes, les rois. Ils se détestent entre eux. Ils ont « formé à Châtillon un conseil supérieur qui fait des « ordonnances, mais qui n'a nulle force. C'est bien

« là ce qui fait que cette insurrection ne peut « aller loin. En attendant, elle fait un mal hor- « rible.

« Tout est occupé par les rebelles. Montaigu est en « leur pouvoir ; c'est un de leurs gros repaires : ce « sont les prêtres qui leur en ont ouvert les portes. « Rappelez-vous les vers de Cérutti :

« De tous les animaux qui dévastent le champ,
« Le prêtre qui nous trompe est le plus malfaisant.

« On m'écrit qu'à La Rochelle, vingt officiers et « trente soldats émigrés, pris sur les côtes d'Es- « pagne par un de nos bâtiments, et sortant du « régiment de la Marche, viennent d'être expédiés à « Paris, où on les jugera.

« Il y a six mois que je n'ai vu ma femme, et je la « sais fort mécontente. Eh ! pourquoi ? que servirait « que je fusse près d'elle ? absent ou présent n'est-ce « pas toujours la *cuisse de chapon?* Ah ! mon ami, « *omnia transeant !*

« Je me suis réfugié à Nantes, sans trop savoir ce « que j'y vas faire et quand je pourrai aller reprendre « mes fonctions. Montaigu est le plus méchant des « cantons du district. Croiriez-vous qu'il n'a jamais « eu de garde nationale organisée. Il était en para- « lysie quand nous étions là. Jugez de ce qu'il est « devenu depuis que les Brigands y ont leur quartier « général.

« Combien je regrette la ville d'Angers ! Quel « bonheur j'y ai goûté ! Quand vous reverrai-je ? Que « deviennent les frères Drouin, ces bons prêtres,

« constitutionnels ceux-là ! Est-il vrai que Lapignon-
« nière est juge de paix? où donc?

« Vos braves patriotes, savez-vous qui c'est? Vous
« d'abord, puis vos amis : Farran, Berger, Brouard,
« Grille, Heurteloup, Coustard, Sartre, Leterme,
« Villier. Oh ! les dignes hommes ! et que de mal ils
« se donnent pour la chose publique !

« Dites mille choses honnêtes au citoyen Devil-
« liers. Quel acteur et quel homme de bien ! qu'il m'a
« fait de plaisir et que je regrette les soirées où il me
« faisait à part de si bonnes lectures ! J'ai vu ici au
« théâtre une de ses élèves, la jeune Miller, qui est
« bien goûtée ; il en sera charmé, ne manquez pas
« de le lui apprendre.

« Mais je n'ai guère le cœur à la comédie ; je ne
« rêve que sang, qu'incendie, que bataille. Pour me
« rendre à Nantes, il m'a fallu traverser des bandes
« féroces, et je crois encore entendre siffler les balles
« à mes oreilles. J'ai trouvé l'hospitalité chez les
« Mangin, les Métois, les Petit-Pierre ; mais j'ai
« l'esprit sombre, et dites à Donas et à Mame que je
« ne fais plus de vers et plus de châteaux !

« Je suis votre concitoyen et ami,

« MOISGAS. »

Cette lettre est sévère pour Montaigu. La ville, en effet, fut bien mauvaise pour la révolution, tant qu'elle fut sous l'influence des nobles et des prêtres. Mais elle secoua leur joug et devint une de celles où le patriotisme se montra le plus généreux jusqu'à la fin de la guerre.

Son vieux château fut enlevé aux Brigands, et nos troupes en firent un boulevard non-seulement contre les insurrections de 93, mais contre toutes celles qui se succédèrent.

J'ai vu Montaigu en 1848. J'ai planté sur la place principale l'arbre de la liberté. J'ai entendu ses citoyens acclamer des premiers la république ; ses autorités, sa garde nationale, sa population, son clergé, firent preuve, en ma présence, des meilleurs sentiments.

Les communes des environs, celle de Cugand surtout, s'associèrent à cet élan.

C'était plaisir que d'entendre ces voix unies entonner avec transport la *Marseillaise*.

Je saisis avec empressement l'occasion qui se présente de donner à tout ce pays un témoignage public de mon affection et de mon estime.

LXXXIV

Lettre d'AUGUIS, représentant du peuple français, aux administrateurs des Sables.

« *Niort, le* 8 *mai* 1793, *l'an* II *de la République.*

« Citoyens administrateurs,

« Une lettre que j'ai reçue hier de mon collègue « Goupilleau m'a annoncé le résultat de l'attaque « combinée faite sur Légé. Cette ville est en notre « pouvoir, mais Thouars est tombée au pouvoir des « Brigands ; serrée de près par les rebelles, le diman- « che à sept heures du soir, et après avoir vu re- « pousser ses avant-postes, après avoir perdu deux « pièces de canon, elle s'est rendue, elle a ouvert ses

« portes, la garnison est prisonnière, et les Brigands « l'ont désarmée, deshabillée et mise dans le château.

« Le combat a été court, c'est une honte ; plus de « trois mille fusils et seize pièces de canon sont « tombés au pouvoir de l'ennemi : tel est le malheur « causé par la lâcheté de nos troupes, l'impéritie ou « la trahison du général auquel était confié le com- « mandement de cette place.

« Vous demandez de la poudre et des boulets pour « vous défendre, en cas d'attaque, jusqu'à la mort. « C'est bien, je vous connais : j'écris aux administra- « teurs du département d'obtempérer à vos désirs »

Auguis est laconique, raide, cassant dans ses relations ; il n'est pas favorable à la garnison de Thouars : je donne toutes les versions pour qu'on se fasse une idée des troubles de cette guerre.

LETTRE de GOUPILLEAU à la Convention.

« *A La Mothe-Achard, le 17 mai, an* II.

« Les nouvelles sont bonnes et mauvaises. Jamais « tant de péripéties. Nion, Gaudin et Dumas vous « tiennent au courant des affaires de la côte ; je m'at- « tache aux luttes de l'intérieur.

« Vous savez la déroute de Pont-Saint-James et « la retraite de Légé. Laborie commandait le premier « poste, et Prat le second.

« Laborie s'est laissé surprendre, mais Prat ne s'est « retiré que sur l'ordre de Canclaux.

« En prenant sa route par Challans, il a été vive- « ment harcelé par les rebelles ; mais un détachement « de Boulard l'a aidé à gagner Machecoul.

« Le 12 mai, Port-Saint-Père sur le lac de Grand-« Lieu était attaqué par Charette; il n'y avait là que « quatre cents hommes de la ligne et des volontaires « de Nantes et de la Manche. Ces braves, par une « résistance opiniâtre, ont donné à Canclaux le « temps d'arriver pour les dégager. L'ennemi a pris « la fuite à l'approche du renfort.

« Retourné à Légé, Charette s'est disposé à cerner « et prendre Palluau. Il a rassemblé des bandes à « la Roche-sur-Yon, aux Clouseaux, à Belleville, et « menacé de brûler les paroisses qui ne répondraient « pas à son appel. Il s'est fait ainsi douze à quinze « mille hommes qu'il a lancés sur Boulard par trois « chemins : celui de Légé, celui de Saint-Christophe, « celui du Poiré.

« Boulard, voyant ces colonnes s'avancer, est sorti « à leur rencontre avec ses deux bataillons de Borde-« lais, ses troupes de ligne et son artillerie. Il a si « bien fait son plan, si bien posté ses pièces, si bien « électrisé son monde, qu'en moins de quatre heures « il a battu les trois corps ennemis et a pu rentrer vic-« torieux dans ses logements.

« J'étais près de lui et je le voyais agir avec « admiration. Il voulait se maintenir à Palluau, et « j'étais de son avis; mais sur les demandes pres-« santes des autorités et des représentants des Sables, « nous sommes convenus de venir nous poster à « La Mothe-Achard, où nous sommes arrivés après « avoir coupé derrière nous le pont de la Chapelle.

« Boulard est un homme sage, expérimenté, brave;

« il ne hasarde et ne néglige rien ; il est simple,
« modeste, ferme. Il a sous lui Baudry, qui com-
« mande une de ses colonnes, celle qui a tenu le
« pays de Bouin, de Beauvoir, jusqu'à Challans, et qui
« s'est repliée aussi. Le colonel Baudry a du cœur,
« mais il est d'un caractère difficile, jaloux de Bou-
« lard, sans nier pourtant la valeur de son chef. Leurs
« différends seraient funestes ; leur accord est indis-
« pensable. Baudry a un frère qui est chef dans les re-
« belles ; mais s'ils se rencontraient, ils se tueraient. »

« Boulard commandait le 60e régiment ; c'est à la
« défaite de Marcé qu'il a été, par ses camarades,
« mis à la tête des troupes. Nous l'avons, moi et mes
« collègues, fait général de brigade provisoire. Con-
« firmez-le dans ce grade qu'il a cent fois mérité.
« Avec deux à trois mille hommes, depuis deux mois
« il se tient au milieu de la Basse-Vendée, entouré
« de hordes furieuses. Les soldats l'aiment, il obtient
« d'eux qu'ils se battent sans piller. C'est un de nos
« boucliers et tout vous le recommande.

« Salut et fraternité,

« Ph.-Ch.-A. GOUPILLEAU. »

« *P. S.* Je suis heureux d'apprendre en fermant
« ma lettre que le pouvoir exécutif a nommé défini-
« tivement Boulard général. Cette nouvelle fera plai-
« sir à tous les patriotes. »

Lettre de CHARETTE à Buckley, commandant à La Roche-sur-Yon.

« *Légé, le* 20 *mai* 1793.

« Monsieur,

« Vous demandez que je tienne mes promesses

« pour de la poudre, vous en avez besoin et je le crois « bien ; mais à l'impossibilité nul n'est tenu ; je n'ai « ni poudre ni salpêtre, et je ne puis vous en envoyer « pour le moment.

« J'ai perdu deux tambours dans le combat de « Palluau. Je n'ai pu vous écrire.

« Vous savez sans doute que les camps de Laloué « et de la Croix-Moriceau ont dû être attaqués par « les Brigands de Nantes. Je suis bien impatient d'en « avoir des nouvelles.

« Je suis, avec fraternité, Monsieur, votre très-
« humble et très-obéissant serviteur,

« Le chevalier CHARETTE. »

LETTRE d'ANGIBAULT à Couëtus.

« *La Garnache, le* 17 *mai* 1793.

« Monsieur,

« Nos affaires vont mieux au loin qu'autour de « nous. Boulard bat nos troupes ; mais qu'il laisse « faire, nous lui revaudrons cela. Un rassemblement « général se prépare, et quand tout sera prêt, nous « tomberons sur ces misérables qui viennent nous « troubler jusque dans nos foyers, et nous les ferons « repentir de leur audace.

« Vous avez fait de bonnes choses à Machecoul, « purgeant le pays de ses viles sangsues. A Nantes, « les braves gens attachés à la sainte cause ont pris le « dessus et ont mis en prison leur directoire. Voilà « ce que j'apprends, et quoique la nouvelle ait l'air « singulière, il faut la tenir pour certaine et la répandre « dans les paroisses.

« Rochefort s'est rendu aux royalistes, assistés des « Anglais, qui enfin viennent à notre secours. Les « Sables ne tarderont pas à être pris par mer. Encore « un peu et nous serons partout les maîtres.

« La Convention dite nationale est égorgée. Les « émigrés sont à Paris; la coalition occupe tout l'est « de la France; la Seine et le Doubs sont rouges du « sang des prétendus patriotes.

« Vive le Roi! vive notre sainte Religion! périssent « les Bleus jusqu'au dernier!

« Je suis votre cousin et fidèle,

« ANGIBAULT. »

LETTRE du Procureur de la commune de Landevieille aux administrateurs du district des Sables.

SUBSISTANCES — LE PAIN OU LA MORT!

« *Landevieille*, 17 *mai* 1793, *l'an* II *de la République*.

« Citoyens administrateurs,

« *Sic vos, non vobis, fertis aratra boves*.

« Tel sera le sort des habitants de cette commune « si votre commissaire pour le blé y remplit ses pro- « jets.

« Nous avons fait la visite de notre commune pour « constater la quantité de blé qui y existe. Voici le « résultat :

« Par les recherches les plus scrupuleuses, le nom- « bre des boisseaux (mesure de Saint-Giles) de blé « et farine est de 516.

« Nous avons 316 habitants.

« Huit maisons ont des provisions au-dessus de « leurs besoins. Dans ce nombre est compris le gre-

« nier du citoyen Biroteau de Saint-Julien, qui a près « de 80 boisseaux.

« Dix-sept maisons n'ont de blé qu'au-dessous de « leurs besoins.

« Dix-sept maisons n'en ont pas du tout.

« Six maisons ont leur provision juste.

« La commune n'a point d'orge.

« Nous avons deux mois pour attendre la récolte.

« Je donne un boisseau par mois à chaque personne, « et ce n'est pas trop pour des travailleurs; ce ne « serait pas assez s'il n'y avait les enfants.

« Pour deux mois et 316 habitants, il faudrait donc « 632 boisseaux de blé, et il n'y en a que 516. Si le « citoyen Biroteau enlève le sien, il n'y en aura plus « que 436.

« La commune ne peut donc nullement en fournir « aux autres.

« Elle ne peut même se suffire : il me semble que « c'est clair.

« Cependant, votre commissaire en a fait enlever « 26 boisseaux, *méteil*, qui nous auraient été néces- « saires et qu'il eût mieux valu conserver pour nos « pauvres.

« Il en a arrêté 160 boisseaux dans une maison et « se dispose à les enlever; c'est à peu près tout ce « qu'elle a, et c'est la principale ressource de la com- « mune.

« Il en a réquisitionné 15 boisseaux dans une autre, « 10 dans une autre.

« Vous jugerez facilement que si ces mesures s'exé-

« cutent, les maisons à qui on prendra leur blé en « manqueront tout de suite.

« Celles qui n'en ont pas du tout ou pas assez ne « pourront plus en aller chercher là.

« Tout le monde sera à court. Souffrira-t-on « cette famine causée par d'imprudents enlève- « ments? »

« Répondez, citoyens administrateurs : croyez-vous « qu'on le souffre?

« Pour moi, je ne le crois pas.

« Je suis si persuadé que la population ne se lais- « sera pas enlever sa nourriture indispensable, que « j'ai suspendu le départ du blé marqué par votre « commissaire.

« J'ai agi avec lui comme je m'explique avec « vous, au nom de la commune, c'est-à-dire avec « loyauté.

« L'article des subsistances est grave, surtout « aujourd'hui où les esprits sont échauffés.

« Si la liberté doit être quelque part, c'est ici sans « doute; c'est dans le blé qu'on a, qu'on récolte, qu'on « garde pour sa famille, ou qu'on vend quand on en a « trop.

« Nous n'en avons pas, c'est évident. Je m'adresse « à vous, magistrats supérieurs. J'ai instruit la cause « et j'attends avec confiance votre arrêt.

« Conserverons-nous le blé dont nous ne pouvons « nous passer? Oui, j'ose affirmer déjà que votre « réponse sera favorable.

« Le feriez-vous enlever malgré mes observations?

« Oh! alors, citoyens administrateurs, je ne répon-
« drais plus de la tranquillité.

« Moi et les notables dont je suis l'organe, nous « comptons sur votre sagesse.

« MAIRAND. »

« *P. S.* Je vous ai dit et je vous répète que nous « n'avons pas d'officier public. Il y a des naissances à « enregistrer et les notables ne savent pas écrire. »

En marge de cette lettre est la décision suivante :

« Comme l'administration du district a pris des « mesures générales dans lesquelles les subordonnés « ne doivent pas s'immiscer, et que tous ceux qui « refusent d'obéir aux ordres des commissaires y sont « contraints militairement, il s'ensuit que l'on devra « user de cette voie envers la municipalité de Lande-« vieille si elle persiste dans son refus.

« *Aux Sables, le* 18 *mai* 1793, *l'an* II *de la République française.* »

Dans plus de cent communes, de pareilles scènes avaient lieu. En voici une qui, loin de se montrer rebelle, faisait des offres.

LETTRE du Maire de Croix-de-Vic aux citoyens officiers municipaux des Sables.

« *Le* 23 *mai* 1793, *l'an* II *de la République.*

« Citoyens,

« J'ai ouï dire que vous craigniez de manquer de « l'objet le plus utile à la subsistance de l'homme, « tel que les grains. Je m'empresse à vous faire part, « en conséquence de votre inquiétude, que d'après « les recherches que j'ai fait faire, quoique malade « sur mon lit, je puis vous procurer non du froment,

« mais bien de 25 à 30 tonneaux gaboreaux. Si cet « objet de subsistance vous convient, je vous prie de « me le marquer de suite, afin que je rende compte « aux personnes qui me l'ont offert.

« Je suis avec une sincère fraternité
votre concitoyen,

« INGOULT, maire. »

On lit à la marge : « Accepté. — Prix convenu et « payé. »

LETTRE de CANCLAUX aux administrateurs de la Loire-Inférieure.

« *Pornic,* 24 *mai* 1793, an II *républicain.*

« J'ai couru et ne vous ai pas écrit. Je bats le pays « et la côte et n'ai que peu de temps pour vous donner « des nouvelles.

« La quinzaine n'a pas été mauvaise dans les corps « que je commande.

« La ville de Saint-Père en Retz a été attaquée par « les rebelles le 12 mai. Dès que j'en fus informé je « volai à son secours, mandant aux généraux Cous- « tard et Beysser de me suivre. J'étais à Saint-Jean- « de-Boiseau; malgré ma diligence, je suis arrivé « quand tout était fini. La garnison a suffi pour se « débarrasser de l'ennemi, quoiqu'il n'eût pas moins « de trois à quatre mille hommes. Il va comme le « vent; on le croit ici, il est là. L'affaire cette fois « a été chaude; on s'est pris corps à corps. Camerer, « capitaine au 77e régiment de ligne, a contribué puis- « samment au succès de la défense; il ne faut qu'un « homme pour sauver une position. Du reste, offi-

« ciers, soldats, gardes nationales ont rivalisé de cou-
« rage.

« Le 13 on s'est rafraîchi. Le 14, j'ai lancé Beys-
« ser sur les rebelles. Il avait délivré Noirmoutiers,
« et je l'ai envoyé sur Machecoul. Il y serait déjà
« sans l'attaque de Saint-Père. Il faut parer à tout.
« J'ai vu Goupilleau, nous nous sommes entendus
« sur les points principaux. J'ai un plan général qui,
« exécuté de point en point par tous les généraux,
« amènera des résultats importants.

« Hier également, 14 mai, l'adjudant-général
« Leval a trouvé et battu les Brigands à Buzay.

« Les colonnes ne se sont pas arrêtées depuis dix
« jours; elles ont une noble ardeur, et l'air vibre aux
« cris de Vive la République ! »

Plus au sud, les rebelles, dès le 13, s'étaient jetés sur la Châtaigneraye, au nombre de dix mille, en trois colonnes, venant de Parthenay, de Mouilleron, de Bressuire. Il était neuf heures du matin quand ils parurent. Le combat dura deux heures. Le général Chalbos, qui s'était avancé de Fontenay, n'avait avec lui que deux mille hommes. L'ennemi voulait le cerner et lui couper la retraite. Il se replia lentement et se posta dans la plaine de la Pissotte [1]. Là il établit son camp pour la nuit. Trois cents hommes de la garde nationale de Fontenay le joignirent le 14.

[1] Entrés à la Châtaigneraye, les chefs de l'armée chrétienne défendirent le pillage, sous peine de mort. L'ordre placardé sur les murs de la ville était signé : d'Elbée, général de la grande armée; Lescure, Larochejaquelein, Des Essars, de Bonchamp.

Il avait six pièces de canon et ne bougea plus.

Le 15, arrive le général Sandos, avec trois mille hommes d'infanterie, cent hommes à cheval et du canon.

Le 16, grande bataille. Ce sont les Brigands qui attaquent; et toujours ainsi, ce sont eux qui, se voyant les plus nombreux, prennent l'offensive.

Lescure, Larochejaquelein, d'Elbée, tout glorieux de la prise de Thouars et du succès de la Châtaigneraye, sont à la tête des rebelles.

Lescure a ce jour-là le commandement général. Il est grave, austère, inspiré. Il marche l'épée dans le fourreau, en tête des colonnes. Il ordonne le combat et ne combat que de l'œil. Il dit : *Allez ici, allez là,* et l'on y court, quand ce serait à une mort sûre.

Le choc est ce qu'on devait attendre sous un tel guide. Notre armée tient bon. Des efforts inouïs sont faits par les rebelles ; mais à la nuit ils perdent le champ de bataille et y laissent dix canons de 4 et de 8, quinze de plus petit calibre, des voitures de munitions et de vivres, six cents morts; ils ont douze cents blessés.

LXXXV

La bataille s'est donnée en vue de Fontenay.

Les administrateurs du département sont restés à leur poste, mais les femmes et les enfants sont partis pour Niort et La Rochelle.

Nos troupes commandées en chef par Chalbos avaient à la droite pour chef Dufour, au centre Sandos, à la gauche Dayat.

Chacun a fait son devoir.

Chalbos était partout. Il a chargé l'ennemi avec son chef d'état-major Nouvyon, qui a eu son cheval tué. L'adjoint Faucher a été blessé d'un coup de poignard.

C'est une affaire brillante qui sonne dans les feuilles publiques. Chalbos est fait général de division. Il s'avance jusqu'à la Châtaigneraye; mais il reconnaît bientôt qu'il ne peut tenir là et qu'il faut qu'il revienne à Fontenay prendre position.

Si l'ennemi s'est retiré, il n'en est pas moins très en force à Chantonnay, à Saint-Fulgent, à la Roche-sur-Yon, au pont Charron. Il fait dire des messes, et menace encore plus qu'il ne tremble.

Le Vendéen est battu, non vaincu. Le prêtre le tient, l'échauffe, l'exalte. Il croit à Dieu, à la Vierge, aux Saints, et nous avons dans chaque homme deux vies à combattre, deux mondes : celui-ci et l'autre !

CHAPITRE TROISIÈME

LXXXVI

Barrère disait : « Il ne faut dans un pays d'égalité « ni capitale politique ni capitale des arts. »

C'était frapper Paris de réprobation. C'était flatter l'envie des départements. C'était marcher dans les voies du fédéralisme et de la Gironde.

Comment Barrère conciliait-il cette maxime avec sa profession de foi pour l'unité et l'indivisibilité de la République ?

Paris, centre obligé, ne détruit pas le tout; elle est le lien des partis, elle en serre le faisceau.

Paris est l'âme, le cœur, la tête.

Coupez la tête de l'homme, et vous n'aurez plus qu'un cadavre. Otez Paris, et la France se dissout, se décompose, meurt.

Il m'était impossible de n'être pas pour la Gironde

tant qu'elle a eu le sentiment républicain, pur, vif, profond. Elle avait le talent, l'élévation, le courage : et je l'admirais, je l'aimais.

Mais je l'abandonne quand elle quitte le droit chemin de l'unité française, quand elle hésite au moment du péril et qu'elle ajoute, par son hérésie funeste, aux maux de toute nature qui dévorent la patrie.

Elle nie le projet de morcellement et de partage; mais dans ses querelles avec la Montagne, elle en appelle aux départements, et ils entendent sa voix. Il y en a qui s'arment. Il y a des hommes influents qui se lèvent et marchent contre la Convention. L'étranger s'en réjouit. Les royalistes espèrent et redoublent d'audace. Rien que ces démonstrations rendent la Gironde criminelle. Elle l'est au premier chef, par les discours qu'elle tient, les prétextes qu'elle donne, les actes qu'elle fait. Son sort est affreux et c'est un déchirement épouvantable. Mais le Midi et l'Ouest crient : *Vive le Roi !* Les Allemands et les émigrés crient : *Mort à la République !* Il y va de nos lois nouvelles, il y va de l'indépendance, et le parti qui sert la France dans sa révolution est toujours le mien.

Si la Gironde ne voulait pas de la République, il ne fallait pas condamner le Roi.

Si elle veut la République, il ne faut pas, en temps de guerre, de guerre étrangère, de guerre civile, que par ses discussions, ses jalousies, ses fausses mesures, elle favorise le despotisme, le fanatisme et tous les fauteurs du régime abattu.

Il n'y a pas de milieu : Il faut tout vouloir ou ne rien vouloir.

Or, je veux la République, je veux le drapeau tricolore : donc je suis contre les drapeaux verts, blancs, noirs ; contre Pilnitz et Coblentz, contre le pape et ses bulles, contre les rois et leurs armées, contre la Vendée et ses bandes, contre la Gironde qui détruit elle-même son œuvre, contre tout ce qui enfin s'attaque à mes autels et renverse mes dieux !

LXXXVII

Je prends de la Montagne ce que j'ai pris de la Gironde : la République.

Il est de mode à présent de dire que le bien public n'a pas de drapeau ; c'est un sophisme, et nous ne vivons que de sophismes : MM. Guizot, Broglie, Molé, Thiers, Berryer, sont des sophistes.

Falloux et Montalembert vont plus droit au but. Ils veulent le treizième siècle ; moi je veux le dix-neuvième, et le peuple est pour moi : ma cause est belle !

Mon drapeau est vainqueur, et, malgré le pape, l'Autriche et l'autocrate, il flotte sur le Tibre !

Partout où est le drapeau tricolore est l'esprit français, et cet esprit-là c'est la vérité et la liberté rayonnantes !

Je sors du Musée d'exposition et j'ai été frappé de trois grandes pages qui s'y trouvent :

L'*Enrôlement des Volontaires en* 92, par Vinchon.

Le *Souper des Girondins en* 93, par Philippoteau.

La *Conciergerie en* 94, par Muller.

J'ai passé de l'enthousiasme à la douleur; mais je le déclare, j'ai été plus vivement impressionné par le premier ouvrage que par les deux autres.

En 92, le monde se régénère et la jeunesse partout prend la tête des nations; c'est elle qui veut, qui exécute, qui force; elle raisonne et se bat. Les résistances partielles qu'on lui oppose sont vaines.

En 93 et 94, aux grandes scènes de sagesse, de valeur, d'humanité, il s'en mêle d'effroyables et que je connais bien. Il y a des pertes qui navrent et des hommes qui tombent qu'on voudrait racheter au prix de son sang.

Mais en dépit de tout, l'idée qui sort des pages brûlantes du peintre, du poëte, de l'historien, ces pages sont favorables à la révolution.

La révolution est tellement juste, absolue, nécessaire qu'elle avance victorieuse au milieu des batailles, des échafauds, des ruines, pour se couronner enfin de lauriers et de palmes, quand le feu sera éteint, la raison entendue, la paix jurée.

LXXXVIII

Mais nous sommes encore dans le fort des crises. La Gironde ne veut pas marcher, dit-elle, avec les royalistes. Les royalistes ont horreur d'un parti qui a trempé si avant dans la mort du roi. Malgré ces causes d'antipathies, les deux camps se prêtent un appui visible, ils emploient les mêmes moyens, sèment de faux bruits, empêchent les soldats de courir sur les rebelles, exagèrent la force de ceux-ci, le

petit nombre de ceux-là; ils présentent la France, comme soulevée à jamais contre la Convention, et provoquent de toutes parts les manifestations et les adresses.

Cent villes se compromettent : Angers, Nantes, Rennes, Alençon, Caen, Évreux, ont leurs fédéralistes parmi les administrateurs, les généraux, les juges. Les hommes les plus généreux se querellent, se tiraillent, se brouillent à mort.

Le 23 mai, une section de Paris, celle de la *Fraternité*, acquiert la certitude (affirme-t-elle) d'un complot qui menace vingt-deux députés, ceux de la Gironde; elle paraît à la barre, et après l'exposé des faits, l'orateur conjure l'assemblée de ne pas souffrir plus longtemps qui l'impunité enhardisse les conspirateurs : « Plus de mesures timides; elles accroissent « l'audace des factieux, elles vous aviliraient et vous « perdraient vous-mêmes. Songez qu'il ne peut y « avoir de transaction entre le bon et le mauvais « génie de la République. Il faut que l'un triomphe « et que l'autre soit abattu. Législateurs, nous ne « ferons point de nouveaux serments, mais nous « tiendrons ceux que nous avons faits. Nous sauve- « rons la révolution en la terminant et en la pur- « geant des scélérats qui la souillent. »

Viger d'Angers, homme d'esprit, marié récemment à une jolie et riche héritière, auteur d'écrits sur l'économie politique, et nommé suppléant aux représentants du peuple, entre à l'assemblée le 1er mai, et déjà le 23 il est très-avancé dans la Gironde. C'est

lui qui, le 24 mai, fait le rapport sur la pétition qu'on vient de lire. Il conclut dans le sens de la section, et demande l'arrestation de ceux qui conspirent : le décret est rendu ; mais encore quelques jours, et cette arme tournera contre ceux qui l'affilèrent.

LXXXIX

Au début des guerres de la révolution, les armées prirent le nom du Nord, de la Belgique, des Ardennes, de la Moselle, du Rhin, des Alpes, d'Italie, et l'on vit se succéder au commandement Rochambeau, Dillon, Beurnonville, Lukner, Lafayette, Dumouriez, Miranda, Custine, Biron, Montesquiou, Kellermann, Anselme.

Berruyer commandait l'armée de réserve qui aux premiers temps gardait le Centre, l'Ouest, le Midi.

Les divisions s'étendaient ou se resserraient sur les frontières du Nord et de l'Est où l'on se battait, selon les succès ou les revers.

Les ennemis croissant, le nombre des troupes et des généraux fut augmenté. Il fallut songer à avoir une armée spéciale pour les Pyrénées, contre l'Espagne; une autre dans l'Anjou et le Poitou, contre les rebelles.

Plus on avançait, mieux on se dessinait : le talent et le courage ne suffisaient pas, il fallait l'opinion. Avant la mort du roi, il y avait des ménagements, des tergiversations, des réticences; après, ce fut d'autres périls, d'autres devoirs, d'autres chefs.

L'échafaud du 21 janvier trancha tout.

Ce fut la borne entre deux mondes.

Ce fut le sceau de la révolution et, comme toujours, la consécration dans le sacrifice !

Voyez tout de suite quel mouvement violent est imprimé ! comme tout se précipite ! comme les idées changent ou plutôt se révèlent ! Les grands noms offusquent, accompagnés qu'ils sont de grandes ambitions. On renouvelle l'ostracisme ; on éloigne qui brille ; on veut que l'abnégation se joigne au mérite.

Les généraux fuient, trahissent, cessent d'inspirer de la confiance : on remplace et on réorganise tout. C'est Carnot qu'on charge de ce travail, mais il s'occupe surtout de la guerre étrangère. Prieur (de la Côte-d'Or) est son *second*, et c'est lui qui règle ce qui concerne les troupes destinées à réprimer les révoltes intérieures.

Carnot a la haute main. Prieur fait le détail, influe sur le personnel, dirige la correspondance.

C'est alors que sont créées au Midi les armées des Pyrénées-Orientales, des Pyrénées-Occidentales, et que Dugommier s'immortalise.

A l'Ouest, l'armée de réserve se divise en trois sections :

L'armée des côtes de La Rochelle.

L'armée des côtes de Brest.

L'armée des côtes de Cherbourg.

On recrute partout, on espère partout.

L'armée française sous le roi n'était pas de cent mille hommes. L'infanterie était mal équipée et mal armée, les arsenaux étaient vides, les places déman-

telées, l'artillerie en désordre, la cavalerie nulle, sauf les régiments de luxe qui avaient de jolis chevaux.

Où passait l'argent du peuple? aux plaisirs des princes!

Dumouriez remonta un peu l'armée pour la faire servir à ses projets; mais en fuyant il livra aux Autrichiens vingt-cinq mille hommes, vingt mille fusils, et regretta bien de ne pas leur livrer de même nos chevaux et nos canons.

Carnot répare tout.

Les fournisseurs, voleurs et dilapidateurs sont forcés de rendre gorge.

Les magasins sont remplis, nos soldats mangent.

Cent soixante places de guerre sont en moins de trois mois mises en état de défense. Quand on pense que, tout l'hiver, celles du Nord sont restées avec deux mille hommes à peine pour les garder!

Enfin tout sort des ruines!

L'artillerie est agile et s'est vite formée. L'infanterie, plus vite encore. On l'exerce tous les jours et ce qu'elle n'a pas en instruction, elle y supplée par le cœur, l'élan, le patriotisme.

La cavalerie va aux manœuvres trois fois la semaine; elle est plus faible : non pas qu'elle ait moins de courage; mais le cheval est plus difficile à dresser, à manier, à rompre. Il faudra tout l'été pour qu'elle puisse prétendre à lutter aux frontières contre la cavalerie ennemie.

Nous n'avons dans l'Ouest que de la cavalerie

légère : dragons, chasseurs, hussards. On l'emploie en reconnaissances, en correspondances et en escortes, et nous perdons beaucoup de ces braves gens, qui sont tués par les paysans embusqués et les gardes-chasses.

XC

Le commandement des trois armées qui plus particulièrement ici nous intéressent est dans les mains de Biron, de Canclaux, de Félix Wimpfen.

Biron a sous ses ordres l'armée des côtes de La Rochelle et les départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Vendée[1].

Son quartier-général est à la La Rochelle.

Les généraux Menou et Duhoux ont le commandement particulier des troupes de Tours et d'Angers et de leurs districts.

Canclaux a sous ses ordres l'armée des côtes de Brest et les cinq départements de la ci-devant Bretagne : Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure; son quartier-général est à Nantes.

Wimpfen a sous ses ordres l'armée des côtes de Cherbourg et les départements du Calvados et de la Manche.

Son quartier-général est à Cherbourg.

Toute cette organisation est admirable : on dirait

[1] Kellerman avait été désigné pour commander les côtes de La Rochelle, mais il n'y est pas venu et on l'envoie aux Alpes.

un échiquier. Tout a sa case; pas un mouvement qui ne soit combiné avec un autre.

Si tout le monde avait l'esprit de Carnot, son dévouement, son calme, et cette chaleur pourtant intérieure et profonde que rien ne peut éteindre, la France serait bientôt délivrée de ses ennemis.

XCI

La Convention a délégué de ses membres dans les départements et près de toutes les armées.

Carpentier, Bouvet, Laplanche sont à Caen, Cherbourg, Saint-Lô, Avranches.

Merlin, Gilet, Cavaignac, Turreau, Prieur de la Marne se divisent les départements de la Bretagne.

Auguis, les Goupilleau, Bourdon de l'Oise vont de Niort à La Rochelle, à Fontenay jusqu'aux Sables.

Carra, Delaunay (Pierre-Marie), Choudieu, Julien (de Toulouse), Tallien, Bourbotte, Richard (de La Flèche) forment à Saumur une commission que ce dernier préside, et qui le 22 mai fait une proclamation qu'on publie avec grand appareil dans toutes les rues d'Angers.

Les Représentants du Peuple envoyés près l'armée des côtes de La Rochelle, aux citoyens de la ville d'Angers.

« Citoyens,

« Les rebelles qui dévastent votre territoire et qui « veulent détruire la République n'ont plus que « quelques instants pour exercer leurs brigandages; « la République tout entière s'avance contre eux;

« des forces considérables arrivent tous les jours .
« ils vont enfin être écrasés.

« On nous dit que quelques-uns d'entre eux se « réunissent sur Chemillé et Saint-Lambert. Ils vous « connaissent, ils ne vous approcheront pas; cepen- « dant nous savons que le passage de la Loire est « leur dernière ressource : il faut la leur ôter. Nous « vous faisons passer des troupes, sous peu de jours « elles seront près de vous; jusque-là, veillez sur les « traîtres. Nous nous reposons avec confiance sur vous- « mêmes du soin de votre défense; nous sommes sûrs « que s'ils avaient l'audace d'attaquer le poste impor- « tant qui couvre votre ville, vous leur montreriez « encore une fois ce que valent les amis et les dé- « fenseurs de la liberté.

« Au nom de la République, nous confions à votre « patriotisme et à votre courage le soin de défendre « le poste des Ponts-de-Cé et la rive droite de la « Loire, jusqu'à ce que les troupes que nous y faisons « passer soient arrivées.

« La présente proclamation sera lue par les corps « administratifs à la garde nationale extraordinaire- « ment assemblée. »

Le rappel fut battu, la garde nationale se réunit au Champ-de-Mars, et l'acte des représentants fut reçu par elle aux cris de : *Vive la République!*

La vallée de la Loire a une lieue de large. Le fleuve a trois bras principaux flanqués de deux

moindres, l'un qui se grossit de l'Authion, l'autre qui prend le nom de Louet.

On passe cette vallée et le fleuve sur des files de ponts dont on fait remonter l'origine jusqu'aux Romains.

Là, une population de trois à quatre mille âmes se divise en trois sections :

Celle de Saint-Aubin à l'est.

Celle de l'Isle avec le château au centre.

Celle de Saint-Maurille à l'ouest.

Saint-Aubin et l'Isle forment une paroisse; Saint-Maurille, une autre. Le tout ne fait qu'une commune qui prend le nom des Ponts-de-Cé.

L'Isle et Saint-Aubin passent pour patriotes; mais Saint-Maurille penche pour les royalistes.

Au-delà du Louet sont les buttes d'Erigné sur lesquelles tournent six moulins à vent. Ces moulins sont des forts où s'établissent les avant-postes de la garnison d'Angers et des Ponts-de-Cé.

Généralement nos troupes s'y sont maintenues; mais plus d'une fois pourtant les Brigands les ont repoussées, et quoique à différentes reprises on ait coupé les arches, ils se sont emparés de Saint-Maurille, de l'Isle même, du Château, de Saint-Aubin et se sont jetés sur Angers par les triples chemins de Sainte-Gemme, l'Image-de-Morus, Saint-Augustin.

Angers a été dans de grandes alarmes, on a fermé les boutiques, on s'est porté en colonnes serrées au-devant de l'ennemi qui, s'arrêtant tout-à-coup, n'a encore osé venir jusqu'au pied des remparts.

XCII

Voilà l'état d'Angers, voyons les environs.

Gauvilliers écrit aux administrateurs de Maine-et-Loire :

« *Saint-Georges, le* 24 *mai* 1793.

« Je ne sais ce qui se passe à Paris, en Norman-
« die, en Bretagne. On a intercepté des courriers
« qui voulaient pénétrer dans la Vendée. Ce sont des
« paysans coiffés de bonnets à deux faces, chaussés
« de sabots, qui montent de petits chevaux sans
« selle et sans bride qui vont comme le vent, et
« portent les dépêches cousues dans leurs *bielles*.
« On n'a le papier qu'en tuant l'homme. Ce sont des
« correspondances de jour et de nuit. J'arrête sou-
« vent, je fusille, mais je ne vois pas tout. Il y a bien
« des faux frères. Sur quoi compter?

« Je n'ai avec moi dans ce moment que deux cents
« gardes à pied d'Angers et vingt-cinq cavaliers de
« la Sarthe. Que faire avec cette poignée d'hommes
« pour empêcher les Brigands de passer la Loire
« s'ils en ont envie. Ils sont maîtres à Saint-Florent,
« au Mesnil, à Montjean, à Chalonnes, à Roche-
« fort, à Mantlon, à Denée. Ils tirent sur nos bar-
« ques canonnières et nous tuent beaucoup de
« monde.

« Au nom du salut public, envoyez-moi des
« troupes.

« *Post-scriptum.*—Je reçois votre billet du 23. Je
« vois, citoyens administrateurs, quels efforts vous
« faites, et je crois que si ma position est difficile ce

« n'est pas votre faute; mais rappelez-vous bien que
« si la Convention ne nous secourt pas promptement,
« nous serons taillés en pièces par des forces dix fois
« plus nombreuses que les nôtres. »

LETTRE de GAUVILLIERS.

« *Datée de La Riottière, le* 25 *mai* 1793.

« Citoyens administrateurs, j'ai marché de Saint-
« Georges sur Champtocé avec ce que j'ai pu réunir
« du bataillon d'Angers, les cavaliers de la Sarthe,
« les gendarmes et deux canons. J'ai fortifié ce poste
« d'où l'on peut secourir Ingrande et l'île de Cha-
« lonnes, où le bataillon de Gourdon avec de braves
« Angevins est cantonné.

« Le bataillon que j'avais à Champtocé est resté
« tout le jour en bataille en face de l'ennemi. J'ai
« pris la cavalerie et les gendarmes et m'en suis venu
« à Ingrande où j'ai trouvé tout en ordre, mais
« inquiet aussi; car l'ennemi, en face, est nombreux, et
« il y a dans nos rangs des rumeurs sourdes, des nou-
« velles de Paris qui circulent, des opinions contras-
« tantes qui sont du plus fâcheux effet.

« J'ai beau dire : *Point de discussion*, *point de*
« *querelles, les Brigands sont là, ne pensez qu'à les*
« *vaincre* : on secoue l'oreille et cela ne dit rien de
« bon.

« J'ai amené le bataillon d'Indre-et-Loire à la
« Riottière. Il y a dedans, m'assure-t-on, des Giron-
« dins, des Montagnards, qui se cachent de moi et
« qui sont toujours prêts à croiser les uns contre

« les autres la baïonnette. O citoyens! qu'un com-
« mandant est à plaindre d'avoir à mener tant de
« braves camarades qui ne veulent obéir qu'à leur
« idée!

« J'étais à Ingrande au moment de la foire : c'est
« un spectacle à décrire. Les paysans étaient nom-
« breux. Il y en avait de cinq et six lieues à la ronde,
« et ne croyez pas qu'ils se montrent hostiles. Non,
« ils sont doux et liants. Ils ont ri avec nous, bu avec
« nos soldats, et l'on ne s'imaginerait pas qu'il y a
« dans chacun d'eux un complice secret des Brigands.

« Pour les contenir, les effrayer, leur ôter le goût
« de s'armer, j'ai fait faire à nos troupes des évolu-
« tions qui ont été fort bien exécutées. Les paysans
« ouvraient de grands yeux et semblaient dire : *Il*
« *ne ferait pas bon se frotter à ces gens-là*; mais le fana-
« tisme est plus fort que la peur, et s'il vient un prêtre
« il n'aura qu'à dire un mot pour lancer tous ces
« bouviers-là contre nous, comme des loups-cer-
« viers.

« Il m'est venu de Ségré, par Candé, des patrouil-
« les à cheval qui nous ont affirmé que sur leur
« parcours tout était tranquille [1].

« Le feu couve sous la cendre. »

[1] Cette cavalerie de Ségré avait été autorisée par un arrêté du département. Elle prenait le nom de *Gendarmerie volontaire*, et se composait de trente des jeunes gens les plus riches du pays :

Bancelin jeune, capitaine; Guillaumé, lieutenant; Rabault de Terquin, sous-lieutenant; Blottais, maréchal de-logis; Desgrées, brigadier; Cosnard aîné, brigadier; Cosnard jeune, Houdebine aîné, Bertron aîné, Monnier, Champroux le jeune, Esnault Fresnais, Morel

Billet de GAUVILLIERS.

Saint-Georges, 26 *mai*.

« Je rentre au cantonnement et je trouve un nou-
« veau bataillon d'Angers plein de patriotisme et
« d'énergie. La ville est inépuisable. Elle donne un
« bel exemple. Merci de ces renforts. Comptez sur
« moi, comptez sur Viot, Gourdon et tous nos amis,
« qui ne dorment guère.

« A l'instant (10 heures du soir), je reçois des
« représentants Choudieu et Richard l'avis de sept
« cents hommes qu'ils m'envoient de Saumur, le
« long de la Loire.

« Vive la République ! »

XCIII

Lettre de LETERME SAULNIER à Bodard, médecin à Paris.

« *Angers*, 27 *mai* 1793.

« Les soldats que vous nous envoyez vendent
« leurs armes. On leur donne à Paris des fusils qui
« ne serviront qu'aux Brigands. Ils vendent leurs
« munitions, leurs habits, jusqu'à leur pain. Il y a
« des *dames* et des prêtres qui font ce commerce.
« Le directoire du département a pris un arrêté
« sévère contre ces dilapidations, ces lâchetés, ces
« manœuvres. Mais on brave tout.

« Pour gêner les espions, entraver les comploteurs, éviter les abus de toutes sortes, la munici-

le; jeune, Isaac, Maisonneuve, Montreuil, Toudouze, Rabault jeune, Baudouin fils, Guillot jeune, Duclos, Poitevin, Rousseau aîné, Rousseau jeune, Borie le jeune, Bellouis aîné, Bodinier, Jallot aîné, Jallot jeune, Roussier jeune.

« palité a ordonné que chaque citoyen ou citoyenne « eût une *carte de sûreté* individuelle. Marchands ou « magistrats, ouvriers, gens de Saint-Laud pour « vendre leurs légumes, tous ont leur carte et la « montrent à la première réquisition des commis- « saires de police : c'est un ennui, mais on ne sait « comment faire pour distinguer les patriotes des « aristocrates et des Brigands.

« Une bien mauvaise nouvelle est celle qui nous « arrive : Les rebelles battus le 16 dans la plaine de « la Pissotte près Fontenay sont revenus en force. « Ils étaient commandés par Lescure, Larocheja- « quelein, d'Elbée, Bonchamp, Baugé, Donissan, « Dommaigné. L'évêque d'Agra leur a donné l'abso- « lution et ils se sont précipités sur nos troupes. « Chalbos les a reçus avec résolution. Il avait près de « lui les compagnies franches de Montpellier, de Bor- « deaux et de Toulouse, qui se sont fait hacher. Nou- « vyon et Dayat ont chargé avec intrépidité, et « d'abord nous avons eu l'avantage ; mais notre cava- « lerie s'est effrayée, les gendarmes ont pris la fuite « et une déroute complète s'en est suivie [1].

« Fontenay est au pouvoir des Brigands. Nos sol- « dats ont commencé par piller la caisse, les Brigands « achèvent ; ils brûlent, dévastent, n'épargnant « que les blessés de l'hôpital. Ils ont des milliers « de prisonniers, mais, ne sachant qu'en faire, « ils les renvoient en leur coupant les cheveux

[1] Le représentant Garnier (de Saintes), qui assistait à la bataille, manqua d'être pris.

« comme à Thouars. Ils gardent cinq cents otages[1].

« Le vicaire Barbotin, le conseil de Stofflet, s'est « trouvé à la prise de Fontenay; il était déguisé et « armé. Entré des premiers dans la ville, il s'est « porté à la maison d'un de ses anciens bienfaiteurs, « le citoyen du Clousy, qui, ayant voulu lui faire « quelques remontrances, a eu le crâne fendu d'un « coup de sabre que lui a lancé le prêtre[2].

« Heureusement, les grenadiers de la Convention « arrivent; ils vont faire le noyau d'un corps qui, « reprenant l'offensive, vengera l'affront cruel qu'ont « reçu nos armes.

« De toutes parts les patriotes sont obligés de quit- « ter le pays que ravagent les Brigands. Tous nos « petits bourgs des environs d'Angers, ainsi que la « ville elle-même, sont pleins de réfugiés; il faut « des logements, du pain, des secours de toute « espèce, pour ces familles qui laissent et perdent « tout derrière elles. Le département prend des « arrêtés; mais les fonds!

« Va voir les membres des Comités de Salut Public, « de Sûreté générale, et montre-leur ma lettre qui, « pour n'être pas officielle, n'est pas moins sûre.

« Beffroy, qui commande la légion de la Frater- « nité et qui est en cantonnement aux Verchés, s'est « avancé sur Nueil et Passavant; il a repoussé les

[1] Ce fut à Fontenay, le 26 mai, que fut fait le règlement des conseils supérieurs de l'armée chrétienne et royale.

[2] Barbotin a pour acolyte un abbé Stuart Ferrey, qui ne vaut pas mieux que lui.

« Brigands, mais il s'en est revenu avec un coup de « pique dans la cuisse.

« Il est un peu vieux pour une telle guerre.

« Lescure, fier du succès de ses bandes, fait faire « la liste des individus qui ne combattent point, afin « de leur faire payer de fortes contributions.

« Il a ordonné à tous les curés qui avaient prêté « serment de se rétracter et de prendre des autorisa- « tions de l'évêque d'Agra. Il leur donne jusqu'au « 2 juin; passé ce jour, les opposants seront mis en « prison et jugés.

« On m'apprend que Condé a envoyé à Jersey et à « Guernesey tous les Bretons qu'il avait dans son « armée, afin qu'ils débarquent sur la côte française « à la première occasion et se forment en bandes con- « tre nos troupes.

« Vois Carnot, Prieur, tous les influents, et aide- « nous, ami, à nous tirer de peine.

Les Officiers municipaux de Talmont aux Administrateurs du district des Sables.

« *Talmont*, 27 *mai* 1793, *l'an* II *de la République.*

« Citoyens et Frères,

« Cessez vos doutes, la perfidie est à son comble, « une troupe innombrable de Brigands désole Fonte- « nay. Des traîtres parmi les habitants et la pusilla- « nimité des troupes ont ouvert les portes aux rebelles, « qui ont été reçus à bras ouverts: artillerie, muni- « tions, tout est livré. Deux braves républicaines ont

« dénoncé au citoyen Fèvre l'infâme trahison des « Fontenaisiens. Un billet de sortie a été délivré en « ces termes : « Laissez passer deux femmes de Mon- « zeille pour se rendre chez elles.

« DES ESSARS. »

« Prenez garde à vous, les Brigands répondent de « la contre-révolution s'ils ont votre place.

« Quant à nous, pénétrés de l'idée que notre plus « grand ennemi est la famine, nous nous exposerons « à tous les dangers pour faire charger les blés, et « comme tout le monde déserte, il nous faudra porter « nous-mêmes les pochées avec les équipages. N'im- « porte, nous le ferons avec plaisir pour sauver nos « frères et la République, qui n'a pas plus de défen- « seurs dans ce département que dans notre territoire.

« Il y a trois cents sacs vides venant de Talmont « dans les magasins des Sables. Renvoyez-nous-les à « Angles, où nous allons coucher ce soir; car si nous « ne les avions pas, vous ne devriez pas compter sur la « moitié du blé.

« La cavalerie de Talmont, si brave et si dévouée, « se décourage à la fin et menace d'abandonner le « service si on ne lui envoie pas l'avoine dont elle « manque depuis quatre jours. Voyez donc le com- « missaire des guerres.

« Adieu, nous mourrons ou nous vous serons utiles.

« BIREL, A. DUROUSSY, JAUNASTRE. »

On lit au dos de cette lettre :

« Remercier fraternellement, dire vite et fort « qu'on ne sème pas la division en accusant Fontenay.

« L'affaire est triste, mais les habitants se sont bien « conduits. S'il y a là des royalistes, on ne les connaît « pas, et la population est animée d'un pur civisme : « cent fois elle l'a prouvé, elle le prouvera encore. « Les Brigands n'en sont pas où ils croient. La contre-« révolution est impossible.

« Quant aux Sables, ils sauteront plutôt dans la « mer que de se rendre !

« Vive la Liberté ! »

LETTRE D'ESPRIT BAUDRY aux Administrateurs du district des Sables.

« *Vairé, le 27 mai au soir, l'an* II *de la République française.*

« Je m'empresse, Citoyens, de vous faire part du « détachement de quatre cent cinquante hommes « que j'avais envoyé pour chercher des charrettes qui « étaient utiles à vous et à ma colonne ; sans char-« rettes, point de blé, point de fourrages.

« Le détachement en avait déjà saisi une dizaine « quand l'ennemi a marché sur trois colonnes contre « ma troupe. Nos braves gens, mal commandés, ont « battu en retraite sans tirer un coup de fusil. Ma « cavalerie, au nombre de vingt hommes, a couru « sur la cavalerie ennemie et a pris deux chevaux, tué « un homme et manqué de s'emparer du chef. Je ne « peux que faire l'éloge de ces braves cavaliers qui « ont sauvé le détachement et se sont comportés « comme de vrais républicains, suivant mes traces.

« Ces cavaliers m'ont amené à Vairé six bœufs pris « dans la maison d'un Brigand. Je vous demande,

« Citoyens, ce que je dois en faire? Ces bœufs sont « estimés 2,400 francs, et le boucher de la troupe « n'en veut donner que 2,200 francs.

« J'ai besoin de viande et je vous prie de me répon- « dre vite sur cet objet.

« Je reste votre sans-culotte,

« ESPRIT BAUDRY. »

Répondu le même jour : « Vendez au boucher et « nourrissez vos troupes aux dépens des rebelles, c'est « de toute justice. »

XCIV

LETTRE de GOURDON, du 4e bataillon de Maine-et-Loire, dit de Saint-Georges, à Gauvilliers.

« *Ile de Chalonnes, le 27 mai 1793.*

« Mon cher Commandant,

« La nuit a été assez tranquille. Sept réfugiés, quand « le jour est venu, ont cru pouvoir passer l'eau et « s'en aller travailler en face de notre cantonnement, « dans leurs vignes.

« Les Brigands sont accourus, les ont arrêtés et leur « ont dit : *Joignez-vous à nous ou vous êtes morts.* « *Vous avez douze heures pour vous décider.*

« Ces pauvres gens se sont cachés dans les blés, « dans les fossés, et quand la brune est venue, se « rapprochant de la rivière, ils nous ont appelés et « suppliés d'aller les reprendre pour rentrer dans « l'île, ce que nous avons fait.

« La grande armée des Brigands est à Saint-Lau-

« rent-de-la-Plaine; les routes en sont pleines; ils ont
« quatorze canons. Ils disent qu'ils veulent nous atta-
« quer aujourd'hui, mais j'ai des raisons de croire
« qu'ils n'en feront rien. Tous les mouvements qu'ils
« se donnent masquent d'autres desseins.

« Des gens de Chalonnes, qui ont des parents à la
« Pommeraye, m'ont promis des nouvelles dont, sitôt
« que je les aurai, je vous ferai part. »

LETTRE de GAUVILLIERS.

« *Ingrande*, 28 *mai* 1793.

« Je me suis concerté avec le général Tuncq. Tous
« les convois de grains et de munitions seront soi-
« gneusement escortés. Les bateaux iront de poste
« en poste. Le quatorzième bataillon de Paris était
« sur le dernier convoi ; je le garde ici, et je le rem-
« place par le bataillon de Ségré, qui descendra à
« Nantes, pour revenir ensuite à pied reprendre sa
« position à Saint-Georges auprès des bataillons
« d'Angers.

« Le bataillon de Paris est celui que Chou-
« dieu et Richard m'avaient promis et qu'ils m'ont
« envoyé de Saumur. Les hommes sont beaux, vifs,
« alertes. Espérons qu'ils seront patriotes aussi,
« point bavards, point pillards, et qu'ils ne manque-
« ront ni de courage ni de constance.

« Les Brigands tirent toujours, mais ils ne fran-
« chiront pas la Loire, à moins de passer d'abord
« sur notre corps à tous. »

LETTRE de Général MENOU aux Administrateurs de Maine-et-Loire.

« *Gouard, le* 28 *mai* 1793.

« Citoyens administrateurs,

« J'ai vu tous les cantonnements depuis les Ponts-« de-Cé, par Brissac jusqu'à Argenton. Tout paraît « calme, mais dans le fond tout est agité. On regarde « Paris, on attend : c'est une trêve tacite qui finira « par quelque affaire grave. Le silence des Brigands « m'inquiète plus que leurs bravades.

« J'ai pris au château de l'Angrénière une cor-« respondance qui confirme ce que nous savions déjà « sur les rapports du dedans et du dehors. La Vendée « est l'auxiliaire de la coalition ; elle est le reflet, « l'écho, souvent le foyer des conspirations.

« Les ennemis de la République en partent ou s'y « réfugient.

« Si j'en croyais Leygonnier, les paysans de Joué [1] « et des villages voisins ne demanderaient qu'à « retourner à leurs travaux. Mais c'est un leurre. Ils « ne rendent pas leurs armes, et loin de nous relâ-« cher, nous devons redoubler de surveillance. »

LETTRE de l'Adjudant-général TALOT.

« *Aux Ponts-de-Cé, le* 31 *mai* 1793.

« Les représentants disaient dans leur proclama-« tion que les Brigands menaçaient sérieusement « nos postes. J'ai voulu m'assurer par moi-même de

[1] Commune où Beaurepaire avait pris femme.

« l'état des choses. J'ai pris avec moi cinq dragons
« du 16e et brave régiment, et j'ai marché sur Saint-
« Lambert. J'y suis entré avec précaution. Je suis
« même allé jusqu'au hameau des Tailles sur la
« route de Chemillé, et je puis assurer

« 1° Que les Brigands envoient tous les jours des
« patrouilles à Saint-Lambert;

« 2° Qu'ils n'y sont pourtant pas venus le 30,
« parce qu'ils avaient une revue générale à Che-
« millé;

« 3° Qu'ils occupent Notre-Dame et Saint-Pierre
« de Chemillé, Saint-Laurent de la Plaine et la Ju-
« mellière;

« 4° Qu'il y a eu un grand rassemblement à
« Chollet, où ils sont entièrement maîtres, et que là,
« le jour de la Fête-Dieu, les prêtres leur ont donné
« des bénédictions, pour les engager à massacrer
« leurs frères au nom du ciel.

« Quel plaisir pour l'Être suprême de recevoir
« les hommages impies d'un tas de scélérats qui
« désolent la terre dans l'espoir insensé de mériter
« des couronnes éternelles.

« Jusqu'à quand les hommes seront-ils donc la
« dupe des charlatans ecclésiastiques et des intri-
« gants de toute espèce?

« J'avais aussi envoyé une patrouille sur Roche-
« fort. Elle est allée tout près de Chalonnes sans rien
« rencontrer sur sa route.

« Comme la malveillance peut se plaire à causer
« de fausses alertes afin de troubler la foire d'An-

« gers, je suis bien aise de mettre mes concitoyens « en garde là-dessus, et de les assurer que les Bri- « gands ne feront pas le plus petit mouvement que je « n'en sois instruit. Quelque entreprise qu'ils fas- « sent, quelque audace qu'ils aient, je mettrai tout « en œuvre pour les rendre sans fruit. »

Talot n'était pas fanfaron, mais optimiste. Brave comme son épée, il ne doutait de rien. On en jugera par le billet qu'il écrivit à Choudieu, son ami, et représentant à Saumur : « Les Brigands n'ont de « vraie force que la peur qu'on a d'eux. S'ils se défen- « dent si bien, c'est qu'on les attaque mal. On « parle de l'arrivée de Westermann à Tours avec des « milliers de Parisiens. Il n'en faut pas tant. Le « nombre embarrasse quand il est mal conduit. Si « Westermann est ce qu'on annonce, fais-le entrer « par Niort avec deux mille hommes déterminés. « Écris à tes collègues de faire entrer Beysser par « Clisson, avec deux mille braves. Autorise-moi à « choisir deux mille hommes dans le rayon d'An- « gers, et je te promets qu'à nous trois, partant du « même pied, marchant du même pas, nous balaie- « rons tout devant nous, écraserons les chefs et leurs « bandes, et le 30 juin, à Chollet, réunis chez le « maire, mon parent, nous entonnerons avec toi, si « tu veux t'y trouver, le chant de victoire ! »

CHAPITRE QUATRIÈME.

XCV

Pendant que Talot raffermit les Angevins et envoie à Choudieu son plan de campagne, l'orage éclate à Paris : la Gironde est proscrite et la Montagne placée au timon des affaires.

Elle n'en sortira plus !

Si elle en sort ce sera pour y rentrer !

Car elle est le peuple. On a forcé le peuple à se faire Montagne.

La révolution c'est le peuple armé, le peuple instruit, le peuple au pouvoir.

La révolution, je ne saurais trop vous le corner dans les oreilles, c'est la monarchie morte, l'aristocratie morte et la république naissante.

Il n'y a de république que par la démocratie.

Le peuple n'a pas versé le sang, et d'abord le sien,

pour remplacer les Montmorency, les Larochefoucauld, les Brissac, par des épiciers, des palefreniers, des sabotiers enrichis.

Le peuple n'a pas supprimé les abbayes pour canoniser les acquéreurs des biens de l'église.

Qui ne comprend pas cela ne sait rien, ne voit rien et s'en va au gouffre.

Tant que la révolution bien expliquée, comme je le fais, ne sera pas complète, il y aura des convulsions, des craquements, des guerres.

La révolution, au 31 mai, se trouva entre la Vendée et la Gironde.

La Vendée c'était le despotisme.

La Gironde, par un incroyable contre-sens, en était venue à représenter l'aristocratie !

La Gironde, c'était la classe moyenne, boursouflée, guindée, insupportable; c'était la hiérarchie, les prétentions et l'insolence du riche, de l'avocat, de l'oisif.

Ce fut là son erreur, son malheur, sa perte.

La Montagne comprit seule la situation, et ce fut sa gloire.

XCVI

La révolution secoue tout ce qui la gêne. On cite parmi les arrêtés ou cachés Brissot, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Pétion, Sillery, Condorcet, Viger, Valazé, Doulcet, Ducos, Boyer-Fonfrède, Barbaroux, Louvet, Grangeneuve, Chambon, Fauchet.

Ce dernier, ancien évêque du Calvados, organise à Caen un gouvernement anti-conventionnel.

Trente départements se prononcent pour ce fantôme.

On ferme les routes, on intercepte les vivres, on affame Paris.

Voyez-vous les Anges qui attaquent le Ciel ! voyez-vous les Titans qui escaladent l'Olympe!

Ces grandes fables sont des enseignements.

Une armée fédéraliste est formée d'étourneaux accourus de tous les points de la Normandie et de la Bretagne. Elle marche contre la *dictature* et l'*anarchie*, en criant : « A bas Robespierre, Marat, Saint-Just ! »

Les pygmées grandissent et les vautours deviennent des aigles.

Encore une faute, et le peuple va encenser ses esclaves comme des dieux !

Car c'est le peuple qui inspire tout, élève tout, dévore tout.

Il acclame et bafoue.

C'est un rude maître !

XCVII

Et pendant que la fantasmagorie fédéraliste éblouit les enfants, l'hydre vendéenne fait siffler ses cent têtes; elle part de Châtillon; l'abbé Bernier, que j'ai bien connu, qui était à Angers et me donnait à Saint-Laud du pain bénit, broche des écritures et rédige le code d'envahissement de la République.

Lui et les chefs veulent saisir l'occasion. Il ne s'agit plus de rester enfermé dans l'étroit cercle. Il faut passer la Loire, passer le Rubicon, courir sur Tours,

sur Vendôme, sur Paris. Tout cela est beau à dire : comment l'exécuter ?

Les paysans voudront-ils quitter le sol nourricier ? Ils ont horreur de Paris, comme des frontières.

Paris, c'est Babylone ; Paris, c'est Sodome ; Paris, c'est la fournaise aux lions et au péché.

—Essayons, dit Bernier : commençons par Saumur, ensuite nous aviserons.

Tout le monde est de cet avis. Mais Charette ne quittera pas le *Marais*, il garde la côte. D'Elbée et Bonchamp, blessés à Fontenay, ne quitteront pas le *Bocage*. Il faut tenir en respect les troupes de Nantes, les troupes de Niort; il faut les occuper pendant l'expédition que dirigent Lescure, Fleuriot, Stofflet, Cathelineau, Larochejaquelein, et durant laquelle à l'intérieur on ne fera que peloter.

C'est convenu : à Saumur !

A Saumur justement vient d'arriver Santerre; mais ce n'est plus le brasseur confiant et héroïque. Il voulait tout pourfendre et tout avaler. Il compte ses hommes, ses troupes, ses chers Parisiens : il en a perdu la moitié en route ; il perd ses canons, ses caissons, ses chariots : tout reste en chemin, et il écrit, pantois, au Comité de Salut Public : « Le plus « terrible ennemi que nous ayons à combattre, c'est « la désertion ; on ne rencontre sur les routes que « soldats quittant leurs drapeaux. Aidez-moi, législa- « teurs, à détruire ce fléau qui désole, affaiblit, dés- « honore l'armée : ne perdez pas un instant ; les lois « existantes ne suffisent pas : qui les exécute ? Cher-

« chez des moyens répressifs plus prompts, plus effi-
« caces. Si vos décrets se font trop attendre, je n'aurai
« plus de troupes. »

Le secrétaire de Santerre arrange les cris du chef et frappe la Convention, qui répond en trois mots : « En avant, point de quartier, fusillez qui déserte ! »

XCVIII

Les paysans rentrés à leurs fermes sont réveillés par le tocsin, pour exécuter le mouvement projeté à l'est.

Les Brigands quittent Fontenay, la Châtaigneraye, Bressuire, et s'en vont, après avoir, dans toutes les villes un moment occupées par eux, pillé les aristocrates aussi bien que les patriotes.

Ils se raillent du serment que, sur leur injonction même, on prête à Louis XVII et des signes d'attachement qu'on donne à la religion. Ils n'y croient point. Ils ne tiennent pour amis que ceux qui les suivent et s'arment.

Leurs bandes s'avancent sur les généraux Salomon et Leygonnier, qui les attendent en avant de Doué.

Deux affaires ont lieu, l'une à Montilliers, l'autre à Fougereuse. Les *Bleus* sont vaincus le premier jour, vainqueurs le second.

Nos troupes étaient sur les rives du Layon. Elles s'élancèrent sur Vihiers. Parmi elles on distinguait les chasseurs des Ardennes, un bataillon de la Charente, les légions de Rosenthal et Germanique, des dragons

et de l'artillerie. Tous ces corps en partant étaient résolus à se bien montrer; mais le nombre des rebelles était si grand que nos républicains furent bientôt arrêtés, cernés et forcés de se retirer plus vite qu'ils n'étaient venus, laissant leurs canons à un ennemi qui les chassait et les suivait l'épée dans les reins.

La nuit était arrivée, et sur divers points on se battait encore.

Le bataillon de la Charente tua son chef dans l'obscurité.

Ces combats eurent lieu les 4, 5 et 6 juin.

Lettre des Administrateurs du district de Saumur aux Administrateurs de Maine-et-Loire.

« *Saumur, le 7 juin* 1793.

« Citoyens administrateurs,

« Nous apprenons qu'à Passavant, le général Beffroy a battu les Brigands, que le général Chalbos
« est rentré à Fontenay, que le général Biron est à
« Niort et que le général Sandos a enlevé aux
« Vendéens un fort convoi, non loin de Parthenay;
« mais nous ne pouvons être rassurés par ces nou-
« velles, car le vent du midi nous apporte le bruit
« du canon, il croît, il redouble, et qu'est-ce que cela
« veut dire? L'ennemi s'avance-t-il sur nous? nos
« troupes sont-elles aux prises? Dans quelques heures
« nous serons instruits.

« Il est trois heures, la générale bat. Le Comité
« central des représentants part pour Doué.

« A quatre heures et demie nous apprenons que « notre armée est en déroute, en deçà de Doué, et « que Menou va tâcher de la rallier au camp de « Bournand.

« Quel que soit le danger, nous espérons !

« Dès que nous aurons des détails, nous vous les « expédierons par un courrier extraordinaire. »

Lettre des Administrateurs du district de Saumur aux Administrateurs de Maine-et-Loire.

« *Saumur, le* 8 *juin* 1793.

« L'armée battue s'est ralliée à la butte de Bour-« nand. Elle y est campée. L'ennemi l'a poursuivie « jusqu'à portée de fusil. Il paraît qu'il retourne à « Doué et qu'il se répand dans les campagnes. Nous « ignorons ses desseins, ses forces.

« Nos généraux ont appelé à leur secours l'ar-« mée de Thouars, commandée par Salomon.

« Leygonnier n'avait pas la confiance du soldat. « Cela perdait tout. La commission centrale s'est « déterminée à lui retirer son commandement et à « le renvoyer aux Pyrénées. Menou prend sa divi-« sion et règle tout à Bournand et à Saumur. Il « est secondé par Berthier et Coustard. Duhoux « est au lit et ne sert à rien.

« On annonce l'arrivée de Santerre.

« Nous avons dans nos troupes des émigrés qui se « glissent et qui désorganisent tout. Il y en a dans le « 8e de hussards, dans la légion Germanique, et dès

« qu'on leur montre quelque soupçon, ils passent à « l'ennemi.

« Larochejaquelein, vient-on de nous dire, est « venu en paysan à Saumur même. Il y a dîné, « mais où ?

« *P. S.* Salomon, qui venait de Thouars, a été « attaqué par les Brigands et battu. Il se retire sur « Niort en laissant ses canons, qui vont servir à nous « assiéger. »

XCIX

Le mouvement des Brigands sur Saumur est effectué ; il s'est fait au pas de course, et le succès n'a pas tardé à couronner cette audace. La ville était pleine de troupes, de gardes nationales, de généraux, de représentants, et pourtant elle est prise. C'est un fier coup !

La moitié de nos soldats fuient par Tours, l'autre moitié, au galop, par Angers.

C'est le 9 juin que ce grand combat a eu lieu.

Mais je laisse la plume à un homme qui est véridique, brave, et qui est bien placé pour tout savoir au juste : il va nous le dire dans une lettre d'explication et de justification, écrite par lui le 14.

Sorti de Saumur à l'entrée des Brigands et retiré sur Langeais, il y fait, d'un style ferme, le tableau des événements.

LETTRE de M. CAILLEAU, maire de Saumur, aux Administrateurs de Maine-et-Loire.

« 14 *juin* 1793.

« Administrateurs,

« Tous les récits que j'entends faire sur la prise

« de Saumur sont si éloignés de la vérité, que je « crois de mon devoir de vous présenter les faits « dont j'ai eu connaissance certaine. On ne devait « jamais s'attendre à voir cette ville tomber au pou- « voir des ennemis. Il y avait sous ses murs huit à « neuf mille hommes, dont le courage devait natu- « rellement être rehaussé par la présence de plu- « sieurs généraux, d'un grand nombre de commis- « saires du pouvoir exécutif et de cinq représentants « du peuple. Quel était le nombre des ennemis qui « ont attaqué cette ville? Je n'en sais rien; mais on « a beau exagérer leur nombre et leur intrépidité, « il est constant qu'une grande partie n'a pas de « fusils : leurs chefs sont courageux sans doute, et « la tête de leurs colonnes composée d'adroits tirail- « leurs. Le succès étonnant qu'ils viennent d'avoir « n'est l'effet que de plusieurs circonstances qu'il « suffit de connaître pour juger combien peu il leur « a coûté.

« On pourrait citer d'abord l'inexpérience de la « plupart des bataillons nouvellement formés, qui « n'ont eu que le temps de faire la route, et dont les « officiers et soldats se connaissaient à peine à leur « arrivée; y ajouter l'indiscipline générale de tous « les corps, principalement de ceux de cavalerie, où « elle produit les plus fâcheux effets; mais comme, « dans les uns et dans les autres il y a nombre de « gens braves et bien intentionnés, on ne doute point « qu'il n'y eût plus de forces qu'il n'en fallait pour la « défense de cette ville.

« La véritable cause de sa perte provient de « n'avoir pas disposé des troupes du côté où se sont « portés les ennemis, assez à temps pour qu'elles « pussent s'y développer et faire résistance. Mais « pour en juger, il convient de donner une idée des « abords de Saumur, et de ce qui avait été préparé « pour sa défense.

« Cette ville n'était susceptible d'être attaquée « que par deux points : l'un du côté de Doué, à la « gauche du Thouet, par le Pont-Fouchard et Saint-« Florent ; et l'autre à la droite de cette rivière, par « Varrains et les hauteurs qui s'étendent jusqu'aux « moulins à vent, au-dessus du faubourg de Fenet, « le long de la Loire.

« Le côté de Doué, qui avait déjà une excellente « défense par la seule disposition du terrain, a été « fortifié, par ordre du général Leygonnier, de deux « redoutes sur la butte de Bournand, qui ont achevé « de mettre la ville à l'abri de toute atteinte de ce « côté-là.

« Le côté de Varrains et des moulins était regardé « comme le plus faible et on ne cessait de répéter « que ce serait par là que les ennemis viendraient, « s'ils se portaient sur Saumur. Les corps adminis-« tratifs, inquiets de quelle manière il faudrait pour-« voir à sa défense, prièrent l'ingénieur d'Abadie, « capitaine du génie à l'armée de la Vendée, dès son « arrivée à Saumur, et avant même qu'il eût fait « tracer les redoutes de Bournand, de s'expliquer « sur ce qu'il jugeait devoir y être fait. Il parcourut

« et examina le terrain, depuis le chemin de Var-
« rains jusqu'aux moulins et coteau de Notre-Dame,
« accompagné de commissaires, du nombre desquels
« étaient le maire, le procureur de la commune et le
« sieur Gueniveau, commandant provisoire de la
« place. Il n'y avait point alors de généraux à Sau-
« mur. L'ingénieur fut d'avis de construire une
« redoute à la sortie du faubourg Nantilly, à la jonc-
« tion des chemins de Varrains et de Chintré. Elle a
« été exécutée ; mais il pensa qu'il n'y avait rien à
« faire depuis cette redoute jusqu'aux moulins,
« disant que si on entreprenait d'y faire des lignes,
« leur étendue exigerait plus de temps et un plus
« grand nombre d'hommes pour les garnir, que l'on
« n'en avait à sa disposition : que si Saumur était atta-
« qué, comme ce ne serait vraisemblablement qu'a-
« près que l'armée s'y serait repliée, ce serait alors
« au général à placer des bataillons qui, répandus
« dans des clos de vignes et placés derrière des murs
« comme derrière des parapets, y feraient une bonne
« défense secondée par les détachements postés dans
« les moulins, et qu'en cas de retraite, on pourrait
« disputer le terrain de murs en murs, jusque sous
« le feu du château, qui protégerait la rentrée dans
« la ville ; il fut aussi dit que quelques pièces de
« campagne placées en même temps sur les buttes,
« en avant des clos, rendraient cette partie difficile à
« forcer.

« Tels étaient les moyens de défense que présente
« le local et que l'ingénieur d'Abadie avait détaillés

« aux corps administratifs. Ils étaient véritablement « bien suffisants; mais une confiance malheureuse- « ment trop grande, inspirée sans doute par la bonne « position de l'armée de Bournand, a tout perdu. « L'infanterie entière se trouvait à ce camp au mo- « ment où les ennemis ont été aperçus se portant « sur la ville par Varrains et les hauteurs au-dessus « de ce bourg, si on excepte un bataillon de gardes « nationales du département de Maine-et-Loire, et « quelques détachements qui devaient occuper la « redoute du chemin de Varrains. Il y avait aussi « deux cent cinquante volontaires du recrutement « du district de Saumur, cantonnés dans la maison « de Notre-Dame le long de la Loire, mais qui, mal « armés et sans officiers, n'étaient guère en état de « défendre le chemin de Chinon.

« On se demande : pourquoi les généraux n'étaient- « ils pas mieux instruits de la marche des ennemis? « n'y avait-il pas des piquets de cavalerie en avant? « n'arrivait-il personne des bourgs voisins qui donnât « des nouvelles? Je serais au désespoir de soupçon- « ner, sans preuves, l'exactitude des piquets de « cavalerie chargés d'aller à la découverte; mais ce « qui arrive aujourd'hui est bien fait pour légitimer « les défiances. On voit tous les corps de cavalerie « de Saumur donner des transfuges aux ennemis. « La seule légion Germanique vient d'y fournir elle « seule de quoi former un corps de cent cinquante « hommes, sous le nom de *Vengeurs de la Couronne*, « suivant le rapport fait aujourd'hui à la municipa-

« lité de La Flèche, en séance publique, par le
« citoyen Malherbe, professeur au collége, revenu
« de Saumur, où il était allé chargé d'une mission
« particulière. Le général Leygonnier a dit que la
« déroute de Doué n'aurait peut-être pas eu lieu si
« le piquet de cavalerie envoyé en avant l'eût instruit
« deux heures plus tôt de la marche des ennemis.
« Dans quelles mains, bon Dieu! a-t-on remis la
« défense de notre malheureux pays? Et devons-nous
« être étonnés des dégâts et pillages que nos conci-
« toyens ont éprouvés de la part de tels défenseurs?

« La grande confiance que l'on avait et la persua-
« sion où l'on était que les ennemis, qui avaient eu,
« le samedi, une action avec le général Salomon,
« dans laquelle ils avaient perdu beaucoup de monde
« entre Montreuil et Thouars, ne viendraient pas le
« dimanche attaquer Saumur, contribuèrent, dans
« toute la matinée, à faire prendre le change sur leur
« apparition, et à faire regarder comme détache-
« ments et postes avancés la tête des colonnes de leur
« armée en marche. A une heure trois quarts après
« midi, des députés du district et de la municipalité,
« dont je faisais partie, envoyés pour manifester leurs
« vives inquiétudes à la commission centrale et au
« général Duhoux, qui, quoique dans son lit pour
« cause de blessures, conservait de l'influence sur
« les opérations militaires, en reçurent encore des
« réponses tranquillisantes.

« L'illusion fut bientôt évanouie. La générale battit
« à deux heures : sans doute que le général Menou,

« qui commandait l'armée, ne put plus douter que « Saumur allait être attaqué à la droite du Thouet, « et que le camp de Bournand ne servirait à rien pour « sa défense, J'ignore les ordres qui furent donnés. « On aperçut deux bataillons qui se portaient avec « du canon sur les moulins, où les ennemis arrivaient « déjà. Ils étaient commandés par l'adjudant-général « Berthier; ils eurent en arrivant, du succès, et « repoussèrent l'ennemi quelques cents toises; mais « il n'était plus temps de prendre les positions dont « l'ingénieur d'Abadie avait entretenu les corps « administratifs. Deux autres bataillons qui devaient « monter par le chemin de la Gueule-de-Loup, afin « de garnir les hauteurs du centre, protéger la « redoute du chemin de Varrains, et empêcher « qu'elle ne fût prise en flanc, arrivèrent trop tard. « Les ennemis étaient maîtres des hauteurs. Cette « redoute, n'étant point appuyée sur sa gauche, fut « assaillie et emportée sans résistance, par l'ennemi « qui, par le chemin creux de Chintré, s'en approcha « à une portée de pistolet sans être aperçu.

« Une partie de la cavalerie qui s'était portée « dans le chemin de Varrains avait déjà pris la fuite, « tandis que les bataillons s'avançaient sur les mou- « lins. Les cavaliers, cherchant à gagner les ponts, se « mêlaient avec les chariots qui sauvaient les bagages « dont le départ précipité achevait de répandre « l'alarme. Envain les représentants du peuple ten- « taient par leurs discours à ranimer en eux les sen- « timents d'honneur qui devaient les faire retourner

« au combat : tous leurs efforts furent vains ; ils « eurent la douleur, ainsi que tous les bons citoyens, « de voir la ville abandonnée sans presque de résis- « tance. Quelques-uns des représentants furent « même entraînés par de gros pelotons de cavalerie « qu'ils cherchaient encore à rallier et dont ils ne « purent se débarasser.

« Les deux bataillons qui s'étaient avancés au-delà « des moulins furent obligés de reculer. Dès-lors, il « n'y eut plus d'espoir : les ennemis se répandirent « dans la ville par le faubourg de Fenet, en descen- « dant le coteau, au-delà de la maison de Notre-Dame, « par la descente des Ursulines, celle de la Gueule- « de-Loup, et par le faubourg Nantilly.

« Le reste de la cavalerie, qui n'avait aucun moyen « de prendre de position avantageuse, ne faisait, en « parcourant les rues, qu'augmenter le désordre, et « eût empêché tout ralliement de l'infanterie ; mais « on n'y songeait pas. Dans cet instant arrive le « colonel Boisard, à la tête d'un nouveau détache- « ment de cavalerie, qui se porte vers l'église de « Nantilly ; mais il revient aussitôt, n'y ayant plus de « moyens de se défendre dans l'intérieur de la ville ; « le seul dont on eût pu attendre du succès, c'était « si les bataillons restés au camp de Bournand se « fussent portés vers la ville et eussent tombé sur « l'ennemi, pendant que le château, occupé par des « grenadiers de Saumur, des volontaires de Loches « et une compagnie de canonniers, soutenait son feu « avec activité. On dit que le général Coustard leur

« en fit la proposition, qui fut fort mal accueillie, et « lui fit courir des risques. L'ennemi ne tarda pas à « voler au pont Fouchard, pour s'y emparer du pas- « sage, et empêcher cette manœuvre, dans le cas où « on aurait voulu la mettre à exécution. Le dernier « acte de la cavalerie fut la défense du passage du « Pont-Neuf, lorsque les ennemis furent dans la « ville : c'était une bien faible ressource ; pour qu'elle « eût eu du succès, il eût fallu du canon et de l'infan- « terie ; mais tout avait pris la fuite. On voit combien « peu il en a coûté aux ennemis pour se rendre maî- « tres de cette ville importante. Toute la cavalerie « renfermée dans la ville ne pouvait rien faire ; les « bataillons envoyés vers les hauteurs, dont les enne- « mis étaient déjà maîtres, n'y pouvant arriver que « par des chemins étroits et bordés de murs ; ne pou- « vant s'y développer à moins d'un courage rare « pour des troupes dont la plupart n'ont pas l'habi- « tude du feu. De même que l'attaque imprévue « n'avait pas laissé le temps de disposer les moyens « de défense, aucune mesure aussi ne fut prise pour « effectuer la retraite ; aucun point de ralliement n'a « été indiqué ; chacun a pris à sa guise l'une des « routes de Tours, La Flèche et Angers, qui partent « du faubourg de la Croix-Verte.

« Lors même qu'il y aurait eu une indication, je « doute qu'elle eût été suivie au milieu du désordre « incroyable qui régnait. Les soldats, les cavaliers des « différents corps s'enfuyaient tous pêle-mêle avec « les chariots. Le peu d'attachement de la plupart

« des soldats pour leur corps rend actuellement les « ralliements bien difficiles. Plusieurs disent haute- « ment qu'ils vont retourner à Paris, et, chemin fai- « sant, ils débitent mille faits plus mensongers les « uns que les autres. J'en vois qui assurent que nous « avons perdu à cette journée plus de cinq à six mille « hommes, et que la moitié de leur corps y a péri ; « tandis que, suivant les rapports des personnes de « bonne foi, le nombre de ceux qui ont donné pour la « défense de la ville n'est peut-être pas de trois à « quatre mille hommes, en y comprenant la cavalerie « nombreuse qui n'a pu se montrer que par détache- « ments : au reste, le compte en est facile à faire par « aperçu.

« Le nombre des troupes passait pour être de huit « à neuf mille hommes : quatre mille environ sont « restés dans le camp de Bournand ; deux bataillons « en marche pour se porter à la Gueule-de-Loup y « sont arrivés trop tard pour prendre part à l'action ; « quelques autres détachements ont pris la fuite dès « le commencement. Ainsi on peut apprécier quel a « été le nombre des combattants, et quel peut avoir « été celui des morts et des blessés. On rapporte que « les ennemis disent eux-mêmes n'avoir perdu que « quatre cents hommes environ, et que nous en avons « perdu moins qu'eux.

« Tous ceux qui abandonnent lâchement leurs dra- « peaux n'en crient pas moins à la trahison, et « publient qu'ils ont été vendus. Je suis bien éloigné « de vouloir taire les fautes qui ont été faites ; mais je

« crois qu'il serait injuste de soupçonner la loyauté « du général Menou, qui, quoique blessé, s'exposait « encore pour donner des ordres tant que ses forces le « lui ont permis. L'adjudant-général Berthier a eu, « assure-t-on, deux chevaux tués sous lui en char- « geant à la tête de deux bataillons postés sur les « moulins. L'homme honnête se refuse à inculper la « droiture de ceux qui se montrent ainsi.

« On calomnie aussi les habitants de Saumur, « comme s'ils n'eussent pas donné depuis le com- « mencement des troubles des preuves réitérées de « courage et de véritable civisme. Les généraux ont « fait l'éloge de leurs gardes nationales, dans les occa- « sions où ils les ont employées. Ce sont de leurs gre- « nadiers qui ont eu la hardiesse d'aller à Chollet « délivrer les prisonniers détenus par les ennemis ; ils « ont défendu courageusement le château Groleau, « et n'ont cédé qu'à la dernière extrémité ; ils n'ont « pas craint non plus de s'enfermer dans celui de Sau- « mur, bien résolus de le défendre jusqu'au dernier « moment, s'ils n'eussent pas été découragés sans « doute par la fuite précipitée avec laquelle les troupes « se sont si fort éloignées de cette malheureuse ville : « mais la malignité ne manquera pas de dénaturer « les faits et d'imaginer des torts. Que pouvait faire « le reste des habitants, sans armes? Suivant le recen- « sement, il n'existait dans toute la ville, en fusils de « tout calibre, que deux cent vingt en état de tirer. « Si le Gouvernement, au lieu de cette grande quan- « tité de cavalerie que l'on n'a point eu occasion d'em-

« ployer, eût pu envoyer des armes, il y eût eu plus « d'espoir de défense.

« Les corps administratifs seront aussi inculpés par « mille propos ridicules, comme s'ils eussent eu quel- « que pouvoir en face de toutes les autorités qui les « comprimaient au milieu de leur ville, et ne leur « donnaient qu'une connaissance indirecte des résolu- « tions qui étaient prises. Il y a eu deux ou trois canons « encloués sous la Halle, au moment de l'action, par « un garde-magasin qui les regardait comme inutiles: « rien n'était plus imprudent; mais ceux de service « étaient à la tête des bataillons dans les redoutes, au « camp et au château; et s'ils eussent été bien « employés, il y avait de quoi foudroyer les ennemis: « n'importe, on saisira cette circonstance pour incul- « per la ville. Les cartouches et les gargousses ont pu « n'être pas fournies aussitôt que demandées, et on « s'en prendra à la municipalité, qui n'était pour rien « dans le délivrement, puisqu'il y avait un garde- « magasin pour cela chargé de la clef, et sous la direc- « tion des officiers militaires préposés pour diriger les « travaux de la salle d'artifice. La municipalité avait « seulement une des trois clefs du magasin à poudre, « ce qui n'a rien de commun avec celui dans lequel « étaient les cartouches et gargousses.

« Terminons par quelques réflexions sur l'es- « pèce de fatalité qui a semblé diriger la perte de « Saumur.

« La prise de cette ville n'a eu lieu, comme on a « vu, que pour n'avoir pas envoyé des troupes assez

« tôt du côté où se sont portés les ennemis ; elle n'au-
« rait pas même été attaquée si le général Salomon,
« qui commande un corps de quatre à cinq mille
« hommes à six ou sept lieues de Saumur, vers
« Thouars, à qui on avait dépêché une ordonnance
« immédiatement après la déroute de Doué, s'y fût
« rendu le vendredi, comme il en était requis ; il voulut,
« sous prétexte de dispositions qu'il avait prises,
« remettre au lendemain. Il n'était plus temps, les
« ennemis l'avaient déjà coupé sur la route, et après
« l'avoir battu ils le forcèrent à se retirer d'un autre
« côté.

« Les défaites successives de Leygonnier, Gauvil-
« liers et Quétineau auraient dû faire renoncer à
« former de petites armées à des distances qui les
« mettaient hors d'état de se secourir réciproque-
« ment, puisque la facilité que la manière de combat-
« tre des ennemis leur donne de se rassembler sans
« qu'on s'en aperçoive les fait porter en masse du
« côté où on les attend le moins. L'armée du géné-
« ral Salomon n'en avait pas moins été formée
« depuis trois semaines ; si les troupes en eussent
« été réunies à celles de l'armée de Doué, les
« événements eussent été peut-être tout diffé-
« rents.

« Tout le monde convenait que les cantonnements
« divisaient les troupes, qu'il fallait camper, et que
« c'était le seul moyen de rétablir la subordination et
« d'empêcher le pillage. Les tentes étaient arrivées il
« y a plus de trois semaines ; mais on ne pouvait en

« faire usage, faute de marmites et bidons qui n'étaient
« pas encore venus.

« CAILLEAU, maire de Saumur[1]. »

c

Dommaigné, le colonel-général de la cavalerie vendéenne, fut tué à Saumur. Forestier le remplaça: il avait dix-huit ans.

Charles d'Autichamp vint joindre à Saumur les rebelles. Il amenait avec lui un jeune maçon, Davy, qui lui servait d'ordonnance. Il commanda en second la division de Bonchamp, son cousin germain. Fleuriot la commandait en premier dans l'absence du chef.

MM. de Piron, de la Guérivière, de la Bigotière, de Noyant et de Jarzé, rejoignirent aussi, à Saumur, l'armée chrétienne.

Cette armée se ravitailla bien dans la ville et poussa des reconnaissances à Chinon et à Loudun : dans la première ville, M. de Beauvollier, à la tête de six cents hommes, trouva sa femme en prison et la délivra; dans la seconde, M. de Larochejaquelein passa vingt-quatre heures avec une centaine de cavaliers.

Les rebelles prirent partout du blé, de l'huile, du

[1] Le général Menou alla en Égypte avec Bonaparte. Il prit le nom d'Abdala et fut commandant en chef après la mort de Kléber. Revenu en Europe, il eut le gouvernement général du Piémont.

Alexandre Berthier, alla en Égypte aussi. Il fut major général de la grande armée impériale ; prince de Wagram; capitaine d'une compagnie de garde du corps à la première Restauration, et périt misérablement en Allemagne.

salpêtre et tout ce qui pouvait servir aux manutentions, aux hôpitaux, aux parcs d'artillerie.

Des munitions et des équipements furent embarqués sur la Loire et conduits à Saint-Florent-le-Vieil, pour être de là transportés dans le Bocage et les Mauges : Beaupréau et Mortagne furent les deux grands dépôts.

Le 10 juin, le château, où le commandant Joly avait improvisé la défense, capitula.

Des soldats et fuyards pris en grand nombre par les Brigands eurent les cheveux coupés, et furent renvoyés après avoir juré de ne plus servir.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CI

Saumur est pris. Le vœu de l'abbé Bernier est exaucé ; mais que va-t-on faire de cette victoire ? Toutes les troupes républicaines sont en désarroi. Les unes remontent la Loire, les autres la descendent. Toutes précipitent non pas seulement leur marche, mais leur course. Elles allaient au combat comme des tortues, elles fuient comme des lièvres.

Les Brigands vont-ils profiter de l'effroi qu'ils causent ? Se dirigent-ils sur Tours ou sur La Flèche ? Vont-ils donner la main au Calvados, et s'ils ne sont pas admis à négocier avec les partisans de la Gironde, iront-ils du moins, par une tentative audacieuse sur Paris, seconder les efforts de ceux qui, même sans le vouloir, servent leurs plans ?

Des plans ? Ils n'en ont point ; à quoi sert de mûrir ce qu'ils ne peuvent exécuter. Leur armée est un

fait, leur force un prodige, leur victoire un miracle; mais ce qu'ils feront le lendemain, ils ne le peuvent dire : c'est Dieu qui le sait, et Dieu c'est le paysan, Dieu c'est Cathelineau, c'est l'Envoyé ! C'est lui qui a plus que jamais de foi et d'empire.

Dix chefs prétendaient au commandement général ; dix y ont des droits par le nom, la naissance, les grades dans l'armée, leurs brevets royaux, la confiance des princes, les liens avec l'émigration, le courage montré ; mais tout cède au besoin de complaire au peuple !

Il y a le peuple vendéen, comme il y a le peuple parisien, le peuple français ; il y a l'égalité chrétienne comme l'égalité républicaine ; il y a le fanatisme comme il y a le sans-culottisme qui se bat en sabots et en veste, mais qui aspire à d'autres destinées; et, dans les deux camps, regardez-bien, sondez-bien, vous ferez de grandes découvertes : tous les cœurs sont du même temps ; sous deux drapeaux opposés on cède aux mêmes mobiles et, jusque sous le voile divin, les Brigands poursuivent l'*idée humaine.*

Je n'inventepoint, j'observe.

On a prétendu que le paysan du Poitou aimait son seigneur; et je soutiens, moi, qu'il ne l'aime pas plus que le paysan de l'Anjou, que celui de la Bretagne, que celui du Maine.

Notre ennemi, c'est notre maître !

Ce mot du Bonhomme est vrai partout. Le sei-

gneur poitevin sort moins de son château, va moins à la cour, a moins de besoins; il pressure moins ses fermiers et colons; mais il ne leur fait pourtant pas grâce de tout. L'agriculture est là reculée. Si l'on paye moins, on récolte moins, cela revient au même : en définitive, on n'amasse guère, on jeûne souvent, on obéit toujours. Si l'on n'est vexé par le noble, on l'est par son intendant, son bailli, ses valets, et cela ne plaît guère.

Les châteaux ont des commensaux fort exigeants, des hobereaux, des factotum, des *nobliets* que le paysan déteste. Bien loin de cacher son aversion pour eux, il la montre; on la retrouve dans la mine, dans le salut, dans mille tours qu'il leur joue quand il le peut sans risque. Il n'y a pas jusqu'aux attelages des charrues qui ne soient empreints de cette antipathie. Les attelages ont quatre bœufs, et comment les nomme-t-il? Chollet, rougeau, moureau, *nobliet*.

Nobliet! c'est le bœuf qui est à droite dans la paire de devant. C'est le mauvais, c'est le lâche dans l'esprit du paysan; c'est celui sur lequel tombe sa colère; c'est sur lui qu'on crie, qu'on bat, qu'on lance les coups d'aiguillon.

On donne à un maudit bœuf le nom d'un ennemi. Nobliet! C'est le souffre-douleur, c'est le valet qu'on hait cordialement, n'osant haïr le maître.

Le paysan nulle part n'a jamais aimé le noble; et quand il l'a pu, il l'a frappé, brûlé, pendu, traîné sur la claie : il le ferait encore. Attendez l'occasion!

Rappelez-vous les Bagaudes, rappelez-vous la

Jacquerie; rappelez-vous Muncer, les Vaudois, les Albigeois et les Cévennes; rappelez-vous les Huguenots et leur furie contre les menins, les mignons, les seigneurs catholiques.

Rappelez-vous enfin la Révolution et l'incendie qui ravagea les campagnes, non les fermes, non les toits de chaume, mais le donjon féodal, le colombier ou le *pavillon-Louis-XV*, qu'habitait le maître et d'où partaient les exactions.

Le paysan a été plus cruel que l'ouvrier; il a chassé son seigneur en lui crachant à la figure.

Si cela s'est vu en Vendée moins qu'ailleurs, cela tient à des circonstances fort indépendantes de sa volonté et bien différentes de ce qui ressemble à l'attachement et au respect.

Le paysan craint et n'aime pas; il pense à lui, ne pense qu'à lui. En traçant son sillon, il réfléchit; et combien j'en ai entendu me dire à moi-même : « Cette « terre dont je suis le métayer depuis vingt ans, que mon « père a labourée, que son père, à lui aussi, a labou- « rée, que nous avons tous creusée, retournée, séchée, « abreuvée de sueur, quand sera-t-elle à nous ? »

Ce mot-là est dans toutes les pages de nos guerres civiles pour qui sait y lire.

La Vendée dans son sein a la Révolution ; elle la veut, elle la fait, et si elle la combat, c'est qu'elle se trompe. Les temps le prouveront !

CII

Ce n'est pas un noble qui est nommé généralissime

de l'armée catholique, c'est Cathelineau le pieux filassier, c'est lui qui reçoit ce titre et qui l'accepte et le prend pour rassurer le paysan, pour l'empêcher de partir, de se débander, pour le conduire encore à la bataille.

Cathelineau dit : « N'allons pas trop loin, je réponds « d'Angers, et je veux bien passer par Nantes pour « ramener nos compagnons aux terres qu'ils aiment. »

C'est là l'itinéraire. On n'obtiendra rien de plus, et, à Saumur même, après huit jours de repos et de discussion, on eut bien de la peine à trouver quelques centaines d'hommes pour garder la ville et le château sous le commandement de Larochejaquelein.

D'Elbée, blessé, mais s'étant remis en selle, rejoignit l'armée à Saumur et approuva le choix de Cathelineau.

Lescure, blessé à l'assaut du 9 et piqué de cette nomination qui dérangeait ses idées, quoiqu'il ne voulût pas hautement la désavouer, s'en alla à Parthenay sous le prétexte de tenir en respect les républicains de Niort.

CIII

Le 17 juin, les Brigands se mettent en route sur deux colonnes pour Angers.

L'une des colonnes prend par la rive gauche de la Loire, gagne Doué, revient par Brissac, chasse devant elle Talot et ses soldats et gardes nationales, et entre dans la ville par les Ponts-de-Cé le 18 au matin.

L'autre colonne prend par la rive droite ; elle a

deux sections, dont la plus forte suit la *Levée* et passe par *les Rosiers*, *Saint-Mathurin*, *la Bohale*, le pont de Sorges ; l'autre, beaucoup plus faible et composée presque uniquement de cavalerie, passe par Longué, Beaufort, Corné, Andard ; toutes deux se réunissent à la *Pyramide* et entrent à Angers par le faubourg Bressigny.

Quelques étourdis sont allés de Saumur à La Flèche et y ont dîné ; mais au moment d'être pris, avertis par une servante d'auberge, ils se sauvent par Durtal et arrivent à Angers avec le gros de l'armée royale.

CIV

La ville d'Angers a été évacuée par la garde nationale et les troupes, sans qu'un seul coup de fusil ait été tiré.

Voyons les explications que l'autorité départementale donne de sa conduite, de celle du district, de la municipalité, de l'état-major de l'armée républicaine.

L'Adresse suivante est répandue dans la ville sans que les Vendéens y mettent opposition ; ils sont bien aises de voir, dans cette pièce même, relever leur gloire par notre honte.

Les Administrateurs du département de Maine-et-Loire, à leurs concitoyens de tous les départements.

Au Lion-d'Angers, le 15 juin 1793.

« Frères et Amis,

« Une suite d'événements malheureux nous a forcés « d'abandonner nos foyers. Comme la malveillance

« ne manquera pas de présenter notre retraite sous « les points de vue plus ou moins défavorables, nous « avons cru devoir vous instruire des motifs qui l'ont « déterminée.

« Voici les faits. La ville de Saumur fut attaquée « le dimanche 9 de ce mois, à cinq heures du soir, « et l'ennemi entra sur les sept heures ; le lundi 10, « la citadelle, dans laquelle on n'avait pas eu le temps « de mettre une quantité de provisions de bouche suf- « fisante pour une longue défense, capitula à dix « heures du matin.

« Les prisonniers échappés et ceux que l'ennemi « avait renvoyés rapportèrent que sous deux jours « Angers devait être attaqué par vingt-cinq à trente « mille hommes. L'ennemi savait que toute notre « artillerie était aux Ponts-de-Cé et sur la rive droite « de la Loire, et qu'elle ne pouvait être ôtée de ces « postes importants sans exposer la ville à être cernée « et bloquée de toutes parts. Il savait encore que les « troupes de la République, sorties de Saumur, « s'étaient repliées sur Tours, que très-peu avaient « pris la route d'Angers, et que les bataillons à qui « la garde des fortifications de la butte de Bournand « avait été confiée, et qui s'étaient en partie retirés « aux Ponts-de-Cé, étaient presque tous composés de « nouvelles levées faites à Paris et la plupart sans « armes.

« Dans ces circonstances critiques et d'après tous « les rapports qui se confirmaient les uns les « autres, un conseil de guerre où se trouvaient les

« généraux Coustard, Berthier, Sureau, Barbazan,
« plusieurs chefs de brigade et autres officiers, se tint
« le 11. On fit le recensement de toutes les forces que
« l'on pouvait opposer à l'ennemi. Le résultat de cet
« examen fut qu'il n'y avait à Angers qu'un bataillon
« d'environ huit cents gardes nationales de la ville et
« de trois cents hommes des gardes nationales des
« différents cantons et districts occupés par les révol-
« tés, avec plusieurs divisions de différents bataillons
« des nouvelles levées de Paris; qu'en faisant replier
« à Angers les deux bataillons du Calvados et des
« chasseurs du Nord, avec un bataillon de nouvelles
« recrues qui formaient la garnison des Ponts-de-Cé,
« Angers ne pouvait opposer à ses ennemis que qua-
« tre à cinq mille hommes environ, parmi lesquels
« encore il s'en trouvait une partie qui, comme les
« bataillons de nouvelles levées de Paris, ne vou-
« laient pas se battre, et contribuaient par leur con-
« duite et leurs propos à désorganiser tous les autres
« bataillons et excitaient à la désertion.

« La ville d'Angers, étant d'une étendue très-consi-
« dérable et presque sans fortifications et sans canons,
« ne pouvait se défendre qu'avec des forces impo-
« santes et au moins doubles de celles qui se trou-
« vaient actuellement dans ses murs. Le conseil de
« guerre tenu le 11 en présence des trois corps admi-
« nistratifs déclara que la place n'était pas tenable,
« parce que les forces qu'on avait à opposer à l'ennemi
« étaient trop insuffisantes pour espérer de pouvoir
« résister à une attaque faite avec des forces bien supé-

« rieures; que ce qui était arrivé à Doué, où huit mille « hommes avaient été mis en déroute et forcés de se « replier sur Saumur, et la prise de cette dernière « ville, quoique bien fortifiée, plus aisée à défendre « et renfermant une garnison nombreuse, le prouvait « d'une manière évidente; que les généraux Duhoux « et Menou, dont les opérations devaient nécessaire- « ment être concertées avec le comité central à Tours, « étaient si convaincus de l'impossibilité de tenir à « Angers, qu'ils avaient ordonné, le 10, au directeur « de l'Arsenal de faire sortir de la ville toutes les muni- « tions de guerre[1], et le 11 ils marquèrent à nos gé- « néraux que la ville d'Angers ne pouvait être dé- « fendue.

« En conséquence, il fut arrêté que l'on ferait « retraite en prenant toutes les précautions possibles « pour sauver les papiers de l'administration, les

[1] Lettre *au commissaire* DROUET, *inspecteur général des arsenaux d'Angers et de Saumur.*

10 juin 1793, an II.

« Il est ordonné au commissaire Drouet de faire évacuer d'Angers « toutes les munitions de guerre et d'artillerie pour les faires refluer « sur les points indiqués par les généraux ou commandants.

« J. MENOU. »

Lettre *écrite par* DUHOUX *et* MENOU *aux généraux d'Angers et des environs.*

Tours, le 10 juin 1793.

« Angers ne peut pas être défendu : il faut donc pour ce moment « l'abandonner à l'ennemi; mais lorsque nous aurons réuni notre ar- « mée, nous reprendrons toutes ces villes et poursuivrons les Brigands « partout où ils se porteront. C'est le seul moyen de sauver la chose « publique. »

« caisses publiques, le peu de provisions de bouche « qui restait, les munitions de guerre, les armes, « l'artillerie et tous les objets d'équipement, mais « que cette retraite ne s'effectuerait que lorsque l'en- « nemi aurait paru avec des forces supérieures. Ce « parti une fois pris, on s'occupa des moyens d'exé- « cution et l'on arrêta : 1° que les bataillons de Paris « et de nouvelles recrues formeraient l'avant-garde « et sortiraient de la ville avec des détachements de « cavalerie pour protéger tout le convoi; qu'ils res- « teraient à une demi-lieue de la ville pour y atten- « dre l'issue du combat si on jugeait possible ou à « propos d'en engager un, et pour favoriser et appuyer « la retraite du reste de l'armée; que cette division « serait commandée par le général Sureau, puisque « le général Coustard, à qui appartenait le comman- « dement de droit, n'en voulait accepter aucun, pour « des raisons malheureusement trop bonnes qu'il « donna au conseil[1], et que Barbazan, quoique solli- « cité par le conseil général, qui doutait de la capacité « de Sureau, eût également refusé de s'en charger ;

« 2° Que Gauvilliers commanderait l'arrière-garde « composée de la garde nationale d'Angers, des

[1] Le cinquième bataillon de Paris, placé à la butte de Bournand, qu'il avait voulu faire marcher sur Saumur, lors de l'attaque, pour en chasser l'ennemi, non-seulement eut la lâcheté de désobéir à l'ordre qu'il lui avait donné, mais il lui tint encore la baïonnette sur la poitrine pendant plus d'un quart-d'heure, et le menaça de le mettre à l'embouchure du canon. Ce même bataillon et quelques divisions des autres bataillons de Paris, qui faisaient la plus grande partie de la première avant-garde sortie d'Angers et commandée par Sureau, ont commis dans leur fuite des vexations et des horreurs de toute espèce.

« bataillons du Calvados et des chasseurs du Nord, « du 19e régiment de dragons et d'un détachement « du 16e;

« 3° Que sitôt que l'ennemi paraîtrait, Barbazan, « commandant la division stationnée sur la rive « droite de la Loire, serait averti, soit pour mar- « cher sur Angers, soit pour effectuer sa retraite, s'il « était nécessaire, sur les points indiqués;

« 4° Que dans le cas où l'on serait en obligation de « se retirer, on se replierait sur Laval par le Lion et « Château-Gontier, la route de La Flèche devant « être coupée par l'ennemi, et celle de Nantes étant « peu sûre, cette ville se trouvant cernée et menacée « par de nombreux ennemis.

« Toutes ces dispositions arrêtées, les corps admi- « nistratifs eurent ordre de faire emballer leurs « papiers et tous les objets précieux appartenant à la « République; le directeur de l'arsenal, de faire « charger le plus promptement qu'il pourrait les « munitions de guerre de toute espèce, et le payeur- « général et le receveur de district, d'encaisser le pro- « duit de leurs recettes et les fonds déposés entre « leurs mains; et le préposé aux subsistances militaires, « de faire partir tout le pain qu'il avait dans ses « magasins. Le mardi, l'avant-garde se mit en mar- « che et le convoi défila; mais cette avant-garde qui « ne devait pas s'éloigner d'une demi-lieue de la ville, « cette avant-garde qui devait attendre que l'ennemi « parût en force supérieure pour continuer sa route, « cette avant-garde qui devait protéger et favoriser

« la sortie du convoi et la retraite de l'armée en cas « d'événement malheureux, cette avant-garde, au « lieu de s'arrêter suivant l'ordre qu'elle en avait « reçu, continua de marcher sur le Lion et Laval, « sans chef et dans le plus grand désordre; et Sureau « qui devait au moins être à sa tête, et veiller à ce « que cette troupe ne commît aucun pillage, aucune « vexation en se débandant, Sureau resta dans les « environs d'Angers : il s'est présenté ensuite trop « tard. Il fit de vains efforts pour ralentir la marche « et rallier les troupes. Le désordre était à son com- « ble, il ne fut point écouté. On le menaça, il se vit « obligé de se retirer, et la troupe continua de fuir[1].

« Cette faute impardonnable dans un comman- « dant eut des suites funestes qui accélérèrent l'éva- « cuation d'Angers. Les deux bataillons qui devaient « former l'arrière-garde, apprenant en même « temps la marche désordonnée de l'avant-garde et « la nouvelle de l'arrivée de l'ennemi par les Ponts- « de-Cé et par Saint-Mathurin, conçurent des inquié- « tudes. Ils se regardèrent comme trop exposés si « l'ennemi venait les attaquer; leur retraite leur « parut d'une très-difficile exécution. Le lendemain

[1] Plusieurs municipalités se sont plaint de n'avoir pas été prévenues; mais quand elles considéreront que le département n'avait aucune connaissance de cette marche; que d'après l'ordre donné les troupes ne devaient pas s'éloigner de plus d'une demi-lieue de la ville; qu'elles avaient déjà passé le Lion avant qu'il eût pu en être averti; que sitôt qu'il le sut il envoya des commissaires qui, malgré la célérité de leur marche, arrivèrent encore trop tard, elles seront promptement convaincues qu'il ne mérite aucun reproche.

« mercredi, les inquiétudes augmentèrent. Gauvil-
« liers et tous les officiers commandants vinrent au
« département pour faire part de ce qui se passait.
« Ils représentèrent qu'il était indispensable et très-
« urgent de faire partir les deux bataillons si on vou-
« lait empêcher la désorganisation totale, que la
« désertion déjà très-grande allait devenir générale.
« On se détermina donc, sur la demande du comman-
« dant Gauvilliers, à faire passer de l'autre côté de la
« ville ces deux bataillons pour former l'avant-
« garde (la première ayant pris la fuite), avec injonc-
« tion de rester auprès de la ville avec les prisonniers
« qu'on leur avait confiés, jusqu'à ce que l'ordre
« de la retraite fût donné. Ces deux bataillons
« une fois hors de la ville suivirent le mauvais exem-
« ple qu'avait donné la première avant-garde et s'en-
« fuirent avec la plus grande célérité par delà le
« Lion. Le soir, le chef de brigade commandant
« le 19e régiment de dragons et les officiers de ce
« corps et des autres détachements de cavalerie,
« informés de la marche des deux bataillons, vinrent
« déclarer que leurs soldats leur avaient annoncé
« que si on ne les faisait pas partir, ils étaient déci-
« dés à se retirer à Tours par La Flèche, parce qu'ils
« ne voulaient pas se laisser envelopper; que leur
« retraite, en traversant la ville en présence de l'en-
« nemi, était impraticable par des rues étroites et
« qu'il était très-aisé d'obstruer, l'infanterie sur
« laquelle on comptait ne pouvant la favoriser. Les
« conseils généraux des trois corps administratifs,

« après avoir entendu ces rapports, l'avis du com-
« mandant-général et les conclusions du procureur-
« général syndic ; considérant, d'ailleurs, que les
« malveillants de la ville commençaient à y exciter de
« la fermentation ; que des députations d'habitants
« étaient déjà venues proposer de capituler avec les
« insurgés, arrêta à 11 heures du soir que le len-
« demain matin la retraite s'effectuerait ; que le
« général Barbazan en serait instruit tout de suite
« par un cavalier d'ordonnance, et que l'on se hâte-
« rait de faire sortir de la ville le reste des munitions
« de guerre et des autres effets appartenant à la
« République.

« Le jeudi, 13, à six heures du matin, la retraite
« s'effectua dans le meilleur ordre. Les trois corps
« administratifs et tous les bons citoyens qui sen-
« taient le prix de la liberté se joignirent à l'arrière-
« garde et quittèrent à regret une ville dans laquelle
« il n'y avait plus de sûreté pour eux. La division de
« Barbazan vint rejoindre au Lion ; et toutes les
« troupes, au lieu d'aller à Laval comme on en avait
« d'abord eu le projet, prirent la route de La Flèche
« et du Mans, pour aller plus promptement se réunir
« à l'armée de Biron.

« Tels sont, frères et amis, les faits dans la plus
« exacte vérité. A présent, jugez-nous.

« B. L. DIEUSIE, président du département.
« BOULLET, procureur général, syndic.
« BARBOT, secrétaire général. »

CV

La municipalité d'Angers et beaucoup des meilleurs et principaux citoyens n'étaient pas d'avis de l'évacuation. La garde nationale protestait hautement contre un excès de prudence qu'elle nommait une lâcheté.

On n'avait cédé qu'après de longs débats, et il n'avait pas fallu moins de deux ou trois injonctions directes de la part des autorités supérieures pour déterminer ces braves gens à prendre la route du Lion sans brûler une amorce.

Mon père et plusieurs de ses amis : Fillon-Belnoë, Fouqueteau, Monsallier, Bayon, Chaillou, Dalivou, Maslin, étaient de cette opposition. Ils ne suivirent pas le gros de l'armée; ils prirent, le 13 juin au soir, par les chemins de traverse et gagnèrent Morannes par Briolai, Thiercé, les moulins d'Ivrée, le Pôrage. Ils couchèrent aux Loges, chez M. Fillon Dupin, qui avait été administrateur du département en 90-91, et qui les accompagna le lendemain jusqu'à Sablé. Ils atteignirent ainsi Le Mans à pied, expliquant dans les lieux où ils passaient l'état des affaires, et, malgré de si grands maux, ne désespérant point du salut de la République.

CVI

J'avais reconduit mon père à son départ d'Angers jusqu'au *Pâtis de Beuzon* (une demi-lieue de la ville), et je fus bien désolé qu'il ne me permît pas d'aller plus loin. Il avait des paquets d'assignats cousus dans le

fond de ses poches. Il m'embrassa et je revins trouver ma mère, qui était, comme on pense, dans des transes mortelles.

Du 13 au 18, la ville resta sans gardes, sans police, et pourtant il n'y eut aucun désordre. L'attente d'un grand événement fait que tout le monde pense à sa sûreté. Les voleurs se taisent, l'assassin suspend ses coups. Tout ce qui a peur est probe.

Le 18, à neuf heures du matin, arriva l'avant-garde des Brigands; elle se mit en bataille sur la place des Halles. J'étais là, je voyais tout. La ville était morne, les boutiques étaient fermées; les femmes n'osaient sortir; les vieillards et les invalides qui étaient restés ne se montraient pas.

Dans le cours de la journée, toutes les bandes vendéennes, successivement, parurent; toutes ne demeurèrent pas dans la ville; il y en eut qui furent dépêchées le long de la Loire, et d'autres sur les routes de La Flèche, de Laval, de Nantes, pour contenir les campagnes ou pour y recruter.

CVII

Peu à peu les royalistes de la ville s'enhardirent, les nobles se montrèrent; leurs dames, parcourant tous les quartiers en deçà et au delà des ponts, haranguèrent les ouvriers qui étaient groupés au coin des rues, et en déterminèrent quelques-uns à se laisser mettre à leur chapeau la cocarde royale et catholique.

Ainsi bariolés de noir et de blanc, ces braves gens,

quoique en petit nombre, se vinrent mêler aux Brigands[1], et puis d'autres surgirent, et puis les délations éclatèrent, et enfin la persécution commença contre les patriotes.

Un comité provisoire fut formé; M. de Ruillé, après bien de l'hésitation, consentit à se mettre à sa tête.

Il s'efforça aussitôt de régler toutes choses d'après des principes de justice et de loyauté; mais il était malaisé d'obtenir de la modération d'hommes exaltés qui avaient été comprimés par la République et qui trouvaient une si bonne occasion de prendre leur revanche. Ils ne s'en firent pas faute.

On logea chez les plus chauds patriotes ceux des rebelles qu'on crut qui les traiteraient avec plus de rigueur. Nous eûmes chez nous quatre Brigands qui débutèrent par des menaces, mais qui se calmèrent vite. Ma mère les connaissait; ils étaient de la Poitevinière, de Montrevault, de Montélimart: c'étaient des marchands colporteurs, jeunes, braves, et il y en avait deux de blessés. Ma mère les fit soigner; elle était très-pieuse, elle leur parla un langage de paix; ils étaient doux au fond, honnêtes, mais fanatiques, et ne doutant ni de la bonté de leur cause, ni de leur succès.

Un désarmement général était ordonné; ma mère regrettait bien de livrer un beau couteau de chasse et plusieurs fusils que nous avions; mais mon grand-

[1] Il y avait eu même des hommes de la Doutre qui étaient allés, mais plutôt par curiosité que par affection, au-devant des rebelles à une demi-lieue de la ville.

père ne voulut rien garder: il donna tout, même une petite épée qui était à moi et que je cachais en vain. Tout y passa : pistolets de poche, cannes à lance, piques. Nos Brigands s'en firent des trophées, et je fus indigné d'un de nos voisins, maître Poulain, à qui nous ne faisions que du bien, mais qui, passementier qu'il était, se mit tout à coup à cacher sa pacotille tricolore, à faire le royaliste pour vendre aux chefs des plumets et aux paysans des pompons blancs.

Disons tout de suite que plus tard, quand les Brigands ne furent plus là, ce malheureux fut à son tour dénoncé par des voisins aussi, qu'on le fit sauter par la fenêtre d'un premier étage, et qu'il allait périr si nous ne l'avions sauvé, caché et fait passer pour fou. Mon père, qui était chargé de la direction (gratuite) des hôpitaux, lui fit donner des douches à l'Hôtel-Dieu et le tira ainsi de la guillotine.

CVIII

M. Legoux, maréchal de camp, reprit son cordon rouge; les chevaliers de Saint-Louis exhibèrent leurs croix. Des cocardes blanches se virent au chapeau de jeunes bourgeois et marchands qui se voulaient faire bien venir des nobles. Le prince de Talmont, arrêté à Laval, avait été amené à Angers par les gendarmes. Il était au château, et fut élargi par son geôlier dès que fut aperçu le premier plumet des Brigands. Il se jeta dans les bras de Fleuriot et de d'Autichamp, et tout de suite Forestier résigna entre ses mains le commandement en chef de la cavalerie, ne voulant

absolument conserver que la seconde place dans l'arme[1].

CIX

Pavie, imprimeur, qui avait été arrêté par l'ancien régime pour des démêlés avec la police des rois, et qui depuis la révolution s'était d'abord montré enthousiaste des principes nouveaux, tourna bride quand le département lui eut fait des querelles dont la cause encore aujourd'hui n'est pas bien claire[2].

Il imprima et fit afficher à Angers la proclamation suivante, adressée aux habitants de la ville par les chefs de l'armée d'Anjou.

PROCLAMATION.

De par le Roi, Monsieur, Régent du Royaume, et MM. les Généraux des armées Catholique et Royale.

« Il est expressément enjoint et ordonné à tout « particulier de quelque état et condition qu'il soit de « ne reconnaître d'autre autorité que celle de Sa « Majesté très-chrétienne Louis XVII, roi de France « et de Navarre, et de n'obéir qu'aux seules réquisi- « tions émanées de ses officiers, sous peine d'être « considéré et traité comme criminel de lèse- « majesté. »

Fait au quartier général à Angers, le 21 juin 1793, l'an Ier du règne de Louis XVII.

D'ELBÉE.	STOFFLET.
Chev. D'AUTICHAMP.	DE HARGUES.
Chev. DE FLEURIOT.	DE FESQUE.
DE BOISY.	Chev. DE FESQUE.

[1] Blordier dit que ce fut à Saumur que Talmont entra dans les Brigands, mais il se trompe.

[2] Pavie a laissé un fils très-instruit, et qui lui-même a eu des enfants très-honorables, très-habiles. Tous ont publié des ouvrages d'un vrai mérite, et qui ont fait grand honneur à l'Anjou.

CX

Nos quatre Brigands disaient le soir la prière avec ma mère et les domestiques.

L'armée royale assista à un *Te Deum* qui fut chanté à la cathédrale par l'évêque d'Agra, les prêtres vendéens, et nos prêtres insermentés, dont il sortit de terre des douzaines.

L'abbé Bernier prêcha à Saint-Laud, son ancienne paroisse. Cette paroisse s'étendait à une lieue entre Loire et Maine. Toutes les femmes accoururent, même les hommes, empressés qu'ils étaient de savoir ce qu'il allait dire. Il prit un singulier texte. Il prêcha sur la vente des biens d'église et prouva à sa mode, chaleureusement, qu'elle était fatale aux peuples.

« On a dit bien haut, s'écria-t-il, que le clergé « avait le tiers des biens du royaume, et je veux le « répéter plus haut encore : oui le clergé possédait le « tiers et plus du tiers des biens ; mais qu'en faisait- « il ? des charités.

« Il recevait d'une main pour donner de l'autre.

« Il prenait aux riches pour rendre aux pauvres.

« Il faisait le siphon bienfaisant qui répand les « eaux, les met en équilibre et féconde toutes les « parties du sol et de la nature sous l'œil de Dieu.

« Le clergé, c'est l'aumône.

« Ses biens étaient ceux des peuples.

« Tout ce que nous avions allait à qui ? à ceux qui « souffraient !

« On a vendu nos biens, c'est-à-dire, qu'on a « vendu les biens des pauvres ; et qui les a achetés ?

« des marchands, des coquins, des impies, qui les font « profiter, à qui? à leurs familles seules, familles « étroites, prévilégiées, avides, qui gardent tout pour « elles.

« Allez à leur porte, et que recevez-vous dans vos « besoins? l'injure et l'ironie.

« Tandis que chez nous et à notre porte, ou plutôt « dans notre sein et dans nos bras, vous receviez le « pain de vie et de consolation.

« Nos familles étaient les pauvres, les inquiets, les « orphelins, les veuves, nous n'en avions pas d'autres. « Nous étions vos pères, vous étiez nos frères, nous « partagions avec vous, que dis-je? nous vous don- « nions tout, nous ne demandions que pour vous, ô « pauvres gens, aujourd'hui si abandonnés et si misé- « rables! nous étions les serviteurs des serviteurs, les « soutiens des humbles et les dispensateurs de la « manne céleste.

« Que sommes nous à présent? pauvres comme « vous et comme vous à l'aumône.

« Qu'y gagnez-vous? que n'y perdez-vous pas? où « sont les riches? que font-ils de leurs biens?

« Ah! mes frères, en nous dépouillant, on vous a « dépouillés; et qui a-t-on revêtu de vos dépouilles, « revêtu de vos habits? qui a-t-on fait jouir du fruit « de vos sueurs? On a comblé de biens et de faveurs « des insensibles qui ne vous donneront pas, ceux-là, « un coin de leur manteau! on a chargé les tables « des insatiables qui ne vous laisseraient pas même « ramasser les miettes!

« Voilà les mesures, voilà les effets, voilà cette « révolution abominable et spoliatrice, que nous com- « battons moins encore dans la pensée de la royauté « que dans la pensée des pauvres, dans l'immuable « intérêt de la justice distributive et sainte ! »

Il s'épancha de ce ton pendant deux heures : « Toutes les ventes seront annulées, tous les biens « seront repris aux acquéreurs ; les pauvres, les prê- « tres, les vrais propriétaires rentreront dans leurs « possessions, et tout ce qu'a fait l'ennemi de Dieu « sera renversé ! »

Des généralités il vint aux particularités ; il parla de sa cure, des dons incessants qu'il faisait, des malades qu'il visitait, des plaies qu'il fermait, des secours spirituels et temporels qu'il semait en abondance, et finit par s'attendrir jusqu'aux larmes sur une absence cruelle, forcée, odieuse, qui l'avait privé des pures jouissances : celles de conduire à Dieu les âmes de tant de fidèles !

« Car j'étais grand-vicaire de monseigneur de La « Rochelle ; mais je me regardais toujours comme « votre pasteur, et vous n'avez pas oublié, ô mes « paroissiens, que tout ce que j'avais était à vous et « que je ne pensais jamais qu'à venir vous rejoindre. »

L'église, qui était pleine, en fut émue, mais de différentes façons. Il y avait à Saint-Laud autant de patriotes que d'aristocrates, très-animés déjà les uns contre les autres. Le sermon de l'abbé Bernier jeta de l'huile sur le feu, et longtemps son passage dans la paroisse laissa des traces. Son homélie fit dénoncer

de part et d'autre, et fusiller ou guillotiner des centaines d'infortunés et d'imbéciles pendant plus de deux années.

CXI

Nous avions dans les campagnes de Saint-Laud deux closeries dont les fermiers, Nail et Tigeou, étaient patriotes. Nail était capitaine de la garde nationale, et de plus il était poëte, chantant la *Marseillaise* et y ajoutant des couplets de circonstance à toutes les fêtes.

Pendant l'occupation vendéenne Tigeou et Nail, dénoncés et tourmentés, ne virent rien de mieux que de venir se réfugier en ville et chez nous-mêmes. Ma mère ne balança pas à les mettre en rapport avec nos quatre Brigands, qui les prirent volontiers sous leur sauvegarde, mais qui firent tout ce qu'ils purent pour les engager à les suivre.

« — Nous ne pouvons, nos enfants ont besoin de « nos bras.

« — Dieu a plus besoin de vous encore que vos « familles. »

Nos Brigands avaient de petits morceaux d'étoffe, l'un noir, l'autre vert, sur lesquels était brodé en rouge un cœur surmonté d'une croix ; le tout était entouré de palmes.

Ils détachèrent de leur boutonnière ces signes révérés et les donnèrent à Nail et à Tigeou, en y joignant une grande pancarte imprimée chez Pavie et qui fut lue à haute voix, non sans des signes de croix multipliés. C'était une pièce dont l'original, disaient-ils, était émané du roi lui-même, du roi Louis XVI,

quand il était au Temple. On la réimprimait partout et on la colportait dans le Poitou, l'Anjou, la Bretagne, le Maine, où elle contribuait aux soulèvements.

Le prêtre fabriquait et le paysan croyait.

PRIÈRE DE LOUIS XVI.

« Vous voyez, mon Dieu, toutes les plaies de mon cœur et la profondeur de l'abîme dans lequel je suis tombé. Des écueils sans nombre m'environnent de toutes parts, des maux inouïs m'accablent. Aux chagrins personnels qui abreuvent mon âme, se joignent ceux de ma famille et les malheurs qui couvrent la surface de mon royaume.

« Les cris de l'infortune, les gémissements de la religion opprimée, retentissent à mon oreille, nuit et jour, et une voix intérieure m'avertit que peut-être votre justice me reproche toutes ces calamités, parce que dans les jours de ma puissance je n'ai point réprimé la licence des mœurs, point arrêté l'irréligion, point puni tant de désordres qui sont les principales causes de nos désastres ; parce que j'ai fourni des armes à l'hérésie, parce que j'ai aidé à son triomphe en la favorisant par des lois qui ont doublé sa fureur et lui ont donné l'audace de tout oser.

« Je n'entreprendrai point, ô mon Dieu, de me justifier devant vous. Vous savez que mon cœur a toujours été soumis à la foi et à ses règles. Mes fautes sont le fruit de ma faiblesse et semblent dignes de votre inépuisable miséricorde.

« Vous avez pardonné au roi David qui avait attiré

contre vous les blasphèmes de vos ennemis; au roi Manassès qui avait entraîné son peuple dans l'idolâtrie: désarmé par leur pénitence, vous les avez fait régner en paix, avec justice et avec gloire. Seriez-vous aujourd'hui inexorable pour un fils de saint Louis qui prend ces rois pénitents pour modèles et qui, à leur exemple, accuse son erreur et n'aspire qu'à devenir un roi selon votre cœur.

« O Jésus-Christ! divin réparateur de toutes choses, prenez pitié de votre humble adorateur et pardonnez à ses iniquités. C'est dans votre sein tout auguste que je veux déposer l'effusion de mon âme affligée. J'appelle à mon secours la bonté de la Bienheureuse Vierge-Marie, ma souveraine protectrice, votre ineffable Mère et l'assistance de saint Louis, mon patron et le plus illustre de mes aïeux. Ouvrez votre cœur à mon repentir et, par les mains de mes puissants intercesseurs, recevez avec indulgence les vœux et la satisfaction que vous offre ma confiance comme l'expression naïve de mes intimes pensées.

« Si, par un effet de la grâce infinie, je recouvre ma liberté, ma couronne et ma puissance royale dans sa plénitude, je promets solennellement :

« 1° De rétablir sans délai tous les pasteurs légitimes et tous les bénéficiers institués par l'Église dans les bénéfices dont ils ont été injustement dépouillés par les décrets d'une assemblée incompétente, sauf à prendre les moyens canoniques pour supprimer les titres des bénéfices qui seront jugés moins nécessaires, pour en appliquer les revenus aux besoins de l'État;

« 2° De révoquer, le plus tôt que faire se pourra, toutes les lois qui me seront indiquées, soit par le pape, soit par un concile, soit par quatre évêques choisis parmi les plus éclairés et les plus vertueux de mon royaume, comme contraires à la pureté et à l'intégrité de la foi, à la juridiction de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et notamment la Constitution civile du clergé ;

« 3° De prendre dans l'intervalle d'une année, tant auprès du pape qu'auprès des évêques de mon royaume, toutes les mesures nécessaires pour établir en forme canonique une fête solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, laquelle sera célébrée à perpétuité dans toute la France, le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, et toujours suivie d'une procession générale, en réparation des outrages et des profanations dont les hérétiques, les schismatiques et les mauvais chrétiens se sont rendus coupables ;

« 4° D'aller en personne, sous trois mois à dater du jour de ma délivrance, dans l'église de Notre-Dame de Paris ou dans toute autre église principale du lieu où je me trouverai, et d'y prononcer, un jour de dimanche ou fête, au pied du maître-autel, après l'offertoire et entre les mains du célébrant, un acte solennel de la consécration de ma personne, de ma famille, de mon royaume, au Sacré-Cœur de Jésus, avec promesse de donner à tous mes sujets l'exemple du culte et de la dévotion qui sont dus à ce Cœur adorable ;

« 5° D'ériger et décorer à mes frais, dans l'église que je choisirai pour cela dans le cours d'une année à compter du jour de ma délivrance, une chapelle consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, chapelle qui servira de monument éternel de ma reconnaissance et de ma confiance sans bornes dans les mérites infinis et dans les trésors inépuisables de grâces qui sont renfermées dans ce cœur sacré ;

« 6° De renouveler tous les ans, au lieu où je me trouverai le jour où l'on célébrera la fête du Sacré-Cœur, l'acte de consécration, et d'assister à la procession générale qui suivra la grand'messe du jour.

« Je ne puis aujourd'hui prendre qu'en secret ce saint engagement, mais je le signerais de mon sang s'il le fallait, et le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai le publier à haute voix et dans le temple du Seigneur.

« O cœur adorable de mon Jésus ! que j'oublie ma main droite, que je m'oublie moi-même si j'oublie vos bienfaits et mes promesses, si je cesse de vous en remercier et de mettre en vous toute ma confiance et toute ma consolation.

« Ainsi soit-il ! »

CXII

La poste aux lettres avait été, à Angers, dans la rue du Cornet, entre les mains du sieur Bodard, très-royaliste.

Elle fut donnée, sous la République, à M. Évain, excellent patriote, et transportée rue Baudrière, en face du *Palais des Marchands*, au centre de la ville.

C'était madame Évain qui faisait la place et qui s'en acquittait admirablement bien ; mais l'arrivée des Brigands pensa lui être funeste. On voulait sa direction, et pour la lui enlever on l'aurait tuée !

On l'arrêta le 20 juin et on la mit au château, comme prévenue d'avoir violé le secret des lettres ; d'avoir livré aux représentants du peuple la correspondance des personnes suspectées de royalisme et de religion.

Madame Évain avait remis aux représentants les paquets de lettres qu'ils avaient envoyé chercher expressément, et qu'ils l'avaient sommée sur sa tête de leur livrer.

C'était là ce qu'elle avait fait et ce qu'elle n'avait pu s'empêcher de faire. N'importe, on insistait et son affaire prenait une fort mauvaise tournure.

On le sut au port Ligny, et voici ce qui arriva :

M. Évain, qui se mêlait peu de la poste, était un grand zélateur de la franc-maçonnerie. C'était un charmant homme, lié avec les Bénédictins avant la révolution, ayant pris d'eux le goût des plaisirs de l'esprit et de la table. Il parlait bien, chantait bien, et de plus, il était généreux, charitable, payant grassement les services qu'on lui rendait, et répandant ses dons, été comme hiver, sur les familles pauvres du port.

Le port Ligny d'Angers était célèbre par l'allure, la grâce, la franchise des femmes qui l'habitaient. Ces femmes-là étaient des maîtresses femmes, des commères bien résolues, et quand elles avaient pris

quelqu'un en affection ou en grippe, elles le faisaient bien voir.

Elles aimaient M. Évain, elles aimaient *cette chère madame Évain*, comme elles l'appelaient. Le mari était parti avec l'armée républicaine, mais la femme restait, elle était en péril, et le secours imprévu qui lui vint du port changea tout à coup la face des choses.

« Madame Évain au château ! » Ce ne fut qu'un cri. Tout le port se leva, toutes les femmes s'attroupèrent, celles des bas quartiers, celles des faubourgs, les femmes des *perreyeurs*[1], toutes accoururent; il y en eut plus de deux mille qui dirent énergiquement aux royalistes : « Si vous ne nous la rendez pas, nous « vous mangerons le cœur. »

Les chefs délibérèrent, l'émeute grossissait, cependant ils ne cédaient pas; mais M. de Romain, M. Couet et M. d'Autichamp intervinrent, et madame Évain fut relâchée.

Elle fut ramenée chez elle plus morte que vive[2].

[1] Ouvriers des carrières d'ardoises qu'on exploite près d'Angers depuis les Romains.

[2] C'était une femme d'un haut mérite. Elle eut quatre fils. L'aîné vit encore. Il est à Bruxelles. Il est général de division. Il a été inspecteur général d'artillerie, directeur de la guerre, en France, sous l'Empire, et ministre en belgique sous Léopold.

Le second est mort caissier central de la direction générale des postes.

Auguste, le troisième, était marié à la fille du sénateur d'Haubersaert. Il était colonel, directeur de l'École de Douai et maire de cette ville. Il fit la campagne de Russie comme aide-de-camp de Sennarmont, et ce fut lui qui reçut l'ordre de faire sauter le Kremlin.

Florent, le quatrième, fut aide-de-camp de Drouot dans les Cent Jours Son fils est Représentant du peuple.

CHAPITRE SIXIÈME

CXIII

Les Brigands ne demeurent pas à Angers plus d'une semaine. Au lieu de garder le château, ils l'abandonnent; ils paraissent et disparaissent; ils brûlent des drapeaux, brûlent des registres, effacent des inscriptions et croient que c'est tout. Ils s'en vont avec des charrettes chargées de vieux canons, de vieux fusils, de vieux sabres. Ils font quelques recrues dans la noblesse et dans la haute bourgeoisie, pas dix dans le peuple[1]. Ce Couet et ce *Romain* dont je parlais tout

[1] J'ai dit que des ouvriers avaient pris des mains des belles marquises et comtesses la cocarde blanche à l'apparition des Brigands, mais ils ne se tinrent pas pour cela engagés dans la rébellion. Ils restèrent à Angers, reprirent la cocarde tricolore quand revinrent nos troupes, et plusieurs d'entre eux, notamment Giffard et Cornilleau (comme je le sais de Berthe, qui en était bien informé), firent bonne figure en décembre, lors du siége, dans les rangs de la garde nationale.

à l'heure, ils prirent à Angers la cocarde blanche, ils ceignirent l'écharpe, mirent à leur chapeau le plumet, et les voilà chefs et Brigands dans l'âme[1].

L'armée reprend sa procession; comment nommer autrement ces files qui s'en vont le long du fleuve et des chemins, chantant des psaumes? On dit la messe, on se bat. Tout dans le paysan est brute, inculte, fauve; tout dans le soldat de Paris est orgie, licence, pillage. Le Brigand qui vous fait prisonnier et qui vous tue vous dit, auparavant, de vous mettre à genoux et de recommander votre âme à Dieu; il y met des retards et des façons qui aigrissent le mal et doublent les tortures de l'agonie. Le Parisien viole la femme, la fille, tue le mari sans rien entendre. L'un est impassible et l'autre inexorable comme le Destin.

Les Brigands vont, disent-ils, s'emparer de Nantes!

Il s'opère alors un phénomène. Tous les postes de la Loire, sur la rive droite, étaient républicains; tous les postes, sur la rive gauche, étaient royalistes. C'est le contraire à présent; les partis changent de rive.

Dès que l'armée catholique sort d'Angers, le 24 juin, à midi, par un soleil brûlant, et s'avance par *Laroche, Serrant, Saint-Georges*, tous nos bataillons passent à Denée et à Rochefort, où ils trouvent Talot qui s'y était retiré en quittant les Ponts-de-Cé.

Le commandant Gourdon passe de Laleu à Cha-

[1] Le jeune Couet, *beau comme un chérubin*, au dire des dames, nous le verrons périr bientôt.

M. de Romain vit encore. Il a écrit trois volumes de mémoires diffus et curieux.

lonnes; Tabary, d'Ingrande à Montjean; Tuncq, de Varades à Montglône.

Le général Coustard, qui, menacé de mort par les bataillons de Paris, n'a voulu à aucun prix conserver un commandement dans l'armée du Lion-d'Angers, se retire sur Nantes avec une simple escorte du 19e de dragons, et c'est lui qui, dans sa retraite, prescrit les mouvements que je viens de décrire.

La route ainsi ouverte aux Brigands, tout se replie devant eux, et le long du chemin, qu'ils font lentement et en s'arrêtant à tous les bourgs et villages, une seule commune entre à flots dans leurs rangs, c'est celle de Montrelais. Là sont des mines de charbon de terre, et tous les ouvriers prennent les armes, suivent Cathelineau, laissant leurs femmes à la merci des haines et des vengeances républicaines.

Sur la rive droite, on abat tous les arbres de la Liberté; sur la rive gauche, on renverse toutes les croix.

C'est le 27 juin que les Brigands dépassent Oudon, et, franchissant l'Erdre, enveloppent, quoique à distance encore, la ville de Nantes, où depuis dix jours affluaient des renforts de Rennes, de Blin, de Redon, de Savenay, de Vannes.

Canclaux et Beysser commandent à Nantes, l'un comme général en chef, l'autre comme chargé spécialement de la défense de la place. Coustard s'offre à eux comme auxiliaire. L'esprit de la troupe et des gardes nationales est excellent. On distribue de l'eau-de-vie, on distribue des cartouches; on chasse les

femmes qui encombraient les rangs et l'on charge les armes.

Les Brigands se distribuent les points d'attaque dans la journée du 28, sur les routes d'Angers, de Rennes, de Vannes, sans se hâter, sans trop se montrer, afin de donner à Charette, qu'ils ont fait avertir, le temps d'arriver du Marais avec ses bandes.

Il vient, en effet, avec Lyrot, fond sur les Sorinières, au delà des ponts, et le 29, avant le jour, l'affaire commence.

CXIV

Lettre de Jean-Michel BEYSSER, commandant temporaire de la ville et château de Nantes, aux Représentants du Peuple près l'armée des côtes de Brest.

« La ville, depuis longtemps menacée par les Bri-
« gands, a essuyé le 29 juin une attaque qui a dû faire
« connaître aux citoyens quels ennemis ils ont à com-
« battre, et apprendre aux ennemis combien la valeur
« éclairée des soldats républicains l'emporte sur la
« fureur brutale d'une troupe de bandits, dignes satel-
« lites des prêtres et des tyrans.

« Cet événement est trop important dans les
« circonstances actuelles pour que je n'en rende
« pas un compte détaillé aux Représentants du
« peuple.

« La prise de *Nort* par les Brigands avait déterminé
« la levée du camp de Saint-Georges-lez-Nantes. Ce
« camp, dont le flanc gauche se trouvait découvert et

« dont les ouvrages n'étaient pas achevés, n'offrait « plus à la ville qu'un faible rempart.

« Cette position cependant était essentielle, tant « pour la sûreté de la place que pour la facilité des « communications : aussi le général en chef voulait-il « à toute force s'en emparer. Il avait réuni les meil- « leures troupes, et à l'entrée de la nuit, le 28, il « devait se mettre en marche ; mais les nouvelles qu'il « reçut le contraignirent à différer. Il renonça au « camp, fit rentrer les tentes et ordonna à ses batail- « lons de bivouaquer aux postes avancés, en dehors « des barrières.

« Telle était la situation des choses lorsque le 29, « à deux heures et demie du matin, de fréquentes « décharges d'artillerie annoncèrent l'arrivée des Bri- « gands.

« Un rassemblement considérable de paysans s'était « formé dès la surveille dans la lande de Rangon. « Cinquante à soixante cavaliers ennemis s'étaient « avancés jusqu'au pont Rousseau et avaient insulté « nos avant-postes ; quelques-uns même avaient osé « sommer le faubourg de la Sorinière de se soumettre « à l'armée catholique et de mettre bas les armes. Je « crus devoir faire occuper ce faubourg par nos trou- « pes, je le fis garder le 28 jusqu'à la nuit par le bataillon « des Côtes-du-Nord ; mais l'inutilité de ce poste pour « la défense de la place et l'incivisme de la plupart « de ceux qui l'habitent me déterminèrent à l'aban- « donner.

« Je fis rentrer cette troupe dès le soir même, après

« avoir invité ceux des habitants qui aiment la patrie
« et la liberté à se retirer dans la ville avec leur famille
« et leurs effets.

« Ce fut par là que commença l'attaque. Les Bri-
« gands de la lande de Rangon se portèrent en foule
« à la Sorinière avec trois pièces de canon et leurs
« pierriers.

« J'avais fait déjà quelques préparatifs pour la mise
« en état et la défense du pont Rousseau. Une pièce
« de 16, que j'avais fait placer dans la prairie d'Auril-
« lac, enfilait le faubourg. On avait abattu par mon
« ordre les arbres qui pouvaient protéger ou cacher
« des ennemis et nuire au jeu de nos pièces; enfin, les
« postes nombreux étaient établis dans les lieux les
« plus exposés à l'attaque ou les plus favorables à la
« défense.

« L'artillerie des ennemis, servie avec la plus grande
« agilité, ne nous causait néanmoins aucun dommage;
« elle tirait vite, mais mal. Je recommandai à la nôtre
« de ménager son feu, qui fut dirigé avec beaucoup
« d'habileté et de succès. Trois fois le drapeau blanc
« fut renversé, et un grand nombre de Brigands mor-
« dit la poussière.

« Tandis que je battais ainsi le village et faubourg
« des Sorinières, les rebelles des camps de Créon et
« de la Croix-Moriceau attaquaient le poste de Saint-
« Jacques avec quelques pièces d'artillerie.

« L'adjudant-général Boisguyon, à qui j'avais con-
« fié ce poste, le défendit avec courage et intelligence.
« Malgré le nombre des assaillants et le feu continuel

« de leur artillerie, il les contint toute la journée. Son « adjoint Lacaze eut un cheval tué sous lui. Un grand « nombre de volontaires postés dans les jardins et en « première ligne combattit avec une valeur digne « d'éloges. Le bataillon des Côtes-du-Nord soutint sa « réputation, et c'est tout dire.

« Les ennemis se présentèrent sur ces deux points « avec tant de vigueur que tout notre monde jugeait « que cette attaque était la principale. J'en avais moi- « même la pensée lorsque le citoyen Gillet, représen- « tant du peuple, me donna l'avis de l'arrivée d'une « nouvelle armée de Brigands qui se portait sur la « route de Rennes.

« J'y courus après avoir donné les ordres néces- « saires pour soutenir le nouveau choc et animer de « plus en plus le courage des troupes.

« Cette colonne ennemie n'avait pas moins de qua- « torze à quinze mille hommes qu'on voyait défiler « avec une artillerie formidable ; elle était quand je « la vis à demi-portée de canon des barrières. Elle « plaça ses canons sur une éminence au milieu du grand « chemin et dans les champs voisins. Une forte bande « se jeta sur la gauche entre deux moulins, tandis « que plusieurs divisions se portaient sur les routes de « Vannes et de Paris, et que de forts pelotons s'avan- « çaient à la faveur des blés et des haies, s'emparant « des maisons et tirant sur les troupes que j'avais « envoyées à leur rencontre.

« C'était l'armée qui venait de Saumur et d'Angers, « et qui, victorieuse et exaltée, voulait aussi prendre

« Nantes à la volée ; mais elle apprit bientôt à ses « dépens que sa nouvelle expédition ne serait pas si « commodément menée à fin par elle que les deux « autres.

« Nos bataillons marchèrent avec la plus grande « fermeté. Le canon des ennemis, toujours précipitant « ses coups, ne les ralentit point dans leur mouvement. « Notre artillerie, dirigée par l'adjudant-général Billy, « répondit à celle des Brigands avec la plus grande « vivacité. Les meilleurs pointeurs vendéens tombè- « rent successivement auprès de leurs pièces, quatre « de celles-ci furent démontées, un de leurs caissons « fut brisé et un de leurs canons tomba en notre « pouvoir. Enfin après une canonnade de dix-huit « heures et un feu de mousqueterie qui ne fut pas « suspendu un seul instant durant la journée, le com- « bat finit, les rebelles se dispersèrent, et nos troupes « passèrent la nuit au bivouac, chacun à son poste.

« Voilà pour la rive droite de la Loire. Sur la rive « gauche, au-delà des ponts de la Madeleine, nos sol- « dats des postes de Saint-Jacques et du pont Rous- « seau firent plusieurs sorties et mirent le feu à des « maisons qui servaient de bastion aux Brigands.

« La nuit du 29 au 30 juin s'est passée sans événe- « ments. Mais au point du jour, le 30, la canonnade a « repris au pont Rousseau, comme à St-Jacques, où les « rebelles ont encore fait des démonstrations. Ils ont « été là comme ici repoussés avec d'énormes pertes[1].

[1] Charette attaquait par le pont Rousseau et Lyrot de la Patouillère par Saint-Jacques.

« Les routes de Rennes et de Vannes étaient libres;
« les Brigands se sont ralliés sur la route d'Angers et
« de Paris : ils ont eu là une batterie de deux pièces
« de canon, et ils ont fait mine de vouloir reprendre
« l'assaut; mais une sortie vigoureuse de nos braves
« troupes les a forcés promptement à la retraite. Les
« chasseurs de la Charente se sont conduits avec leur
« valeur ordinaire; ils leur ont tué une cinquantaine
« d'hommes et ils leur ont pris un de leurs canons.

« Alors tout fut dit, nous étions délivrés de la pré-
« sence de ces scélérats, et pourtant je ne voulais
« épargner aucune des mesures qu'indiquait la pru-
« dence. Je donnai l'ordre de brûler, jusqu'à deux
« cent cinquante toises de la ville, les maisons et
« granges qui pouvaient offrir à l'ennemi des redoutes
« ou asiles; de couper les arbres, de rabattre les fossés
« derrière les talus desquels il pourrait s'embusquer,
« et de faire en un mot tous les ouvrages propres à
« mettre la place à l'abri de toute insulte.

« Les troupes ont montré dans cette journée autant
« de courage que de zèle. Toutes méritent des louan-
« ges. Elles ont rivalisé d'ardeur, animées qu'elles
« étaient par la présence et l'exemple du général Can-
« claux, qui, durant toute l'action, est demeuré aux
« postes les plus avancés, y dirigeant le feu et les atta-
« ques. Officiers et soldats se sont montrés dignes
« d'eux-mêmes et dignes de la cause dont ils sont les
« défenseurs.

« Je dois une mention particulière de la conduite
« admirable du 109e régiment. Ce corps, qui depuis le

« commencement de la révolution n'a cessé de com-
« battre pour la Liberté, et qui en a été le martyr en
« Amérique, s'est signalé hier comme le plus géné-
« reux soutien de la ville de Nantes, pendant les dix-
« huit heures consécutives qu'a duré l'imminent dan-
« ger. Il n'a cessé de combattre aux postes les plus
« périlleux, et partout où il a combattu, l'ennemi
« a été terrassé.

« Le zèle trop vif des volontaires a causé quelques
« malheurs. La hauteur des blés et l'épaisseur des
« haies ne permettant pas toujours de se reconnaître,
« il y a eu plusieurs victimes de l'ardeur peu réflé-
« chie de ces jeunes guerriers. C'est une perte cruelle
« dont la patrie aura peine à se consoler, et une leçon
« bien forte pour les volontaires. Apprendront-ils enfin
« à attendre le commandement de leurs chefs, et à ne
« pas se livrer à une impétuosité souvent funeste,
« lors même que les motifs en sont les plus purs.

« L'attaque de Nantes, qui a coûté à l'ennemi un
« nombre d'hommes qu'on ne saurait encore éva-
« luer, mais qui est très-considérable, produira pour la
« sûreté de cette place l'effet le plus heureux. Elle re-
« lèvera le courage des habitants, qui ont combattu
« hier comme on combat pour sa vie et ses propriétés ;
« elle contribuera à détromper les habitants des
« campagnes, à leur faire bien voir ce qu'ont de fal-
« lacieux les promesses du fanatisme ; elle jettera
« l'épouvante parmi les Brigands, et réunira tous les
« bons citoyens sous l'étendard des lois et de la liberté.

« Pour moi, citoyens représentants, je ne négli-

« gerai rien pour la sûreté d'une place dont la con-
« servation est si essentielle pour le maintien de la
« République. Tant qu'elle me sera confiée, on ne
« l'aura qu'avec ma vie.

« *La Liberté ou la Mort* est et sera toujours le plus
« sacré de mes serments.

« J. M. BEYSSER. »

CXV

On se défiait de Beysser; on ne lui disait pas tout. On l'accusait de cruauté, de partialité, de colère dans le commandement; on l'accusait surtout de fédéralisme; on ne l'avait chargé que provisoirement de la défense de Nantes. Mais il s'en acquitta de manière à mériter le commandement définitif.

Je reviendrai à ces accusations. Il ne s'agit pas aujourd'hui de politique, mais de guerre. Beysser a veillé surtout aux postes qu'attaquait Charette. Coustard est sur la route de Vannes et guide les postes des Dervallières, de Gigan, du Bois-Launay, des Capucins, de Chésine. Canclaux s'est réservé les barrières du nord et de l'est, celles qu'attaquent les Brigands vainqueurs depuis un mois, et qui tombent sur nos troupes comme une avalanche.

Le feu est terrible sur la route de Rennes. Les Brigands s'élancent avec une résolution croissante. Ils se souviennent de Thouars et de Saumur; et comme si rien désormais ne pouvait leur résister, ils crient aux Nantais, en leur envoyant leur première volée de canon : « Nous ne ferons de vous qu'une bou-
« chée ! »

Lechantre, Lemesle, Cossin, qui étaient grenadiers dans la garde nationale, me l'ont dit vingt fois.

On entendait le *Gloria in excelsis* que les prêtres entonnaient derrière les colonnes. Enivrés de chants et de poudre, les Brigands firent dans toute la matinée de rapides progrès. Ils débusquèrent les vedettes, les postes avancés. Il fallut rentrer dans les palissades. Alors on se prit au collet, aux cheveux. On se lardait à coups de baïonnettes.

La ville de Nantes est grande, elle n'est pas fortifiée, il n'y a que des murs de jardin, des redoutes improvisées. Les Brigands ont bientôt deviné les endroits faibles. Ils y sont, ils y affluent, ils sont aux débouchés des chemins, des rues, des ruelles. Ils enfoncent les portes à coups de barres de fer, de leviers, de cognées, de crosses de fusils : c'est là l'heure suprême; Canclaux est debout au milieu des canonniers, des grenadiers, des volontaires, des officiers, des représentants; il a l'œil à tout; il commande, il espère; il craint ce qu'il faut craindre : un dernier effort de l'ennemi qui va tout enlever! Mais quel cri se fait entendre? *Cathelineau est blessé!* O ciel! quel coup de foudre éclate sur les rangs ennemis : *Cathelineau est mort!* On s'avance, on recule, on pleure, on s'embrasse. Les Brigands mollissent, les patriotes se dressent; les chefs royalistes se réunissent, se serrent; ils veulent arrêter, raffermir, rallier leurs gens : *Cathelineau est blessé! Cathelineau est mort!* ces rumeurs s'étendent et ruinent l'entreprise. Il faut savoir ce que c'est que l'armée chrétienne, toute de foi, de

stupeur, d'inspiration et de fièvre. Il n'y a rien là des raisonnements connus. C'est un instinct secret que suivent les masses, qu'aucun chef ne gouverne. C'est Cathelineau qui a fait décider l'*assaut de Nantes;* c'est lui qui doit vaincre, et c'est lui qui est frappé. Le doigt de Dieu est là. C'est un avertissement, un ordre, une punition peut-être! Il faut renoncer à Nantes et rentrer chez nous! Cathelineau est mort! Tout fuit à ces paroles, il n'y a plus de héros, il n'y a plus de Vendéens, il n'y a plus rien de possible. Il faut sonner la retraite, et c'est ce que Beysser a dit déjà, mais en termes militaires. J'écris en homme du pays, qui ai causé avec Coustard, qui ai reçu les déclarations des gardes nationaux qui étaient aux barrières et celles des Brigands mêmes, de d'Autichamp, de Scépeaux, des paysans, des marchands que j'ai connus tous dans la paix, dans la guerre, et qui ne m'ont rien caché.

Nantes illumine, Nantes fait des repas civiques sur les quais, depuis Richebourg jusqu'au Sanitat. Un immense cri de *Vive la République!* court sur la Loire, et cette ivresse qu'on témoigne de toutes parts dit assez la peur qui régnait hideuse dans toutes les âmes.

L'armée catholique se replie sur Nort, sur Mauves, sur Oudon. Canclaux n'a pas assez de forces pour la suivre. Elle prend des bateaux et rentre librement dans la Vendée, haletante, ayant bien débuté, mal fini, et n'ayant pas pu, n'ayant pas su, en dehors du Bocage et de ses genêts, garder de conquête.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER

CXVI

Lescure, Bonchamp, Larochejaquelein, Marigny, Beauvollier, Baugé, Beaurepaire, Forestier, n'étaient pas à l'assaut de Nantes.

Les chefs qui se trouvaient à cette attaque furent, sur la rive droite de la Loire, Cathelineau, d'Elbée, Stofflet, de Fleuriot, d'Autichamp, Talmont; sur la rive gauche, Charette et Lyrot.

Différentes causes et entre autres des blessures motivaient les absences.

L'apparence était sauvée.

Mais au fond, il y avait des rivalités, des malentendus, des mépris secrets qui tendaient à la division et à la ruine.

Si je l'ai dit, je le répète. Laissez-moi écrire mes réflexions comme elles me viennent, en face des événements.

C'est la division qui détruit tout : l'État, le parti, la famille, l'armée.

Cathelineau et Fleuriot, blessés mortellement à Nantes, ne périrent pas du coup, ainsi qu'on l'avait cru. Ils languirent quelques jours et, mis dans un bateau, ils furent conduits à Saint-Florent, où ils rendirent l'âme.

CXVII

La mort de Cathelineau fut un deuil vendéen. L'armée d'Anjou mit des cravates noires à ses drapeaux.

Gourdon, Tabary, Tuncq avaient imaginé qu'ils feraient bien d'empêcher la rentrée des Brigands dans leurs paroisses. Ils avaient uni leurs troupes et avaient marché sur Liré, mais ils n'allèrent pas loin. L'armée catholique, vaincue à Nantes, pleurant son chef, ne respirait que la vengeance. Elle tomba sur les *Bleus* qui venaient s'offrir à sa colère et les tailla en pièces.

CXVIII

D'Elbée ici montra de la fermeté et de la présence d'esprit. Secondé par d'Autichamp, Stofflet, Talmont, il balaya toute la droite de la Loire, de Champtoceaux à Chalonnes, et ressaisit les positions qui avaient été successivement abandonnées.

Il rétablit son quartier-général à Beaupréau.

Stofflet reprit le chemin de Vihiers.

Bonchamp guéri à peu près de ses blessures reparut à la tête de sa division et occupa Saint-Florent.

D'Autichamp, sous ses ordres, gagna Saint-Lam-

bert et poussa des reconnaissances jusqu'aux buttes d'Érigné.

Talmont s'en alla par Mortagne à la recherche de Lescure.

CXIX

Les commandants républicains eurent de la peine à repasser la Loire avec les débris de leurs bataillons. Ils virent bien qu'il n'était pas temps de crier comme on faisait toujours : « La Vendée est « finie. »

La Vendée changeait de route, non d'esprit.

Nantes n'avait été sauvé que par aventure. J'ai oublié de mentionner Baco, le maire de la ville, qui se conduisit bravement le jour du combat et qui fut blessé.

Tuncq reprit son cantonnement de Varades, Tabary celui d'Igrande. Gourdon occupa Chantocé, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Georges, Laleu, Savonnières, l'ile de Chalonnes.

CXX

Larochejaquelein, qui était resté à Saumur avec trois mille hommes, n'en eut bientôt plus que quinze cents, plus que mille, plus que cent, plus que dix!

« Tout est pris et battu, disait le paysan stupide, « il n'y a plus besoin de nous! »

Et il s'en allait.

CXXI

Le 25 juin, dans l'après dîner, Larochejaquelein, qui avait tenu bon tant qu'il avait pu, s'en alla aussi.

Il prît par Thouars et y coucha. Il traînait à sa suite des canons; mais n'ayant point d'hommes pour les servir, il les jeta dans le Thouet. Ensuite il continua sa route par Amaillon, où il savait qu'était le rassemblement de Lescure.

En sortant de Saumur, Lescure, vers le 15 juin, avait appelé à lui les paysans de toute cette partie du Poitou, et il avait dirigé sa marche sur Parthenay [1].

Cette ville, bravant les menaces de la proclamation royale du mois de mai, s'était armée contre les Brigands, et ceux-ci, venant de nouveau à s'en rendre maîtres, mais voyant qu'ils ne s'y pouvaient maintenir, y mirent tout au pillage.

Ne pouvant *châtier*, comme ils l'avaient dit, les administrateurs, puisque ceux-ci s'étaient enfuis à Saint-Maixent, ils prirent leurs femmes, leurs enfants, leurs pères, et les envoyèrent captifs à Châtillon.

Ce fut Lescure qui ordonna cette exécution. Barante ne le dit pas dans son livre; il s'en garde.

[1] ORDRE DE GUERRE.

Clisson (en Boësmé), le 20 *juin* 1793.

Au nom de la Religion catholique et du Roi il est recommandé aux habitants de la paroisse de Vernoux de se rendre, dans le plus grand nombre et avec le plus d'armes possible à Parthenay, le 24 juin 1793, à 9 heures du matin.

C'est le dernier coup qui nous reste à frapper pour la tranquillité du pays : ainsi nous ne doutons pas que tout le monde ne s'y porte avec le plus grand zèle.

LESCURE, — DE LA MARSONNIÈRE, — DE MONDION, —
Le chev. DE BEAUREPAIRE.

CXXII

C'est Biron, vous ne l'oubliez pas, qui commande en chef l'armée des côtes de La Rochelle. Son quartier-général est à Niort.

L'armée a trois centres : Tours, Niort, les Sables.

Les commandants particuliers de ces divisions sont Duhoux, Chalbos, Boulard.

La force générale est de quarante mille hommes, sur une ligne de soixante lieues.

On annonce les promotions suivantes :

Joly, Chabot, Descloseaux, chefs de bataillon, sont faits généraux.

Burac et Beffroy, chefs de brigade, sont nommés généraux de brigade.

Dugerrier et Hanique sont chargés du commandement de l'artillerie, l'un en premier, l'autre en second, dans la division de Duhoux.

Sont faits adjudants-généraux :

Charlery, chef de la légion de Ségré;

Maillefer, capitaine des gendarmes de Paris;

Felztamer, aide-de-camp de Labarolière;

Grammont, commandant du bataillon des Cordeliers de Paris;

Jomard, adjoint d'état-major;

Turreau, chef du bataillon de l'Eure.

Canuel, adjoint aux adjudants-généraux est, sur la recommandation de Menou, fait général de brigade.

L'armée républicaine battue à Saumur les 9 et 10 juin, et l'armée chassée d'Angers le 13, se sont repliées et concentrées sur Tours, dans un camp près de la ville, ayant le Plessis pour pivot.

Duhoux est à Tours, mais blessé, ne paraissant pas; et quand on se remet en route pour rentrer à Saumur après le départ des Brigands, c'est le plus ancien des généraux de division, Labarolière, qui prend la direction de ce mouvement.

Menou commande l'avant-garde, forte de quatre mille hommes, dont la moitié de ligne. Il a sous ses ordres les généraux de brigade Fabrefonds, Dutruy, Barbazan, Gauvilliers, les adjudants-généraux Chibert, Talot, Muller, Boivin.

Santerre commande la première section, composée de cinq bataillons de Paris et forte de quatre à cinq mille hommes; il a pour lieutenant les adjudants-généraux Viot et Cadey.

Joly commande la seconde section, forte de dix-sept cents hommes dont cinq cents de ligne; il est secondé par l'adjudant-général Caffin.

Chabot commande la troisième section, composée de deux mille cinq cents hommes dont six cents de ligne. Carpentier (l'ancien prêtre) est son adjudant-général.

La cavalerie présente un effectif de seize cents hommes : 8e et 9e de hussards, 16e et 19e de dragons, 24e de chasseurs, et les gendarmes volontaires de la Mayenne.

L'artillerie a cinq cents hommes et trente pièces de tout calibre sur affûts.

Environ quinze mille hommes pour cette *armée de Tours.*

DIVISION DE NIORT.

Chalbos, général de l'armée de Niort, a sous ses ordres Westermann et dix-huit mille hommes dont seize cents d'infanterie et deux mille de cavalerie.

Chalbos est à Niort, Westermann à Saint-Maixent, en marche sur Parthenay.

DIVISION DES SABLES.

Boulard, général de brigade plein de valeur et de capacité, a six mille hommes au plus de troupes de toutes armes : cinq mille fantassins; le reste en cavalerie et artillerie.

Sandos, avec quelques bataillons, occupe Luçon et Fontenay.

Un homme qui n'a laissé que d'affreux souvenirs dans l'Ouest, Ronsin, grand espion de Paris sous le nom tantôt de commissaire national, tantôt d'adjoint du ministre de la guerre, dénonce Biron, tourmente Boulard par lui et ses agents (Grammont et Parrain), et les porte à donner leur démission.

La démission de Biron est refusée par le ministre.

La démission de Boulard est refusée par Biron.

Ronsin est tancé par le Comité de Salut Public, mais maintenu à Saumur en observation, et nommé général.

CXXIII

Biron, qui est dans son lit à Niort avec la goutte, dicte une lettre qui semble douce en ce temps de rudesse.

Le Général en chef de l'armée des côtes de La Rochelle aux Généraux commandants des divisions.

« Chers camarades,

« Je porte à la connaissance de l'armée la nouvelle « que j'ai reçue cette nuit d'une victoire complète « remportée sur les rebelles par nos frères de l'ar- « mée des côtes de Brest. Cette nouvelle me parvient « par un brave courrier qui a traversé tout le pays « insurgé comme une flèche.

« Nantes était assiégée de toutes parts. Nantes est « sauvée.

« Cathelineau et plusieurs chefs ont été tués.

« Les patriotes reprennent partout l'offensive et « les Brigands fuient dans toutes les directions; c'est « à nous de contribuer à leur destruction totale.

« Nos armes ont été heureuses dans les dernières « semaines. Le succès a partout couronné nos efforts. « Mais voici le moment de redoubler de zèle et de « courage.

« Chers camarades, frappez, mais ne frappez que « les coupables. Frappez les hommes armés, les prê- « tres indignes qui excitent au meurtre; point de « pitié pour eux. Sitôt pris, sitôt fusillés; mais épar- « gnez les vieillards, les femmes. C'est une guerre « affreuse, une guerre civile, ne l'aggravez pas par

« d'inutiles rigueurs. N'augmentez pas le nombre de « nos ennemis par des exécutions mal justifiées.

« Aux hommes qui se rendent et qui déposent les « armes, ouvrez les bras, et qu'à l'avenir ils soient, « tant qu'ils seront fidèles, traités en frères.

« Ce pays veut des prêtres, ne lui en refusons pas; « tolérons, protégeons ceux qui se soumettent aux « lois, et ne fermons les églises qu'aux ministres « infâmes qui ne prêchent que la discorde et le « sang.

« Je vous ai, chers camarades, donné mes instruc- « tions à chacun en particulier; je vous les écris à « tous en général afin de me bien faire entendre, de « tracer la ligne exacte à suivre et de ne vous laisser, « comme il est juste, que la responsabilité de l'exé- « cution.

« Cette exécution doit-être ponctuelle, prompte, et « je compte sur vous pour y mettre vos soins.

« Point d'excès, point de repos, secours aux pa- « triotes, respect pour les communes paisibles, indul- « gence aux égarés qui se jettent dans le sein de la « République, inflexibilité pour les fanatiques incor- « rigibles, et mort sans quartier aux irréconciliables « ennemis du drapeau de la liberté.

« Fait au quartier-général de Niort le 2 juillet « 1793, l'an II de la République une et indivisible.

« Le général en chef,

« BIRON. »

CXXIV

Pendant l'expédition d'outre-Loire, il y avait eu

dans la Vendée angevine, entre le Layon et la Sèvre, une sorte de trêve. Pas une colonne républicaine n'y avait pénétré, pas une n'avait essayé de reprendre Chollet et Chemillé qui étaient dans l'attente, sous leurs comités provisoires.

Les Brigands, à leur retour, ne se montrèrent plus sous le même aspect qu'ils avaient auparavant. Ils n'avaient rien perdu de leur fanatisme; mais ils avaient perdu entièrement ce qu'ils avaient pu avoir jusque-là de loyauté. Les assauts, les combats, la vie de carnage, tout avait changé et aigri leur caractère, tout avait accru leur animosité contre les patriotes, et ils leur firent à tous, même aux plus inoffensifs, un sort si intolérable et si affreux que force fut à ceux qui avaient fait preuve de plus de résignation, force leur fut, dis-je, de quitter le pays et de se réfugier, comme ils purent, dans les départements limitrophes.

Ces réfugiés étaient les plus malheureux hommes qui fussent au monde. Ils avaient embrassé franchement les principes de la révolution, mais ils n'en exagéraient point les conséquences. Ils avaient servi l'État, ils avaient accepté des fonctions publiques pour les remplir avec intégrité, ils s'étaient sacrifiés pour le bien de tous; et c'était eux qu'on insultait, qu'on menaçait, qu'on accablait de mauvais traitements et qu'on payait enfin de la plus noire ingratitude; les prêtres, les nobles, les paysans les avaient tous également en haine.

Il y en avait de manufacturiers, de rentiers, de propriétaires, il y en avait de fort riches, ils furent

forcés de tout abandonner : maison, fortunes, influence, pour conserver au moins la vie. Ils emmenaient leurs enfants, leurs meubles, leurs marchandises. On retenait leurs bestiaux. Il ne fallait pas que l'exil fût long, car les ressources dont ils disposaient ne seraient pas inépuisables.

A côté de ceux qui avaient du bien, de l'argent, du crédit, il y en avait d'autres qui, avec la même opinion, n'avaient pas la même bourse. Il y en avait qui n'avaient rien que leurs bras et qui ne savaient comment faire pour exister.

Les administrations de département et de district, les municipalités cherchaient à pourvoir à leurs premiers besoins, mais comment et avec quelle parcimonie, quelle insuffisance !

Combien de réfugiés qui n'étaient pas inscrits sur les listes ! combien de réduits au désespoir et à l'aumône !

Ce n'étaient là que les moindres des maux de ces pauvres gens. La situation s'aggravait par la défiance. Il faut se reporter à l'époque pour juger de leurs dégoûts, de leurs amers chagrins. Il faut se rappeler combien peu, il y a soixante ans, on se déplaçait, on voyageait, combien peu on pratiquait les lois de l'hospitalité positive et morale : tout étranger était suspect ; tout réfugié était importun, mal vu, à charge. On ne savait ce que c'était ; on supposait mille méchantes raisons pour le départ, pour l'absence. On croyait plutôt à quelque malversation, quelque banqueroute, quelque faute grave et à la

déconsidération qu'au civisme. Toutes sortes d'imputations, d'insinuations, d'accusations accueillaient et assaillaient les réfugiés. C'était le petit nombre qui échappait à ces vexations, à ce dénigrement, à ces offenses. Le grand nombre avait le sort des Parias de l'Inde, et maudissait trois fois la guerre, et par les désastres publics, et par les injustices privées dont il était l'objet, et par des myriades de désappointements, de dénigrements et de calomnies.

Il se forma des bataillons de réfugiés, mais on n'y entrait qu'à regret. On était dans cette alternative ou de passer pour n'aimer pas la République et pour favoriser les Brigands par la neutralité, ou d'aller tuer des parents, des amis, que presque toujours on avait, quoique très-innocemment, parmi les rebelles.

L'esprit des réfugiés était livré à toutes sortes de cuisantes peines.

CXXV

Charette et Lescure n'ont pas quitté, l'un la Vendée bretonne, l'autre la Vendée poitevine.

Charette s'est fait dans le *Marais* un exarchat indépendant. Son nom vole de bouche en bouche, sa volonté est souveraine, On ne l'aime pas, mais on le craint. On n'a pas foi en son âme comme pour Lescure, mais en son bras.

Il s'est trouvé au rendez-vous que lui ont donné les Brigands du haut-pays. Il a consenti à leur prêter main forte pour l'assaut de Nantes. Il était grandement intéressé à cette entreprise. Nantes est son point de mire. Il aime cette ville, il en veut faire sa

capitale. Il a fait sur elle plus d'une tentative; il arrivera un jour qu'il s'y montrera dans sa gloire, il arrivera une heure qu'il y sera ignominieusement mis à mort.

Mais nous n'en sommes pas là.

Charette va donc à l'attaque de Nantes, mais avec un thème bien arrêté. Il se jette sur le pont Rousseau et sur les Sorinières pendant que Lyrot s'avance par Saint-Jacques. Si Cathelineau entrait par la route de Rennes et par l'Erdre, Charette, se précipitant par les ponts de la Madeleine et l'île Feydeau, prendrait sa part du butin et s'emparerait du commandement du château et de la place. Il tuerait Beysser et jouirait de son héritage.

L'échec des Brigands déconcerte ces projets et ranime d'autant l'espérance des patriotes. Les routes de Rennes et de Vannes sont déjà libres. Celle d'Angers le sera sous peu. Charette, en se repliant dans son Marais, retrouve Boulard et les bataillons des Sables, qui ne le laisseront pas en repos.

Lescure, qui tout blessé qu'il était appelait à lui ses bandes et, soutenu de Beaurepaire et de Baugé, tenait le pays, de la Châtaigneraye à Amaillon, Bressuire, Parthenay, est forcé dans cette dernière ville, comme on le sait déjà, et s'en va, chargé de malédictions, poursuivi par Westermann.

CXXVI

Voici un homme qui apparaît sur la scène vendéenne et qui va bientôt y faire parler de lui.

Westermann arrive avec une réputation de bravoure impétueuse qu'il tiendra à honneur de ne pas démentir.

Il figurait à Paris au 10 Août, il a été de toutes les *journées;* ami de Danton, placé par lui près de Dumouriez, il a été fait général et c'est un homme à part qui tient le milieu entre les vieux et les nouveaux chefs de l'armée.

Il n'est pas noble, il n'est pas sans-culotte; il aime le commandement, le plaisir, le luxe; il a dans sa personne et ses manières un mélange bizarre de raffinement et de grossièreté.

Il vient à l'armée des côtes de La Rochelle avec les grenadiers de la Convention et les gendarmes, mais avec sa légion surtout à lui, *légion du Nord*, qu'il a formée, qu'il mène comme un seul homme; légion de séides, qui ne connaît que lui, ne voit que lui et jure aussi haut que lui de vaincre ou mourir, mais qui partout où elle passe sait bien se faire vivre.

Lui-même il va nous dire ce qu'il est, ce qu'il veut, ce qu'il sait faire.

BILLET de WESTERMANN au général Biron.

« Parti hier de Saint-Maixent à huit heures du
« soir, j'ai surpris les Brigands dans Parthenay et je
« les ai secoués là de la belle manière. Je vous envoie
« un de nos braves qui a été blessé, qui va se guérir
« à Niort et qui vous donnera des détails. Nos soldats
« n'ont pas pris une obole aux habitants. Il y avait

« ici plus de cinq mille rebelles avec du canon ; ils « n'ont pas tenu une heure. »

« *Parthenay, le 25 juin.*

« WESTERMANN. »

LETTRE de WESTERMANN au général en chef Biron.

« *Amaillon, le 2 juillet* 1793.

« Mon cher Général,

« Si vous ne recevez pas tous les jours de mes nou« velles, c'est que je n'ai réellement pas le temps de « vous écrire. Je viens de venger d'une manière écla« tante les patriotes de Parthenay, auxquels les Bri« gands n'avaient laissé que les yeux pour pleurer.

« J'ai attaqué ces gueux-là dans Amaillon, village « où s'est formé le premier rassemblement ; je les ai « battus hier, j'ai livré le village au pillage et ensuite « j'y ai fait mettre le feu, après avoir fait porter aux « patriotes de Parthenay le butin que j'y ai trouvé.

« Je me rendrai demain à Bressuire, et j'espère « que les quinze mille Brigands qui y sont me céde« ront la place.

« J'ai brûlé le château de Lescure.

« On n'a pas d'idée des chemins couverts et des « gorges que j'ai été obligé de franchir pour attein« dre ce château du chef des Brigands poitevins. Je « ne m'étonne pas si ce faquin s'y croyait en sûreté ; « je n'y ai trouvé que des domestiques et un prison« nier français que je vous envoie. J'ai eu là des « vivres pour ma troupe. J'ai manqué Lescure de qua-

« tre heures ; il en est sorti à cinq heures après-midi, « et je n'y suis arrivé qu'à neuf heures du soir. J'ai « livré le château aux flammes ; il n'y reste pas pierre « sur pierre.

« Le pillage d'Amaillon a jeté la terreur parmi les « rebelles : beaucoup reviennent dans leur foyers. Je « fais usage, mon général, de vos proclamations ; je « me fais suivre d'administrateurs et de prêtres. Cela « me réussit, et ma petite armée se grossit tous les « jours de paysans à qui je donne des bâtons ferrés « et des piques. Dans chaque village où je passe, « j'exige des contingents et j'abats le pavillon blanc « qui flotte au haut des clochers.

« Je vous envoie trois membres du comité des « rebelles.

« Beaurepaire, chef de Brigands, est tué[1]. »

LETTRE de WESTERMANN au général Biron.

Le 3 *juillet* 1793.

« J'ai battu les Brigands au Moulin-aux-Chèvres « comme à Amaillon. Je suis à Bressuire et pars « demain pour Châtillon, d'où j'espère chasser la « canaille blanche ; de là j'irai à Chollet, et partout « où je saurai qu'il reste une bande de fanatiques et « de scélérats.

« Envoyez-moi des renforts et faites faire un mou- « vement à l'armée des Sables. »

[1] Les Beaurepaire de la Vendée n'avaient de commun que le nom avec le glorieux chef du premier bataillon de Maine-et-Loire.

Westermann parle ici de Girard de Beaurepaire qui fut surpris et tué à Parthenay.

LETTRE de WESTERMANN au général Biron.

Le 4 juillet 1793.

« Je ne vous dis qu'un mot : Châtillon est à nous; « Lescure fuit, Bernier et toute la sequelle a pris sa « volée, mais je les rattraperai, eussent-ils des ailes; « je les leur couperai.

« J'ai délivré plus de six cents hommes et femmes « qui étaient dans les prisons.

« J'ai trouvé dans les châteaux, sur ma route, des « femmes et des filles de Brigands qui nous bravaient « encore; j'ai dit de les respecter, mais je ne réponds « pas qu'il n'y en ait eu quelques-unes de houspillées « par nos chasseurs.

« Le château de la Durbélière est en feu. Laroche-« jaquelein n'y était pas, pour son bonheur, car il « serait rôti.

« Pour suivre vos instructions, j'ai fait à Châtillon « chanter un *Te Deum* par des prêtres assermentés « que j'ai avec moi; mais la cérémonie a peu touché : « on ne veut plus de singeries parmi les nôtres; et « quant aux gens du lieu, ils ont horreur des *intrus*.

« Je vous envoie deux hommes que vous interro-« gerez; je les crois payés par Pitt : je n'ai pas le temps « d'approfondir cela.

« Adieu, mon général. Je pars cette nuit pour Mor-« tagne. Nous ne nous arrêterons pas. »

Le général BIRON à Westermann.

Niort, le 4 juillet 93.

« Je réponds, Général, à vos lettres du 2 et du 3.

« J'ai écrit à Saumur et aux Sables pour qu'on appuie « votre mouvement sur le centre de l'insurrection; « on l'attaquera par les flancs.

« Mais je n'approuve pas l'incendie, et je crois que « c'est plutôt un moyen de perpétuer la guerre que de « la terminer.

« Canclaux m'écrit de Nantes pour avoir des secours, « je vais lui en conduire. Je pars aujourd'hui même « pour Angers, afin de prendre la tête de la colonne.

« Chalbos reste à Niort commandant de la division. « Il fait partir douze cents hommes pour Parthenay « et trois cents pour Coulonges; vous serez bien sou- « tenu.

« De Parthenay même, toute la population se porte « à Bressuire pour vous aider, aux cris de *haine à « Lescure!*

« Souvenez-vous que les arrêtés des représentants « du peuple défendent expressément d'enlever les « bestiaux, de détruire les fermes.

« Sachez aussi que Sandos à Luçon s'est conduit « de manière à nécessiter sa destitution; il a fui au « lieu de se battre et je l'ai fait arrêter. Boissière, qui « l'a provisoirement remplacé, a contenu Royrand et « sa bande; mais la position des affaires sur votre « gauche exige de votre part autant de prudence et « de vigilance que de courage. »

BILLET de WESTERMANN au général en chef Biron.

« Je suis arrêté court faute de munitions. Je ne « marcherai pas sur Chollet sans avoir de ressources.

« Je pourrais courir sur Nantes, mais je n'ai pas de « poudre; envoyez-m'en à Bressuire, ou je serai forcé « d'abandonner mes avantages et de me retirer sur « Bressuire.

« On m'écrit de Luçon que Sandos a fait là le « poltron et qu'il a fallu tout le sang-froid de Bois- « sière pour empêcher les Brigands de dévaster la « contrée.

« Récompensez l'un, punissez l'autre : ces mesures « bien appliquées seront des leçons utiles.

« Luçon m'est donné comme une ville de prêtres « et de patriotes par moitié. Ils ne se peuvent souf- « frir. Les patriotes sont enragés contre les calotins, « qui ont pour eux les femmes.

« Les prêtres ont partout des menées sourdes que « je rendrai vaines.

« J'extirperai le chancre.

« Mais pour cela j'ai besoin d'hommes et de car- « touches. Hâtez l'envoi promis.

« Le tocsin sonne autour de nous.

« Châtillon le 5 juillet au matin. »

CXXVII

Lescure, Larochejaquelein, d'Elbée et Marigny assemblèrent à Chollet une quinzaine de mille hommes et se mirent en route par Mortagne pour arrêter les progrès de Westermann.

Ils le rencontrèrent sur les hauteurs de Château-Gaillard, et le combat qui s'engagea aussitôt tourna à leur avantage.

L'incendie d'Amaillon et des châteaux avait exaspéré les Brigands. Les femmes mêmes criaient et hurlaient en se jetant dans la mêlée. Elles tuaient des Bleus avec joie, et leur brûlaient les yeux, les cheveux, comme des harpies.

La tuerie fut grande. On ne pouvait l'arrêter. Marigny donnait l'exemple du massacre. On ne fit de prisonniers que quand on fut las de hacher. Jamais les Brigands ne furent si féroces. Nous perdîmes quinze canons.

Westermann eut de la peine à se faire jour à coups de sabre. Il n'arriva pas à Bressuire avec trois cents hommes. Tout ce qui s'écarta et s'égara dans les fermes fut égorgé.

CXXVIII

Bressuire ouvrit ses portes aux Brigands le 6 juillet.

Des proclamations royalistes furent affichées. « Les « ennemis de Dieu et du Roi sont punis. Le ciel « protége les armes de ceux qui embrassent sa « cause. » On dit des prières ; on menace Saint-Maixent et Niort. La guerre est plus que jamais ranimée.

CXXIX

Le 7 juillet, les représentants Goupilleau de Fontenay et Bourdon de l'Oise accusent le général vaincu.

Le 10, la Convention mande Westermann à sa barre.

Le 12, le général, qui n'a pas encore le décret

lancé contre lui, fait arrêter et conduire, les fers aux pieds et aux mains, dans les prisons de Niort, le lieutenant-colonel d'infanterie républicaine Caire, ancien page du comte d'Artois, ami de Larochejaquelein et de Lescure.

Westermann eût fait, s'il l'avait pris, subir le même sort à Friederich, commandant du 14e bataillon de la formation d'Orléans.

Il accusait Friederich et Caire d'avoir causé la défaite de Châtillon. C'était sur eux qu'il faisait retomber ses fautes.

CXXX

Rossignol, qui commande la 35e division de gendarmerie, celle de Paris, à l'armée des côtes de La Rochelle, se conduit ridiculement. Biron le met en prison. Mais Billaud-Varennes, Danton, Lacroix, blâment Biron, louent Rossignol, et demandent l'examen de l'affaire par le Comité de Salut Public.

Il y a du Ronsin là-dessous.

La querelle finira par la chute d'une tête !

CXXXI

Marie-Antoinette est séparée de son fils. Ils sont tous deux encore au Temple. L'enfant est arraché des bras de sa mère et remis au cordonnier Simon, qui le place et le surveille dans la chambre même qu'a occupée Louis XVI.

C'est le 3 juillet, à neuf heures du soir, que cette séparation a eu lieu, malgré les gémissements du fils et les réclamations véhémentes de la reine.

CHAPITRE DEUXIÈME

CXXXII

Tout rentre dans l'ordre sur la rive droite de la Loire. Les villes et bourgs traversés par les Brigands reprennent leurs autorités républicaines, leurs bataillons, leur aspect.

Dès que Larochejaquelein a quitté Saumur et qu'on apprend que les Brigands marchent sur Nantes, la commission centrale des représentants et des généraux décide qu'on ira au secours de cette ville.

Cette commission siége à Tours; elle s'ébranle avec l'armée et se met en marche.

Déjà, dès le 22, Chambon, qui commande le 8e régiment de hussards, avait reparu à Chinon en éclaireur; il s'avance jusqu'à Saumur le 26, va même à Doué et en rapporte des drapeaux blancs qu'il enlève partout sur son passage.

Le 28, la première moitié de l'avant-garde de l'ar-

mée de Tours prend par Azay et arrive le soir à Chinon, pour entrer à Saumur par la rive gauche.

Le 29, la seconde moitié de l'avant-garde part et prend par Langeais, sur la rive droite.

Le 30 juin et le 1er juillet, les sections de l'armée suivent ce mouvement.

Tout se concentre à Saumur le 2.

CXXXIII

Les dénonciations commencent. Ronsin accuse Berthier, qui est mandé à Paris par le ministre ; mais c'est à lui qu'on doit l'organisation de l'armée ; les représentants, qui ont besoin de lui, suspendent son départ et le retiennent près d'eux.

Dans les représentants, il y en a de purs et de suspects. Choudieu et Bourbotte ont dénoncé à la Convention leur collègue Duchâtel, comme ayant correspondu avec les rebelles.

Le représentant Fayau dénonce Lemaignan comme fédéraliste et entaché de royalisme.

La municipalité de Saumur et le district reprennent leurs fonctions ; mais les Brigands avaient formé, durant l'occupation, un comité pour l'administration de la ville. Les membres de ce comité sont arrêtés et mis au château.

On fait des perquisitions chez les aristocrates, les dévots, les cacheurs de réfractaires.

Une grande agitation règne dans la ville.

CXXXIV

A Angers, les mêmes scènes se reproduisent, les

journaux sont suspendus : on ne sait rien, on n'ose rien dire. Toutes sortes de bruits alarmants circulent ; ce n'est que le 2 juillet qu'on retrouve la parole, la presse, la vérité.

Les nouvelles de la défaite des Brigands à Nantes sont arrivées, et les patriotes relèvent la tête. C'est au tour des royalistes à trembler ; ils ne savent que devenir et que faire.

Les officiers municipaux, les notables, les principaux citoyens qui s'étaient sauvés ou cachés, reviennent et reparaissent.

Les boutiques se rouvrent.

L'armée sortie d'Angers le 13 juin et qui s'était rendue à Tours revenait par Saumur.

Il y a eu dans le trajet bien des désertions ; des bataillons entiers ont quitté le drapeau, vendu leurs armes ; mais enfin l'armée de Tours est encore forte de quinze mille hommes, et de tous côtés elle se renforce par des compagnies qui se retrouvent et viennent la rejoindre.

CXXXV

Dans l'avant-garde que commande Menou et qui sort de Saumur le 3 pour se rendre à Angers, sont deux bataillons de la milice citoyenne d'Angers même.

Mamert Coullion est commissaire civil près de ces bataillons ; c'est un excellent homme, loyal, patriote, actif, intelligent. Il se détache de la troupe à Saint-Mathurin, et prenant avec lui son ami et fidèle Béraud, commandant en second d'un des deux bataillons, il

arrive à Angers le 4 juillet à six heures du matin, par un soleil magnifique. Il se rend tout de suite à la maison commune[1]; là, il fait expédier des lettres de convocation pour les membres de la municipalité; il arrache de sa main le drapeau blanc qui flottait sur la tour de l'Horloge, il y remet le drapeau tricolore et court sur la place des Halles, sur la place du Ralliement, pour faire replanter les arbres de la Liberté et de la Fraternité que les rebelles avaient abattus.

A dix heures il revient à la municipalité; il en trouve les membres réunis et les requiert de veiller aux approvisionnements non-seulement pour la ville, mais aussi pour les troupes de toutes armes qui vont y entrer.

A midi, la population se porte sur la route de Saumur; elle va jusqu'au delà des *Justices*[2], et c'est à *Mille-Pieds*[3] qu'elle rencontre les premiers pelotons de l'avant-garde.

Qu'on juge de l'ivresse et de ceux qui attendaient et de ceux qui arrivent. Les femmes, les maîtresses, les sœurs tout se confond, tout se mêle; on s'embrasse, on se félicite, on se retrouve donc enfin après tant d'inquiétudes! Ah! vive la République! Ça ira! Vive l'Egalité! En avant les braves! à bas les Brigands et les aristocrates!

CXXXVI

L'armée entre à Angers; on la loge aux casernes,

[1] Au lieu où est maintenant la Cour d'appel.

[2] Buttes sur lesquelles, à l'embranchement des chemins de Saumur et de Trélazé, étaient plantées les fourches patibulaires.

[3] Maison de campagne de Restout. Les officiers des bataillons s'y rafraîchirent.

on la loge chez les citoyens; on abat des bœufs dans les prés des Luisettes[1]; on cuit le pain à *Toussaint* dans l'ancien four des chanoines; on donne aux bataillons des barriques de vin blanc;on fait fête partout aux enfants de la patrie.

La garde nationale, avant de se séparer, fait halte au Champ-de-Mars, et là, formant le carré, elle fait le serment de ne plus quitter la ville, quoi qu'il arrive, dût-elle en recevoir l'ordre des représentants.

Elle a trop souffert dans sa retraite; elle a trop eu d'humiliation et de peine. Quelle odieuse position que de laisser derrière soi ce qu'on a de plus cher et de le livrer à l'ennemi, à discrétion, sans avoir rien fait pour le défendre!

Ce n'est pas la garde nationale qui l'a voulu; ce sont les généraux, ce sont les administrateurs du département, et quelles que soient les raisons qu'ils aient données, ils sont coupables de n'avoir pas su organiser une résistance comme celle de Nantes!

PROCLAMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE.

« Citoyens,

« Vos magistrats, forcés de quitter les fonctions que « vous leur aviez confiées, peuvent enfin reprendre « leurs places et siéger au milieu de vous; leur pre- « mier devoir est de vous instruire de leur retour, leur « premier besoin de pleurer avec vous sur les malheurs « qui ont affligé la cité. Grâce à nos braves frères de « l'armé de Tours, ces malheurs ont déjà cessé. A leur

[1] Derrière la rue Boisnet.

« approche, le signe de la contre-révolution a tombé, « les couleurs nationales sur vos murs, et l'amour de « la Liberté, de l'Égalité, de la République une et « indivisible, s'exhale en cris de joie et d'allégresse « avec d'autant plus de vivacité qu'il avait été con- « centré pendant plus de quinze jours dans nos cœurs.

« Livrons-nous à ces sentiments; que tout autour « de nous se ressente de notre enthousiasme répu- « blicain; que nos frères, nos amis, que tous nos « concitoyens éprouvent les doux effets de notre réu- « nion! Si quelques-uns ont pu être entraînés dans « des démarches inconsidérées et téméraires par les « mauvais conseils, les menaces et la crainte, oublions « les fautes qu'ils ont commises, les maux qu'ils ont « faits. Le moyen le plus sûr de les ramener est de « leur prouver que la fraternité, le bonheur de tous « et de chacun des Français, est la base du gouverne- « ment que nous attendons.

« La Convention nationale nous présente une Cons- « titution qui va rallier tous les Français; sous peu de « jours nous allons nous rassembler pour l'adopter. « N'éloignons point les esprits les uns des autres, et « que notre seul cri soit fraternité, liberté : Vive la « République une et indivisible[1]! »

« Arrêté en conseil général de la commune d'Angers,
« le 4 juillet 1793, an II de la République.

« TURPIN, président.
« FILLON, procureur de la commune.
« DUPONT, secrétaire. »

[1] Cette proclamation fut rédigée par mon père. J'en ai retrouvé la minute dans ses papiers, et je l'ai déposée à la Bibliothèque d'Angers.

CXXXVII

Les administrateurs du département de Maine-et-Loire s'étaient rendus à Laval, et n'en étaient pas sortis depuis le 16 juin.

Ils avaient mille angoisses. On les accusait d'avoir cédé trop vite aux généraux, de n'avoir pas su retenir les troupes, d'avoir manqué ou de fermeté ou de civisme. Eux, manquer de civisme! Ils avaient pourtant, depuis trois années, donné tant de gages de dévouement à la patrie!

Mais dans le danger, mais quand l'ennemi est aux portes, ce n'est pas tout que du zèle, ce n'est pas tout que des phrases, il faut donner jusqu'à sa vie!

Ils s'étaient sauvés! Mais la Convention a l'œil sur eux, et je crains qu'ils n'échappent pas à sa colère.

Timidité est trahison!

Demi-mesures, trahisons!

Il n'y a de patriotisme que dans le succès.

Lisez partout écrit la grande devise : *La Liberté ou la mort! La Liberté ou la mort!* c'est avec ces grandes résolutions qu'on fait de grands peuples.

CXXXVIII

Nos administrateurs apprirent à Laval, le 5 juillet, que l'armée de Tours arrivait à Angers. Aussitôt ils se mirent en route et s'en vinrent coucher à Château-Gontier. Le 6, ils rentraient à leur poste, et procédaient à la réinstallation complète et régulière du département, du district et de la commune.

La conduite des commis dut être examinée. Les

grands frappaient les petits pour se laver de leurs torts. Il fut bien entendu qu'on ne garderait dans les bureaux que les hommes qui n'avaient pas montré de sympathie pour les Brigands, qui ne leur avaient pas ouvert les cartons, les archives, qui n'avaient pas dénoncé, qui n'avaient pas gagné de grade ou de traitement, qui avaient au contraire fait preuve de patriotisme.

Ce mot s'interprète selon l'inclination. On renvoie ceux qu'on craint. On excuse ceux qu'on aime.

Indulgence ou sévérité : c'est de l'arbitraire.

On ne tuera pas les faibles, mais on les enverra chez eux mourir de faim.

Les temps sont difficiles : la justice aujourd'hui c'est la passion. Il faut trancher dans le vif. A la porte les indignes; on les remplace par de bons citoyens, qui du moins se disent tels et qui demandent en foule.

C'est la guerre des places qui commence et qui ne finira plus.

Les mesures de conciliation seraient nécessaires, et comment y parvenir? tout est en feu : aux frontières, à Lyon, dans le Midi, dans la Vendée, dans le Calvados, tout, au lieu de s'adoucir, s'aigrit sans cesse.

CXXXIX

La Convention décrète des bataillons, et la Commune de Paris en organise pour marcher sur Évreux, sur Lisieux, sur Caen, où se forment des rassemblements de fédéralistes.

La Convention décrète d'accusation le procureur de la commune de Lyon. Cette ville et tout le Rhône, toute la Haute-Loire, sont dans un état d'exaspération dont les suites seront incalculables.

La France est un volcan qui a dix cratères.

Des flammes partout, des laves partout, des grondements souterrains qui annoncent l'engloutissement de toutes les provinces.

Et Danton s'écrie : *Justum et tenacem !*

CXL

A Saumur, où elle s'est installée en quittant Tours, la Commission centrale des Représentants du peuple tente une fois encore de désarmer pacifiquement les Vendéens.

Elle s'adresse aux habitants des campagnes :

« Bonnes gens, on vous égare! Rentrez à la voix « de vos frères et de vos amis, rentrez dans vos fa- « milles, il ne vous sera point fait de mal, et vous « ne serez l'objet d'aucune recherche.

« Ne versez plus notre sang; ne haïssez plus ceux « qui ne veulent vous traiter que comme des amis « fidèles.

« C'est à regret que nous vous avons combattus.

« Expliquons-nous encore.

« Des nobles et des prêtres, au nom d'un Dieu de « paix et de bonté, vous excitent au meurtre et au « pillage.

« Vous êtes Français, et les monstres arment vos « mains contre des Français.

« Ouvrez donc les yeux; jugez leurs motifs et les « nôtres.

« Que veulent ceux qui vous dirigent? La royauté, « l'esclavage, tous les anciens abus qui naguères « pesaient sur vos têtes.

« Ils veulent les dîmes, les aides, les gabelles, les « banalités, les chasses, la corvée.

« Ils veulent vous attacher de nouveau à la terre, « comme le bœuf qui trace vos sillons.

« Ils vous parlent de religion : en avaient-ils quand « ils s'emparaient de vos propriétés, quand ils oppri- « maient vous, vos femmes, vos enfants, quand ils « respectaient moins votre existence que celle des « animaux qui dévastaient vos moissons?

« Et nous, au contraire, que voulons-nous?

« Nous voulons que tous les hommes soient « égaux; qu'ils soient aussi libres que l'air qu'ils « respirent.

« Nous voulons que vos personnes, vos propriétés, « vos opinions religieuses soient respectées.

« Ne les croyez pas quand ils vous disent que « nous voulons détruire votre religion, ravager vos « champs, incendier vos maisons.

« Il n'en est rien, bons et crédules habitants des « campagnes.

« Ce vœu barbare n'entra jamais dans le cœur de « vos frères et de vos amis.

« Nous vous le déclarons, au nom de la patrie : « nous ne pénétrerons au milieu de vous que pour y « ramener la paix, la sûreté, la concorde.

« Hâtez-vous de votre côté de vous soumettre aux « lois de la République; rangez-vous sous ses dra- « peaux.

« Respectez la volonté souveraine du peuple qui « ne l'a établie, cette république, que pour le bon- « heur de tous.

« Nous tendrons, nous ouvrirons les bras à tous les « citoyens égarés qui reviendront à nous. Nous pro- « tégerons de toutes nos forces leurs familles, leurs « biens, leurs personnes.

« Mais en même temps, et il faut bien que vous le « sachiez, nous jurons une haine implacable, une « guerre éternelle à tous les mauvais citoyens qui, « malgré les paroles d'union que nous nous plaisons « à leur porter, cherchent encore à tremper leurs « mains dans le sang de leurs frères. »

Fait en Commission centrale à Saumur, le 6 juillet 1793, l'an II de la République une et indivisible.

RICHARD, président, — CHOUDIEU, — BOURBOTTE, — TURREAU, — TALLIEN.

CXLI

Biron, qui a laissé la division de Niort sous les ordres de Chalbos, au moment des succès de Westermann, venait à Angers pour conférer avec Canclaux et lui prêter main forte, s'il en était besoin, dans la Basse-Loire.

Il arrive à Angers le 6. Canclaux y arrive le 8. Ils s'entendent à merveille tous deux; c'est le plan de Biron qu'ils adoptent : ce plan consiste à rétablir les communications entre Nantes et La Rochelle, pré-

server les côtes, et à porter toutes les forces de ce côté, sûr qu'on est ensuite d'étouffer la rébellion dans le Bocage.

Les représentants de Nantes, Gillet et Merlin, sont d'accord sur ces dispositions avec Biron et Canclaux.

Les représentants de la commission d'Angers sont d'un avis contraire. Ils veulent qu'on attaque par les Ponts-de-Cé et qu'on pousse les Brigands sur la mer.

Ronsin, Vincent, Momoro, Brulé, Besson et tous les ardents, tous les envieux, tous les chiens hargneux qui se disent exclusivement patriotes, se joignent aux représentants d'Angers et ne cessent d'accuser les généraux comme contre-révolutionnaires et incapables.

Biron renouvelle sa démission, insiste pour qu'on l'accepte et, apprenant les déroutes de Westermann, il s'en retourne à son quartier-général pour mettre en défense Niort et La Rochelle.

CHAPITRE TROISIÈME

CXLII

Le 8 juillet, Saint-Just paraît à la tribune de la Convention. Il est jeune, pâle, énergique. Il porte la rénovation du monde dans le cœur. Il est inexorable comme le destin. Il ne prédit pas, il marche; il ne menace pas, il frappe.

Il fait son rapport sur la Gironde, cette dernière lueur du passé.

Tout se résume en peu de lignes.

Sparte est laconique.

La mort est brève.

Trente-deux représentants sont accusés de fédéralisme, de royalisme, de projets liberticides.

L'égoïsme en eux et l'ambition déçue étouffent les sentiments de patriotisme.

Ils croient gouverner et ils conspirent.

Le peuple est le souverain, et ils veulent l'abattre.

Le peuple, qui est la source de toute loi, ils lui font l'aumône des lois.

Là est l'erreur et le crime.

La conspiration est flagrante. Arthur Dillon en est le chef; Miranda est complice.

La république sera détruite, la royauté sera rétablie, le fils de Louis Capet remontera sur le trône, Marie-Antoinette sera régente.

Ces plans sont avérés, les preuves en sont acquises, le Comité de Salut Public les a en main, elles seront imprimées.

CXLIII

Le Calvados est en armes. De toutes parts des légions extravagantes se précipitent. Wimpfen se met à leur tête et se croit déjà le Monk de cette restauration infâme des rois chassés, dégradés, exécutés.

Lyon rugit. Biroteau y règne. Il a formé un *congrès départemental*. La Montagne est mise hors la loi, les tribunes sont vouées à l'exécration publique.

CXLIV

La Vendée un moment engourdie se réveille et crie.

Le paysan quitte ses champs, sa femme, sa ferme.

Entendez-vous le tocsin? C'est le verbe catholique qui convie au massacre.

En avant les nobles, en avant les prêtres, il y aura curée! *Plutôt que de céder,* disait dans le bon temps la duchesse du Maine, *il faut mettre le feu aux quatre coins du royaume :* c'est la devise de

d'Elbée. Il met au bout de son épée la proclamation des représentants, et Stofflet l'imite, et Bernier se réjouit au fond de son âme des effets de la haine qu'il a soufflée.

Le roi est dans un camp, la république dans l'autre. Implacables tous deux !

Quand cessera la lutte ? Jamais !

CXLV

Ainsi donc, dit Choudieu, tout espoir est perdu, toute illusion se dissipe. Nos vœux sont méconnus et ceux que nous recevions à déposer les armes, les reprennent, s'avancent, nous menacent et ne nous laissent plus de salut que dans la victoire.

O malheur de la France ! où nous entraînes-tu ? à tuer pour vivre !

Faut-il courber sous le joug d'une poignée de prêtres ? Faut-il qu'un parti de nobles et de leurs valets fasse la loi à la nation ? Faut-il que la Convention abandonne son œuvre, et que la Gironde, l'étranger, la Vendée, entrent couverts de lauriers dans nos villes, mettant aux fers et envoyant à l'échafaud les patriotes ?

C'est là ce qu'ils veulent !

Et ce que nous ne voulons pas !

L'alternative est affreuse, mais la résolution n'est pas longue à prendre : au lieu de fléchir, la représentation nationale veillera au salut de la république, et les ennemis de la loi nouvelle seront seuls frappés.

La commission centrale quitte Saumur et vient à

Angers. Elle veut être plus près des événements. Elle fait appel à tous les bons citoyens, elle stimule le zèle, elle vainc les scrupules, elle fait voir le danger, elle montre le moyen de le conjurer, et prend coup sur coup deux arrêtés concluants, positifs, qui serviront d'épouvantail aux ennemis de la patrie et répondront à l'acharnement des mesures que prennent, des menaces que profèrent, dans le pays insurgé, les chefs rebelles.

C'est l'heure des représailles !

1er ARRÊTÉ. — 8 JUILLET.

« Les représentants Richard, Choudieu, Bourbotte, Turreau, Tallien,

« Réunis en commission centrale à Angers,

« Informés que plusieurs particuliers ont entretenu et entretiennent encore des intelligences avec les rebelles ;

« Que quelques-uns reçoivent et logent chez eux des espions de l'armée soi-disant catholique ;

« Que d'autres ont affecté de faire un accueil empressé aux Brigands, pris la cocarde blanche ou la croix de Saint-Louis, et manifesté avec audace tous les sentiments d'un éhonté royalisme ;

« Voulant rechercher tous les coupables et sévir contre tous ces délits et ces crimes ;

« Arrêtent comme mesure de sûreté générale :

« 1. Il sera établi un Comité de surveillance et révolutionnaire de dix membres et deux secrétaires.

« 2. Ce Comité recherchera les suspects de ré-
« bellion ou les partisans des insurgés, ou les com-
« plices et fauteurs des Brigands, ou les ennemis
« enfin, de quelque ordre qu'ils soient, de la Répu-
« blique.

« 3. Il décernera des mandats d'amener, et veil-
« lera à leur prompte exécution.

« 4. Il rendra compte chaque jour aux représen-
« tants du peuple des arrestations qu'il aura ordon-
« nées.

« 5. Les membres de ce Comité seront les ci-
« toyens :

« *Président* : Lachevardière, vice-président du dé-
« partement de Paris et commissaire national.

« *Membres* : Momoro, membre du département de
« Paris, commissaire national ;—Vial, maire de Cha-
« lonnes, administrateur du département de Maine-
« et-Loire ; — Aubry, charcutier et sergent de la
« garde nationale ; —Gérard, capitaine des grena-
« diers ; — Proust, apothicaire et lieutenant de la
« garde nationale ; — Meslet, fabricant de bas ; —
« Leterme-Saulnier, officier municipal ;—Boniface,
« officier de la garde nationale ;—Dorgigné, notable
« et employé des carrières ; — Martin Lusson, cha-
« pelier et adjudant de la garde nationale.

« *Secrétaires* : Thierry, fabricant ; — Villot, pro-
« fesseur. »

2e ARRÊTÉ. — 10 JUILLET.

« La Commission centrale des représentants du
« peuple près l'armée de La Rochelle,

« Voulant défendre les institutions et les citoyens « contre les insultes et les attaques des Brigands ou « de leurs complices,

« Et que prompte justice soit faite des ennemis « déclarés de la République,

« Arrêtent :

« 1. Une commission militaire est formée pour la « division de l'armée, dont le chef-lieu est à Angers.

« 2. Cette commission aura un président, quatre « membres et un secrétaire.

« 3. Elle jugera sans désemparer tous les crimes « de rébellion et statuera sans appel.

« Ses arrêts seront publiés et exécutés dans le « jour. »

CXLVI

Il y a bien des pillards dans l'armée et bien des recéleurs dans les villes.

Les représentants du peuple en sont affligés et indignés.

« Soldats, voulez-vous donc vous assimiler aux « Brigands? ferez-vous rougir la République du « caractère de ses défenseurs? Mais vous ne serez « ses soutiens, ses enfants, ses héros, qu'autant que « vous pratiquerez les vertus républicaines.

« Officiers, vous êtes responsables de la conduite « de vos troupes. Si votre exemple est louable, l'es- « prit sera bon. Nous reportons sur vous l'éloge ou « le blâme.

« Citoyens qui descendez jusqu'à favoriser des « spoliations abominables, n'ignorez pas que vous

« encourez les punitions les plus sévères, et que si « vous continuez à donner ce scandale rien ne pourra « vous soustraire aux regards et au glaive de la jus- « tice nationale.

« Citoyens, officiers, soldats, les propriétés publi- « ques et privées sont sous votre sauvegarde.

« Celui d'entre vous qui manquerait à ses devoirs « serait sur-le-champ déclaré infâme et livré à la « rigueur des lois. »

LETTRE de CHÉVRIER, commandant du bataillon soldé d'Angers, aux Administrateurs de Maine-et-Loire.

« *A St-Georges, le 12 juillet 1793, l'an Ier de la mort du Tyran.*

« Citoyens administrateurs,

« Vous n'ignorez pas le départ subit de la garde « nationale d'Angers, d'après les ordres du général « Descloseaux.

« Eh bien ! nous sommes depuis ce départ sans « pain, sans viande, sans eau-de-vie et sans argent.

« Toute la troupe est à bivouaquer conformément « aux ordres reçus. Elle n'a point eu ce que le général « avait promis. Nous devions être suivis de voitures « chargées de munitions de bouche et de guerre, « cependant rien n'est venu : une partie de nos « hommes est sans cartouches, sans pierres à fusil « et quelques-uns sans armes. Les ennemis n'en « tiraillent pas moins sur nous.

« Citoyens, nous vous ferons observer qu'il nous est « impossible de nous passer (à raison des découvertes « que nous sommes sans cesse obligés de faire) à

« moins de quarante cavaliers et nous n'en avons « que huit.

« Nous vous prions de prendre en considération « nos demandes, vous nous obligerez fort et satisferez « à l'impatience républicaine de nos frères d'armes, « vos concitoyens.

« CHÉVRIER, commandant le bataillon. »

Cette lettre fut transmise au général Descloseaux, qui s'écria : » Scélérats de charretiers, tout est parti « et rien n'arrive ! »

En effet, la viande et le pain étaient en route. Ils entrèrent le soir même du 12 à Saint-Georges, mais les munitions de guerre ne parvinrent à Chévrier que le 14.

CXLVII

Les membres du comité royaliste de Saumur, ceux que les Brigands avaient nommés et que les républicains en rentrant dans la ville ont mis au château, sont réclamés par la commission militaire de Tours.

« Ils nous appartiennent, dit le président, et que « tarde-t-on à nous les envoyer ? »

« Ils sont de droit, dit Chabot, aux juges de Paris. « Les leur enlever serait un passe-droit et je m'in- « scris contre. »

Le maire de Saumur écrit à Choudieu, son condisciple, son ami, son parent même :

LETTRE de CAILLEAU, maire, à Choudieu, représentant.

« *Saumur, le 12 juillet 1793, an II de la République.*

« Tu sais, mon ami, que je ne veux pas le salut

« des traîtres; mais je te dois la vérité sur des compa-
« triotes qui sont au château et qu'on parle d'en-
« voyer aux tribunaux suprêmes. On les traite de
« lâches, de scélérats, de perfides, d'être indignes
« de voir la lumière du soleil républicain, des gens
« qui n'ont été qu'entraînés, que faibles, qui jurent
« même qu'ils n'ont accepté de fonctions que pour
« épargner à la ville de grands maux.

« Cela se peut, je les connais tous. Il n'y en a pas
« un de porté pour la république, c'est clair, je ne
« le nie pas; mais ce sont d'honnêtes gens, qui n'ont
« pas couru au-devant des Brigands, qui se sont laissé
« faire, qui n'ont osé refuser; ce sont des pères de
« famille pour la plupart et qui ont des enfants, que
« leur perte jetterait dans un abîme. Leurs femmes
« sont venues dix fois, toutes, se jeter à mes pieds,
« sachant que j'étais lié avec toi et me suppliant de
« t'écrire. Je t'en envoie deux, elles te portent ma
« lettre. Reçois-les, écoute-les. Parle à Richard,
« causes-en avec Bourbotte. Tout ce monde est dans une
« position à faire pitié. Il n'a que moi de protecteur.
« Je suis maire et avocat-né de tous mes concitoyens.
« Ceux-ci sont coupables de fait, non d'intention, je
« le crois, je te le dis: sers-toi de mon témoignage.
« S'ils sortent d'ici, nous ne les reverrons plus; à quoi
« servira cette austérité? à aigrir les esprits. La clé-
« mence vaudrait mieux. Ceux que vous délivrerez
« ne sont plus à craindre; les voilà battus, atterrés,
« sans recours, Pardonnez-leur, au nom de la Répu-
« blique fraternelle que la Constitution va consacrer.

« Si j'ai rendu quelques services à la patrie, accorde-
« moi pour récompense l'élargissement de ces insensés
« qui ne valent pas le courroux national. Salut,

« CAILLEAU. »

Réponse de CHOUDIEU à Cailleau.

« *Angers, 17 juillet 1793, an II.*

« Ce n'est pas l'ami qui te répond, c'est le repré-
« sentant du souverain. Qu'aurait fait un roi de tes
« détenus de Saumur? Consulte l'histoire : il les
« aurait pendus. L'affaire serait faite. Le peuple a
« des juges et c'est à eux que je remets tes protégés.
« Je n'ai pas reçu les femmes que tu m'avais
« envoyées. Je n'avais rien que de fâcheux à leur dire.
« Je ne devais pas les écouter, je ne pouvais les satis-
« faire et ne voulais pas les voir pleurer. La guerre
« est une épouvantable chose; mais qui la fait? Est-
« ce nous qui l'avons commencée, qui l'entretenons,
« qui en profitons? Elle arrête nos projets, énerve la
« République, afflige l'humanité. Nous voulons la
« finir, et sans cesse des scélérats l'animent et la ral-
« lument. Au moment où tu m'écrivais, trente mille
« rebelles se jetaient sur nous. Ils ont été repoussés,
« mais ils reviendront, et à l'heure où je t'écris on
« bat la générale.

« Les circonstances sont graves, tenons-nous à leur
« hauteur. Point de faiblesse, jamais nous n'eûmes
« plus besoin d'énergie. Tu parles de clémence et ce
« n'est qu'une utopie. Pardonner aux Brigands et à
« leurs complices, c'est exciter les traîtres et ajouter à
« nos périls.

« N'as-tu pas vu ce qu'ont produit nos offres de « pacification et d'oubli. Les Brigands nous raillent, « et nous avons des craintes pour les Ponts-de-Cé, « pour Angers, pour Saumur peut-être.

« Et c'est quand la patrie est en danger que tu « intercèdes pour ses ennemis; c'est quand l'armée « catholique et royale s'avance furieuse, que tu veux « que je m'occupe d'adoucir le sort de leurs par- « tisans déclarés, de leurs agents publics, de leurs « commissaires?

« Non, non, Cailleau, je ne puis. Te voilà éclairé sur « la situation : nous sommes entourés de traîtres, il y « en a partout, à Saumur, à Angers, à Nantes. Ser- « rons de près ceux que nous n'avons pas encore « entre les mains ; et quant à ceux que nous tenons, « que leur affaire soit examinée par les magistrats à « qui la loi en confie la charge.

« J'étais à Brissac en reconnaissance avec Berthier « quand l'arrêté sur les détenus de Saumur a été « pris par mes collègues. Je l'ai lu au retour et j'y ai « apposé ma signature. Pas un des représentants n'a « de fiel dans le cœur, pas un qui n'achetât la fin de « tant de maux et l'affermissement de la République « au prix de son sang; mais pas un non plus qui « craigne d'être pris en faute et faiblissant une heure, « quand il y va de l'accomplissement de ses devoirs « de représentant du peuple français.

« Adieu.

« CHOUDIEU. »

Les Représentants du Peuple formant la Com-

mission centrale près l'armée des côtes de La Rochelle

Arrêtent ce qui suit :

« Art. 1. Les membres du Conseil royaliste de Saumur sont déclarés traîtres à la patrie.

« Art. 2. Sont renvoyés devant le Tribunal révolutionnaire de Paris, Desmé Dubuisson, président, et Guériveau, Gibert, de Clennes, de Fax, Coutelet, Sauzay, Dufour, Choi-Torpanne, membres du Conseil royaliste, et signataires des actes, logements, réquisitions, passeports au nom de Louis XVII, pendant l'*occupation Brigande.*

« Art. 3. Les autres membres du conseil, non compris en l'article 2, seront mis en liberté.

« Art. 4. Les absents seront réputés émigrés, et leurs biens, réunis au domaine national, seront mis en vente.

« Fait à Angers, le 17 juillet 1793, l'an II de la République, une et indivisible.

« RICHARD, CHOUDIEU, BOURBOTTE,
TURREAU, TALLIEN. »

CXLVIII

Ce Choudieu si austère va être inconséquent.

Si vous ignorez la grande époque, ce n'est pas ma faute.

Je fouille et révèle tout.

Chaque trait a sa moralité, son jet, sa lueur.

Je n'écris pas pour les niais, les valets, les salons, les loges de portier, les corps-de-garde, les politiques de bazar et des halles.

J'écris pour ceux qui percent au fond des mystères du temps, et qui, comme Gall et Broussais, mettent

la main dans le sang pour étudier cette nature de l'homme qu'on ne connaît guère.

Pendant le séjour des Brigands à Angers, un imprimeur habile et entreprenant[1] fit leurs proclamations et leurs placards ; il afficha leurs ordonnances ; même quand ils furent partis on l'accusa de presses clandestines qu'il tenait à leur service et qu'il avait, où ? on ne savait ; mais l'accusation allait, grandissait, beuglait.

Cet imprimeur fut pris, incarcéré, et tout de suite ses amis d'écrire à Paris, d'y aller, de remuer ciel et terre et d'intéresser pour lui la Convention.

Mais une lettre parut dans le *Moniteur universel*, une lettre qui l'assommait et qui n'était partie que d'un républicanisme bien stoïque ou d'une plume bien noire.

Eh non !

C'était la peur qui l'avait dictée. Les administrateurs du département étaient en suspicion de fédéralisme, et ils voulaient s'en défendre.

LETTRE des Administrateurs de Maine-et-Loire au Rédacteur de la *Gazette nationale* (*Moniteur universel*).

« Citoyen,

« Nous voyons à notre grand étonnement dans le « *Moniteur* les lignes suivantes : *Une députation des « administrateurs de Maine-et-Loire, admise à la barre, « réclame l'indulgence de la Convention en faveur d'un « typographe angevin accusé de connivence avec les « rebelles.*

« Citoyen, c'est l'effet persistant de la calomnie qui

[1] J'ai dit son nom plus haut.

« ne cesse de nous poursuivre au sein même de la Con-
« vention nationale avec un acharnement digne de ses
« auteurs. Nous désavouons hautement avoir jamais
« donné mission à qui que ce soit de solliciter l'indul-
« gence de l'Assemblée en faveur de l'imprimeur qu'on
« signale. Il est traduit devant le Tribunal révolution-
« naire; nous n'avons rien à voir dans son affaire.

« Nous vous invitons à corriger cette erreur invo-
« lontaire de votre part et à insérer notre déclaration
« dans votre Bulletin.

« Croyez, citoyen, que malgré les sourdes manœu-
« vres et les perfides insinuations de nos ennemis, rien
« n'égalera notre exécration pour la royauté, sinon
« notre inaltérable attachement pour la République
« une et indivisible.

« Notre cri, jusqu'à notre dernier soupir, sera tou-
« jours : La liberté ou la mort !

« DIEUSIE, président. »

Cet incident aggravait la position du prisonnier. On l'envoyait à Paris. Sa femme, dans un état qu'on peut se figurer; sa femme douce, bonne, timide, mais puisant de l'énergie dans son infortune, va chez Choudieu, le trouve seul et se jette à ses pieds : « Ni « mon mari ni moi nous ne sommes coupables. Les « Brigands nous ont mis le couteau sur la gorge pen- « dant qu'ils étaient ici absolus, maîtres; nous n'avons « pu ne pas imprimer pour eux, car ils nous tuaient. »

— « Mais ensuite?

— « Nous n'avons rien fait ni pour les rebelles ni

« pour d'autres, car nous étions au lit, transis, « malades. J'ai la fièvre encore; mon mari est asthma- « tique, perclus, il mourra en voyage !

— « Il faut pourtant qu'il parte.

— « C'est sa condamnation que vous prononcez et « c'est la mienne aussi, c'est celle de notre enfant. « Nous sommes innocents, tendez-nous la main, sau- « vez-nous !

— « Il faut qu'il parte. Allez dire à Leblanc qu'il « vienne me parler.

— « Moi?

— « Vous.

— « Leblanc, le gendarme?

— « Le brigadier. Amenez-le-moi ce soir. Votre « mari partira cette nuit.

— « O mon Dieu!

— « Allez vite. »

Choudieu dit ces paroles d'un ton si bref, si singulier, si vif, que la femme de l'imprimeur se sentit subjuguée.

Sans savoir ce qui arriverait, toute frémissante, elle courut chez Leblanc, à la place Sainte-Croix.

Elle le trouve, et lui dit l'œil en feu et en larmes : « Le représentant du peuple Choudieu vous attend « tout de suite. »

Leblanc va prendre les ordres du représentant.

Il y avait deux *Leblanc*, deux frères, l'un brigadier et maître d'armes, l'autre simple gendarme, beau garçon, tapageur mais tous deux, au fond, également bons et braves.

Tous deux montèrent à cheval à la nuit close. Ils allèrent au château, et munis d'un ordre en bonne forme, ils mirent dans une charrette l'imprimeur accusé; ils le couvrirent de leur manteau, car malgré la saison il grelottait. Ils prirent par les Ponts-de-Cé, Brissac, Doué; mais en entrant à Saumur, ils n'avaient plus derrière eux que la charrette : le prisonnier était évadé.

Leblanc et son frère rentrèrent le lendemain à Angers, et il n'en fut que cela.

CXLIX

Les Vendéens n'attendent pas, ils préviennent. Leurs chasseurs s'approchent de nos postes, et pas une nuit qui ne voie tomber des sentinelles frappées de leurs balles. Nous lançons des patrouilles qui sont repoussées. Une attaque générale contre eux est concertée. Le plan est mûr, et l'exécution n'en est retardée qu'à cause de la chaleur qui est excessive.

Le soldat meurt de soif, il tombe de lassitude, et ce qu'on exige de lui il le fait mal et à regret.

Il y a dans les troupes des heures d'affaissement qu'il faut laisser passer.

Le moral se remonte par quelque relâche, et l'on regagne alors le temps perdu.

Le pays est ruiné; pour y entrer, il faut avoir des vivres. Les Brigands ne laissent rien. Ils nous accusent d'empoisonner les puits : les misérables! ce sont eux qui usent de ces moyens qu'absout leur fanatisme. Il faut veiller sur tout avec de pareils ennemis.

Le 9 juillet, notre armée se met en marche; elle

est forte de dix à onze mille hommes et va camper le premier jour à la butte d'Érigné.

Le 10, les divisions s'échelonnent, se distribuent sur la petite rivière de l'Aubance et poussent jusqu'au Layon. Les balles et les boulets ne tardent pas à siffler.

LETTRE d'Alexandre BERTHIER.

« *Au quartier général du camp de la Brosse,*
« *le* 13 *juillet* 1793, *an II.*

« Nous sommes campés à deux lieues de Brissac.
« Notre armée est bien sous tous les rapports; nos
« mouvements s'exécutent avec ordre : je suis con-
« tent. Nous devons ces bonnes dispositions au parti
« que nous prenons d'aller lentement et de nous tenir
« à chaque instant prêts à combattre.

« La nuit dernière, nous avons eu une fausse
« alerte et l'armée a été sous les armes très-prompte-
« ment.

« Croyez que tous mes soins sont portés à con-
« server et à rendre utile à la République notre
« armée.

« J'espère, citoyens, que d'ici à quelques jours
« nous aurons à vous annoncer des succès. Notre
« marche sera calculée avec les précautions qui
« devront empêcher qu'elle n'ait d'obstacles.

« A. BERTHIER. »

P. S. « Je vous écris, citoyens, au bivouac le plus
« agréable; j'ai cru que les généraux devaient faire
« comme le soldat. Depuis notre départ, nous n'avons
« pas dressé une seule tente. »

BILLET d'Alexandre BERTHIER.

« *Martigné-Briant, le 14 juillet.*

« Les Brigands nous menaçaient au camp de « la Brosse. J'ai été bientôt debout; et pour ne pas « leur laisser le plaisir de l'insulte, je les ai atta- « qués, chassés, menés l'épée dans les reins jusque « au-delà de Jouannet. C'est le début de la cam- « pagne. L'augure est bon. »

LETTRE de RABEL, officier.

« *15 juillet, Martigné, à 11 heures du soir.*

« Victoire complète. Hier bataille, aujourd'hui « bataille. L'armée était en force. d'Elbée et d'Auti- « champ, et Stofflet et Dommaigné, et tous leurs « meilleurs chefs étaient à sa tête[1]. Il a résisté vive- « ment. Battu un jour, il revenait l'autre. Dans le « commencement de l'action, rien ne pouvait le « débusquer. L'ennemi, chassé d'une hauteur, en « occupait une autre. On ne pouvait arriver à lui que « par des chemins creux au bout desquels étaient « braqués des canons. Le passage était difficile. On « a tourné par la droite, on a pris l'ennemi à revers. « Deux canons que ces *messieurs* nous avaient enle- « vés ont été repris. Le champ de bataille est à nous. « Sans l'autorité des généraux, sans leur présence « d'esprit et leur bravoure, nous étions battus comme « à Saumur. Les généraux Berthier et Labarolière

[1] Barante nomme comme étant à cette bataille Bonchamp, Lescure, Larochejaquelein, Marigny. Bonchamp, blessé à Thouars, et qui n'avait pas reparu à l'armée depuis deux mois, fut blessé encore à Martigné.

« se sont couverts de gloire. Déjà des malinten-
« tionnés disaient que la bataille était perdue. Les
« fuyards s'élançaient, ils jetaient leurs armes. Mais
« les républicains ne peuvent être vaincus : les offi-
« ciers, les généraux, ont ramené les fuyards à leur
« poste. L'avantage d'hier se confirme aujourd'hui.
« Nous désirons de plus grands succès encore, nous
« les aurons, ça ira !

« d'Elbée, chef de Brigands, est tué. »

LETTRE de MARLE aîné.

« *Martigné, le 16 juillet.*

« J'ai suivi les représentants Bouchotte et Turreau
« qui ne quittent pas l'armée, et je vous donne des
« détails sur tous les combats de ces derniers jours.
« Ils ont été terribles. L'armée républicaine avait à
« sa tête le général Labarolière ; sous ses ordres
« étaient les généraux Berthier et Menou qui me-
« naient les divisions. Santerre et Fabrefonds, Barba-
« zan et Duhoux venaient ensuite.

« L'armée a campé à Aubigné, à trois lieues de
« Vihiers. L'ennemi est venu attaquer avec quinze à
« vingt mille hommes. Nous n'étions que dix mille.
« On s'est battu d'abord à Chavagnes, puis sur les
« bords du Layon. Le général Barbazan a été engagé
« le premier, Duhoux l'a secondé ; c'était la division
« Berthier qui faisait des siennes et menait rude-
« ment l'ennemi. Cependant on gagnait peu de ter-
« rain, ou plutôt on allait en perdre quand, par un
« mouvement heureux de plusieurs bataillons sur la

« droite, on a tourné les hauteurs de Nuillé, on en « a délogé les Brigands, et l'on en a fait un grand « carnage.

« Fabrefonds[1] a chargé à la tête du neuvième régi- « ment de hussards. Santerre était à la tête des « bataillons de Paris : ils ont eu un moment d'hési- « tation, mais cela s'est remis, et à la fin tout le « monde a si bien fait son devoir, que la déroute des « Brigands a été complète.

« Les représentants et Lachevardière qui les « accompagnait chargeaient avec la cavalerie. Bour- « botte a été blessé par un Brigand, qu'il a tué de sa « main. Les blés cachent les morts; mais il y en a « d'innombrables. Le soldat est fort animé, et loin « de l'exciter, on en est à calmer son ardeur. On « croit d'Elbée tué. »

Non, d'Elbée n'est pas tué. Il n'est que blessé. Il sera pris et fusillé plus tard.

LETTRE de MARLE, aîné.

« *Vihiers*, 17 *juillet* 1793.

« Encore un combat, encore une victoire. Le mou- « vement d'hier a conduit notre armée à Vihiers, où « ces *messieurs* nous attendaient. L'affaire a com- « mencé à une heure, et la canonnade a été chaude. « Les files tombaient, la fusillade ne cessait pas, et « les cris retentissaient dans les deux armées. A la

[1] Frère de Fabre d'Églantine.

« fin nous sommes entrés dans la ville au pas de
« charge, et les Brigands s'en sont allés à travers
« champs. On ne peut dire encore leur perte; elle
« doit être énorme. La nôtre est faible. La résolu-
« tion avec laquelle on a abordé l'ennemi a dimi-
« nué le danger. La route de Vihiers est libre et les
« Brigands sont loin.

« Nous marchons sur Coron. »

CL

Nouvelle fâcheuse et pour moi inexplicable. Westermann est destitué!

Il allait bien d'abord, tout cédait devant lui, mais tout-à-coup il s'est arrêté dans sa course. Il a été enveloppé, et ces Brigands qu'il avait si rudement battus l'ont battu à son tour et écrasé.

Chalbos est parti de Niort, et barrant le chemin à l'ennemi, il a sauvé les débris de cette colonne furibonde que dans le pays on comparait au feu du ciel.

L'échec de Westermann a servi de prétexte à sa disgrâce. Il y a d'autres motifs qui se font jour et transpirent.

Il aimait Dumouriez, il avait sa confiance. La légion qu'il mène, cette fameuse légion du Nord, fut formée des soldats qui, lors de la défection de ce traître, parlèrent de le suivre, hésitèrent à rester fidèles à la Convention.

Westermann s'enrichit avec cette légion; il pille avec elle; il dépense beaucoup.

Un grief encore : Westermann n'aime pas les *volontaires*, ces francs patriotes ; il n'aime pas les gardes nationales, il n'a pas l'esprit du temps, l'esprit de civisme, l'esprit républicain.

Il est mandé *à la barre*. Sa légion est cassée. On l'incorpore dans les demi-brigades de l'armée de Biron.

Mais Biron lui-même, je l'ai dit déjà, est soupçonné.

Cambon, le grand révélateur des desseins généraux de la République et de sa marche dans l'Europe, au profit de tous les peuples, Cambon demande que Biron soit rappelé.

« Biron est d'une caste qui n'est pas sûre.

« C'est un homme d'esprit, de talent, de courage.
« Est-ce un républicain? Il l'assure, qui le croit?

« L'armée ne le croit pas, le peuple ne le croit
« pas, l'ennemi ne le croit pas.

« Il est temps d'avoir, pour combattre les royalis-
« tes, des hommes sur lesquels ni les royalistes ni
« les patriotes n'aient pas le plus léger doute ! »

CLI

Après Westermann et Biron, vient Beysser.

Ce Beysser, qui a tant montré de patriotisme à l'assaut de Nantes par les Brigands, s'est tourné tout à coup vers la Gironde. C'est la mollesse après l'énergie, c'est le doute après la conviction, c'est la trahison après le sacrifice.

La Gironde se trompe et elle trompe la nation; qui

la suit est criminel, car elle livre le territoire à l'étranger et la République aux royalistes.

Les parents de Beysser sont d'origine allemande. Il est né à Lorient. Il a fait ses études à Rennes. Il est connu de toute la Bretagne, et sa défection est d'un immense danger.

A Nantes, il s'est lié étroitement avec le département, le district, la commune, et, s'emparant des caisses publiques, il veut entraîner la garde nationale et les troupes dans le fédéralisme.

C'est le 5 juillet que cette rébellion se manifeste. Le département prend un arrêté que Beysser fait publier avec éclat et qui met en ébullition toute la ville.

Canclaux est absent, il est à Nort, puis à Ancenis. Il s'est décidé à poursuivre les Brigands. Il a pris avec lui dix bataillons, des hussards et de l'artillerie. Il est parti avec les représentants du peuple, et c'est pendant qu'ils sont en route que Nantes et sa population aveugle s'est soulevée.

CLII

Sommé d'adhérer à l'arrêté du 5 juillet et aux mesures prises à Nantes, Canclaux déclare qu'il n'a point à délibérer sous les armes, qu'il veut le maintien de la République, mais par l'obéissance à la Convention.

Il reste fidèle aux représentants du peuple dont l'appui l'a si bien secondé dans ses mesures contre les rebelles.

Il écrit à Beysser pour le ramener au sentiment étroit du devoir civique et militaire.

Beysser déchire sa lettre. Il en fait autant de la lettre que lui écrivent les représentants.

Canclaux lui demande des vivres et de la poudre pour les troupes d'Ancenis. Beysser lui refuse munitions et vivres.

Sa révolte est aussi complète que subite. Il ne veut rien entendre. Il parcourt la ville et écrit à toutes les troupes des environs.

Les deux bataillons de Bordeaux qui étaient aux Sables reçoivent sa lettre et déclarent au général Boulard qu'insistant plus que jamais sur leurs réclamations, ils ne resteront pas plus longtemps sous ses ordres.

Ils ne veulent plus se battre pour la Convention.

La désorganisation se met dans les troupes de Paimbœuf et dans toutes celles du pays de Retz.

Instruits de ces faits et ne pouvant calmer Beysser, les représentants du peuple le destituèrent comme coupable de révolte et de haute trahison.

Boisguyon et Kerverso, ses adjudants généraux et ses amis, liés à toutes ses démarches, sont destitués comme lui.

Alors il fait afficher la proclamation suivante :

Le général BEYSSER aux Nantais.

« Citoyens,

« Celui que vous aimiez à nommer votre général
« est déclaré traître à la patrie.

« Voici ses crimes :

« Il a sauvé Nantes que les brigands de la Monta-

« gne voulaient livrer à leurs complices les Brigands « de la Vendée ;

« Il a reconnu la souveraineté du peuple que les « maratistes voulaient détruire ;

« Il a opté entre la République que vous aviez juré « de maintenir et la tyrannie que les factions d'Or- « léans, de Cobourg, de l'Angleterre et de l'Autriche « voudraient rétablir ;

« Il a adhéré à un arrêté de vos corps adminis- « tratifs qui, conformément à votre vœu, écartait de « ce département les émissaires dangereux, envoyés « pour y allumer la discorde ;

« Citoyens, Beysser vous rendra compte de sa « conduite. Il ne veut pas qu'il y ait une seule de ses « pensées qui ne soit exposée à vos yeux. Vous ju- « gerez du caractère de ceux qui osent se dire vos « représentants, par l'audace de leurs calomnies.

« En attendant, il vous invite à la tranquillité, à la « paix, à la confiance dans vos administrateurs, à la « vigilance et au courage qui seuls peuvent assurer « votre liberté.

« J.-M. BEYSSER.

« *Nantes, 14 juillet 1793.* »

CLIII

On dirait que voilà des résolutions bien mûrement prises.

Mais, ô mobilité des impressions populaires !

Nantes ne reste pas longtemps dans ses velléités de désobéissance.

Quel piége, s'écrie-t-on, nous a-t-il été tendu ?

Comment y sommes-nous tombés?

Quelle faute avons-nous faite?

Est-ce le moment de se diviser? Non, certes. Au lieu de se battre entre patriotes, il vaudrait mieux battre les Brigands. C'est le plus pressé, c'est le plus aisé, le plus juste.

Ces réflexions dominent dans les groupes. Beysser voit qu'il va être aussitôt abandonné qu'acclamé. Il biaise alors, il négocie. Il écrit à Canclaux, et le général arrive. On l'accueille à Nantes, il parle aux troupes et s'aperçoit bien qu'elles sont à lui; il ne voudrait pas perdre son camarade. Sans l'excuser, et même sans l'aimer, il ne s'en fait pas moins le médiateur entre lui et la Convention, entre les administrateurs et les représentants.

Suivons le battement de ces cœurs et sachons comment se dénoue la crise.

Lettre des Représentants du Peuple MERLIN de Douai et CAVAIGNAC à la Convention nationale.

« *Ancenis, le* 16 *juillet* 1793.

« Citoyens collègues,

« Les événements de Nantes pouvaient avoir des « suites fâcheuses, mais nous devions compter sur la « garnison, et c'est sur elle pourtant aussi que le « département et Beysser avaient fondé leur espoir.

« L'énergique manifestation de cette garnison « fidèle, la sûreté de ses principes et son inviolable « attachement à la Convention nationale et à ses « commissaires, ont déconcerté d'odieux projets.

« Le conseil général de la commune et le district
« les ont abandonnés ; les Nantais ont été indignés
« qu'on eût voulu faire mourir de faim l'armée d'An-
« cenis; et quand ils ont bien reconnu la trahison, ils
« l'ont détestée.

« Cette attitude des troupes et du peuple, à laquelle
« ni le département ni Beysser ne s'attendaient, a
« renversé tous leurs calculs et entraîné le rapport
« de l'arrêté contre-révolutionnaire du 5 juillet.

« Les corps administratifs se sont réunis, embras-
« sés, rapatriés. Les assemblées primaires ont été
« assemblées ; la Constitution a été annoncée au
« peuple avec solennité ; elle a été accueillie avec
« transport.

« Il paraît que le système de fédéralisme perd
« chaque jour, dans les départements de la ci-devant
« Bretagne, le crédit qu'il y avait d'abord obtenu.
« L'armée peu redoutable de quelques centaines de
« citoyens égarés diminue sensiblement ; le règne
« de Buzot finira faute de sujets, et le généralat de
« Wimpfen faute de soldats. Tout ce que nous avons
« entendu dire nous le fait croire, c'est dans l'ordre
« des choses.

« Le général Canclaux et notre collègue Gillet
« sont partis aujourd'hui pour Nantes. Nous nous y
« serions rendus avec eux, si notre présence n'était
« nécessaire à Ancenis pour quelques jours encore.

« Les Brigands rentrés dans leurs repaires voilent
« leurs défaites, vantent leurs prouesses et ourdis-
« sent de nouvelles trames. »

LETTRE de MERLIN de Douai à Prieur de la Marne.

« *Ancenis, le 17 juillet 1793, an II de la République.*

« Cher ami,

« Les administrateurs du département et du district de Nantes ont rapporté leur arrêté de fédéralisme du 5 juillet par un arrêté du 14, tout respirant le plus pur patriotisme. Beysser s'est rétracté et il a offert de remettre son commandement.

« Le district a fait proclamer la Constitution. Le peuple a applaudi avec enthousiasme aux maximes d'éternelle vérité qu'on rencontre à chaque article dans la Déclaration des Droits.

« Il ne faut pas se dissimuler pourtant que la ville est sourdement agitée. Elle aime Beysser. Elle le veut garder. Canclaux lui a laissé son commandement à titre provisoire, jusqu'à ce que sa conduite soit examinée.

« Beysser nous a envoyé des vivres à Ancenis pour nos bataillons : il était temps. »

LETTRE de GILLET, Représentant du Peuple, à Carnot, membre du Comité de Salut Public.

« *Nantes, le 19 juillet 1793, an II de la République*
« *une et indivisible.*

« Citoyen collègue,

« Je suis venu à Nantes avec le général Canclaux, et tout est rentré dans l'ordre. Nous sommes ici depuis trois jours. Des députations du département, du district, de la commune, de la garde nationale étaient venues à Ancenis. Nous n'avons pas cru

« devoir résister à leur prière. Elles ont reconnu les
« fautes commises et juré au nom de la ville de tout
« faire pour les réparer.

« C'est alors que nous nous sommes décidés à
« reparaître au milieu de cette population, qui nous
« a accueillis avec des transports de reconnaissance
« et de joie.

« L'alerte a été vive : il y a de grands coupables.

« Le mal était plus profond qu'on ne le pourrait
« croire.

« J'ai fait arrêter Coustard, qui sous main aidait
« Beysser et ne valait pas mieux que lui.

« Mandé à la barre de la Convention, le président
« du département s'y rendra. Mais, mandé aussi,
« Beysser ne s'y rendra pas, il est en fuite : il a vu ce
« qui l'attendait.

« Quand on pense que pour remplacer Biron gout-
« teux on voulait nommer Beysser au commande-
« ment en chef de l'armée des côtes de La Rochelle !

« Sa conduite à l'affaire de Nantes parlait pour
« lui. Mais le misérable est à Rennes, où il a pris le
« commandement de la légion d'Ille-et-Vilaine,
« légion fédéraliste et qui part pour le Calvados ! »

Le maire de Nantes, Bacot, partit pour Paris, afin d'expliquer toute cette affaire à la Convention nationale.

Ce ne fut que dans la séance du 2 août qu'il parut à la barre : il apportait l'acceptation de la Constitution par toute la ville; mais il se plaignait des repré-

sentants en mission dans la Loire-Inférieure et justifiait de tous points Beysser et Coustard.

Il fut mal reçu de l'assemblée. Thuriot l'apostropha comme ayant appris sans le révéler que les Brigands attaqueraient Nantes le 29 juin, et Chabot l'accusa d'avoir commandé pour eux un repas de douze cents couverts.

« *Tu en as menti !* » s'écrie Bacot ! et on l'envoie à l'Abbaye.

Il n'y resta pas. La Convention, édifiée sur son civisme, le rendit à ses fonctions pour la fête du 10.

CLIV

Beysser passe par Rennes et se rend à Caen, ainsi que l'avait écrit Gillet; mais quand il a causé une heure avec Wimpfen, il sent un remords subit de tout ce qu'il vient de faire, et renonce à suivre aucun des desseins dont il a été depuis quinze jours si animé. Il croyait à la Gironde, et prenait hautement parti pour elle. Tout à coup il s'éclaire, change, ne veut pas même voir les députés qu'il venait défendre et court s'expliquer devant la Convention qui l'a mandé à la barre.

Il rencontre Westermann. Les accusations pour tous deux ne sont pas les mêmes, mais le danger est pareil. Ils voient ensemble Carnot, Prieur, Saint-Just, Robespierre :

« Ce ne sont que des soldats, j'en fais des citoyens.
« Leur opinion s'est raffermie. Je vous réponds d'eux.
« Nous avons besoin de braves à la tête des troupes.

« Ceux-là le sont, ne nous en privons pas ; des arrêts, « une semonce et le retour à l'armée, où ils seront « utiles. » Cet avis de Carnot prévaudra pour Beysser; il est renvoyé à Nantes, où Canclaux le reçoit, l'embrasse, l'emploie. Les Brigands payèrent sa faute.

L'affaire de Westermann est plus louche. Les députés de Niort ont écrit contre lui. Il brave leurs ordres et ne suit que son caprice, caprice furieux et qui désorganise tout. Il a fait fusiller un capitaine de volontaires qui soutenait les droits des représentants.

Le Comité de Sûreté générale le renvoie à s'expliquer devant la commission militaire des Deux-Sèvres : « Tallien m'attend là, dit-il : c'est un sournois, nos « querelles datent de Paris. Il y a des rivalités de « femmes là-dedans; mais il ne tient pas encore ma « tête ! »

PLACARD AFFICHÉ DANS PARIS, A ANGERS ET DANS L'OUEST.

Le général de Brigade Westermann à ses compagnons d'armes et concitoyens.

« Dès le commencement de la révolution je fus « persécuté par les Diétricht, Lameth et Broglie.

« Le 10 août, je me suis vengé en combattant la « royauté. Robespierre, Danton, Legendre, Des- « moulins, et vous tous, patriotes de 1789, je demande « votre témoignage.

« A la guerre, je n'ai jamais connu de dangers « pour combattre les ennemis de la République, et « mon cœur me dit que j'ai bien servi mon pays.

« L'aristocratie, décorée du bonnet rouge, emploie « encore tous les ressorts de l'intrigue pour, en

« m'éloignant des armées, me priver de ma liberté,
« et m'ôter le moyen de combattre pour elle.

« Représentants du peuple près des armées, géné-
« raux sous lesquels j'ai servi, officiers et soldats qui
« avez combattu avec moi ; départements, districts,
« municipalités, sociétés populaires du pays où a été
« le théâtre de la guerre, qui m'avez vu défendre vos
« foyers et respecter vos propriétés ; vous tous qui
« avez eu des relations avec moi depuis la révolution,
« et surtout vous, braves grenadiers qui entourez le
« sénat, qui avez si glorieusement combattu à mes
« côtés, je vous somme sur votre honneur et pour
« le triomphe de la vérité ; rendez compte de toutes
« mes actions à la Convention nationale, à la Société
« populaire des Jacobins, rigide observatrice des
« intrigues, amie de la vérité : et bientôt les inten-
« tions perfides de ces misérables calomniateurs
« seront au jour. »

« WESTERMANN. »

CHAPITRE QUATRIÈME

CLV

Le 13 juillet, Marat est tué à Paris à sept heures du soir, pendant qu'il était au bain et qu'il corrigeait l'épreuve d'une de ses feuilles[1].

Charlotte Corday, fille de noble race et girondine, est venue exprès de Caen, déguisée en courrier, dit Chabot, pour frapper *le monstre* de son poignard vengeur.

Le monstre, c'est Charlotte, s'écrie un orateur de la section du *Contrat Social*. Il faut inventer un nouveau supplice pour la punition de cette criminelle de lèse-vertu.

La section du *Panthéon* demande qu'après vingt

[1] J'ai vu cette épreuve dans le cabinet du colonel Moulin, au quartier Saint-Victor, cabinet de curiosités révolutionnaires, et que Ledru-Rollin, étant ministre, voulut acheter pour la Bibliothèque nationale, mais qui a été vendu à l'enchère et dispersé.

ans Marat soit placé dans le temple des héros de la République.

« Qu'il y entre tout de suite, crie-t-on de toutes « parts : l'ami du peuple a mérité des autels. »

La section des *Marseillais* (ci-devant du Théâtre Français) veut faire embaumer le corps de Marat et l'exposer tour à tour dans tous les départements, pour ranimer l'esprit d'égalité qu'il prêchait avec tant de force.

La section lui fera élever un tombeau de gazon sous les arbres du Palais National, palais du peuple où il se plaisait à donner des leçons de république à ses concitoyens.

Le peintre et représentant David fait un rapport sur Marat, son caractère, sa vie politique et privée, les hommages à lui rendre. Il l'a fait exposer dans l'église des Cordeliers, et jamais roi dans son cercueil n'eut plus de couronnes.

Le corps est placé dans la baignoire même qui l'a vu mourir.

La main de Marat est hors de l'eau et il écrit encore sur le billot qui lui servait de table.

C'est dans cette position que David a trouvé son ami, le jour même du crime qui a privé la France d'un si grand citoyen.

Le peintre fera le portrait du grand homme et l'offrira aux regards de l'univers ettendri,

Marat était pauvre. Il se glorifiait de son indigence. Il avait des dettes qu'il avait faites en travaillant pour le peuple.

Ces dettes seront payées par la nation.

On a dit, le croira-t-on? que Marat fut soudoyé par Pitt!

O Girondins, c'est vous qui jetez cette boue à l'idole du peuple.

C'est Brissot avili, qui accuse Marat tout rayonnant d'amour de la patrie.

Ainsi parle David aux jours du meurtre, et il parlait de même, vingt ans après, jusque dans les salons de l'Empire!

La Convention nationale assistera tout entière aux funérailles!

Charlotte, en entrant à l'Abbaye, a dit d'un ton calme : « Ma tâche est remplie ; que les autres fassent le reste. »

Le 20 juillet, elle est guillotinée. Callet de Jouy la voit passer, allant sur la charrette à la place de Révolution. Elle est belle et radieuse.

CLVI

Wimpfen a pris un commandement dont il ne sait trop ce qu'il pourra faire. Les troupes qu'on lui promet n'arrivent pas, ou si elles arrivent, c'est par pelotons au lieu de bataillons.

Il n'y a pas là le fanatisme des Vendéens; il n'y a pas là l'enthousiasme des *Volontaires*.

La Gironde n'est plus qu'une fiction. C'est un foyer qui n'a plus que des cendres.

Wimpfen le voit trop. Il est à regret engagé dans un défilé qui n'a d'issue que la déroute et la honte.

Il part pourtant, on lui en fait une loi, il sort du camp et se rend à Evreux.

On donne des fêtes à lui et aux siens. On simule des joies et des confiances que nul être éclairé ne saurait avoir.

L'armée fédéraliste a deux divisions : l'une va sur Vernon, l'autre sur Pacy [1].

Les rangs sont silencieux, les soldats sont mornes, les officiers vont à l'enterrement.

Les troupes de la Convention s'annoncent par des cris : Vive la République! Vive la République!

Et la *Marseillaise*, et le *Ça-ira !* et le drapeau tricolore déployé sur les deux lignes !

CLVII

La Convention triomphe. La Gironde fuit. Elle fuit à Pacy, elle fuit à Vernon. Elle perd ses canons, ses drapeaux et se disperse pour aller se cacher et mourir dans les cavernes!

Evreux est enchantée de la victoire des Montagnards, et pour la célébrer elle décide :

1° Que la maison de Buzot sera démolie de fond en comble et rasée: une colonne sera élevée sur les décombres avec cette inscription : « Ici demeura le scélérat « Buzot, qui a conspiré la perte de la République; »

2° Que six jeunes filles seront mariées avec des soldats vainqueurs, et dotées par la ville.

Thuriot, qui donne à la Convention toutes ces nou-

[1] Pacy-sur-Eure à quatre lieues d'Evreux, route de Paris.

velles, n'oublie pas de dire que sur les morts, dans les champs de Vernon, des sabres ont été trouvés portant sur la lame pour inscription : « Vive « Louis XVII. »

Les mêmes principes dans l'armée de Caen et dans les bandes vendéennes !

CLVIII

Que se passe-t-il à Angers ? La masse des citoyens est pour la Convention ; mais dans un coin des clubs et des autorités, quelques hommes, parmi les généreux, ont manifesté leur sympathie pour la Gironde.

Ils se sont trop montrés, et c'est en vain que depuis la défaite du parti ils s'effacent et se taisent : on les retrouvera.

La Constitution, décrétée le 24 juin, et qu'on a reçue à Nantes avec tant de passion, après l'extinction des velléités fédéralistes, fut en partie calquée sur celle des Girondins.

Condorcet, qui avait été un des grands rédacteurs du pacte préparé par son parti, venait d'être proscrit. Il n'en pouvait pas moins revendiquer bon nombre des inspirations du pacte récemment sanctionné pour faire jouir le peuple des droits les plus étendus de sa souveraineté.

Cerutti avait dit en 91 : « Nous venons de faire « une constitution pour le peuple ; il nous reste à « faire un peuple pour la constitution. »

Le mot était joli, il courut ; on le reprend en 93.

Il n'y a pas de sottise qui n'ait chez nous d'écho.

J'en demande pardon au savant abbé, mais son observation est fausse et sa censure est tout à fait injuste.

Ce n'est pas de peuple qu'il manque, mais de ministres.

Le peuple a plus de bons sens que n'en ont ses meneurs; plus qu'ils n'ont de bonne volonté et de bonne foi.

Chaque individu dans le peuple est fort peu de chose. Mais l'universalité des citoyens a un tact prodigieux et une immense sagesse.

Dans les grandes émotions de l'humanité il sort des lueurs qui sont de sûrs guides.

Ceux qui ouvrent les yeux et marchent dans la voie tracée par ces subites flammes font le bonheur des nations.

Ceux qui se bouchent la vue et qui nient les clartés vont à l'abîme.

En 93, le peuple était fait pour la constitution comme elle était faite pour lui. Elle était essentiellement démocratique, il ne s'y trompait point et il l'acceptait avec transport.

Mais l'aristocratie ne s'y trompait pas non plus. Elle y voyait sa ruine et mettait tout en œuvre pour en étouffer le germe et en retarder et empêcher l'application.

Chacun jouait son rôle.

Là le sublime, là l'ignoble.

Les mêmes éléments se heurtent encore. Les

mêmes ennemis sont en présence et nous sommes témoins des mêmes déchirements, des mêmes sophismes.

L'aristocratie recrute partout dans l'égoïsme et la corruption.

La démocratie va tête levée, d'un pas ferme, et sa victoire est aussi assurée que la marche du soleil dans sa sphère infinie.

La souveraineté du peuple a mis le pied sur le front du despotisme.

Les lois d'un seul cèdent aux lois de tous.

Le monde est à nous, l'avenir est à nous.

La République, la seconde, sera fondée sur les bases épurées, cimentées et consolidées de la première !

Et vous dites que le peuple aurait besoin d'instruction et de savoir littéral et commun pour exercer pleinement les droits que le pacte constitutionnel lui a reconnus !

Et moi je vous réponds que ce ne sont là que des points secondaires.

Il ne s'agit là que d'un accident, et des vices temporaires auxquels il sera si facile de remédier !

Laissez faire au temps. Laissez faire au peuple.

Le peuple a l'intelligence, la finesse, l'adresse, la perspicacité, la constance. Il sait ce qu'il a, ce qui lui manque, ce qu'il veut, et quelques années d'un enseignement qui naît tout seul, qui se puise partout, d'un enseignement moral et pur, le mettront à la hauteur de ses destinées.

Et remarquez-le bien : tout ce qui se fait pour le peuple arrive par des nécessités absolues, qui sortent de lui. Rien ne lui est concédé gratuitement, il emporte tout par son courage.

Il n'a que ce qu'il prend, que ce qu'il a été impossible de lui refuser.

CLIX

La Constitution vint à Angers pendant l'absence des administrations. Aussitôt leur retour, le 4 juillet, elles se prononcèrent pour elle.

Le conseil de la commune, au moment où les luttes étaient le plus violentes, où la guerre mugissait, où les partis se déchiraient, ramena tous les cœurs dans la sphère constitutionnelle et leur prêcha onctueusement l'amour des lois.

Le 13 juillet, le conseil du département fit une adresse à la Convention pour la remercier d'avoir achevé le grand œuvre au milieu des troubles qui avaient agité et le pays et elle-même.

Le 16, une proclamation fut publiée à son de caisse dans toute la ville.

Le Conseil général de la commune d'Angers à ses concitoyens.

« Citoyens,

« Elle nous est parvenue en peu de jours, elle est « soumise à notre discussion, cette loi si désirée qui « doit assurer notre bonheur, en consolidant notre « liberté. Vous vous en êtes rendus dignes par un « combat soutenu depuis quatre années contre tous « les genres d'oppression. Il fallait bien que le génie

« tutélaire des Français triomphât des obstacles.
« La Constitution vient d'éclore du sein des orages.
« Il est temps que son existence enchaîne le vent des
« passions et qu'elle tue la discorde. Il est temps
« qu'elle étouffe le fanatisme, qu'elle fasse disparaître
« le règne de la superstition et de l'idolâtrie. Hâtons-
« nous de condamner au silence et les lâches détrac-
« teurs du républicanisme et les vils calomniateurs
« du peuple qui naquit vertueux. Si ce peuple a
« semblé s'éloigner du régime pur et sain de la
« liberté et de l'égalité, ce n'a jamais été que par
« l'effet de l'impéritie et de la malveillance de ceux
« qui l'ont gouverné. Nos représentants le savaient. Ils
« ont jugé que nous étions suffisamment préparés pour
« recevoir le germe salutaire du républicanisme.
« Heureux d'être les distributeurs de cette manne
« céleste, recueillie au sein de la Convention qui en
« a digéré et disposé les principes fondamentaux, les
« membres du Conseil général de la commune vont
« s'empresser de vous donner lecture de l'Acte cons-
« titutionnel. Vous l'étudierez, et en peu de jours,
« placé dans les assemblées primaires, c'est là qu'é-
« clairés par le flambeau de la raison, tous ensemble
« nous le rapprocherons de nos besoins et nous le
« jugerons.
« Ce vœu, de toutes les parties éparses de la Répu-
« blique, formera, en s'unissant, le faisceau de la
« raison nationale, dont l'ascendant ne pourra jamais
« trouver de résistance. Là, par la bouche de nos
« délégués à l'assemblée auguste de tous les députés

« des différentes branches de la grande famille des « Français, au 10 août prochain, et réunis dans nos « foyers en petite famille, chacun de nous pourra « dire : Le gouvernement que j'ai est celui-là que je « me suis donné. Ce n'est pas un seul homme, ce « n'est pas un petit nombre d'hommes qui m'y a « soumis, qui a dicté mon jugement, il est l'acte libre « de ma volonté.

« Certains alors d'un bonheur que toute la jalousie « des tyrans ne pourra nous arracher, la liberté, comme « un arbre chéri, étendra ses racines vivaces dans « l'âme des Français de tous les âges et de tous les « sexes ; ses feuilles répandront au loin une odeur « suave qui purifiera pour toujours l'horizon de la « France du souffle pestilentiel et dévorant de l'anar- « chie. Nous les verrons alors, les peuples éclairés de « l'Europe qui gémissent encore sous la verge de « fer des têtes couronnées et de leurs gouvernements « machiavélistes ; nous les verrons secouer avec fra- « cas les anneaux de leur chaîne, embrasser les bases « de notre constitution, que l'exemple de nos vertus « et la constance de notre bonheur leur aura fait « désirer.

« Le Conseil général, ouï le procureur de la com- « mune, arrête :

« 1° Que le mercredi 17 juillet, il sera donné à « l'église Saint-Maurice, à six heures précises du « soir, une lecture solennelle de l'Acte constitu- « tionnel ;

« 2° Que les représentants du peuple, formant la

« commission centrale établie dans cette ville, tous « les membres des autorités constituées, révolution- « naires et des armées, seront invités à y assister;

« 3° Que les sections primaires se réuniront le « dimanche 21 de ce mois, à huit heures précises « du matin, chacune dans le lieu de ses séances, « savoir :

« La première, salle du Tribunal de commerce;

« La seconde, salle de l'Évêché;

« La troisième, à l'Oratoire;

« La quatrième, à l'église de la Trinité;

« La cinquième, à l'église Saint-Serge;

« La sixième, à Saint-Sébastien;

« La septième, aux Récollets;

« La huitième, à Saint-Jacques;

« La neuvième, dans la chapelle Sainte-Appoline;

« 4° Que la présente proclamation sera affichée à « deux cents exemplaires. »

CLX

Le 17 juillet, Civique-Penn Mévolhon, garçon d'esprit, ex-professeur au collége d'Anjou, auteur d'un Calendrier républicain qui donne pour chaque jour de l'année la biographie d'un des grands amis de l'homme, des arts, des sciences, de la liberté, pris dans tous les États et dans tous les siècles; Mévolhon, qui fut partisan de Viger le girondin, qui ne jure à présent que par Bourbotte, Choudieu, Tallien, et qui souhaite du reste que les mots irritants de *plaine*, *marais*, *montagne*, soient rayés du dic-

tionnaire; Mévolhon fait afficher un placard où il conseille aux citoyens d'Angers : 1° De cesser toutes *querelles de nuances* pour aller combattre les rebelles de la Vendée; 2° de repousser tous les satellites des tyrans coalisés; 3° d'accepter la Constitution conventionnelle.

—Ah! Mévolhon, lui crient Piquelin et d'autres, les fines langues du pays, tu ne te sens donc pas la conscience pure; tes avis sont bons, mais tu ne les donnerais pas si pompeusement ce matin si tu n'avais pas à couvrir quelques méchantes paroles de ces derniers jours!

CLXI

Le 21 juillet, à six heures du soir, toute la ville était à Saint-Maurice. L'Acte constitutionnel fut lu et applaudi. Le 22, à huit heures du matin, le scrutin fut ouvert dans les neuf sections.

On vote à Angers, et l'on se bat aux Ponts-de-Cé.

Les assemblées primaires délibèrent sur la Constitution, pendant que les Brigands attaquent la butte d'Erigné, entrent un moment dans Saint-Maurille, et menacent Angers de leur invasion.

Des familles entières veulent déserter la ville. Les administrateurs du département parcourent les rues : « Arrêtez, citoyens, rassurez-vous, il y a aux Ponts-« de-Cé des braves qui rougiraient de fuir devant « les Brigands. Saumur est garni de troupes, la levée « est sûre, toute la rive droite de la Loire est gardée, « six mille hommes sont amenés, commandés par « Canclaux; Duhoux, dont on admira le courage à

« Chemillé, au début de la guerre, est à Angers, il « est au milieu de nous, il ne nous quittera pas. Les « départements voisins sont prêts à venir à notre se- « cours. Que de motifs de confiance! Chers concitoyens, « croyez à nos paroles, restez près de nous, c'est « avec vous que nous sommes forts. Ne rompons pas « le faisceau des patriotes ; et si la force armée, « destinée à nous défendre, avait encore, comme en « juin, la lâcheté de nous abandonner, prouvons que « nous savons combattre et mourir pour la liberté. »

Mame imprime en deux heures et fait afficher sur tous les murs une lettre d'Ollivier, commissaire civil.

Le Commissaire OLLIVIER au département de Maine-et-Loire.

« *Aux Ponts-de-Cé, le 22 juillet, à 7 heures du soir.*

« Les rebelles sont battus. L'affaire s'est engagée « ce matin par une de nos patrouilles qui se portait « au château de la Cressonnière. Deux cents Brigands « à cheval l'ont enveloppée. D'Autichamp était en « tête. Il a fallu battre en retraite ; mais douze cents « hommes sortis des Ponts-de-Cé se sont portés sur « la butte d'Erigné et ont recueilli la patrouille. Huit « à neuf cents Brigands se sont montrés alors, et « une fusillade s'est engagée. Nous avions du canon « qui nous a bien servi. Nos troupes ont fait preuve « de fermeté. Les Brigands s'étaient retirés à leur « tour dans le château, mais on les en a délogés et « l'on y a mis le feu.

« Nous attaquerons demain et nous voulons pour- « suivre cet avantage. Un premier succès ranime

« singulièrement le courage des soldats, ils ne de-
« mandent qu'à marcher. Je les suivrai afin de tout
« voir par moi-même et de ne pas vous induire en
« erreur. »

Le 23 juillet, les votes pour la Constitution continuent. Le dépouillement se prolonge dans la soirée.

Biron a quitté le commandement de l'armée des côtes de La Rochelle. Il est mandé à Paris[1].

Menou devrait le remplacer, mais il est blessé et retenu à Tours[2].

[1] Il avait alors pour aide-de-camp Canuel, qui alors combattait les Vendéens, et qui fut depuis si royaliste.

[2] Dans leurs Bulletins, les Brigands disaient que Menou et Bouchotte étaient tués. Bouchotte, blessé légèrement, ne garda pas même le lit. Quant à Menou, quoique blessé dangereusement, il parvint à se rétablir, grâce aux soins que lui prodigua un jeune médecin d'Angers, dont je donne ici deux lettres.

Première LETTRE du citoyen LAROCHE, chirurgien aide-major de l'ambulance de l'avant-garde de l'armée des côtes de La Rochelle, aux Administrateurs du département de Maine-et-Loire.

Tours, le 25 juillet 1793.

« Le général Menou, commandant en chef de l'avant-garde de
« l'armée, fut atteint le 19 de ce mois, dans la première affaire de
« Vihiers, d'une balle au défaut de l'épaule, qui paraît s'être perdue
« dans la poitrine du côté gauche, et qu'il a été impossible de trouver
« malgré les recherches les plus exactes. Sa présence a fait naître des
« accidents infiniment graves qui m'ont fait craindre pendant plu-
« sieurs jours pour sa vie. Mais la cessation de ces accidents, la bonne
« constitution du général et sa sobriété me mettent en état de pouvoir
« assurer à mes concitoyens ainsi qu'à tous les bons patriotes qu'il
« est maintenant hors de danger et que je ne désespère pas de le
« mettre à même de remarcher contre les rebelles de la Vendée, afin
« d'affermir notre constitution républicaine. »

DEUXIÈME LETTRE DU CITOYEN LAROCHE.

Le 1er août 1793.

« Citoyens, la santé du général Menou va de mieux en mieux, et

C'est le général divisionnaire Duhoux qui prend le commandement en chef par intérim.

CLXII.

Les représentants du peuple créent à Angers un conseil de guerre que Duhoux préside. Les autres membres sont :

Descloseaux, général de brigade.

Ménard, commandant temporaire de la ville.

Laruel, colonel commandant du bataillon de Jemmapes.

Talot, adjudant général.

Bouglé, chef du bataillon de la Sarthe.

Boucret, chef du 6ᵉ bataillon de Paris.

Roguet, adjudant général.

Hortode, adjoint aux adjudants généraux.

Lavéville, }
Jaudin, } adjudants de place.

Sain, commissaire des guerres.

Beaumanoir, ingénieur de la place.

La ville d'Angers est, par un arrêté du 23, mise en état de siége.

« chaque jour on remarque les progrès de la cicatrice de sa blessure.
« J'espère qu'il marchera dans une quinzaine contre les rebelles, « portant sa balle nichée dans quelque partie de sa poitrine, ce qui « le gêne et le gênera encore quelque temps pour exécuter différents « mouvements, particulièrement lorsqu'il lève le bras.
« Le général me charge de vous témoigner sa reconnaissance pour « le vif intérêt que vous prenez au rétablissement de sa santé. Il as- « sure les administrateurs ainsi que tous les braves Angevins, qu'il « n'a d'autre désir que d'affranchir le département de Maine et-Loire « et ceux qui l'avoisinent de cette horde fanatique qui naguères a été « si bien combattue et repoussée par les citoyens d'Angers véritable- « ment amis de la République une et indivisible. »

Le 24, pendant que nos troupes chassent des Brigands de Brissac et de Mozé, les autorités d'Angers proclament l'acceptation du pacte nouveau sur lequel reposent les destinées de la République.

Le canon de mort tire sur la Loire, le canon d'allégresse tire sur la Maine. Soldats et citoyens font leur devoir.

La ville est illuminée.

CLXIII

Les Brigands chantent à Vihiers le *Gloria in excelsis*. Ils ont repris la ville le 18, et c'est là ce qui les a ramenés si vite aux Ponts-de-Cé.

C'est d'Autichamp qui, se détachant de leur grande armée, vient attaquer Beaulieu, les buttes d'Érigné, Meurs.

Les vainqueurs de Martigné sont en déroute. Le drapeau tricolore fuit devant le drapeau blanc. Une nuit a tout changé. Jamais guerre ne fut plus féconde en péripéties. Les armées fondent comme la neige. On ne saurait dire où sont Labarolière, Barbazan, Berthier, Santerre.

Ni Lescure ni Larochejaquelein n'étaient à cette bataille de Vihiers. Ils étaient à Chollet, à rassembler du monde. Bonchamp était à se faire guérir d'une blessure.

C'est Bernier, l'abbé et curé et possédé, qui se servant de leur nom a gagné la bataille, car c'est lui qui en l'absence des grands excite les petits, en l'ab-

sence des chefs stimule leurs lieutenants : Piron, Forestier, Villeneuve, Marsange, Herbauld, Guignard, et prêchant les paysans, les poussant au combat, les a fait remporter une de leurs plus grandes victoires.

« On savait, dit Barante, que Santerre était là, et « les Vendéens avaient un vif désir de prendre « l'homme qui avait présidé au supplice du roi. On « voulait l'enchaîner dans une cage de fer. »

Santerre, poursuivi par Forêt, sauta avec son cheval un mur de six pieds, et ne dut son salut qu'à sa bête.

Le général, qui écrit le 20 septembre au ministre de la guerre une longue lettre (que donne Savary), ne parle point de cette circonstance, et je me figure que notre arrangeur, là comme en bien d'autres endroits, a fait un conte.

CLXIV

Westermann, mandé à Paris et renvoyé à Niort pour être jugé, passe à Saumur sans gardes. Il voyage sur parole. Il a une longue conférence avec Rossignol, qui, sorti de la prison où Biron l'avait mis, est nommé général, et commande dans cette ville.

Deux commissaires nationaux arrivent d'Angers : Lachevardière et Momoro, tous deux membres de la commission militaire formée par les représentants du peuple.

Ils disent à Westermann de se rendre vite à la commission qui doit l'entendre ; ils disent à Rossi-

gnol d'explorer tout le pays sur les routes de Coron et de Doué.

Les commissaires nationaux sont nommés à Paris, les commissaires civils sont nommés par les administrations départementales.

Leur délégation est indéfinie. Pourvu qu'ils soient fermes, ce qu'ils font est bien.

Momoro écrit trois lettres, l'une à la municipalité d'Angers, les deux autres au comité révolutionnaire. Il est plus net et plus franc avec le comité qu'avec la municipalité. Il rassure celle-ci, éclaire celui-là.

On ne connaît nos guerres de l'Ouest qu'en ayant sous les yeux toutes ces correspondances.

LETTRE de MOMORO, administrateur et membre du directoire du département de Paris, commissaire national à la Municipalité d'Angers.

« *Saumur*, 20 *juillet* 1793, *an II.*

« Citoyens, nous sommes arrivés à Saumur au « moment même où l'on nous disait que les ennemis « étaient dans la ville. Nous n'y en avons trouvé « aucun. Au contraire, quinze cents de nos hommes « sont dans la citadelle, bien fournis de subsistances. « Cinq cents hommes gardent spécialement la ville. « La presque totalité des habitants a évacué. Néan- « moins, nous sommes sans crainte parce que l'espé- « rance nous soutient. Partie de la municipalité est « ici avec le maire et quelques membres du district. « Nous attendons dix-sept mille hommes de la « Moselle.

« L'ennemi est entre Vihiers et Coron. Il sait que

« l'armée de Niort va l'attaquer, et il se porte de ce « côté-là. Nous avons lieu de croire que déjà cette « armée de Niort a eu des succès.

« Les députés ne sont point ici. Nous travaillons « avec la municipalité et le district. Nous retourne- « rons à Angers quand Saumur sera sans inquié- « tude. Nous nous ferons un vrai plaisir de concou- « rir avec vous, citoyens, pour tout ce qui pourra « intéresser la République. »

Lettre de MOMORO au Tribunal révolutionnaire d'Angers.

« Saumur, le 20 juillet 1793, 2e année de la République française « une et indivisible, et la 1re de la mort du tyran.

« Citoyens collègues,

« Le citoyen Gérard, envoyé par vous dans cette « ville afin d'avoir des nouvelles directes de ce qui « s'y passe, repart à l'instant. Il vous dira qu'il a « trouvé les boutiques fermées et la ville dans une « espèce de désolation de ce que l'armée ne s'y est « point ralliée et a pris Chinon et Tours pour son « point de ralliement.

« Cependant nous avons ici seize cents hommes « qui sont bien résolus de défendre le château. Nous « venons de requérir le général Labarolière d'envoyer « sur-le-champ à Saumur les troupes qu'il a à Chi- « non et dont il peut disposer.

« Je suis arrivé le premier à Saumur. Je n'y ai « trouvé que le maire, le procureur de la commune « et quelques membres du district. Point d'adminis- « trations civiles et militaires. Tout s'est enfui au seul

« vent du retour des Brigands. Au milieu d'une telle « désorganisation vous pouvez juger combien nous « devons avoir de peine pour mettre un peu d'ordre « dans tout cela.

« L'adjoint du ministre de la guerre, Ronsin, y est « avec la commission militaire; point de députés. « Pourtant nous espérons encore, et une chose assez « singulière c'est qu'une lettre datée d'hier 19, et « écrite d'Airvault, district de Loudun, annonce que « les ennemis font rassembler trente personnes par « paroisse pour *prendre leur revanche* sur l'armée « républicaine, ce qui doit avoir lieu dimanche pro-« chain. Le rassemblement se fait en conséquence « du côté des Aubiers. Il y a donc eu par là pour nous « quelque bonne chose [1].

« Nous attendons des munitions de Tours.

« Salut fraternel,

« MOMORO, commissaire national. »

LETTRE de MOMORO, au Comité révolutionnaire.

« *Saumur, 24 juillet 1793, 2e année de la République française « une et indivisible, et la 1re de la mort du tyran.*

« Citoyens collègues,

« Je me ferai un devoir de correspondre le plus « souvent qu'il me sera possible avec vous. Je reçois « à l'instant votre invitation républicaine, et j'allais « vous écrire ainsi qu'au général Descloseaux et au « général Duhoux.

[1] Les ordres de rassemblement étaient donnés après la défaite des Brigands à Martigné. La revanche fut prise à Vihiers le 18.

« Notre position à Saumur est toujours la même « depuis la déroute d'une portion de notre armée, « occasionnée par la lâcheté et la perfidie : c'est-à- « dire que nous sommes sans inquiétude ; les forces « nous arrivent de Tours et de Chinon. Nous avons « des hussards et des dragons au nombre de cent « cinquante pour le service des ordonnances. La « brave 35ᵉ division de gendarmerie nationale entre « en ville, avec ses quatre pièces de canon, venant « de Chinon, pour se joindre à la 38ᵉ que nous avions « déjà. Le château s'approvisionne à force de vivres « et de munitions de guerre. Des dispositions sont « faites pour mettre Saumur en état de défense avec « moins de monde et plus de braves gens.

« L'ennemi est toujours éloigné de nous. On le dit « à Chollet. Il paraît par différents rapports qu'il s'est « mis lui-même en déroute, puisque les objets laissés « par notre armée sur le dernier champ de bataille « n'ont été recueillis par personne et que nous venons « même de faire enlever des caissons au-dessus de « Doué que nos fuyards y avaient laissés.

« Nous sommes allés dimanche avec le général « Rossignol, qui commande à Saumur, et autres offi- « ciers et soldats, à Montreuil-Bellay, pour avoir des « nouvelles certaines de l'ennemi. Nous n'en avons « appris aucune d'inquiétante, attendu qu'il en est « très-éloigné. Nous avons seulement trouvé une « espèce de chef de Brigands que trois hussards « avaient arrêté à Thouars, avec deux chevaux, un « fusil et un pistolet, et qu'ils ramenaient à Saumur.

« Nous avons su de lui que les Brigands étaient à « Chollet. Ce chef avait affiché à Thouars, ce jour-là « même, le matin, à la porte de la ci-devant com- « munauté de Saint-Laon, une proclamation de l'ar- « mée catholique, qui défend à tous les individus des « pays conquis par elle d'en sortir, sous peine de « confiscation de leurs biens et de prison s'ils s'attrou- « pent.

« Mais quelques heures après que cette proclama- « tion fut affichée, elle fut lacérée.

« Notre armée se trouve, partie à Tours, partie à « Chinon, partie à Saumur. On procède à la réorga- « nisation. On fera un choix des meilleurs sujets. La « qualité vaut mieux que la quantité.

« Un volontaire d'un de nos bataillons a eu l'au- « dace[1] de crier à Chinon, dans les rangs de l'armée : « *Vive le Roi*, etc. Sur la réquisition du général La- « barolière, la commission militaire s'y est transpor- « tée et a condamné ce traître à la guillotine : il sera « aujourd'hui mis à mort.

« Lachevardière est à Tours. Il paraît qu'il a eu « beaucoup de peine, ainsi que les députés. On répand « ici le bruit que quinze mille émigrés venant d'An- « gleterre se sont présentés du côté de Paimbœuf, « ont été arrêtés par les Nantais et passés au fil de « l'épée au bout de vingt-quatre heures. Cette nou- « velle nous paraît un peu apocryphe.

[1] Momoro avait d'abord écrit *l'insolence*. Il a effacé ce mot pour pour mettre l'autre.

« Saumur a accepté la Constitution, Montreuil-« Bellay aussi.

« Il nous arrive de nouvelles forces de Tours.

« Nous renvoyons à Chinon soixante-six fuyards « que nous avons arrêtés : ils appartiennent aux « corps qui sont dans cette ville.

« Si vous croyez utile de donner de la publicité à « ma lettre, je vous invite à le faire.

« Je vous donne, en attendant le plaisir de me « réunir à vous, le salut fraternel.

« MOMORO,
« Administrateur et membre du directoire du département
« de Paris, commissaire national. »

ARRÊTÉ DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

26 juillet 1793.

« D'après la lecture des dépêches des Représen-« tants du Peuple près l'armée des côtes de La Ro-« chelle et des administrateurs d'Indre-et-Loire en « date des 19, 20, 21 et 23 juillet sur l'affaire de « Vihiers, du 18,

« Le comité arrête les mesures suivantes pour « être exécutées sur-le-champ par le conseil exécutif :

« 1. Il sera procédé à l'épurement de l'état-major « et des commissaires des guerres de l'armée, pour « leur substituer des généraux et des commissaires « d'un patriotisme prononcé.

« 2. Les généraux tiendront la main à l'exécution « rigoureuse des lois rendues contre les déserteurs, « les fuyards, les traîtres et ceux qui jettent leurs « armes ou vendent leurs habits.

« 3. L'organisation des compagnies de pionniers « et d'ouvriers sera accélérée; ils seront choisis dans « les communes les plus patriotes.

« 4. Les généraux feront un choix pour former « des corps de tirailleurs et de chasseurs intré- « pides.

« 5. Le ministre de la guerre enverra des matiè- « res combustibles pour incendier les bois, les taillis « et les genêts.

« 6. Les forêts seront abattues, les repaires des « rebelles seront détruits, les récoltes seront coupées « par les compagnies d'ouvriers pour être portées « sur les derrières de l'armée, et les bestiaux seront « saisis.

« 7. Les femmes, les enfants et les vieillards seront « conduits dans l'intérieur. Il sera pourvu à leur « subsistance et à leur sûreté, avec tous les égards « dus à l'humanité.

« 8. Le ministre de la guerre préparera tous les « approvisionnements d'armes et de munitions de « guerre et de bouche nécessaires pour le mouve- « ment général qui aura lieu prochainement contre « la Vendée.

« 9. Aussitôt que les approvisionnements seront « faits, que l'armée sera réorganisée et qu'elle sera « prête à marcher sur la Vendée, les Représentants « du Peuple se concerteront avec les administrations « des départements circonvoisins qui se sont main- « tenus dans les bons principes, pour faire sonner le « tocsin dans toutes les municipalités environnantes

« et faire marcher sur les rebelles les citoyens depuis « l'âge de seize ans jusqu'à soixante.

« 10. La loi qui expulse les femmes de l'armée « sera vigoureusement exécutée; les généraux en « demeurent responsables.

« 11. Les Représentants du Peuple et les géné- « raux veilleront à ce que les voitures d'équipages à « la suite de l'armée soient réduites au moindre nom- « bre possible et ne soient employées qu'au transport « des effets et des matières strictement néces- « saires.

« 12. Les généraux n'emploieront désormais, pour « mots d'ordre, que des expressions patriotiques et « que les noms des anciens républicains ou des « martyrs de la liberté, et dans aucun cas le nom « d'une personne vivante.

« 13. Le présent arrêté sera envoyé sur-le-champ « au conseil exécutif, au ministre de la guerre et « aux Représentants du Peuple près l'armée des « côtes de La Rochelle.

« COUTHON, JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ,
« BARRÈRE, PRIEUR, de la Marne. »
« THURIOT,

CLXV

Le 27 juillet, le représentant du peuple Philippeaux, commissaire national pour les départements du Centre et de l'Ouest, venant du Mans, entre à Angers et adresse une proclamation à tous les citoyens des départements et des districts environnants :

« Citoyens,

« Je viens d'arriver dans la ville d'Angers à la « barbe d'une cohorte de Brigands qui savent faire « trembler les lâches, mais qui ne font jamais re- « culer de francs républicains.

« Hier, vers midi, le poste important des Ponts-de- « Cé, qu'il était si aisé de défendre, a été abandonné « à l'armée anti-chrétienne.

« Les parjures qui ont ainsi compromis la gloire « et le salut de la République ont achevé de se cou- « vrir d'opprobre en faisant dans leur fuite des rap- « ports fabuleux, capables d'inspirer la terreur et de « décourager les braves citoyens qui veulent effacer « leur honte.

« Le mal est grand puisque la République n'a pas « été victorieuse, mais il est réparable si l'on s'em- « presse de venir à son secours. Ce sera pour les « Brigands un faible avantage que d'avoir envahi « les Ponts-de-Cé, si la ville d'Angers tient ferme « contre leurs efforts.

« Trois ou quatre mille républicains sont dans ses « murs, résolus d'établir au pied des remparts le « sépulcre des Brigands qui oseraient s'en appro- « cher. Mais pour rendre la victoire plus prompte et « plus décisive, la patrie vous conjure, citoyens, de « réunir vos forces à celles de vos frères les Ange- « vins, qui vous attendent avec impatience. Leur ville « est capable de consumer toutes les ressources de « l'ennemi ; venez, venez l'aider en vous sauvant « vous-mêmes.

« Cette cité est la seule digue qui puisse préserver « vos contrées de la scélératesse des Brigands. Une « fois rompue, ils se précipiteraient chez vous et y « commettraient mille horreurs.

« La Sarthe fait avancer trois mille hommes. Que « les contrées voisines suivent son exemple. Citoyens, « vous seriez écrasés en détail, l'un après l'autre, « si votre retard à secourir Angers permettait aux « rebelles de subjuguer cette ville.

« Empressez-vous de réparer l'échec causé par « la perfidie et la lâcheté des misérables qui ont « trahi leurs serments; que ces fuyards ne trouvent « aucun asile chez vous; qu'ils soient désarmés et « conduits en prison comme déserteurs; que ceux « qui s'opposeraient à ces arrestations par la vio- « lence soient repoussés par la force comme ennemis « publics.

« Les Brigands sentiront la différence d'avoir à « combattre de braves gens, ou de n'avoir à mettre « en fuite que de vils poltrons.

« Vous aurez sauvé votre patrie, et, couverts de « gloire, vous jouirez du bonheur qu'elle réserve « aux hommes libres! »

CLXVI

Et pendant tout cet émoi et que tout fond en larmes, il y a une maison de la rue des Carmes, à Angers, où sont deux femmes, la mère et la fille, la mère de cinquante ans, la fille de quinze, l'une encore charmante, l'autre déjà délicieuse, qui sont des *ci-*

devant, d'une vieille noblesse, et qui sont patriotes ou à-peu-près; deux femmes, enfin, qui n'ont pas émigré et qui reçoivent chez elles, tous les soirs, en petit comité, des jeunes gens polis, jolis, instruits, des fils de marchands, de rentiers, de généraux, des musiciens, des poëtes, qui jouent des charades, qui jouent des comédies, les pièces de Florian, les bonnes arlequinades, et qui passent des soirées, des nuits ravissantes, dans ces féeries.

CLXVII

Deux de ces joueurs de charades sont, l'un dans la garde nationale, l'autre dans la cavalerie. Le 28 juillet, ils ne paraissent pas à la soirée. Le fusil sur l'épaule et le sabre au poing, ils sont aux Ponts-de-Cé, et se battent contre les Brigands.

Le feu dure six heures. On reprend Saint-Aubin, on reprend l'île et le château, on repousse l'ennemi jusqu'à Saint-Maurille.

On compte bien demain le chasser d'Érigné.

C'est un grand succès.

Les Brigands voulaient rentrer à Angers, reprendre Saumur, mais la contenance des citoyens et des troupes déconcerte ces projets et les rejette bien loin.

Un prêtre qui leur avait donné la bénédiction avant le combat est resté devant le château, percé de deux balles.

CLXVIII

Lettre de TALOT, adjudant général, à Choudieu, représentant du peuple.

« *Tours, le 27 juillet* 1793.

« Malgré tout, j'espère : nous triompherons, mais « non sans peine. Tu as bien vu et bien su des « choses; mais laisse-moi te rassembler dans une « lettre tous les faits de ces dernières semaines. Les « réflexions viendront au bout de ma plume et je ne « les arrêterai point. Je te connais trop pour me « gêner avec toi.

« Le 16, nous n'avions pas de pain. Le soldat « murmurait. Vainqueur à Martigné, il ne demandait « qu'à se porter sur Vihiers, mais encore fallait-il « qu'il mangeât. On perdit un jour.

« Le 17 on marche, mais les bataillons de Paris « s'amusent à piller; ils se battent bien, mais ils « volent encore mieux. Ce n'est pas là de la troupe; « ils dévastent les maisons des patriotes comme celles « des Brigands.

« Les bataillons, souvent ivres et mêlés, tirent « les uns sur les autres. Gauvilliers et Berthier ont « été assaillis, et je ne sais à quoi ils doivent de n'avoir « pas péri.

« Les charrois sont abominablement mal orga- « nisés; c'est la poltronnerie et la canaille même : des « traîtres s'y glissent; trois caissons ont sauté par le « feu que certainement y ont mis les charretiers.

« Le 18, la déroute a été complète. Nous avan- « cions de Vihiers sur Coron. Les Brigands sont

« venus en bon ordre; ils étaient recrutés dans les « meilleures paroisses, les plus entêtées, les plus « braves : Echaubroigues, Maulévrier, Courlay. Je les « connais bien; c'est là que je fus élevé, que je pas- « sai mon enfance. Bernier excitait, Piron comman- « dait[1]. Le centre était mené par Marsanges, Ville- « neuve, Keller, la droite par Bonin et la Guérivière, « la gauche par Guignard de Tiffauges, Forestier « commandait la cavalerie, et Herbauld l'artillerie. « Je l'ai su de deux Brigands qu'on m'a amenés « blessés et que j'ai mis en pension chez une bonne « femme. Ils m'ont juré de ne plus se battre contre « nous. Je suis votre proclamation du 6 : pardon à « ceux qui se rendent.

« Tous ces gens-là apprennent le métier, et si la « guerre dure ils nous en feront voir de cruelles.

« Ça commence bien.

« Le 19, l'armée est à Doué et rebrousse jusqu'à « Chinon. Il y a des soldats qui, se jetant vers la « Loire, voulaient repasser le fleuve et fuir par la « levée. On n'a pu les arrêter qu'en leur lançant quel- « ques volées de canon.

« Le 20, Labarolière, laissant derrière lui quel- « ques postes, veut amener le gros des fuyards à « Tours, pour tâcher d'y réorganiser une armée.

« Il est las et vieux, et demande qu'on le remplace. « On fera bien de l'écouter. J'en ai causé avec Bar-

[1] M. de Piron était venu de Bretagne, M. de Marsanges était venu du Limousin. Savary, d'ordinaire si exact, les confond et n'en fait qu'un personnage sous le nom de Piron de Marsanges.

« bazan. Lui-même Barbazan, qui est du vieux cadre, « dit avec franchise : « Il faut tout renouveler; les « anciens n'ont point l'allure qu'il faut pour com- « mander des volontaires. On ne battra les Brigands « qu'avec des sans-culottes ! »

« Je ne vais pas si loin ; le sans-culotte n'est que « hâbleur, je veux du patriotisme, beaucoup de « patriotisme, mais je veux du courage, du sang- « froid, du talent, de l'humanité. Les vieilles formes « doivent disparaître, mais non les mâles vertus.

« Je n'aime pas Ronsin, c'est un fanfaron, c'est « un espion, c'est un jaloux et dangereux person- « nage, qui ne vaudra pas mieux pour toi, un jour, « que pour moi et pour nous tous; il est détesté à « Angers, où je ne sais trop quel compte on m'a fait « sur des pots-de-vin qu'il avait eus, lors de la for- « mation de l'hôpital militaire.

« A Saumur, il fait trembler tout le monde; il « n'y a que les Vendéens qu'il ne fait pas trembler.

« Je ne défends pas Biron, que je ne connais point; « mais de ce que Ronsin le poursuit, je ne le crois « pas si coupable [1].

« Qu'est-ce que des adjoints du ministre de la « guerre? sont-ce des ministres? sont-ce des géné- « raux? êtres amphibies qui ont deux bouches, deux « poches et n'ont pas deux épées.

« Ronsin a fait écarter Berthier, qui se battait bien « pourtant : je l'ai vu au feu, il ne bronchait pas; il

[1] Biron, mandé à Paris, interrogé, fut mis à l'Abbaye.

« a du mérite, de l'ordre, et l'armée perd en lui un « des meilleurs généraux. Il s'en va à Paris, avec « Dutruy, expliquer à la Convention la situation de « nos affaires. Puissent-ils nous revenir!

« Grammont, comédien qui a joué dans les pièces « de Ronsin, est fait adjudant-général. Le voilà sur le « même rang que moi : merci !

« On crée des commissaires-ordonnateurs qui « n'ont jamais passé par une caserne.

« J'apprends que, protégé par Ronsin et Vincent, « le pauvre Rossignol, fait le 12 juillet général de « brigade, et le 15 général de division, vient d'être « nommé, le 27, général en chef de l'armée des côtes « de La Rochelle.

« *Bone Deus* ! » [1]

[1] Une très-jolie femme que Rossignol avait à Paris pour maîtresse, et qui le servait chaudement dans les bureaux de la guerre, disait de Biron, de Beauharnais, de Menou, de Canclaux, de Custine, et de tous les généraux de cet ordre : « Quand ces monstres porteront-ils leur « tête sur l'échafaud? »

CHAPITRE CINQUIÈME.

CLXIX

Cathelineau mourut le 14 juillet. D'Elbée aussitôt pensa à faire nommer un nouveau généralissime.

Ce qui manquait à l'armée chrétienne, et plus que jamais d'Elbée le dit et le répète après l'échec de Nantes, c'était une direction nette, ferme, centrale.

Les conseils administratifs n'avaient point d'autorité. Il fallait une autorité militaire, vive, déterminante, qui eût un but raisonné, positif, et pût l'atteindre.

D'Elbée le disait, mais il le disait seul.

Il est certain que le bon choix d'un chef suprême, et la résolution fortement prise par tous les autres de lui obéir d'après des bases délibérées en conseil et bien arrêtées, eût été un moyen de succès et de salut.

Mais ce n'était pas là du tout l'esprit vendéen :

tout l'a prouvé assez jusqu'ici et le prouvera encore.

Sept hommes avaient des prétentions plus ou moins avouées au commandement général : Lescure, Bonchamp, d'Elbée, Marigny, Stofflet, Charette, Larochejaquelein.

L'élection eut lieu le 20 juillet à Saint-Pierre de Chemillé. D'Elbée avait pris sur lui la convocation : grands et petits chefs, généraux, commandants, simples capitaines même avaient été appelés ; mais tous ne vinrent pas. Les partisans de d'Elbée se trouvèrent en force, et ce fut lui qui eut le bâton de ce maréchalat fictif ; car en réalité ce n'était qu'un titre, et ceux qui ne l'avaient pas emporté s'en moquaient et s'en consolaient en disant : « Ce sera « comme auparavant, et nous serons toujours bien « libres de n'obéir qu'à nos inspirations et à nous- « mêmes [1]. »

[1] Dans le résultat de l'assemblée de Chemillé Barante ne voit qu'une intrigue. Fillon y voit justice et, comme capacité militaire, il place d'Elbée au-dessus de tous les autres. Je crois qu'il s'exagère un peu ce mérite, et, dans tous les cas, d'après ce que j'ai appris, j'affirmerais que l'unité d'action dans l'armée vendéenne était, dans l'état des esprits, impraticable.

Jamais Lescure n'aurait obéi à Stofflet, Bonchamp à Charette, Charette à personne.

On fit ou l'on confirma le partage des divisions. On nomma pour ces commandements Lescure, Bonchamp, Donissan, Royrand. Stofflet fut major général. Talmont conserva la cavalerie, Marigny et Perrault l'artillerie. On fit des adjudants généraux et on y mit de Cumont, Larochejaquelein, Charette.

Larochejaquelein en rit, Charette en eut un ressentiment profond. Il regarda cette position secondaire qu'on lui faisait comme un outrage, ne la pardonna jamais et n'eut plus que des rapports forcés et rares

CLXX

BULLETIN DES SABLES D'OLONNE.
Juillet 1793.

Le 4, la citoyenne Millet, femme d'un armateur, des Sables, remet au général Boulard un plan de destruction des moulins à vent et des fours, dans la Basse-Vendée.

Les moulins sont des forts : qu'on les rase partout et qu'on affame la rébellion.

Qui se rend aura du pain, qui apporte ses armes sera doucement traité ; mais qui persiste dans l'insurrection ne mérite pas de vivre.

Point de grâce pour les familles qui, se séparant de la grande nation, n'aspirent qu'à la ruine des lois nouvelles.

Le 6, un bâtiment anglais qui était en vue a lancé des canots qui entrent dans le hâvre de la Gachère, et jettent sur le rivage des barils de poudre que viennent recevoir des rebelles de la bande de Joly.

Deux compagnies de la garde nationale des Sables sortent, marchent de nuit, arrivent à Saint-Ausance, se postent à Vairé, coupent la retraite aux Brigands, les attaquent, les dispersent, s'emparent de la poudre, et apportent en triomphe les barils à Boulard.

Le 10 juillet, les Vendéens se portent en force sur

avec des gens qui n'avaient pas compris tout ce qu'il était et voulait être dans la Basse-Vendée.

le Pas-au-Piton. Le capitaine Rorthais les commande. Il est tué d'un coup de feu, mais nos troupes n'en sont pas moins forcées dans leur position. Elles se retirent sur le Fenouillet.

Le 13, elles reviennent, attaquent les Brigands, les chassent, et se rétablissent dans le poste qui leur avait été enlevé.

Le 24, à Saint-Julien et à la chapelle Vernier, quinze cents Brigands forcent à la retraite quatre cents des nôtres : beaucoup de blessés de part et d'autre. Parmi les morts de l'ennemi, on compte des femmes et des prêtres.

Le 26, les deux bataillons bordelais, si valeureux, si aimés de Boulard, et qui seraient si utiles aux Sables et à toute cette division, s'embarquent, quoique le général puisse faire, et retournent par mer à Bordeaux [1].

ORDRE DE CHARETTE.

« De par le Roi,

« Il est ordonné à tous les habitants de la paroisse « de Grand-Condé de se rendre sur-le-champ à « Légé, sous peine de 20 francs d'amende.

« Ceux qui ayant des fusils ne les apporteront pas « seront punis de la même peine.

« Au quartier général de Légé,
« *Le* 29 *juillet* 1793.

« CH. CHARETTE. »

[1] C'est, comme je l'ai dit, par les menées fédéralistes qu'une résolution aussi fâcheuse est prise par ces braves gens.

CLXXI

BULLETIN DE LUÇON.

Juillet 1793.

« Le 1er, le général Tuncq passe de Varades à Luçon, et des rives de la Loire aux bords de l'Océan. Il prend le commandement qui est retiré à Sandos.

« Sandos était méprisé du soldat. Tuncq n'est guère aimé. Le bataillon le *Vengeur* se mutine contre lui, et ce n'est que le 5 que finit ce désordre.

« Les querelles cessent quand on apprend la défaite de Westermann et le succès obtenu par les Brigands à Châtillon.

« Il ne s'agit plus de se disputer, mais de se défendre.

« La première moitié du mois se passe en escarmourches, dans la vallée du Lay.

« Dans la seconde moitié, les combats deviennent sérieux.

« Le 25, l'adjudant-général Canier se porte à Saint-Philbert-de-Pont-Charron ; il passe la rivière, et prend un canon à la bande d'avant-garde de l'armée de Royrand, qui veut s'opposer à sa marche.

« Tuncq arrive, et achève de défaire cette avant-garde. Sapinaud de la Verrie, qui la commande, est pris et sabré.

« Le 26, Tuncq entre à Chantonay, après avoir battu et dispersé le corps d'armée de Royrand, fort de cinq à six mille hommes, et qu'il a surpris à l'heure de vêpres.

« Après cet exploit, nos troupes qui ne se sentent soutenues ni par la division de Niort ni par celle des Sables, et qui aisément pourraient être coupées, se replient sur Luçon, et se fortifient dans trois positions retranchées qu'elles prennent en avant dans la ville [1].

« La droite, commandée par Sagot [2], est à Sainte-Gemme; la gauche, commandée par Lecomte [3], est à Corps.

« Deux bataillons et du canon, qui étaient en observation à Bessacs (près Mareuil), sont rappelés et rentrent au camp établi aux Quatre-Chemins.

« Le 29, on reçoit l'avis de l'approche des Brigands, et toute l'armée de Luçon se tient sous les armes [4].

[1] Tuncq à Chantonay fait enlever le battant des cloches. Il emmène des charrettes chargées de grains, de vin, d'eau-de-vie, une coulevrine, une pièce de canon de 4, des bêtes à cornes et trois drapeaux blancs ornés de fleurs de lys et de croix d'or.

Il fait mettre le feu au château de la Roche, appartenant aux Béjarry.

[2] Chef d'un bataillon de la Charente-Inférieure.

[3] Chef du bataillon le *Vengeur*.

[4] PIÈCE saisie sur un Brigand fait prisonnier :

DE PAR LE ROI.

Les habitants de la paroisse de Mallièvre sont requis de se transporter à Mortagne avec leurs armes et tout le pain qu'ils pourront, pour être prêts à marcher où besoin sera.

Tout homme qui ne viendra pas au rendez-vous général avec son fusil sera puni d'une amende.

Fait à Châtillon-sur-Sèvre, ce 29 juillet 1793, l'an Ier du règne de Louis XVII.

Le prince de TALMONT, d'ELBÉE, LAROCHEJAQUELEIN, LESCURE, Chev. DES ESSARTS, DE BEAUVOLLIER l'aîné, BERNARD DE MARIGNY.

Par le conseil de guerre : DURY de Beauvais.

« Le 30, l'armée chrétienne, forte de trente mille hommes, s'avance, et attaque à midi avec son impétuosité accoutumée. Notre centre plie, et les Brigands déjà comptent sur la victoire. Mais nos bataillons, à la voix de Tuncq, à la voix de leurs chefs, se remettent en ligne : c'est aux Vendéens à plier à leur tour. Aux ailes, le combat s'est constamment soutenu en notre faveur. A trois heures, tout le front s'élance aux cris de vive la République : Tuncq, Sagot, Lecomte, font assaut d'héroïsme. Tous les officiers imitent leur exemple : les troupes se surpassent. On cite un capitaine de grenadiers qui, criblé de coups de feu, de coups de sabre, combat toujours.

« Lescure, d'Elbée, Royrand, Marigny, Talmont, Larochejaquelein, se battent en désespérés; mais il faut qu'ils reculent ; leurs bandes se dispersent, et partie de leurs canons, de leurs drapeaux, de leurs blessés restent en notre pouvoir.

« Nos hussards poursuivent les Brigands jusqu'au Lay, et jonchent de morts les chemins, les champs, les fermes. »

CLXXII

Du *Hutreau* où j'ai passé dix ans de ma vie[1], je voyais la roche de Meurs, et je pensais à la scène de désolation de 93.

Après la déroute de Vihiers, du 18 juillet, et pendant que notre armée se réorganisait à Chinon et à Tours, il n'y avait que trois bataillons de Paris et de la formation d'Orléans à Saumur, avec deux

[1] Maison de campagne en Ste-Gemme-sur-Loire, près d'Angers.

cents hussards et dragons ; il n'y avait à Angers et aux Ponts-de-Cé, outre la garde nationale, que quatre bataillons, savoir : un de ligne, deux de Paris, le 6e et le 8e, et le bataillon de Jemmapes.

Le bataillon de Jemmapes était à Angers. Le bataillon de ligne était aux Ponts-de-Cé, dans l'île, son commandant au château, et des compagnies à Saint-Aubin et à Saint-Maurille. Le 6e bataillon de Paris était aux buttes d'Érigné, fournissant des détachements à des redoutes élevées en avant sur les routes de Brissac et de Chemillé.

Le 20 juillet, Bourgeois, qui commandait le 8e bataillon de Paris, dit des *Lombards*, eut ordre d'occuper la roche de Meurs et d'y camper.

C'était une position détestable.

Au nord, la roche était à pic, sur le Louet, qui est un bras de la Loire[1].

Après un plateau peu étendu et divers mouvements de terrain est, au sud, un ravin au fond duquel coule l'Aubance, et au-delà sont les hauteurs dominantes de Soulaine, Mozé, Denée, où les Brigands sont maîtres.

Le village de Meurs est à l'ouest. Le village d'Érigné est au sud, les buttes d'Érigné et leurs moulins sont à l'est.

Campé sur le plateau, il n'y a pas de retraite si l'on est attaqué de front et de flanc.

[1] Blordier, par une bizarre inadvertance, nomme ce bras : *le Thouet*. Il le confond avec la rivière qui coule à douze lieues plus haut, près de Saumur.

Ce qu'on devait craindre arriva.

Le 24 juillet, Bourgeois alla avec cent hommes faire une reconnaissance sur Denée. En abordant le village il se vit saluer de quelques coups de fusil, et aussitôt son monde l'abandonna. Dix grenadiers seulement lui restèrent, et il fut obligé de rentrer au camp avec eux, tout confus.

Le 26, les Brigands se présentent par la route de Brissac, au nombre de dix à douze mille, et en poussant des cris effroyables.

Bonchamp les commande. D'Autichamp le seconde. Scépeaux est avec eux.

Les avant-postes du 6e bataillon de Paris se replient en hâte. Les redoutes sont enlevées, les buttes sont prises, le camp est cerné.

Bourgeois est seul avec son bataillon des *Lombards*. Il voudrait l'enflammer de son courage et lutter contre les masses qui l'accablent. Mais que peuvent quatre cents soldats contre vingt bouches d'airain qui vomissent sur eux la mitraille, contre des masses furieuses qui les poussent et les pressent la baïonnette dans le cœur! On se bat corps à corps, on se raidit en vain contre la mort affreuse qui se montre de toutes parts : il faut reculer et fuir, mais comment et où? toute issue est fermée. Il n'y a que la roche qui reste, et la roche est à pic!

Je l'ai vue, je l'ai parcourue, j'ai essayé de passer parmi les ronces en m'accrochant aux arbres, aux branches des coudriers, et, en pleine paix, j'ai mis quarante minutes à m'ouvrir un passage.

Qu'était-ce donc sous le feu de l'ennemi, et de quel ennemi! inspiré du prêtre! et que les nobles eux-mêmes, qu'ils nommaient leurs capitaines, ne pouvaient arrêter.

Bonchamp et d'Autichamp, quand l'affaire fut décidée, les redoutes prises, le camp forcé, criaient : Ne tuez plus !

Mais le paysan tuait toujours.

Tout tomba, tous les corps jonchaient la route, roulaient dans le fleuve.

Bourgeois se sauvait avec trois des siens. Ils se jetèrent à la nage. Deux furent tués, deux blessés.

On voyait les corps, les chapeaux, les tambours flotter sur l'eau.

La Loire avait de longs serpenteaux rouges qui marquaient les escouades entières que ses tourbillons emportaient.

CLXXIII

Tous les Ponts-de-Cé furent envahis par les rebelles. L'Ile-aux-Chevaux, l'Ile-Saint-Jean-de-la-Croix, l'Ile-Sainte-Gemme, tout fut à eux.

Les chefs s'établirent dans le château et se mirent en mesure de marcher sur Angers en bandes compactes.

Cependant, Bourgeois, le commandant des *Lombards,* tout blessé qu'il était, et perdant du sang, ne perdait pas courage. A l'Image-de-Morus, sur la route d'Angers, aux Ponts-de-Cé, il rattrape les fuyards du 6ᵉ bataillon de Paris, il les arrête, les rassure, les rallie. Le bataillon de Jemmapes, sorti d'Angers, arrive à ce moment ; et voilà Bourgeois qui,

se mettant à la tête de tous ces hommes par l'autorité que donne le patriotisme et le génie, s'élance sur les Brigands, les fait rebrousser chemin, et les force à se retrancher dans le château et dans l'île.

Saint-Aubin est à lui, et la ville d'Angers est hors d'atteinte. Mais ce n'est pas assez, elle veut reprendre les Ponts-de-Cé, elle veut en chasser les Brigands. Toute sa garde nationale sort avec l'adjudant-général Talot, qui l'aime et la commande.

Des détachements de la Sarthe se joignent à cette brave troupe, et dès le 28 les îles et Saint-Maurille et les buttes d'Érigné sont pour la dixième fois en notre pouvoir.

Le représentant Philippeaux, qui a pris sa part de cette victoire, en adresse le récit à la Convention.

CLXXIV

Les commissaires du conseil exécutif, sortis de la Convention, étaient au nombre de cent quatre-vingts; la salle était vide. Ils sont rappelés. Chaque armée n'aura plus que deux commissaires.

Mayence capitule le 23 juillet, Valenciennes le 28. La garnison de la première ira dans la Vendée, celle de la seconde à Lyon.

Dans cette garnison de Valenciennes était le 1er bataillon des volontaires de Maine-et-Loire. Là, comme à Verdun, il a été héroïque. Un jour, dans le jeu d'une mine, trente-deux de ses grenadiers ont sauté en l'air.

Condé et le Quesnoy, qu'assiégent les Autrichiens, céderont à leur tour. Il faut s'y attendre, malgré le courage de nos volontaires.

La constance de nos soldats et leur amour de la Liberté, de la Constitution, de la République, qui ne cèdent ni à dangers, ni à privations, ni à revers, portent la terreur dans le cœur de l'étranger, et présagent pour lui de prochaines défaites.

Les armées du Rhin et de la Moselle sont sur un bon pied. Elles pensent à faire un mouvement en avant.

L'armée des Alpes est sur une défensive respectable.

L'armée d'Italie prend toujours l'offensive, et toujours avec bonheur. Elle n'a plus que Saorgie à conquérir pour être maîtresse entièrement du comté de Nice.

Comtés, principautés, royaumes, tôt ou tard, et tous, vous fléchirez sous l'ascendant de la fortune républicaine.

Les frères Chappe, savants et patriotes, ont inventé une télégraphie qui, aussitôt appliquée, va donner aux communications d'ordres et de nouvelles, sur toutes les lignes et dans toutes les régions, la rapidité de la foudre.

Trente-cinq vaisseaux ennemis croisent dans le golfe de Gènes : l'armée d'Italie est destinée à les empêcher de faire une descente.

O Ligurie ! tu seras à nous ; tu uniras tes cœurs, tes bras, tes villes aux nôtres.

Tu veux être libre, et tu ne céderas pas aux guinées anglaises.

Pitt est le corrupteur des États du midi comme du nord, comme du centre.

